LES BONNES OCCASIONS
sont difficiles à trouver, excepté pour les lecteurs des Petites Annonces de la 'Patrie.'

La Patrie

Journal du Peuple

32e ANNEE—No 299---QUATORZE PAGES | MONTREAL, MERCREDI 15 FEVRIER 1911 | LE NUMERO : UN CENTIN

Le Congrès est en faveur du Bill de Réciprocité

Par un vote de 221 contre 92, la Chambre Nationale des représentants de la République voisine approuve l'entente commerciale conclue avec notre pays.

M. CHAMP CLARK, CHEF DU PARTI DEMOCRATE, qui a déclaré, au Congrès, que la ratification du traité de réciprocité était un acheminement vers l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

UNE SENSATION AU CONGRES

Champ Clark, le leader du parti démocrate, voit dans le traité un acheminement vers l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

(Service spécial de la Patrie)

WASHINGTON, D. C., 15 — Le traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis a été ratifié hier soir par la Chambre des Représentants, supporté qu'il était par le vote solide et compact des démocrates.

Le bill McCall, qui met le traité en vigueur, a été passé par 221 voix, contre 92. La majorité des républicains présents vota contre la mesure leurs votes se divisant comme suit: 78 pour, 87 contre. Cent quarante-trois démocrates se prononcèrent en faveur de la convention et seulement cinq votèrent contre. Les républicains dissidents qui étaient présents votèrent en majorité en faveur du traité.

Le bill McCall devra maintenant aller devant le Sénat où l'on ne sait pas trop quel sera son sort.

Le président Taft croit cependant que, si le vote est pris, la mesure sera acceptée.

La passation du bill n'eut lieu qu'à la suite d'un long débat, marqué d'une discussion violente, comme l'on en voit peu souvent à la Chambre. La discussion se fit surtout du côté des républicains, bien que les démocrates aient pris part de temps à autre au débat.

Les leaders du parti démocrate, prétendirent que la convention était une de leurs doctrines et déclarèrent qu'ils étaient heureux de souhaiter la bienvenue au président Taft et à quelques autres républicains influents, dans le parti démocrate.

A un certain moment quelqu'un, chez les républicains déclara que la prochaine nomination des démocrates à la présidence mettrait peut-être en présence, comme rivaux, cette fois, le président actuel et M. Champ Clark. Ce dernier déclara alors qu'il était certain de remporter la victoire haut la main, dans une semblable bataille.

Une mesure de fermeture provoqua la fin du débat, rendant impossible tout amendement et inutile même la lecture du bill sur lequel on prit aussitôt le vote final.

Les républicains adversaires de la convention ont combattu le bill jusqu'au bout, le dénonçant dans un langage des plus violents; mais c'est surtout contre les démocrates qu'ils se sont acharnés, les accusant de préconiser et de vouloir mettre en force, à la veille de leur arrivée au pouvoir, une mesure aussi draconienne, sinon plus, que tout ce qu'ils avaient si éloquemment combattu jusque là. Les démocrates ont beaucoup ri de ces accusations et ont semblé se réjouir énormément de la déconfiture de quelques-uns de leurs ennemis politiques de jadis.

M. Champ Clark a vivement pris à partie son collègue, le représentant Daizell, de la Pensylvanie, qui s'était plaint de la trop grande hâte que la Chambre avait mise à pouvoir de l'avant la question de la réciprocité. Le futur orateur a déclaré que les démocrates, pendant de nombreuses années, étaient restés là, sans pouvoir rien dire, ni rien faire, baillonnés et liés, pendant que l'honorable représentant de la Pensylvanie et ses amis expédiaient bill après bill avec une rapidité inouie, faisant ainsi de la législation à la vapeur, qui ne laissait même pas à leurs adversaires le temps de proposer des amendements.

Après que la règle de clôture eut été votée par une majorité écrasante, la seule solution qu'il restait aux adversaires du bill était de proposer une nouvelle présentation de la mesure aux comités de toute la Chambre, avec instruction de rapporter certains amendements.

Quand vint le temps de le faire, une quinzaine de membres demandèrent la parole en même temps et M. Dalzell l'obtint. Il proposa que la viande et ses produits, que la fleur, les céréales, le bois et plusieurs autres articles fussent mis sur la liste de franchise. Cela ne surprit guère les démocrates et la motion fut battue par 114 voix contre 191. La règle de clôture avait été adoptée auparavant par un vote de 198 à 107. Depuis plusieurs jours, il était évident que le bill allait être accepté par la Chambre, avec une grosse majorité et cela même rendit plus violente, la discussion, de la part des adversaires de la mesure.

Quelques-uns des leaders de la vieille garde républicaine ne cachèrent pas que le parti républicain serait défait par l'abandon qu'il avait fait du principe fondamental de la politique de protection et parce que le parti s'était fait l'avocat et le défenseur du libre-échange.

M. Fordney déplora l'arrivé au pouvoir de la politique démocrate.

Plusieurs autres discours républicains furent faits dans le même sens.

L'orateur Cannon n'a pas pris part au débat. Il y a eu beaucoup d'applaudissements à la chambre, quand, lors du premier vote, l'orateur appela M. Ollie James, du Kentucky, l'un des leaders démocrates, pour présider.

C'est la première fois, dit-on, qu'un

(SUITE A LA DEUXIEME PAGE)

ON PREPARERAIT L'ANNEXION

WASHINGTON, D. C., 15. — C'est l'annexion du Canada que nous préparons."

Telle st la déclaration faite par M. Champ Clark, leader du parti démocrate, au cours du débat sur le traité de réciprocité, hier soir. Et à peine avait-il fait cette déclaration sensationnelle que lui - même et tous les autres démocrates, moins trois, de la Louisiane, votaient en faveur de la convention.

Le vote du Congrès

Pour la Réciprocité.	Contre la Réciprocité.
78 Républicains	87 Républicains
143 Démocrates	5 Démocrates
Total ... 221	Total ... 92
92	

Majorité 129 en faveur du Bill.

LES FINANCES DE NOS ECOLES CATHOLIQUES

Les commissaires Lafontaine et Décarie affirment qu'elles sont dans un état satisfaisant.

VIGOUREUSES PROTESTATIONS

La dette de la Commission est de $960,000, tandis que la valeur de ses propriétés est de $2,000,000.

A la séance de la Commission scolaire des Ecoles catholiques de Montréal, tenue hier soir, le juge Lafontaine, sur une question de privilège, a dit quelques mots sur le rapport de la commission Royale,

Le juge E. LAFONTAINE, qui défend la situation financière de la Commission scolaire catholique de Montréal.

présenté au Parlement de Québec durant le cours de la semaine dernière, et, incidemment, a exposé d'une manière succinte, la situation financière de la Commission de Montréal. Voici ses paroles:

"Messieurs,

"Vous avez dû, comme moi, lire dans certains journaux, des rapports allant à dire que la Commission scolaire de Montréal voulait l'annexion des commissions des autres municipalités pour lui permettre de payer ses dettes. Je ne sais trop pour quelles raisons on a oublié que nous étions une des très rares commissions qui payent leurs dettes. On ne pouvait être plus injuste envers nous. Jamais on ne s'est plus étrangement trompé à notre égard. Nous avons toujours été au-dessus de nos affaires, et, cette année encore, plus que jamais.

"Ainsi pour 1911 notre revenu sera de $570,000. Or nous sommes en position de dire que nous nous en retirerons, cette année, avec un surplus de 30 mille dollars. Je crois qu'il n'y a pas une seule commission scolaire qui puisse se vanter d'un pareil état de choses."

LE COMMISSAIRE DECARIE

ajouta quelques mots à ces déclarations: "Non seulement on a insinué que nous voulions l'annexion pour nous permettre de payer nos dettes,

(SUITE A LA DEUXIEME PAGE)

Le Dr JEAN DECARIE, qui soutient que l'état des finances de la commission scolaire catholique de Montréal est satisfaisant.

Eloquent plaidoyer en faveur des écoles bilingues d'Ontario

Le député de Russell, M. Racine, demande plus d'union entre les deux races et au gouvernement plus de générosité.

Protestation de Sir James Whitney

M. Racine demande que les hommes de profession puissent pratiquer indifféremment dans Québec ou Ontario.

M. DAMASE RACINE, député libéral du comté de Russell, l'un des champions de l'enseignement bilingue dans les écoles d'Ontario.

TORONTO, 15 — Le bi-linguisme, un des sujets dont il a été le plus question, dans les coulisses et en dehors de la législature, mais que l'on avait soigneusement éloigné jusqu'ici de toute discussion, sur le parquet de la Chambre, est venu sur le tapis, pour la première fois, hier après-midi, pendant le débat sur le budget.

M. Racine, député libéral de Russell, a brisé la glace en prenant chaudement la défense du système bilingue, mais on ne lui permit pas d'aller bien loin. Tant qu'il se borna à un exposé général de la question, il n'y eut aucune interruption bien qu'il fut évident que le gouvernement n'était pas favorable à un tel débat, pour le moment.

Mais dès que le député de Russell parla de la résolution contre l'enseignement bilingue, placée sur l'ordre à la demande de M. G. H. Ferguson, sir James Whitney protesta immédiatement.

"Je veux dire quelque chose de l'enseignement bilingue, commença M. Racine, je veux dire que nous Canadiens-français faisons tout en notre pouvoir pour apprendre l'anglais, et que dans nos écoles nous demandons à nos enfants de faire la même chose. Mais nous voulons garder notre langue maternelle, afin de l'enseigner à nos enfants et afin de la leur faire comprendre.

"Dans ces écoles, il n'y a pas que le français qui soit enseigné— nous sommes heureux de dire que nos enfants y apprennent aussi "anglais. Ceux qui ne veulent pas apprendre le français ne sont jamais forcés de le faire. Nous ne le leur demandons pas. Quand nos fils quittent l'école bilingue et se lancent dans le monde, ils sont armés pour la lutte quotidienne et peuvent surmonter avec succès les difficultés de la vie. Nous en sommes orgueilleux."

M. Racine dit aussi que le gouvernement n'avait pas agi honnêtement et loyalement sur la question des écoles bilingues et séparées.

"Nous n'obtenons pas notre part, nous n'obtenons pas ce qui nous est dû, nous n'obtenons pas assez, enfin, pour supporter nos écoles séparées. Le gouvernement avait coutume de nous accorder plus. Le ministre de l'Instruction ne nous donne pas notre part égale et il ne fait pas ce qui est juste, n'agit pas honnêtement.

M. Racine déclara aussi, au milieu des applaudissements unanimes des libéraux, que ceux qui, dans le pubic, supportent les écoles, n'étaient pas satisfaits. Quand les cultivateurs avaient eux-mêmes charge de leurs écoles, ils payaient moins et obtenaient plus qu'ils n'ont maintenant qu'elles sont conduites par le département, à Toronto.

Le député de Russell, en demandant une union plus étroite entre les Canadiens-Français et leurs compatriotes de langue anglaise, rappela les propres paroles de Sir James Whitney, à ce sujet :

"Il me ferait plaisir de savoir, dit-il ensuite, combien de motions comme celle présentée par le député de Grenville (M. Ferguson), faudra-t-il encore pour nous rapprocher plus, pour nous mêler presque? Je crois que mon bon ami, M. Ferguson, regrettera cette motion toute sa vie durant."

C'est à ce moment que le premier ministre interrompit l'orateur :

"Il est contraire aux règles élémentaires de procédure, dit Sir James Whitney, de parler d'une question qui est sur l'ordre du jour et que la Chambre n'a pas encore discutée."

"Je termine justement, répliqua M. Racine."

Et il termina en faisant un appel chaleureux en faveur d'une meilleure entente entre les deux races, demandant en même temps que les hommes de profession de Québec et d'Ontario soient admis à exercer leur professions dans les deux provinces.

LE PREMIER MINISTRE ASQUITH

Nie que le gouvernement anglais ait encouragé le gouvernement canadien à conclure

Un traité avec les Etats-Unis

L'ambassadeur Bryce n'aurait pris aucune part active aux négociations de réciprocité.

(Service spécial à la PATRIE)

LONDRES, 15 — Il a de nouveau été question du traité de réciprocité canado-américain, aux communes, aujourd'hui. On a demandé au gouvernement s'il était vrai selon que

M. ASQUITH, premier ministre du parlement anglais, qui dément certaines déclarations relatives au traité de réciprocité des Etats-Unis avec le Canada.

M. Henri Bourassa, chef nationaliste à la Législature de Québec, l'aurait prétendu, que le gouvernement anglais avait encouragé le gouvernement canadien à conclure ce trai-

(SUITE A LA DEUXIEME PAGE)

Les marchands de la Province en Convention

L'association provinciale des marchands détailleurs tient son congrès annuel à Montréal, aujourd'hui et demain.

M. W. U. BOIVIN, le président de l'association des marchands détailleurs de la province.

Grand nombre de délégués

Discours de M. J. O. Gareau sur les avantages qu'il y a pour les marchands de faire partie de l'association.

La septième convention annuelle de l'Association des Marchands-Détailleurs s'est ouverte, ce matin, aux bureaux de l'association, 59, rue Saint-Denis, sous la présidence de M. W.-U. Boivin, le président général de cette association.

Jamais, depuis la fondation de cette grande société du commerce, on n'avait vu un aussi grand nombre de délégués présents.

M. BOIVIN

ouvrit la première séance de la convention, et félicita les marchands d'être venus en aussi grand nombre. On procéda immédiatement à la formation des comités. Un sous-comité composé de MM. Béland, Watson et Beaudry fut chargé de cette besogne.

Pendant ce temps, M. J. O. Gareau, ex-président de l'association, adressa la parole. Il se dit heureux de voir que le nombre des délégués est plus considérable qu'il n'a jamais été.

Il recommande à tous ses confrères du commerce l'union, et dit tout le bien qu'a fait l'association pour les marchands-détailleurs.

"Si tous les marchands sont unis, le succès leur est assuré. Les marchands-détailleurs réunis ont plus de capitaux engagés dans le commerce que les marchands de gros ou les manufacturiers. L'influence de notre association est considérable, nous n'en profiterons que si nous restons unis. Il faut que les membres actuels soient dévoués et augmentent leur nombre dans notre association."

M. GAREAU

dit un mot du bill des sociétés coopératives qui est une menace au commerce. "L'association s'opposera de toutes ses forces à l'adoption de ce bill qui est maintenant devant le Parlement, et notre dévoué secrétaire, espérons-le, réussira à empêcher son adoption."

Le président remercie M. Gareau de son discours.

Le sous-comité fait alors son rapport.

Le comité des affaires fédérales a comme président M. J. O. Gareau; le comité des affaires provinciales a comme président, M. P. J. Côté, de Québec; le comité des sections a comme président M. A. Laniel, de Montréal; le comité général a comme président M. L. F. Falardeau, de Québec; le comité des affaires spéciales a nommé M. O. Lemire, de Montréal comme président.

C'est M. T. Béland, le président du sous-comité, qui donne lecture de ce rapport qui est adopté.

Quinze résolutions sont soumises aux différents comités pour en faire l'étude.

Une de ces résolutions condamne le système des achats par boste.

M. W. U. Boivin, de Montréal, le président de l'association de la province de Québec, qui occupait le fauteuil, avait à ses côtés, trois ex-présidents de l'association provinciale : MM. Théophile Béland, de Québec ; J. O. Gareau, de Montréal et J. G. Watson, de Montréal, ainsi que le secrétaire de l'association, M. J. A. Beaudry.

Parmi les délégués nous avons remarqué : MM. P. J. Côté, de Québec, 1er vice-président de l'association ; L. F. Falardeau, de Québec ; Joseph Viel, Rivière du Loup ; J. D. O. Picard, O. Lemire, Montréal ; J. D. Boileau, Montréal ; Jean Simon, Longueuil ; M. J. Plamondon, Québec ; Arthur Léger, président de l'association des marchands-détailleurs de Montréal ; J. A. Labonté, Montréal ; J. P. Gervais, Montréal; M. A. Ménard, de Cascade Point ; M. J. W. Léger, de Vaudreuil ; M. W. E. Ranger, Vaudreuil ; M. Ranger, Les Cèdres ; M. F. X. Demers, Ste-Anne de Bellevue ; M. H. Lambert, L'Assomption ; M. Gascon, Montréal ; M. J. A. Doré, Montréal; M. Charles Auger, Ville St-Pierre ; M. P. E. Beaudoin, Thetford Mines; M. J. A. Beaudoin, East Angus ; M. Avard, Beauce Jct ; M. S. Côté, Buckingham ; M. J. I. Roy, Ste-Anne de la Pérade ; W. J. Plamondon, Québec ; M. J. Charland, Québec ; M. Deslauriers, Montréal ; M. O. B. Séguin, Charlemagne ; M. Verville, Montréal ; M. J. A. Ménard, Charlemagne ; M. H. de la Barre, St-Ours ; M. Proulx, Rivière du Loup ; M. J. G. Boyce, Québec ; M. A. Laniel, Montréal ; M. H. Brisebois, St-Martin ; M. Albert Messier, M. Thibaudeau, Montréal ; M. Paquet, Montréal ; A. M. Bissonnette, ex-M. P. P., Les Cèdres.

Les comités étudieront cet après-midi les résolutions qu'on leur a soumises.

Ce soir, il y aura un banquet au Club Canadien, offert par la succursale de Montréal de l'association, dont M. A. Léger est le président.

LE PROGRAMME DE LA PROCHAINE SAISON D'OPERA

M. Albert Jeannotte, le directeur administrateur de l'opéra de Montréal, s'embarque demain à New-York, pour Paris, où il s'en va faire les engagements pour la prochaine saison, en compagnie du colonel Frank Meighen, le président de la société musicale, actuellement en Angleterre.

M. GEORGE PANNETON, que M. Jeannotte se propose d'engager pour l'an prochain.

Avant son départ, dimanche, nous avons eu quelques instants de conversation avec lui, et nous avons appris ainsi quelques détails intéressants pour le public.

Le répertoire de la prochaine saison est à peu près fixé. Il comprendra un tiers d'opéra italien pour les deux-tiers d'opéra français. On jouera selon les partitions originales et avec toutes les autorisations nécessaires.

En Italien: La Tosca, la Bohème, Mme Butterfly et Manon, de Puccini; puis Adrienne Lecouvreur, Rigoletto et Chopin.

En français : Carmen et les Pêcheurs de Perles, de Bizet; Werther, le Jongleur de Notre-Dame et Thaïs, de Massenet; Faust et Roméo et Juliette, de Gounod; Hamlet et Gretel, de Humperdinck; le Chemineau, de Xavier Leroux, probablement sous la direction de l'auteur lui-même, la

MLLE EVA GAUTHIER, que M. Jeannotte engagera pour l'an prochain.

Basoche, d'André Messager, et Coquito, le dernier grand succès de Nouges.

C'est là un programme absolument nouveau et susceptible de plaire aux plus difficiles.

M. Jeannotte compte engager le plus d'artistes canadiens possible en Europe. Ainsi, il compte revenir avec Mlle Béatrice LaPalme, de l'opéra comique, selon que nous l'avons annoncé; Mlle Eva Gauthier, contralto; Mlle Eva Larue, une très belle voix qui surprendra bien du

(SUITE A LA DEUXIEME PAGE)

LES ADIEUX DE MGR GAUTHIER A SON DIOCESE

LE NOUVEL ARCHEVEQUE D'OTTAWA, QUI ARRIVERA CE SOIR DANS LA CAPITALE, A CELEBRE SA DERNIERE MESSE A KINGSTON, CE MATIN.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 15—Sa Grandeur Mgr Gauthier, le nouvel archevêque d'Ottawa, arrivera ce soir à sept heures, et de la gare centrale se rendra directement à l'archevêché. Il n'y aura aucune réception et Sa Grandeur sera reçue seulement par les membres de son chapitre.

Aucune fonction officielle n'aura lieu avant mardi soir. Mgr Gauthier a fait ses adieux aux clergé et citoyens de Kingston, hier soir, à la cathédrale St. Mary, alors qu'il a reçu une crosse en or et une bourse de $2,000.

Ce matin Mgr Gauthier a fait ses adieux aux enfants de son diocèse, après avoir officié à une grand'messe et il quittera Kingston cet après-midi pour Ottawa.

Les ravages de la typhoide dans la Capitale

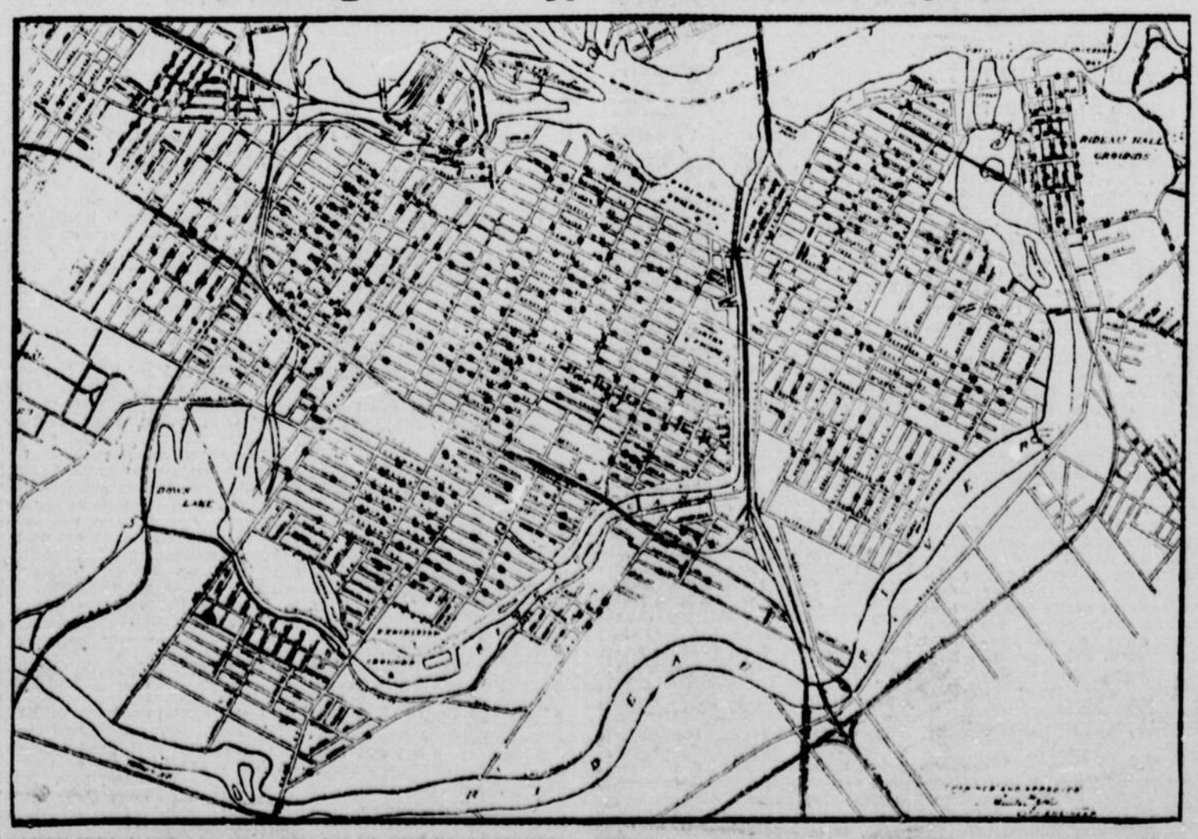

CARTE INDIQUANT LES PROGRES DE LA FIEVRE TYPHOIDE A OTTAWA. — Les points noirs indiquent les maisons où sont alités un ou plusieurs malades. Cette carte a été préparée avec soin par le bureau d'hygiène de la Capitale et montre bien comment l'épidémie s'est répandue dans les divers quartiers.—Les dernières analyses prouvent que l'eau d'Ottaa est encore polluée en dépit du traitement chimique inauguré depuis quelques jours. La situation est très sérieuse et les autorités municipales parlent d'établir un deuxième hôpital temporaire. Cette fois-ci on prendra l'ancienne école Hammond, rue Elgin.

TROIS HOMMES TUES PAR L'EXPLOSION D'UNE CHAUDIERE

Le propriétaire d'une scierie à St-Damien de Brandon et ses deux neveux sont victimes d'un terrible accident

(Spécial à La Patrie)

SAINT-DAMIEN DE BRANDON, 15 — Une catastrophe est venu bouleverser ces jours derniers la jolie et paisible paroisse de Saint-Damien de Brandon.

Vendredi dernier vers 5 heures p.m., M. Liboire Cornellier, avec ses deux neveux, Josaphat, 18 ans et Henri, 14 ans, fils de Joseph Cornellier, cultivateur de Saint Damien étaient occupés au fonctionnement des machines de la scierie de Liboire Cornellier, lorsque la chaudière à vapeur fit explosion, détruisant de fond en comble la bâtisse et projetant à une distance considérable les seuls trois témoins de la catastrophe qui furent retrouvés plus tard, mutilés et broyés à mort.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-Damien, lundi le 13 courant, au milieu d'un concours nombreux d'amis, joints aux parents pour rendre à la famille si cruellement éprouvée, l'expression de leurs vives condoléances.

Le même jour était inhumé Jules Lacroisetière, âgé de 18 ans, fils de M. Georges Lacroisetière, maire de Saint-Damien. Ce dernier a succombé aux suites d'une opération qu'il a subie dernièrement pour une attaque d'appendicite.

Rien de plus impressionnant que la vie de ces quatre cercueils exposés dans la grande allée de l'église et entourés de cierges allumés, tandis que notre église était revêtue de ses plus riches ornements de deuil. Un seul service fut célébré pour les quatre défunts.

Le Rév. J. B. Desrosiers, curé de la paroisse, officiait, assisté de M. l'abbé M. Beaupariant, comme diacre et de M. C. Rondeau, vicaire de Saint-Gabriel de Brandon, comme sous-diacre.

La messe des morts fut rendue, avec Mlle A. Gravel, à l'orgue.

M. Liboire Cornellier, était âgé de 42 ans, il laisse une veuve inconsolable, Mme Bertha Fatherley et deux filles, Goldey et Roldey, âgées respectivement de 15 et 16 ans; les trois autres étaient garçons et vivaient avec leurs parents.

Toute la paroisse de Saint-Damien s'était rendue. Remarqué aussi de Saint-Gabriel de Brandon, entre autres: le Dr et Mme A. Laurendeau M. et Mme A. Demers, M. et Mme. C. LaVallée, M. le notaire, J. A. Gadoury, secrétaire-Trésorier de Saint-Damien, Jos. Coutu, Jos. Comtois, Wil. Comtois, J. B. Lacroisetière, Eug. Lafortune, Alex. Lamarre, Welsie Lamarre, etc., etc.

Nous offrons aux familles en deuil l'expression bien sincère de notre vive sympathie.

Choses de France

On n'a pas encore fini de commenter, à Paris, le fameux attentat de Gizohme contre le président du Conseil. Ce n'est pas la première fois que M. Briand avait été l'objet, comme dans cette occasion, d'une attaque de pareil genre. On se rappelle sans doute le coup de poing dont l'avait gratifié, lors de l'inauguration du monument Ferry, en novembre dernier, le royaliste Léon Lacour. On ne saurait cependant, à aucun point de vue, comparer les deux circonstances, l'acte de Gizohme étant purement et simplement l'acte d'un fou.

Ce Gizohme est le propre frère du chef de bureau de M. Laferre, le ministre du travail. D'où M. Henri Rochefort conclut, dans la PATRIE de Paris, qu'après avoir passé quelque temps dans une maison de santé, Gizohme sera nécessairement mis en liberté sous un prétexte quelconque.

Entre autres incidents, ces coups de revolver ont provoqué toute sorte de réflexions, dans la presse parisienne, sur le compte du président de la Chambre, M. Brisson. M. Brisson, dans cette circonstance, n'aurait eu, dit le "Journal des Débats", pourtant bien favorable généralement au ministère, aucun genre d'esprit, "pas même celui de l'escalier". Au lieu de s'écrier, comme M. Charles Dupuy lors de l'attentat Vaillant: "Messieurs, la séance continue", M. Brisson est allé, paraît-il, se cacher piteusement... Il est vrai qu'au bruit de la poudre, la plupart des députés, de leur côté, s'étaient soigneusement abrités derrière les couvercles de leurs pupitres.

En revanche, ces mêmes députés, une fois le danger passé, se ruèrent avec intrépidité sur le pauvre aliéné. Même, dans leur colère, ils faillirent étrangler un pauvre diable qui n'était pas plus Gizohme que vous ou moi, et qui n'avait eu que le tort de se trouver, à ce moment-là précisément, dans le voisinage du coupable. Le pauvre diable, à l'heure où nous écrivons ces lignes, ne doit pas encore avoir quitté l'hôpital. Parmi ceux qui le frappèrent, en cette occasion, à coups de pieds et à coup de poings, se trouve, tout au premier rang, le fameux Coutant, député d'Ivry. Devons-nous ajouter — à titre au moins de curiosité — que ce fameux Coutant, député socialiste dont les journaux français nous entretiennent à tout instant depuis nombre d'années, compte au nombre de ses électeurs et de ses amis... un Canadien?— Ce Canadien porte le nom de Thibodeau. Il dirige, à Ivry même, une importante usine, dont il est le propriétaire, et où il emploie plus de cinq cents hommes. Dans toute la circonscription de M. Coutant, ces cinq cents hommes sont les seuls ouvriers réellement disciplinés qui, malgré tous les appels, restent obstinément fidèles à M. Coutant.... Ces cinq cents hommes, M. Thibodeau les conduit comme il veut. Tous votent avec ensemble en faveur de M. Coutant d'Ivry). Aussi M. Coutant (d'Ivry) a-t-il fait obtenir à M. Thibodeau, ce brave Canadien qui sait à peine lire et écrire, mais qui sait bien "mener ses hommes", les palmes académiques et, tout dernièrement, la Légion d'Honneur...

—:o:—

En Champagne, ces temps derniers, l'on a vu la population marcher, "clairon et drapeau rouge en tête", à l'assaut d'un négociant en vins. Résultat: on a répandu sur le sol 8,000 litres de vin et 2,000 bouteilles prêtes à la consommation.

En quoi les conservateurs de là-bas se désolent: vers quelles extrémités de tels principes ne sauraient-ils conduire la société!

Pour se justifier, les gens de la Champagne se plaignent de la concurrence faite à leurs vins par d'autres produits. Ils allèguent la pauvreté de la récolte et crient bien haut à la falsification des produits offerts en vente par les négociants. Le parlement, qui s'est déjà occupé de la question, doit, de nouveau, la discuter longuement ces temps prochains.

—o—

La question des syndicats ouvriers—autrement dit la question de la C.G.T. (Confédération Générale du Travail) — est toujours à l'ordre du jour en France.

On demande à M. Briand de dissoudre la Confédération Générale du Travail. A quoi M. Briand répond: "Juridiquement, je puis bien poursuivre la Confédération Générale du Travail ; pratiquement, toute action serait sans effet." Et le premier-ministre ajoute: "Laissons la Confédération Générale du Travail cuire dans son jus ; elle se dissoudra d'elle-même."

L'événement donnera-t-il raison au président du Conseil ? Forse che si, forse che no.

—o—

Le Sénat français, qui avait juré de supprimer le fléau de l'alcoolisme, ou tout au moins de l'atténuer, vient de voter une loi à cet égard.

Il a décrété la limitation du nombre des débits. Nous verrons les résultats.

—o—

D'après un éminent expert français, M. de Messimy, la France "ne dispose sur le pied de paix, pour le service armé, que de 546,000 hommes, alors que l'Allemagne va en avoir 613,000."

D'où plusieurs hommes politiques de France tirent la conclusion que, pour rester l'égale de l'Allemagne, la France ne peut se contenter de son armée ordinaire. Alors, que doit-elle faire ?—Elle doit, répondent quinze journaux, elle doit sans retard appeler à son secours "les troupes noires."

"Les troupes noires,"—c'est-à-dire "les jeunes et vaillantes populations de l'Afrique Occidentale, banlieue arrière-ban."

Mais doit-on, comme le demandent trop de Français, compter exclusivement — ou principalement—pour la défense du pays, sur ces troupes indigènes ? Malgré les qualités par lesquelles se distinguèrent jusqu'ici les soldats sénégalais et soudanais, —malgré leur courage, leur fidélité éprouvée, leur endurance, leur esprit de discipline, — les Français de France doivent-ils, peuvent-ils, se fier uniquement sur ces alliés ? Il semblerait qu'on eût tort de le penser.

L'empire romain, comme on le rappelle tous les jours, courut à sa perte pour s'être fié sur ses troupes "barbares" ; et l'on ne voit pas bien comment la république française, en comptant seulement sur ses "nègres," n'irait pas aboutir au même sort...

—:o:—

Enfin, pour terminer, mentionnons la dernière "sensation".

Elle nous vient de M. Henri Rochefort, qui affirme dans son journal que feu Waldeck-Rousseau avait accepté de grosses sommes d'argent des Juifs pour travailler à la réhabilitation de Dreyfus.

On peut penser si cette accusation soulève un certain bruit dans la France.

La veuve de l'ancien premier-ministre va prendre incessamment des procédures judiciaires contre le célèbre polémiste.

De son côté, M. Rochefort annonce, avec la publication d'importants documents, des révélations prochaines, et plus graves que jamais, sur ce passionnant sujet.

CADEAUX A MGR GAUTHIER

(Service spécial de la PATRIE)

KINGSTON, 15 — Mgr Gauthier qui part mercredi pour occuper le siège archiépiscopal d'Ottawa, a reçu hier soir plusieurs cadeaux du clergé et de ses diocésains. La présentation a eu lieu à la cathédrale Ste-Marie. Le grand-vicaire Masterson de Prescott a lu une adresse à Sa Grandeur en lui présentant une croix pectorale ornée d'améthystes et d'une chaîne d'or. James Swift a lu l'adresse au nom des laïques et a fait la présentation d'une bourse de $2,000 en or.

Pour les Hommes L'Ayer's Hair Vigor est pour les hommes aussi. C'est une splendide préparation pour la toilette. Elle est rafraîchissante et elle tient le cuir chevelu propre et sain. Elle ne change jamais la couleur des cheveux, pas le moindrement. Demandez à votre médecin. J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

PEARL SMITH SERAIT COUPABLE D'INFANTICIDE

COLLINGWOOD, 15. — L'enquête du coroner sur le cadavre de l'enfant trouvé dans la glace des buissons longeant la voie du chemin de fer, ici, s'est terminée hier après-midi. Pearl Smith, alias Anderson, âgée de 18 ans, a été déclarée coupable du meurtre de son enfant. Mme Beeson, matrone des quartiers de l'Armée du Salut, à Toronto, a déclaré que l'accusée et l'enfant ont été envoyés à Collingwood le 23 janvier. Le témoin a reconnu les vêtements de l'enfant comme ceux qui furent donnés à la mère. Mme Beeson ajoute que l'accusée venait de lui dire qu'elle avait abandonné son enfant dans les buissons longeant la voie ferrée. Le jury a alors déclaré que l'enfant était mort de froid, le 23 janvier dernier, après avoir été déposé par Pearl Smith, alias Anderson, à l'endroit où le petit cadavre a été trouvé. L'enquête sur l'accusation de meurtre commencera demain après-midi en cour de police.

LE MONDE DEVRAIT NOUS ECRIRE

Si on en juge par le nombre de demandes d'information que nous recevons, il semblerait que les gens réalisent enfin la folie et l'inutilité de payer loyer, et tout système qui tend à enrayer ce mal doit nécessairement attirer l'attention qu'il mérite.

MM. Geo. Marcil et Cie., 180 rue St-Jacques, offrent maintenant à n'importe qui, de leur bâtir une maison à Montclair, Notre-Dame de Grâces, sur paiement de dix pour cent du coût du terrain et de la maison, et la balance à être payée en dix ans par versements mensuels comme un loyer. Ecrivez-nous donc aujourd'hui, et demandez nos conditions et nos prix.

LE PROGRAMME DE LA TOMBOLA DE MAISONNEUVE

Une tombola, sous le patronage de M. le curé E. Contant, de Maisonneuve, et sous la présidence de M. Urgel Vanier, dans le soubassement de l'église de Maisonneuve, aura lieu les 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 février, au bénéfice des pauvres et de l'Hospice de Maisonneuve.

Jeudi, le 16: Sous le patronage de M. le curé E. Contant et les membres du clergé.

Vendredi, le 17: Sous le patronage de Son Honneur le maire Michaud, et le Conseil de Ville de Maisonneuve.

Samedi, le 18: Sous le patronage de MM. les Marguillers et les Syndics d'église.

Lundi, le 20: Sous le patronage de MM. les Commissaires d'Ecoles.

Mardi, le 21: Sous le patronage des Sociétés de Secours Mutuels.

Mercredi, le 22: Sous le patronage de la Ligue du Sacré-Cœur.

Jeudi, le 23: Sous le patronage des Dames Patronnesses.

Vendredi, le 24: Sous le patronage des Enfants de Marie.

Samedi, le 25: Clôture de la Tombola. Encan public.

Prix d'admission, 10 cts, donnant droit à un prix de valeur qui sera tiré chaque soir. Billets en vente à la porte.

Comité d'organisation de la Tombola: Président, Urgel Vanier; vice-prés., J. Benoit; trésorier, Dr F. X. P. Goyette; assistant-trés., V. Dufault; secrétaire, E. Benoit; assistant-sec., J. A. Couture, N.P.

Vendredi et Samedi chez Viau, il y aura des centaines de lots de marchandises—à tous les comptoirs et à tous les rayons—valant 25, 35 et 50c, consistant en Bas, Gants, Tabliers, Etoffes à Robes, Sous-Vêtements, Articles pour le Cou, Lingerie, etc, qui seront offerts à 19c. N'oubliez pas la place: MAISON VIAU 1321 à 1329 rue Ste-Catherine Est, coin Dufresne.

ECHOS DE FRASERVILLE

(Spécial à la PATRIE)

FRASERVILLE, 15. — Le théâtre Nickel continue à faire les délices de ses habitués. Le populaire propriétaire, M. Jos. Tremblay, va probablement y faire de notables améliorations sous peu, pour ajouter au confort et à la sécurité du public, qui veut bien encourager ce gai rendez-vous d'amusement.

—Les clubs de hockey Banquiers et National, ont joué une partie de championnat local, à la patinoire Dubé. Résultat 10 à 0, en faveur des Banquiers.

—M. Geo. Saint-Pierre, qui a été élu échevin aux dernières élections municipales, ayant donné sa démission, il est très probable qu'une nouvelle élection aura lieu sous peu dans le quartier nord.

—Dimanche après-midi, avait lieu une assemblée des marchands-détailleurs de cette ville. On y a décidé d'envoyer des délégués à la Convention des marchands-détailleurs de la Province, qui aura lieu prochainement à Montréal.

—Le 22 du courant, la Cour Marie-Alice, des Dames Artisans, donnera un grand euchre aux salles de l'école de la rue Amyot. Les dames organisatrices sont Mmes Alfred Desjardins, S. Belle, et Chs. Eug. Dubé.

LE FANATISME RELIGIEUX EN RUSSIE

TSARITSYN, Russie, 15 — Des scènes de fanatisme se sont produites ici. Toute la paroisse grecque-orthodoxe s'est imposée des privations volontaires comme protestation contre le déplacement du prêtre Heliodore, le chef réactionnaire, qui a été envoyé dans une autre paroisse. En apprenant la décision du Saint-Synode de changer Héliodore, ses paroissiens ont été saisis d'une véritable frénésie religieuse et ils ont fait le vœu de ne pas dormir et de ne rien boire ni manger tant que le Saint-Synode ne sera pas revenu sur sa décision. Des milliers de personnes remplissent l'église où des cérémonies religieuses ont lieu nuit et jour. Beaucoup des adorateurs sont sur le point de s'affaisser de fatigues.

Héliodore est un singulier personnage. En 1907 il était reconnu comme le chef des "Cent Noirs", le noyau du mouvement réactionnaire dans la province de Voronesh. Il est anti-sémite avec rage et patriote jusqu'à la folie. Non seulement il est aveuglement suivi par ses ouailles, mais il a même fréquemment reçu des marques de faveur de l'empereur Nicolas.

LA PROCHAINE SAISON D'OPERA

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

monde; le célèbre Burke et M. Panneton, deux Canadiens qui obtiennent de grands succès à Paris. Cela n'est déjà pas si mal pour un début d'opéra canadien.

Parmi les artistes de la dernière troupe réengagés, signalons d'abord: M. Agida Jacchia, comme chef d'orchestre italien; Mme Esther Ferrabini, dont les succès ont été si considérables; Mme Alice Michot, la vaillante Manon; Mlle Soucy, jeune soprano de Montréal à la voix très fraîche; Signor Colombini, ténor italien, qui fut si souvent sur la brèche, et quelques autres.

A part cela, M. Jeannotte choisira tous les emplois qui lui manqueront parmi les chanteurs les plus réputés de France.

Il engagera aussi des choristes de grande expérience, un corps de ballet, et tout probablement M. Catherine comme chef d'orchestre français. C'est une véritable acquisition.

M. Jeannotte ne passera en Europe que le temps nécessaire à ses engagements. Il reviendra à Montréal pour surveiller les répétitions, la confection des décors et des costumes, ainsi que les transformations que l'on fera à la salle du Majestyk.

Selon toutes les apparences, la prochaine saison sera des plus brillantes.

L'ENSEIGNEMENT BILINGUE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

té de réciprocité avec les Etats-Unis.

Le premier ministre Asquith a répondu que le gouvernement anglais n'avait jamais encouragé le gouvernement canadien.

Le premier ministre a aussi démenti la rumeur allant à dire que l'ambassadeur Bryce s'était occupé très activement de la conclusion de ce traité.

UN TRAMWAY PLONGE DANS UN RAVIN

(Service spécial de la Patrie)

CLEVELAND, Ohio, 15 — Huit personnes ont été blessées, dont une probablement mortellement, dans une collision survenue hier soir entre un train de marchandises et un tramway, qui fut précipité des rails jusqu'en bas d'une petite colline, dans un fossé.

Les passagers sortirent du tramway en enjambant l'arrière de la voiture, qui seul émergeait du fossé.

NOUVELLES DE HULL

(Spécial à la PATRIE)

HULL, 14.—M. le magistrat H.A. Goyette a entendu la semaine dernière une cause des plus intéressantes qui s'est instruite devant lui au palais de justice. C'est la cause de M. Ferdinand Myrand, de Gracefield, candidat conseiller défait aux dernières élections municipales de cet endroit qui demande l'annulation de celle-ci sur prétexte que suivant la loi il ne s'était pas écoulé une heure depuis le moment où le dernier vote avait été enrégistré et celui de la fermeture des bureaux de votation. Quand le résultat fut annoncé il fut constaté que MM. Bélanger, Sylvestre et Lauriault étaient élus et M. Myrand battu par quatre voix. M. le magistrat Goyette a pris la cause en délibéré.

—MM. Dolphis Bellefeuille et Vital Ford, deux citoyens de Hull, sont tombés de voiture la semaine dernière rue du Pont et dans leur chute le premier s'est causé des sérieuses contusions à la tête et le second s'est démis une épaule. M. le docteur J.-E. Fontaine a donné aux deux blessés les soins que nécessitait leur état.

—Nicholas Liébert, un syrien marchand de fruits, dont l'établissement est situé rue Kent est allé hier demander la protection de la police contre une bande de jeunes gens qui, dit-il, lui causent toutes espèces de troubles. Liebert a déclaré au chef Marcoux que si la police ne le protégeait pas il allait certainement tuer l'un de ses bourreaux. Le chef Marcoux a promis au syrien que son établissement serait spécialement protégé par la police.

—M. Edmond Noël, d'Aylmer, réclame en cour Supérieure la somme de $2,000 de la compagnie Capital Bedding, pour blessures reçues en tombant d'une échelle alors qu'il était employé de cette compagnie.

—Le R. P. Guertin, curé à Notre-Dame ne favorise pas le projet de l'établissement d'un hôpital à Hull et ne voit pas d'un bon œil l'acquisition pour cette fin, de la propriété de l'honorable juge Champagne. Le R.-P. dit que les revenus de la ville ne sont pas suffisants pour subvenir aux frais d'entretien d'un hôpital et que notre proximité d'Ottawa où les hôpitaux sont nombreux et bien outillés aura toujours pour résultat d'attirer dans ceux-ci nos malades ayant de l'argent et que l'hôpital local servirait tout au plus comme refuge pour les malades indigents et à la charge de la ville. Le R. P. Guertin croit que le conseil de ville devrait créer un fonds d'hôpital de $10,000 et que les intérêts de ce montant soient employés au payement des soins d'hôpital donnés à nos malades pauvres. Commentant l'acquisition de la propriété Champagne, le curé de Notre-Dame dit que le conseil de l'an dernier a payé $16,800 pour un site seulement mais qu'il faudra encore $25,000 pour convertir cette propriété en un hôpital.

PIERRE DE SERBIE EST L'HOTE DU ROI D'ITALIE

ROME, 15. — Le roi Pierre, de Serbie, accompagné de son ministre des affaires étrangères, M. Milovanovic et d'une suite nombreuse, est arrivé à Rome, aujourd'hui, et il sera l'hôte pour quatre jours, du roi Victor Emmanuel, au Quirinal. C'est la première visite du Roi Pierre en Italie, depuis son accession au trône de Serbie, après le massacre du roi Alexandre, de la reine Draga, du général Petrovitch et de ses aides de camp. Au printemps de 1910, il a été reçu officiellement à St-Pétersbourg et à Constantinople.

Le monarque serbe a été reçu officiellement au train, par le roi Victor Emmanuel et les honneurs militaires lui ont été présentés. Les soldats faisaient double haie de la gare au palais et contenaient la foule des curieux qui était très nombreuse. On avait fait circuler la sinistre rumeur que les deux souverains seraient assassinés aujourd'hui et toutes les précautions ont été prises en conséquences.

UN THEATRE A LA MEMOIRE DE SHAKESPEARE

(Service spécial de la Patrie)

NEW-YORK, 15 — Un cablogramme de Londres dit:

Une requête a été présentée hier, au conseil de Londres, demandant les meilleures conditions possibles, pour l'érection, à Spring Gardens, du "Shakespeare Memorial National Theatre".

On peut voir en tête de la requête des noms de personnages de la plus haute noblesse, tels que le duc de Devonshire, le Duc d'Argyll, le marquis de Landsdowne, On y trouve aussi les noms de juges, de hauts membres du clergé, de professeurs célèbres de diverses universités, d'auteurs dramatiques, d'écrivains, de sculpteurs, enfin de tout le monde iptellectuel et aristocratique anglais.

La requête déclare que ce projet est l'un des plus importants mouvements fait en Angleterre et parle en même temps de la dette de reconnaissance que l'on doit à Shakespeare, l'un des hommes les plus illustres qu'ait produits l'Angleterre.

MLLE ARNOLD SE CACHERAIT CHEZ DES PARENTS

NEW-YORK, 15—De nouvelles rumeurs circulent aujourd'hui au sujet de la disparition de Mlle Dorothy Arnold. On dit différemment qu'elle est cachée chez ses parents, qu'elle est sous traitement à l'hôpital Flower, où son cousin le Dr Arnold est interné. Le scur de la disparue dément ces rumeurs et les autorités de l'hôpital déclarent qu'elles ne l'ont jamais eue comme patiente, soit sous son nom, soit sous un nom d'emprunt. Un ami de la famille Arnold déclare qu'il est absurde de la croire chez ses parents ou chez des amis de la famille.

PAUVRETE DU SANG

UNE MALADIE COMMUNE ET DANGEREUSE. VOUS DEVEZ ENRICHIR VOTRE SANG POUR ECHAPPER AU DANGER.

L'anémie est simplement un manque de sang. C'est une des plus communes et en même temps des plus dangereuses maladies dont souffrent les jeunes filles qui grandissent. Elle est commune parce que le sang devient si souvent pauvre durant la croissance, alors que l'on permet trop fréquemment aux jeunes filles de trop étudier, de se surmener et qu'elles manquent d'exercice. Elle est dangereuse à cause de son approche furtive, étant souvent bien développée avant que sa présence soit reconnue, et à cause de sa tendance à devenir rapidement si grave, si on ne l'enraie promptement, qu'elle peut se changer en consomption.

La valeur du traitement tonique aux Pilules Roses du Dr Williams, devrait être connue de toutes les mères du pays. Ces pilules font du sang nouveau, riche, tonifient les organes et les nerfs, apportent l'éclat de la santé aux joues pâles et blêmes, et chassent la faiblesse, les maux de tête, l'évanouissement, la palpitation du coeur et le manque d'énergie si remarquable chez les jeunes filles qui souffrent d'anémie. Les Pilules Roses du Dr Williams sont un véritable libérateur pour celles qui sont dans cet état. Mlle Mabel McTavish, Prince Albert, Sask., dit: "Dans mon cas je ne puis dire seulement que la vie avait perdu son enchantement, le travail était une épreuve, et même le plaisir m'était à charge qu'il me fallait monter un escalier, j'étais sur le point de défaillir, et je commençais à croire que la vie me serait un ennui continuel. Mais tout ceci est maintenant changé, grâce aux Pilules Roses du Dr Williams. Elles me furent recommandées, et après en avoir pris durant environ un mois, je m'aperçus que ma santé revenait. Je pouvais dormir mieux, j'avais retrouvé mon appétit, et j'étais si forte et si bien portante que les travaux du ménage ne m'étaient plus à charge. L'été dernier, ma soeur semblait être dans le même état et on envoya chercher immédiatement des Pilules Roses du Dr Williams et deux boîtes l'ont rendue aussi bien portante que jamais. Les Pilules Roses du Dr Williams sont maintenant le remède qui occupe la place d'honneur dans notre maison, et les notes de médecins sont devenues rares depuis que nous avons découvert les propriétés de ce fameux remède."

Vendues par tous les marchands de remèdes ou expédiées par la malle à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50 de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

S.E.M.

LE PAIN de James Strachan

Un pain pur, tendre, bien pétri et cuit d'après les meilleurs procédés de cuisson et un pain parfait c'est celui de

Un pain qui est vendu avec la garantie qui est tout à fait et sous tous les rapports de première qualité, c'est le pain de

(ENREGISTRE)

246 Ave Hotel-de-Ville. Tél Est 207 et 71.

LE CONCRES EST EN FAVEUR

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

démocrate est appelé à présider la chambre depuis que les républicains en ont le contrôle.

Le président a reçu à dîner, hier soir, l'Orateur M. Cannon. Le dîner a été retardé d'une heure, pendant que le vote sur le bill McCall se prenait. Le président a déclaré qu'il ferait volontiers de ce dîner un déjeuner, si la chose était nécessaire à la passation du traité de réciprocité.

ON PREPARERAIT L'ANNEXION

WASHINGTON, D.-C., 15.—"C'est l'annexion du Canada que nous préparons,"

Telle est la déclaration faite par M. Champ Clark, leader du parti démocrate, au cours du débat sur le traité de réciprocité, hier soir. Et à peine avait-il fait cette déclaration sensationnelle que lui-même et tous les autres démocrates, moins trois, de la Louisiane, votaient en faveur de la convention.

C'est autour de ce pivot central, l'annexion du Canada aux Etats-Unis, que se développa tout le discours de M. Champ Clark, qui sera bientôt orateur de la Chambre des représentants. Non seulement une seule fois, ni même deux, mais à trois reprises différentes il déclara: "Nous préparons l'annexion du Canada."

Bien que plusieurs des chefs des deux partis, républicain et démocrate, aient admis que l'annexion du Canada aux Etats-Unis pourrait suivre dans un avenir plus ou moins rapproché, la ratification du traité de réciprocité, la déclaration solennelle en quelque sorte, de M. Champ Clark, faite franchement et ouvertement, en pleine Chambre, a causé toute une sensation, ici.

L'annexion était regardée comme un argument dont on ne devait parler que dans le secret, à mots couverts, de crainte que le Canada ne prit peur et ne refusât, de son côté, de ratifier le projet.

M. Clark, à une assemblée tenue conjointement avec le président Taft et dans laquelle les deux orateurs prêchèrent la réciprocité américaine avec tous les pays du monde, a de nouveau éveillé l'attention publique sur ce mouvement, cette rumeur "d'un seul drapeau, le drapeau étoilé, que l'on verrait flotter de l'Amérique Centrale au Pôle Nord."

La rumeur veut que l'on ait ouvert des négociations avec le Mexique, au sujet de réciprocité et si les deux traités, canadien et mexicain, sont menés à bonne fin, il est certain que ce sera ensuite au tour de l'Amérique Centrale à recevoir des propositions des Etats-Unis.

En plus de l'opposition qu'ils espèrent trouver au sénat, les adversaires du traité de réciprocité croient que la déclaration de M. Clark, en Chambre, hier, soulèvera énormément d'antipathie contre la convention au parlement canadien.

"Après cette déclaration de probabilité d'annexion, a dit l'un des représentants, hier soir, je ne vois pas comment la Chambre Canadienne peut favoriser le traité de réciprocité, et ne pas voir dans notre vote une approbation, un désir même de l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

ON S'ALARMERAIT EN ANGLETERRE

LONDRES, 15.—Le "Morning Post," de Londres, s'alarme, dans un éditorial, de la déclaration qu'ont faite publiquement certains politiciens américains, à savoir que la ratification du traité de réciprocité amènerait probablement l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Et l'article se termine par un appel aux Unionistes et aux libéraux de se joindre pour sauvegarder l'intégrité menacée de l'Empire. Les unionistes ont déjà entrepris une vive campagne, en faveur de la préférence impériale, contre le traité de réciprocité.

TROP D'AMOUR POUR UN CHIEN

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 15. — Mme Amy Herbert, riche et vieille dame de Kensington, a sacrifié sa vie pour sauver celle de son griffon, hier. Elle se précipita au devant d'un automobile qui allait écraser son chien et fut projetée au loin.

Elle mourût quelques heures après des blessures qu'elle avait reçues, cependant que l'animal n'avait eu aucun mal.

AMUSEMENTS

ORPHEUM Cette semaine 2.05 et 8.05 p. m.
"Mde Adélaide Norwood"
8—autres grandes attractions—8
PRIX ORDINAIRES
Up 74—Téléphones—3945

THEATRE NATIONAL
Coin Beaudry et Ste-Catherine Est
Le seul théâtre français à Montréal
Cette Sem. **LA FEMME X**
Semaine prochaine, CATHERINE.

SOIREES DE DANCE
au Grand Central Hall,
204 rue St-Laurent
Mercredi, vendredi, samedi, 8.30 p.m
ADMISSION—Dames 15c, Messieurs 25c
Leçons privées de dance.
282-jno

HIS MAJESTY'S Toute la semaine
Une pièce du jour mercredi et samedi.
Mats.
To SERVE the CROSS
Jouée par des acteurs de premier ordre
Pas d'augmentation dans les prix.

PRINCESS CE SOIR 25c à $1.50
La Grande Pièce Musicale
"THE JOLLY BACHELORS"
Semaine prochaine—Margaret Illington, dans "La Rencontre".

Arretez

Nous croyons que vous voulez manger ce qu'il y de meilleur.

Nous faisons une spécialité des gâteaux de toutes sortes, et nous sommes sûrs que vous les apprécierez.

Ne manquez pas de les goûter.

Ceci s'adresse a vous

Avez-vous déjà pris un repas chez nous ?

Gardner's

518-520 BLVD. ST-LAURENT
près Ste-Catherine.
mer-sam.

LES FINANCES DE NOS ECOLES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

mais on a été plus loin. On a été jusqu'à dire, et ce au secrétaire de la Province lui-même, que notre dette s'élevait à 14 millions. Ceux qui ont fait cette assertion aux ministres voulaient certainement les tromper. Le montant de notre dette n'est que de $960,000 et quelques dollars, ce qui est une légère différence avec le montant donné à Québec. Les propriétés que possède la Commission représentent un montant de deux millions. Si, aujourd'hui pour demain, il nous fallait liquider notre affaire, vous pouvez voir que nous en sortirions encore avec un joli surplus. Comme mon confrère M. le juge Lafontaine, je ne crois pas qu'aucune autre commission scolaire soit en meilleure posture financière que la nôtre."

M. LE CHANOINE ROY

intervient en disant que l'on semble vouloir faire de la politique. "C'est un moyen détourné", dit-il, "que l'on prend pour jeter de la poudre aux yeux des autres commissions, et tenter de les embaucher de cette façon."

— "Pour moi," rétorque le juge Lafontaine, "ce n'est certainement pas mon but. Tout ce que je voulais, c'est de répondre aux calomnies que l'on a répandues sur notre compte. Je ne veux pas que nous passions pour des insolvables ou pour des gens qui ont besoin des autres pour se tirer d'un mauvais pas. On a fait des erreurs grossières sur notre état financier. Ces erreurs ont été répandues dans le public. Je crois que nous nous devions de les relever et de faire une mise au point convenable afin de ne pas alarmer, sans raison, les propriétaires fonciers de la ville de Montréal."

L'incident est clos.

REORGANISATION DE LA NEW-ENGLAND INVESTMENT CO.

WORCESTER, 14 — Le nouveau bureau de direction, qui présentement s'occupe de la réorganisation de la New England Investment Co., a réussi à emprunter de la banque d'épargnes Merrimac River, de Manchester, la somme de $50,000 à 5 pour cent d'intérêt. Ce montant suffira à liquider les dettes de la compagnie. Comptant ce que les liquidateurs ont encore de fonds en main, les directeurs de la New England Investment auront un capital-action d'environ $20,000 pour opérer leurs usines.

La pétition de l'avocat Everett L. Walling, demandant la démission des liquidateurs, a été enregistrée à la cour de district de Providence vendredi. De là au renvoi des liquidateurs, il doit nécessairement y avoir deux ou trois semaines.

Les nouveaux directeurs prendront alors le contrôle entier des affaires de la compagnie. Leur régie durera trois ans. Il appert que les industries de la New England Investment sont profitables. Celles qui ne l'étaient pas ont été vendues, de sorte que le bureau de direction présentement chargé de la charge d'une entreprise capable de devenir très prospère.

Le plus grand embarras de la compagnie, comme l'ont fait voir les directeurs intérimaires, était le manque d'actif. Les difficultés rencontrées à la Belknap Mills Co., prouvent cette assertion.

Cette manufacture est située à Laconia, N.H. La fabrique de laine qui en fait partie filait la laine plus vite que les machines ne pouvaient la tricoter. Si on avait eu l'argent pour installer plus de machines, il n'y aurait pas eu cette ruineuse différence entre les deux sections de la manufacture.

Les pétitionnaires pour la déposition des liquidateurs comparaîtront en cour de district le 1er mars dans le New-Hampshire, le 2 mars dans le Massachusetts et le 3 mars dans le Rhode Island.

D'après le rapport de James H. Higgins, les créanciers de la New England Investment Co., réclament $69,315.97. La dette véritable est cependant moins considérable que ces chiffres la montrent. Les taxes à Bedford et Hooksett, N.H., ont été payées. Les titres de Paul N. Cossette et Joseph Labine ont été établis par hypothèque sur la propriété de Dunstable.

Les revendications suivantes, d'après M. Higgins, ne sont pas en règle et seront portées devant la cour: James A. Broderick, avocat, Manchester, N. H., $2,378.93; J. A. Guay, administrateur de la propriété de feu Omer J. Légaré, $549.90.

Les titres en due forme et payables se chiffrent à $45,041.02. Les principaux sont ceux de Paul N. Cossette et Joseph Labine, dont chacun de $8,000; W. C. Marshall, $21,302; banque d'épargnes de Laconia, $15,525. La American Pickling Co., de Providence doit encore à la New England, $38,311.98. Les fonds de la compagnie de Providence sont de $10,350.88, déposés dans la Union Trust Co. Cette somme appartient pour être revendiquée par la New England, vu qu'elle est la seule créancière de la American Pickling Co.

Des milliers d'actionnaires de la New England Investment Co., environ 225, se trouvent à Worcester. Leur avoir se monte bien à $50,000 du capital-action de la compagnie dont les parts ne sont vendues de 50 à trois dollars et demi. Ces actionnaires reprennent confiance. Ils commencent à espérer que tout ne sera pas perdu, comme la rumeur disait tout d'abord.

Un café pur, riche, de haut ton, savoureux. La sorte qui vous attarde à votre tasse,—telle est le

Seal Brand Coffee

En canistres de 1 et 2 livres seulement

CHASE & SANBORN, Montréal.

Hier, nous avons vendu des milliers de paires de ces bas d'été fashionables, marqués à des prix étonnamment bas. Quelques-unes de celles qui se trouvaient dans la foule pourraient peut-être s'imaginer qu'il ne reste plus rien. Nous avons pris soin cependant de nous assurer un assortiment pour la vente de demain.

RAPPELEZ-VOUS que c'est là une occasion exceptionnelle d'acheter des bas de styles exclusifs—styles qui ne se reverront plus jamais ici, pour la simple raison que nous sommes la seule maison canadienne qui en ait. Il y a des nouveautés que vous n'aurez plus jamais l'occasion d'acheter : Bas en Lisle de Soie, Lisle Léger, Lisle de Gaze, Lisle Médium et Coton, dans les plus fashionables nuances, patrons et dessins.

LE CHOIX NE SERA PAS DIFFICILE

Cet énorme assortiment, qui est le surplus de stock de trois des plus grandes manufactures allemandes, a été divisé en cinq lots pour les ventes de demain—

3 VARIETES POUR LES FEMMES — 2 VARIETES POUR LES ENFANTS

Lot 1—23c

PRIX REG. 30c à 40c SPÉCIAL DEMAIN... **23c**

OU 3 PAIRES POUR **65c**

Cette variété comprend des bas en LISLE de GAZE UNI, LISLE DE FANTAISIE ET COTON, dans un beau choix de couleurs, grandeurs 8½ à 10. Spécial demain **23c**

Lot 2—29c

Prix régulier 40c à 65c. Spécial, demain **29c**
3 paires pour **80c**

Rien, sur le marché ne peut égaler ces valeurs pour la qualité et le style. Cette variété comprend des bas en LISLE DE GAZE, LISLE DE SOIE, LISLES LEGERS ET MEDIUM, ainsi qu'en coton. Ils se présentent dans des couleurs unies et à effets de deux tons, devants en broderie et dentelle, aussi à panneaux de broderie ; dans les plus nouvelles nuances ainsi que noir et blanc. Grandeurs 8½ à 10. Spécial, demain **29c**

Lot 3—39c

Prix régulier 65c à $1.25. Spécial, demain **39c**
ou 3 paires pour **$1.15**

Dans ce lot nous trouvons de magnifiques bas en lisle, lisle de gaze et coton, ainsi qu'en soie noire filée, avec devant ajouré. Ce sont des qualités extrêmement belles, comprenant presque toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, grandeurs 8½ à 10. Sans nul doute, cette variété comprend les meilleures valeurs de toute la vente, et cela signifie beaucoup, car chaque paire est une valeur spéciale en elle-même. Prix pour demain **39c**

Lot 4—21c

BAS AVEC PARTIE SUPERIEURE DE FANTAISIE POUR ENFANTS

Les bas qui se vendent régulièrement 30c et 35c ne peuvent approcher ceux-ci. Ils sont faits de tissus choisis d'une bonne qualité et nous avons toutes les grandeurs depuis 5 à 8. Spécial demain **21c**
ou 3 paires pour..... **60c**

Lot 5—18c

Valeurs régulières 25c et 30c. Spécial, demain **18c**

Bas de fantaisie pour enfants, faits en fil Maco de qualité supérieure, dans toutes sortes de styles nouveaux et jolis, très élastiques. Quelques-uns sont à effets de rayures sur fonds noirs, bruns, rouges et ciel ; partie supérieure avec rayure romaine de fantaisie. Grandeurs 5 à 8. Spécial, demain **18c**
ou 3 paires pour **50c**

—Rez-de-Chaussée.

Juste Avant d'Entrer dans la VILLE MINIATURE

Entre le Vieux Sous-Sol et le nouveau—Vous trouverez

Quelques Rares Valeurs en fait de Coutellerie et d'Articles en Cuivre

VOICI QUELQUES-UNES DE NOS OFFRES DE DEMAIN

100 BOITES DE COUTEAUX ET FOURCHETTES A DESSERT, bonne marque de Sheffield. Les manches des couteaux sont ronds ou carrés, en celluloïd blanc, bien finis, et les fourchettes sont en nickel argent anglais, garanties rester toujours claires. Egales aux fourchettes plaquées en argent pour l'apparence, mais beaucoup plus supérieures pour la durée. Six couteaux et six fourchettes dans une magnifique boîte recouverte en maroquin. Le tout valant $4.00. Jeudi, pour **$2.95**

120 SERVICES A DEPECER, couteau, fourchette et fusil, manches en corne de cerf, marque Sheffield, boîte recouverte en imitation de cuir. Jeudi, pour **$1.48**

72 PAIRES DE COUTEAUX ET FOURCHETTES A DEPECER, manches en véritable corne de cerf, marque Sheffield, lame en acier. Valant $1.50 la paire. Jeudi, la paire **98c**

144 COUTEAUX A PAIN, manches en bois sculpté, bonne lame en acier. Valant 30c, jeudi, pour **19c**

CUILLERS ET FOURCHETTES EN NICKEL-ARGENT ANGLAIS, égales en apparence à celles qui sont en argent plaqué, mais supérieures pour la durée, garanties rester toujours claires.

Cuillers à thé, valant 80c la douzaine. Jeudi **60c**
Cuillers à dessert, valant $2.00 la douzaine. Jeudi **$1.50**
Fourchettes à dessert, valant $2 la douzaine. Jeudi **$1.50**
Cuillers de table, valant $2.40 la douzaine. Jeudi **$1.80**
Fourchettes de table, valant $2.40 la douzaine. Jeudi **$1.80**

UN SET DE CISEAUX, complètement plaqués en nickel. Ciseaux pour dames. Ciseaux pour boutonnières. Jeudi, le set de trois paires **39c**

RASOIRS DE SURETE, complets avec six lames, rasent aussi bien que ceux de hauts prix. Régulier $1.00 chacun. Jeudi, au complet, pour **79c**
Lames supplémentaires, la douzaine **50c**

PLATS A FOUGERE EN CUIVRE, plats intérieur vernissé. Bonne valeur à $1.00. Jeudi .. **50c**

JARDINIERES EN CUIVRE, joliment relevées en bosse, pieds en boule. Bonne valeur à $2.50. Jeudi **$1.75**

BOUILLOIRE EN CUIVRE ET POELE A ALCOOL, joli dessin, faits pour vendre à $5. chacun. Notre prix de jeudi, chacun **$2.75**

—A la porte de la Ville Miniature.

Premier Envoi Des Nouveaux PAPIERS-TENTURES

Nous faisons entrer en stock tous les jours les plus beaux papiers-tentures qui nous arrivent en de nouvelles couleurs et de nouveaux dessins d'Allemagne, de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, et nous garantissons absolument que les prix sont de 33 1-3% au-dessous de ceux chargés pour marchandises semblables dans les autres magasins de Montréal. Notre but est de faire de ce département un des plus importants de notre section de l'ameublement, et nous vous fournirons avec plaisir des estimés pour les décorations que vous pouvez avoir en projet. Nos acheteurs sont des experts qui nous mettent en position de servir vos intérêts pour tout ce qui concerne la décoration artistique et l'ameublement d'une maison.

Nos papiers à tenture sont placés commodément pour que vous puissiez les choisir en même temps que des tapis, des rideaux, des draperies ou des meubles, de manière à pouvoir arriver à une harmonie complète dans l'arrangement de votre maison.

Voici quelques prix de notre vente de mercredi :—

7,500 rouleaux de papiers-tentures soyeux, pour salon ; venant d'Angleterre ; 21 pouces de largeur, bonne qualité épaisse, ne se faneront pas. Toutes les couleurs. Régulier 60c, et 75c le rouleau. Jeudi, le rouleau **32½c**

19,750 rouleaux de papiers Tapestry Canadiens et Américains, et à deux tons ; toutes les couleurs ; marchandises nouvelles ; pour vestibule, salle à manger, etc. Régulier 40c et 50c le rouleau. Jeudi, le rouleau **18c**

6,360 rouleaux de papiers à fleurs anglais, pour chambre à coucher vert, bleu, rose, jaune et héliotrope. Très épais, dessins en forme ; 21 pouces de largeur. Régulier 50c et 60c le rouleau. Jeudi, le rouleau **23c**

8,920 rouleaux de papiers canadiens pour salon, salle à manger, vestibule, ce qu'il y a de mieux. Toutes les couleurs. Régulier 20c, 25c et 30c le rouleau. Jeudi, le rouleau **12½c**

Bordures et frises de 9 et 18 pouces, pour assortir, la verge, 2c et **4c**

16,500 rouleaux des meilleurs papiers canadiens, pour chambres à coucher. Toutes les couleurs, avec bordure de 9 pouces, assortie. Régulier 12½c le rouleau. Jeudi, le rouleau **6c**

Les meilleurs papiers-tuile vernis, anglais et américains; se lavent. Régulier 35c et 40c le rouleau. Jeudi le rouleau **25c**

Burlap teint : toutes les couleurs, 36 pouces de largeur ; des meilleures manufactures anglaises. Régulier 40c la verge. Jeudi, la verge **25c**

Burlap drab, de la meilleur qualité, avec une couche de peinture pour la cuisine ; toutes les largeurs. Jeudi, la verge carrée **13c**

Les peintres et les décorateurs sont invités particulièrement à venir inspecter nos assortiments et nos prix.

—Troisième Etage.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

IMPOSANTE CEREMONIE RELIGIEUSE. — FETE DE NUIT DES RAQUETTEURS. — A DEUX ANS DE PENITENCIER. — ACTION EN DOMMAGES. — LA FERMETURE DE BONNE HEURE.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 15.— La nouvelle paroisse de Notre-Dame de Sherbrooke fût témoin, dimanche après-midi, d'une imposante cérémonie religieuse sous forme de la bénédiction solennelle d'une cloche destinée au service du culte paroissial.

La cérémonie fût tout le cachet d'une pieuse fête paroissiale à laquel prirent part, outre la foule des fidèles du lieu, une très nombreuse représentation des différentes autres paroisses de la ville.

Sa Grandeur Mgr LaRocque présidait à cet office, assisté de Mgr E. C. Tanguay et de M. l'abbé A. O. Gagnon, supérieur du séminaire. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé H. A. Simard, chancelier de l'évêché, et M. l'abbé J. A. Bussière, remplit l'office de maître des cérémonies. Remarqué au sanctuaire : les abbés A. Maltais, Alfred Chassé, A. Goyette, de Sherbrooke; A. Parent, Lennoxville; A. Lemay, de Mégantic; D. Biron, L. Marcotte, Ledoux, Guertin, du séminaire, et autres.

La nouvelle cloche reçut les noms de Paul-Hubert-Joseph Thomas, et furent au nombre de ses parrains: L'hon. Dr Pelletier, M. et Mme L. E. Panneton, M. et Mme O'Bready, M. et Mme M. T. Stenson, Dr et Mme F. A. Gadbois, Dr et Mme W. Lamy, Dr et Mme J. A. Ledoux, M. et Mme J. S. Têtreault, M. et Mme D. W. Stenson, M. et Mme S. Caron, M. et Mme C. F. Olivier, M. et Mme L. A. Codère, Dr et Mme Bachand, M. et Mme L. H. Olivier, et autres.

Répondant à une invitation de la part du club de raquettes "Holly," de Montréal, un nombre de membres du Sherbrooke Snow-Shoe Club sont partis, hier, pour la métropole où ils seront les hôtes du "Holly" dans une série de promenades autour de la montagne.

C'est mercredi, le 22 courant au soir, qu'aura lieu la fête de nuit des raquetteurs de Sherbrooke qu'est à organiser la noble tribu des "Tuque Rouge."

— Alf. Parr, un incorrigible, trouvé coupable de vol à la gare du Pacifique, à Scotstown, a été condamné par le magistrat Mulvena, à deux ans de bagne au pénitencier de St-Vincent de Paul.

H. Guay, de St-Malo d'Auckland, accusé d'un semblable délit, comparaissait aussi hier en Cour du Magistrat de District, et recevait aussi sa rétribution complète sous forme de 5 ans de bagne.

— M. Hubert-H. Morency, ci-devant agent d'immeubles pour le compte de la Sherbrooke Real Estate Coy., et dont on se rappelle les nombreux démêlés plus ou moins aigres-doux avec ses patrons qui avaient cru un jour le traduire devant les tribunaux sous une accusation de détournement de fonds, accusation dont il sortit toutefois indemne, vient d'intenter à son tour, une action en dommages au montant de $30,000.00 contre ses anciens employeurs, pour arrestation illégale.

— M. le coroner Bachand était à Durville, la semaine dernière, pour y poursuivre une enquête sur la mort de Joseph Boucher, ce jeune orphelin, décédé récemment à la suite d'un accident de travail, ayant eu le crâne fracturé par un morceau de bois qu'il s'était mis en devoir de scier à l'aide d'une scie circulaire. Après audition des circonstances entourant l'accident, les jurés rapportèrent un verdict de "mort accidentelle" sans blâme contre personne autre que le défunt lui-même pour s'être mêlé à faire un travail auquel il n'était pas tenu de se livrer.

— M. Joseph Hastings, d'Iron Hill, est propriétaire depuis quelques semaines d'une génisse portant deux mâchoires inférieures partiellement constituées. La petite bête-phénomène est d'ailleurs des mieux formées et se sert avec toute l'aise du monde de son appendice extra et sans qu'elle semble en ressentir le moindre inconvénient.

— Les marchands de Scotstown ont commencé un mouvement tendant à introduire le mode de fermeture à bonne heure.

Cachets du Dr Fred. Demers, guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Exigez toujours le nom de Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons.

mer—jno.

LE FILS DE GARIBALDI SOULEVE L'ALBANIE

ROME, 15 — Le général Ricciotti Garibaldi, le dernier fils du héros de l'indépendance italienne, a déclaré hier, dans une entrevue, qu'il était à préparer une expédition de volontaires pour aider à une révolte en Albanie. Il a ajouté que la Turquie avait réussi à cacher le fait qu'une bataille avait été livrée récemment en Albanie. Elle a duré quatre jours et plusieurs hommes ont été tués ou blessés.

Les chefs Albanais, d'après le général, se sont réfugiés dans le Montenegro.

EST-CE UN COMPLOT ?

MONAGUA, Nicaragua, 15 — Un conseil de guerre a été formé pour faire enquête sur l'explosion qui s'est produite dans les baraques de munitions près du palais présidentiel. On croit que l'on découvrira un immense complot contre l'administration. Le Nicaragua est actuellement sous la loi martiale, mais le congrès continue sa session.

On apprenant que beaucoup d'armes à feu et de munitions avaient été détruits par le feu le président a ordonné à New-York 5,000 carabines, dix maxims et deux millions de cartouches.

Plusieurs adversaires du gouvernement du président Estrada ont été arrêtés hier. Ce sont le Dr Espinosa, l'ancien ministre aux Etats-Unis, Félix Zelaya, ancien ministre des Finances, et le général Rivas. On croit que le gouvernement a l'intention de poursuivre les arrestations et de maintenir sous surveillance tous ceux qui seront susceptibles de se mettre à la tête d'un mouvement révolutionnaire.

GUILLAUME PREND DU MIEUX

(Service spécial à la PATRIE)

BERLIN, 15 — Le Kaiser est beaucoup mieux aujourd'hui ; il a pu avoir une audience avec le Dr Von Bethmann-Hollweg, le chancelier impérial.

Un bulletin officiel dit que l'Empereur a pu quitter son lit hier matin, mais qu'il devra garder la chambre encore quelque temps.

FUNERAILLES DE M. JOSEPH ALLARD

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-REMI, 15 — Au milieu d'un grand nombre des citoyens du village et de la paroisse de Saint-Rémi, et des paroisses environnantes, avaient lieu, lundi matin, les funérailles de feu Joseph Allard, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 10 courant.

Le service funèbre fut chanté immédiatement après l'arrivée du train venant de Montréal.

La levée du corps fut faite par le Rév. M. F. L. Lelandais, directeur du séminaire de théologie de Montréal.

Le service a été chanté par le Rév. N. A. Troie, curé de Notre-Dame, frère de même du défunt, assisté du Rév. M. Deschênes, comme diacre et du Rév. Raoul Allard, fils du défunt, comme sous-diacre.

On remarquait au chœur les Révds MM. Labelle, P. S. S., directeur du collège de Montréal ; Gagnon, P. S. S., économe du séminaire de philosophie ; Hercule Bédard, P. S. S., ce l'église Notre-Dame ; D. Carot, P. S. S., chapelain de l'Hôtel Dieu, A. Fournet, P. S. S., chapelain chez les Sœurs Grises ; Rév. V. Roy, visiteur général des Clercs Saint-Viateurs ; Lafontaine, vicaire à Bonsecours ; Rév. MM. Fortin, diacre, Beauchamp, Joubert, Lemire, ecclésiastiques ; le Rév. J. A. Mejeau, curé de Saint-Rémi, et D. Toupin, vicaire ; J. Ferland, vicaire, Saint-Michel, ainsi que les frères Saint-Viateurs, professeurs du collège Commercial de Saint-Rémi.

Le convoi funèbre était conduit par MM. P. Gagnon et C. H. Lamarre, marchands. Les porteurs étaient : MM. Arthur Collette, Chs. Laporte, Romuald Bédard, Hormisdas Marotte, L. A. Bédard, N. P., et A. Hébert, M. D.

Suivaient immédiatement après les enfants du défunt : Raoul, Charles, Hector, Aurèle, Juliette et Cofin ne ; venaient ensuite ses trois beaux frères : Dr Oswald Goyer, Elzéar Goyer, et Roch Goyer, de Montréal.

Parmi les personnes présentes aux funérailles : MM. L. M. Cornellier, Arsène Campbell, Elie Tourneur, Geo. Beaupré, Y. E. Lavigne, de Montréal ; M. Bouthillier, de Holton, S. Cardinal, Saint-Constant ; Paul Guertin, Saint-Edouard et nombre d'autres, dont les noms n'ont pu être pris.

En M. Allard, Saint-Rémi perd un homme de bien, catholique fervent, citoyen intègre, il était estimé et considéré par tous et était l'ami de tous.

La Commission Scolaire, dont il était le président depuis le 24 juillet 1899, ressent surtout cette perte. Nos sympathies à la famille.

LE PRESIDENT DE SAN-SALVADOR

SAN SALVADOR, 15. — L'élection du docteur Manuel E. Araujo, comme président, et de Onofre Durzat comme vice-président de l'Etat, a été ratifiée par le Congrès, aujourd'hui.

Ils entreront en fonctions le 1er mars.

REMANIEMENTS DANS UN THEATRE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 15 — Le théâtre National après une saison de cinq mois sous la direction de M. P. Palmieri, vient de fermer ses portes pour une semaine. Le théâtre, paraît-il, allait besoin d'une réorganisation. A cette effet, la compagnie actuelle l'a louè à M. J. Picard, de cette ville, et va en ouvrir de nouveau les portes la semaine prochaine avec le mélodrame "Perdu en Mer." La plupart des artistes de la troupe de M. Palmieri vont rester pour finir la saison. Trois sont cependant partis; ce sont : MM. Marcel Fleury et Pierre Durand, qui ont un engagement au "Français" de Montréal, et Mlle Raphaël, qui retourne en Europe.

MONOPOLISATION DES LIMITES A BOIS AUX ETATS-UNIS

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 15. — Le président a envoyé au Congrès, aujourd'hui, le rapport de Herbert Knox Smith, commissaire des corporations, sur l'industrie du commerce du bois aux Etats-Unis. Le rapport révèle que les limites à bois, encore existantes dans le pays, sont entre les mains d'un petit groupe de spéculateurs qui en restreignent l'exploitation afin d'en augmenter la valeur.

C'est la politique suivie par l'administration depuis des années qui est la cause même de la formation de ce monopole, dont l'influence est déjà considérable et est destinée à augmenter chaque jour d'avantage au détriment du public. Les conséquences de l'existence de ce monopole sont très graves pour l'avenir. La politique du gouvernement dans la concession des terres publiques, dit le rapport, a fait perdre au public une grande richesse et a permis sa concentration dans les mains de quelques capitalistes. C'est une leçon pour l'avenir dans l'administration de ce qui reste des ressources nationales du pays.

NOIRS CONTRE BLANCS

(Service spécial à la PATRIE)

LEXINGTON, Ky., 15—Trois nègres ont attaqué trois vieillards dans l'intention de les détrousser. Comme ces derniers résistaient, deux d'entre eux ont été tués. Les nègres ont été arrêtés, et on parle de les lyncher.

MAJOR PLAIDE NON-COUPABLE

Le détective McCann est revenu, lundi soir, de Valleyfield, avec Emile Major, arrêté en cet endroit, samedi, sur instructions du chef Carpenter. Major a comparu, hier avant-midi, devant le juge Leet. Il a plaidé non-coupable à l'accusation d'avoir volé un attelage, propriété de M. Joseph Olivier. Procès le 21.

BELLE PARTIE DE EUCHRE

Le huitième bal annuel de la cour Bonsecours, des Forestiers Indépendants, a eu lieu, lundi soir, à la salle Stanley, avec un succès inespéré. Ce fut l'un des plus beaux euchres donnés depuis plusieurs années, par la cour Bonsecours. On a distribué près de quatre-vingts prix aux gagnants.

Un public d'élite a pris part à cette fête mondaine.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Philippe Lalonde a été lundi après-midi victime d'un douloureux accident ; il s'est infligé des blessures à la tête en travaillant, à la Montreal Locomotive Works, à la Longue-Pointe. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Général.

Abbey's Effer-vescent Salt

Neutralisez l'acidité et adoucissez la journée entière en prenant le matin un verre d'Abbey's Salt.

25c et 60c
En Vente Partout

"Que la bonne digestion accompagne l'appétit, et vous jouirez d'une bonne santé!" SHAKESPEARE

Il en sera ainsi si vous prenez les

TABLETTES NA-DRU-CO CONTRE LA DYSPEPSIE

Elles corrigent les dérangements d'estomac de la victime de la dyspepsie, facilitent la digestion et rendent la vie digne d'être vécue. 50c. la boîte. Si votre pharmacien n'en a pas en magasin, envoyez-nous 50c. et nous vous en expédierons.

National Drug and Chemical Company of Canada, Limited. Montréal.

La Patrie

LETTRE PARLEMENTAIRE

OTTAWA, 14 février, 1911.

L'hon. G. E. Foster a terminé quelques minutes avant six heures le plus long discours qui ait été prononcé depuis l'ouverture de la session. C'est aussi, vraisemblablement, le plus long discours qu'il nous sera donné d'entendre sur la réciprocité, en même temps que le plus formidable réquisitoire contre la politique du gouvernement. M. Foster avait parlé une heure et demie à la fin de la séance de jeudi dernier ; il a repris le fil de son discours au début de la séance d'aujourd'hui et parlé sans discontinuer jusqu'à l'ajournement. Ce remarquable effort oratoire indique assez que l'ancien ministre, dont la santé a été longtemps chancelante, est rétabli, puisqu'il est capable de déployer tant de force physique. Jusqu'à la fin, la voix de l'orateur est restée forte, pénétrante, incisive.

Au point de vue de l'argumentation, M. Foster a prouvé qu'il est encore un des plus puissants "débaters" de la Chambre, sinon le plus puissant de tous. Non que toutes les raisons qu'il a invoquées pour combattre le projet de réciprocité soient inattaquables, mais parce qu'il a présenté chacune des raisons qu'il était possible d'invoquer avec toute la force persuasive qu'elle était susceptible de revêtir.

Pour avoir pris beaucoup de temps, le discours de M. Foster, sans être concis, n'était pas non plus diffus. Mais l'orateur a voulu traiter la question à fond, au point de vue économique d'abord, et au point de vue patriotique et national ensuite. Et sous chacun de ces deux aspects, il a énuméré et démontré les conséquences qui doivent découler, selon lui, de la réciprocité avec la république voisine, quels effets on doit en attendre relativement à la conservation de nos ressources naturelles, aux intérêts de nos voies de transport, au progrès agricole et au progrès industriel ; à l'utilisation dans notre pays de la matière première produite ou existante en notre pays, et aussi de ses effets sur la préférence commerciale à l'Angleterre, qui est devenue pour les deux partis politiques une sorte de principe fondamental de notre existence.

A plusieurs périodes de sa démonstration, l'éloquence de M. Foster a été particulièrement entraînante, et les applaudissements ont éclaté retentissants, quoique seulement du côté gauche de la Chambre —puisqu'il est apparemment contraire à la coutume parlementaire d'applaudir un adversaire.

D'autre part, il faut rendre cette justice aux députés qu'ils ont entendu en grand nombre et jusqu'à la fin le discours de M. Foster. Au premier rang des banquettes ministérielles, Sir Wilfrid Laurier et les honorables Fielding, Fisher, et Paterson, ainsi que sir Frederick Borden, n'en ont pas perdu un mot, et les honorables Pugsley, Lemieux, Aylesworth, n'ont presque pas quitté leurs sièges.

Une si longue tention d'esprit chez les représentants du peuple devait amener une réaction : la Chambre était presque vide à la séance du soir, alors que le docteur Neely a donné la réplique à M. Foster, et M. Burrell à M. Neely. Tous deux ont exprimé cependant des opinions intéressantes, le premier en prédisant que les cultivateurs retireront des profits abondants de l'exportation libre du blé aux Etats-Unis, et le second, en signalant les inconvénients de l'admission en franchise des fruits des Etats-Unis, surtout au point de vue des intérêts de la Colombie-Anglaise.

———: o :———

La ratification de la convention de réciprocité par la Chambre des représentants, à Washington, a été annoncée à la Chambre des Communes, par le docteur Neely, et a soulevé d'enthousiastes applaudissements de la part des libéraux. La forte majorité obtenue en faveur de la mesure, fait conjecturer que, avec le concours des puissantes influences qui sont exercées, le projet sera également approuvé par le Sénat américain. Lors de la présentation de l'arrangement de réciprocité, M. Fielding exprimait une vague appréhension que le parlement américain refusât de le sanctionner. On ne serait plus qu'à moitié surpris de voir le bill McCall définitivement adopté à Washington, bien avant la proposition Fielding, à Ottawa.

Ici, le débat durera encore bien des jours, des semaines.

Echec mérité

A moins que la question de leur redistribution ne soit ramenée devant l'Assemblée Législative, Montréal restera avec ses trente et un quartiers et le même nombre d'échevins aux élections générales de 1912.

Le sort subit à Québec par les trois projets de remaniement des quartiers n'a rien de particulièrement surprenant et la décision du Comité des Bills privés ne saurait être considérée comme une nouvelle atteinte portée à l'autonomie de Montréal.

Le Conseil-de-Ville avait toute l'autorité nécessaire pour se prononcer en faveur d'un remaniement des quartiers, formuler un projet sur lequel le Parlement aurait été appelé à se prononcer.

Au lieu d'un projet il en présente trois, les incorpore dans sa demande d'amendements et sollicite du Parlement l'autorisation de les soumettre au peuple.

Une telle proposition équivaut à une abdication complète du Conseil-de-Ville; elle montre qu'en pareille matière, d'une importance si considérable, il n'a pas eu le courage d'émettre une opinion.

Au lieu de venir devant le parlement avec l'autorité qu'ont des représentants du peuple,avec une proposition adoptée après mûres délibérations, les échevins ne présentaient aux législateurs qu'un certain nombre de projets, de formules, qu'ils ont incorporés dans le bill des amendements.

S'ils les avaient discutés, ils seraient arrivés à une décision en faveur de tel ou tel projet, laissant aux citoyens mécontents de leur décision, le soin d'aller à Québec défendre leurs projets.

Que demandait en somme le Conseil-de-Ville ? Rien autre chose que l'autorisation de soumettre les trois projets de remaniement au peuple, c'est-à-dire de se soustraire à une responsabilité qu'il avait le devoir d'assumer.

Puis pourquoi aller à Québec demander une autorisation que l'article 310 de la charte leur donnait déjà ?

Il est vrai que le référendum prévu par l'article 310 ne peut être pris qu'aux élections générales et que les effets de cette consultation populaire n'auraient pu se faire sentir qu'en 1914. Et après ? Il y a-t-il réellement péril en la demeure ? Sommes-nous sous un régime décrié, dénoncé par le peuple comme celui qu'il a renversé en 1909 et 1910 ? Non, et personne n'oserait prétendre le contraire.

Si le Conseil avait tout simplement choisi un mode de remaniement des quartiers, il est probale que le Parlement l'aurait ratifié. Mais il n'a demandé à ce parlement que le droit de consulter le peuple, droit que le Conseil possède, et le parlement lui a répondu : Consultez l'abord les électeurs et revenez faire ratifier ce qu'ils auront décidé."

Il n'y a pas matière à référendum dans cette histoire de limites de quartiers. C'est une pure affaire de justice, d'égalisation de représentation, de bonne administration du ressort exclusif du Conseil.

Le Conseil n'a reculé devant une expression franche d'opinion que parce que d'autres considérations viennent se greffer sur la question de représentations justement proportionnées.

On voudrait, dans une certaine mesure, conserver les injustices actuelles, ne pas faire dépendre le nombre des élus du nombre des électeurs, mais de la valeur des propriétés et de l'importance commerciale de certains districts.

Le Conseil n'a pas osé se prononcer contre ou pour ces questions subsidiaires, de là l'échec qu'il a subi à Québec.

La Législature a rarement raison contre Montréal, mais cette fois elle a le bon sens pour elle.

Il y a moins de deux ans que Montréal a obtenu le droit de se donner un nouveau gouvernement municipal, de diminuer de moitié le nombre des échevins, et de leur donner des contrôleurs. Dix-huit mois après que ce système fonctionne avec succès, à la satisfaction des citoyens, on vient solliciter du Parlement un nouveau bouleversement.

Nous avions deux échevins par quartier en 1909; nous n'en avons plus qu'un, depuis 1910 ; avons-nous à nous plaindre, s'est-on plaint de ce régime ? Non, alors pourquoi le changer ? C'est ce que le Comité des Bills privés de l'Assemblée Législative a demandé sans pouvoir obtenir une réponse satisfaisante.

Mais ce n'est pas changer, et encore moins renverser un régime que le modifier,le perfectionner,en faire disparaître les dispositions injustes.

C'est ce que peuple demandait. Il voulait une égalisation dans le nombre des électeurs, mais il voulait garder ses échevins de quartier.

La question des Tramways

La question des tramways à Montréal réclame une solution immédiate.

Nous commençons à croire que les négociations entamées depuis assez longtemps entre la ville et la Compagnie des Tramways n'ont aucune chance d'aboutir, mais les citoyens de Montréal ne peuvent attendre indéfiniment que les parties intéressées puissent trouver un terrain d'entente.

A l'aide de son contrat actuel, il nous paraît impossible que la Compagnie puisse faire face aux conditions créées par l'augmentation de la population et par l'agrandissement de la ville.

De leur côté, les commissaires et les échevins admettent la nécessité de nouvelles conventions avec la Compagnie des Tramways.

Si nous saisissons bien la situation, il ne resterait qu'à déterminer les conditions d'un nouveaux contrat.

Or, les parties intéressées semblent condamnées à ne pas s'entendre sur les conditions qu'il convient de fixer et tant qu'elles ne se mettront pas d'accord, c'est toute la population qui continuera à souffrir sans raison de l'insuffisance du service actuel.

La ville persiste à demander des concessions et des avantages que la Compagnie des Tramways refuse d'accorder, et celle-ci offre à celle-là des concessions importantes que les commissaires jugent inacceptables.

C'est en face d'un pareil conflit, qui menace de s'éterniser, que la Compagnie des Tramways a offert de référer toute la question à la Commission d'utilités publiques, dont elle est disposée à accepter d'avance la décision comme finale.

La ville refuse de donner suite à cette proposition et nous estimons qu'elle a tort, grandement tort.

Quel motif sérieux peuvent avoir les commissaires pour se dérober à la juridiction d'un tribunal spécial dont la fonction est d'assurer l'opération normale et satisfaisante des grands services publics dont l'action s'exerce librement et impartialement au-dessus de tous les intérêts en jeu.

La PATRIE croit que le conflit entre la ville et la Compagnie des Tramways doit être solutionné sans le moindre délai et cela, dans l'intérêt de la ville aussi bien que de la Compagnie, et surtout du public.

La Commission d'utilités publiques, par sa propre constitution et par les juridictions que la loi lui assigne, est toute désignée pour connaître et régler les difficultés actuelles.

Aussi, la PATRIE conseille aux commissaires d'accepter l'offre de la Compagnie qui veut s'en rapporter à la sagesse et au jugement de la Commission.

Les négociations ont duré trop longtemps; la diplomatie s'est usée en vains efforts ; il ne reste plus qu'une issue : déférer toute la question à la Commission d'utilités publiques.

Et si les commissaires veulent s'entêter à prolonger l'intolérable situation que la presse et le public ont dénoncée, nous demanderons au gouvernement de solliciter ou de guider l'intervention de la Commission.

Il ne voulait plus qu'un échevin soit l'élu de plusieurs milliers d'électeurs alors que d'autres ne représentaient pas une centaine de voteurs.

C'était la réforme désirée, celle que le Conseil savait être nécessaire, populaire et laquelle, cependant, il n'a pas voulu adopter carrément.

Cette réforme est juste et sera réalisée tôt ou tard.

DEUX BONNES LECONS

Un de nos confrères désireux de se renseigner sur les suites de l'affaire Roberts a interviewé le chef Campeau. Il n'a pu obtenir du chef de police qu'une seule et même réponse à toutes ses questions: "Je ne connais rien de cela." Cette réponse conforme aux instructions données par les contrôleurs aux chefs de département et aux employés municipaux, est de nature à aider au bon fonctionnement et à l'efficacité de la police.

A cette première leçon de discrétion, la police en a ajouté une à l'adresse de l'association que représente M. Roberts.

Elle a opéré sans trouble, sans combat, sans la moindre lutte une saisie de boissons alcooliques dans le même local où M. Roberts et ses détectives privés ont été malmenés dans la nuit de samedi à dimanche.

On se révolte, et souvent justement, contre la police privée n'offrant aucune garantie d'autorité, agissant sans responsabilité, alors qu'on se soumet sans dire un mot aux agents qui représentent la loi et les autorités chargées de la faire respecter.

Ce qui s'est passé dans cette salle de danse samedi et mardi devrait servir d'enseignement, de leçon à nos fabricants de lois, trop enclin à laisser surveiller un groupe de citoyens par un autre groupe et à assimiler, par conséquent, la mise en force de la loi à un vulgaire métier.

LA QUALIFICATION FONCIERE

En demandant, hier, une fois de plus, l'abolition de la qualification foncière municipale, la PATRIE ne pensait pas être si près d'un premier succès.

Ce matin, sur la proposition de M. A. Geoffrion, député de Verchères, le Comité des Bills privés a enlevé cette qualification de la Charte de Montréal.

L'Assemblée Législative ratifiera certainement cet amendement conforme au vote qu'elle a donné l'an dernier. Reste le Conseil Législatif. Continuera-t-il son rôle réactionnaire ? S'opposera-t-il une fois de plus à la radiation de ce cens d'éligibilité que les Conseils de Ville de Montréal et les Assemblées législatives ont rayé à maintes reprises ?

Avant de renouveler son opposition à une si juste mesure, nos lords de Québec feront bien de se renseigner sur la position actuelle de la Chambre des Pairs d'Angleterre.

Echos et Commentaires

Un homme vient de se suicider. "Il a, disent les journaux, absorbé une forte dose d'acide phénique."

Peut-on être aussi extravagant !... Acheter de l'acide phénique, quand on a pour rien l'eau de l'aqueduc !

—o—

Et voici ce que nous racontent les journaux de Lowell, dans le Massachusets:

Samedi dernier, on vit entrer dans les buvettes de Lowell une femme et un homme, lesquels se mirent incontinent à prêcher la tempérance aux buveurs. "Ils furent, paraît-il, reçus respectueusement et écoutés avec attention."

Mademoiselle Conrad ayant chanté des hymnes, "ce chant, dit un journal, en impressionna plusieurs au point que l'on vit des larmes perler dans les yeux de quelques-uns" (traduction du "Canada").

Vraiment, ils ont pleuré?... En voilà évidemment qui devaient avoir le vin triste !

—o—

"Pendant ce chant, ajoute le même journal, les clients arrêtèrent de boire pour écouter."

Serait-il vrai que la musique — dont on savait déjà qu'elle adoucit les mœurs — tempérât aussi le penchant des personnes enclines à trop boire ?

Si cette gazette dit vrai, le devoir du gouvernement de Québec est tout indiqué: c'est de forcer les cabaretiers à engager des chanteurs.Quand nous aurons des cafés-concerts, les gens ne boiront plus... On vient d'en avoir la preuve.

—o—

Dans les couloirs du parlement.

—Le Grand-Tronc-Pacifique nous coûtera, paraît-il, au moins deux cents millions. Et, même quand il sera construit, il nous coûtera encore de l'argent.

—Naturellement. L'exploitation du réseau ne comprend-il pas l'exploitation des contribuables?

—o—

Lu dans un journal du matin:

"Melle X... X... a éprouvé la désespérante émotion de ne pas voir apparaître son fiancé, ce matin, à l'heure du mariage.

"En effet, Joseph G..., qui devait épouser, ce matin, Mlle X... X..., ne s'est pas montré à l'église."

Il avait fi... le camp la veille au soir—une demi-journée à peine avant l'heure fixée pour la cérémonie.

Moralité: il n'est jamais trop tard pour bien faire.

LA LUTTE AU SUJET DU BILL DU VETO

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 15 — Dans l'appréhension que la lutte au sujet du bill de veto ne provoque de nouvelles élections en Angleterre avant le couronnement, la Compagnie Lloyd émet des polices d'assurances contre le risque. Ceux qui prennent cette assurance sont les négociants dont le commerce serait grandement affecté par de nouvelles élections,mais les termes des primes indiquent que les assurances regardent lévènement comme bien peu probable. Très peu d'assurances sont prises contre le risque de la remise du couronnement. La prime est de 25 à 30 guinées pour cent.

LE GENERAL NAVARRO ENTRE DANS JUAREZ

(Service spécial de la PATRIE)

EL PASO, Texas, 15 — Parmi les vivats enthousiastes de toute la population le général Navarro, commandant des troupes loyales du Mexique, est entré dans Juarez,hier soir, à la tête de 1,000 hommes. Ceci marque la fin de la campagne de Juarez. Les rebelles qui assiégeaient la ville, sous les ordres de Orozco, ont été dispersés à l'est et au sud.

IL CONFESSE VOL

Jos.Frigon, demeurant au No 4 de la rue Smith, a plaidé coupable, hier avant-midi devant le juge Leet, à l'accusation d'avoir volé des sacs de plomb,propriété de la "Montreal Rollins Mills". Sentence le 17.

Le Secret d'une Beauté Parfaite !

MESDAMES, ce n'est pas en faisant usage de **Pommades, Fards, etc.,** que vous obtenez nne beauté parfaite ; mais au contraire, vous êtes remarquées par votre beauté empruntée et de plus vous vous brisez la peau et manquez d'hygiène.

Si vous voulez avoir une Peau Souple, un Teint Frais et une Beauté Naturelle,
Après un lavage ou un massage, faites une application de la célèbre

CREME OZONE

Sans Acide, Antiseptique, Hygiénique et Désinfectante.

MESSIEURS, outre ces bienfaits, CREME OZONE mêlée au savon facilite le rasage, empêche la friction manuelle et guérit et protège contre boutons, têtes-noires, mal de barbe ou autres éruptions de la peau

DEMANDEZ A VOTRE BARBIER **CREME OZONE**

DEMANDEZ A VOTRE PHARMACIEN **CREME OZONE**

Si votre fournisseur ne l'a pas, demandez qu'il vous la procure.
Ecrivez pour échantillon et mentionnez le nom de votre pharmacien.

THE MERCANTILE PERFUMERY CO., Ltd.
MONTMAGNY, QUEBEC, CAN.

Dépot à Montréal: 348 St-Denis
Phone Est 1058. L. Bélanger, gérant

LA BONNE ROUTE

Une grande route transcontinentale, de St-Louis au Pacifique.—Une conférence à Sorel.

D'ici à quelques années les Etats-Unis posséderont une route superbe, d'une longueur de 2,500 milles, qui s'étendra du Mississippi à la côte du Pacifique. Le tracé de ce grand boulevard transcontinental a été fait et, déjà, le gouvernement fédéral a voté $50,000 pour faire face aux premiers travaux.

C'est le "Vieux Sentier de l'Orégon" qui servira de base à la route carrossable la plus longue du monde entier.

S'étendant sur près de la moitié du continent, à travers des prairies et des vallées, gravissant et descendant des chaînes de montagnes, cette route procurera au voyageur des sensations, des paysages d'une variété infinie. En la suivant on passera sous tous les climats de l'Amérique du Nord.

Depuis la ville de Saint-Louis, sur les rives du Mississippi, jusqu'au détroit de Puget, elle traversera cinq Etats et entrera dans deux autres.

Le vieux sentier de l'Orégon qui était le chemin des pionniers il y a quelque soixante-dix ans, et qui a, par conséquent, vu passer tant de "prairie schooners" traînés par des bœufs, est encore solide et ses pentes sont très douces. En réalité il ne commence qu'à Council Bluff, passe par Grand - Island (Nebraska), Lexington, North Platt,Scotts Bluff — qui s'élève à 800 pieds au-dessus des pays environnants, — les Montagnes Rocheuses, dans la vallée de Sweetwater.

A South Pass, l'un des points les plus élevés du continent, le voyageur jouira d'un spectacle d'un pittoresque et d'une grandeur extraordinaires.

Ajoutons que les automobilistes pourront y arriver sans le moindre risque et sans la moindre difficulté.

De là la route traversera, à une hauteur de 6,000 à 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, une région tout à fait sauvage, sur une longueur de 150 milles. Inutile de dire qu'en cet endroit les automobilistes pourront faire de la vitesse sans crainte de la police. Le vieux sentier a une cinquantaine de pieds de largeur et est très uni. Il se termine à The Dalles (Orégon), mais la grande route projetée se continuera, comme nous l'avons dit, jusqu'au détroit de Puget et Tumwater (Washington) sur l'océan Pacifique.

TRACE DE LA GRANDE ROUTE PROJETEE qui doit s'étendre de St-Louis au Pacifique.

—o—

CONFERENCE A SOREL

On nous écrit de Sorel qu'une conférence sur les bons chemins a été donnée samedi après-midi en cette ville. Le conférencier, s'écartant de son sujet a, paraît-il, commencé par parler des écoles et d'autres choses encore, si bien qu'on a dû lui rappeler qu'il était venu pour donner des renseignements sur la construction, l'amélioration, l'entretien des chemins et la politique du gouvernement à ce sujet.

Des discours ont été prononcés par le maire, M. Lafrenière, et MM. A. Lanctôt et Cardin, députés.

"Il faudra bien des conférences comme celle-là, ajoute notre correspondant, pour révolutionner la voirie dans notre province."

CRIME ABOMINABLE DU A L'IGNORANCE

(Service spécial de la PATRIE)

MADRID, 15 — Un procès intenté pour un crime horrible vient de se terminer à Nador. Un nommé Moruno et sept complices s'étaient accusés d'avoir tué un enfant après l'avoir enlevé dans des circonstances particulièrement singulières. Moruno souffrait de tuberculose à un état avancé. Il crut que boire du sang humain le guérirait de sa maladie. C'est pourquoi il coupa gorge d'un enfant et but son sang encore chaud. Moruno et les autres personnes qui ont trempé dans ce crime abominable, seront exécutés. Tous sont des paysans d'une ignorance crasse et d'un abrutissement complet.

Frédéric L. Brown, l'assaillant du nègre Ford a été condamné, hier, par le juge Choquet, à fournir un cautionnement de $200 qu'il gardera la paix pendant un an.

Le Projet de Réciprocité

PAS ASSEZ PLEIN POUR LUI.—(Du "New York Herald")

LE LOUVRE ET SON HISTOIRE

INTERESSANTE CONFERENCE DE M. BIELER, AU CERCLE DES ANNALES, HIER SOIR.

Le "Cercle des Annales" est encore frais éclos parmi les sociétés littéraires et déjà il s'affirme de brillante façon.

Hier soir avait lieu dans les Salons de la PATRIE la troisième soirée donnée par le Cercle.

L'hon. juge Robidoux, Chevalier de la Légion d'Honneur, président, occupait le fauteuil, ayant à sa droite M. Heilmann, Consul Général de France intérimaire, qui suivant les bonnes traditions de M. de Loynes tenait à affirmer par sa présence l'intérêt que le gouvernement français porte à ces manifestations de l'esprit français.

Dans un charmant et court discours M. Robidoux parla des succès déjà remportés par la jeune association et lut à cet effet un article de la "Revue des Annales" de Paris dans lequel on fait un bel éloge de la conférence donnée par M. Hector Garneau lors de la première séance de l'Alliance.

Puis, M. Biéler, professeur au McGill, nous promena, de façon aussi agréable qu'érudite à travers le Louvre et ses souvenirs historiques.

La conférence de M. Biéler illustrée par de nombreuses projections nous fit assister aux débuts modestes du Palais des Rois de France, nous le montra s'agrandissant, se transformant et nous mena jusqu'à l'époque où le Louvre devint le superbe musée, qui recèle tant de merveilles artistiques.

Des silhouettes de reines, des pro-

M. CHARLES BIELER, le conférencier d'hier au "Cercle des Annales."

fils de rois défilèrent sur l'écran et sur chacune le conférencier donna des détails intéressants, évoqua des anecdotes, rappela des faits.

Parlant de la bibliothèque du Louvre M. Biéler nous indiqua que, sous Henri VI, par exemple, la collection du Roi s'élevait à environ douze cents ouvrages de très grande valeur, traitant de toutes les sciences. Le duc de Bedfort qui, de par la volonté du Roi d'Angleterre, avait, à cette époque malheureuse de l'histoire de France, la haute main sur le Royaume de France et sur le Louvre trouva plus rationnel de faire transporter la bibliothèque du Louvre à Londres.

Plus tard on ne put recouvrer que quelques-uns des volumes qui avaient ainsi passé le détroit.

Cette anecdote, prise entre une vingtaine d'autres, indique le ton, à la fois instructif et amusant de la conférence de M. Biéler qui fut très appréciée par l'auditoire d'élite réuni hier soir dans les Salons de la PATRIE.

Deux jeunes filles, mesdemoiselles Allard, l'une pianiste, l'autre violoniste, s'acquittèrent avec beaucoup de grâce et de talent de la partie musicale.

Mademoiselle Idola St-Jean déclama de très agréable façon.

Les lettres et les arts avaient joint leurs attraits pour laisser de la troisième soirée du Cercle des Annales le plus agréable des souvenirs, et lui donner une saveur de "revenez-y."

MYLIUS N'EN APPELLERA PAS DU JUGEMENT

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 15—M. Edouard Mylius, agent londonnien du "Liberator", de Paris, a retiré aujourd'hui l'inscription en appel qu'il avait enrégistrée à la suite de sa condamnation à un an de prison, pour libelle.

On se rappelle que Mylius fit circuler une nouvelle disant que George V avait jadis contracté une alliance morganatique avec l'une des filles de l'amiral Sir Clume-Seymour.

POUR AVOIR VOLE UNE SACOCHE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 15—François Lapointe, de Québec, qui a été arrêté sous l'accusation d'avoir volé une sacoche à une femme de la rue Ste-Cécile, a plaidé coupable en cour de police et il a été coudamné à trois ans de pénitencier.

LA PROSTRATION NERVEUSE

Vous rend faible, insouciant et misérable

Les personnes malades souffrant de dérangements nerveux trouveront que les Pilules de Milburn pour le coeur et les nerfs rétabliront l'équilibre de ces centres dérangés et remettront le système nerveux en parfaite condition.

Elles font cela en vertu de leur influence restaurative sur chaque organe et chaque tissu du corps, et leur extraordinaire puissance curative se manifeste dès l'instant où on les prend.

Mme G.D. Ward, de Huntsville, Ont., écrit : " Il me fait plaisir de vous envoyer mon témoignage en faveur des Pilules de Milburn pour le coeur et les nerfs. J'ai souffert terriblement de prostration nerveuse, et je devins si mal que je ne pouvais vaquer à mes occupations quotidiennes ; maintenant je puis dire en vérité que je dois la vie à ces pilules. Trois boîtes ont arrêté le mal.

Les Pilules de Milburn pour le coeur et les nerfs se vendent 50c la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou elles sont expédiées directement par la malle sur réception du prix par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont. (No. 3)

LE PIANO HEINTZMAN & CO.

est un chef-d'oeuvre de construction scientifique. Un délice parfait pour le musicien.

CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES

C. W. LINDSAY
LIMITED.

Magasin principal :
512 rue Ste-Catherine Ouest.
Magasin de l'Est :
304 rue Ste-Catherine Est.
Aussi magasins à
Ottawa, Québec, Brockville.
15-17-19

La Premiere Boite a Guéri ses Reins Faibles

Grand éloge des Gin Pills (Pilules de Genièvre)

Smithville, Ont.

"J'ai souffert pendant trois ans d'une douleur aux reins. Je prends maintenant des GIN PILLS et j'y ai trouvé un grand soulagement après en avoir pris seulement une boîte.

W. J. BALDWIN.

Est-il étonnant que nous vendions les GIN PILLS avec une garantie curassée de rendre l'argent si elles ne soulagent pas?

Nous savons que les GIN PILLS arrêteront la douleur aux reins — soulageront la vessie — et guériront toute trace d'affection des rognons et de rhumatisme.

Les GIN PILLS ont guéri des milliers de cas d'affection des reins qui étaient considérés incurables.

Nous ne vous demandons pas d'acheter des GIN PILLS, pour savoir ce qu'elles feront pour vous.

Simplement, écrivez-nous en mentionnant ce journal, et nous vous enverrons une boîte échantillon gratis. Puis, si vous ne pouvez obtenir les six boîtes régulières de votre fournisseur, écrivez-nous et nous vous en fournirons au prix du détail—50c la boîte, 6 pour $2.50.

Les GIN PILLS sont faites et garanties par la plus grande pharmacie en gros de l'Empire Britannique, National Drug & Chemical Co., Dept. Z.D., Toronto.

Le Careme est à nos portes

Il n'est plus temps de délibérer; mais c'est le temps de placer vos commandes de Poisson

Merluche, Saumon, Fletan, Harengs, Doré, Brochet, Eperlan, Morue,

—en saumure, salé, fumé, etc.

Cette semaine nous aurons de bonnes Huitres en coquille parfaitement conservées. Caraquettes $4.50 le baril, Malpèques, $5.00.

La Compagnie D. HATTON
18 rue Bonsecours, Montréal
15 et 16

CONTRACTA LE RHUME

Que de fois il arrive qu'une sérieuse maladie et parfois même la mort, sont le résultat de la négligence d'un rhume ordinaire. Quand il est trop tard que ne donnerions-nous pas pour avoir enrayé ce rhume dès le commencement, alors qu'il aurait promptement cédé à un simple traitement domestique.

Un remède des plus efficaces qui enraye ce rhume en une nuit et guérit ces, qui d'habitude casse un promptement la toux la plus irritante, se fait avec 2 onces de glycérine, 1-2 once d'huile vierge de pin et 8 onces de whiskey pur. Agiter bien et prenez-en une cuillerée à thé quatre fois par jour. Les ingrédients de ce remède se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies, et se mélangent facilement dans une grande bouteille. Cette formule fut employée et recommandée pendant des années par feu le Dr W. A. Leach, fondateur de la Leach Chemical Co., de Windsor, Ont. C'est dans les laboratoires de cette compagnie que se compose l'huile vierge de pin.

LA VARIOLE A COTEAU DU LAC

LES AUTORITES SANITAIRES DECIDENT D'ENVOYER DES INSPECTEURS DANS LA MUNICIPALITE D'OU EST VENU UN VARIOLEUX,

Après consultation avec leurs aviseurs légaux, les autorités sanitaires de Montréal déclarent qu'elles n'ont aucun recours criminel contre le médecin de Valleyfield qui s'est permis d'expédier à Montréal un homme souffrant de la petite vérole. Le fait, est, dit-on, dû plutôt à l'ignorance du praticien qu'à sa mauvaise intention.

Hier après-midi, à une séance conjointe des bureaux d'hygiène provincial et municipal, il fut résolu d'envoyer des inspecteurs à Coteau du Lac, afin de déterminer la responsabilité de la municipalité à laquelle appartient le patient dont Montréal a actuellement la charge.

Il appert qu'il y a de nombreux cas de variole dans les environs de Coteau du Lac et il est établi que Hott, le variolé de la rue Moreau, était contremaître d'un chantier où régnait une épidémie de variole. La municipalité qui sera trouvée responsable sera forcée de payer tous les frais de l'hospitalisation de Hott, à la rue Moreau, à Montréal.

TEMPETE DE NEIGE

SAINT-THOMAS, Ont., 15. — Encore une grosse tempête de neige, hier. Tous nos chemins de fer et notre service de tramway sont désorganisés. Un grand nombre de poteaux de télégraphe et de téléphone ont été renversés par le vent et les communications sont brisées.

LE POIDS DU PAIN A TORONTO

TORONTO, 15 — La cour d'appel a rendu jugement, hier, dans la cause prise par les autorités de la ville, dans le but de faire établir le droit des boulangers de fabriquer du pain de poids divers et de vendre ce qu'ils appelle des "petits pains". Le jugement a été référé au lieutenant-gouverneur en conseil, ce qui est une manière légale de dire que le gouvernement, lorsqu'il sera prêt, fera connaître la décision de la cour.

Employez TIZ--Vos Pieds seront Plus Petits

Les pieds endoloris, les pieds tendres et enflés sont guéris chaque fois. TIZ guérit les pieds endoloris quelle que soit la cause de leur mal.

Tous ceux dont les pieds sontiendoloris, transpirent ou sont tendres —dont les pieds sont enflés ou exhalent une mauvaise odeur, tous ceux qui ont des cors, des callosités ou des oignons, peuvent promptement guérir leurs pieds maintenant. Voici un soulagement instantané et un remède durable, permanent. Il s'appelle TIZ. TIZ rend bien portants les pieds endoloris et réduit à leur état naturel les pieds enflés. Des milliers de dames ont pu porter des chaussures d'un point plus petites avec un confort parfait.

C'est le seul remède pour les pieds qui agit d'après le principe qui consiste à exhaler toutes les exsudations toxiques qui carsent la sensibilité des pieds. Les poudres et autres remèdes ne font que boucher les pores. TIZ les nettoie et les maintient propres. Il agit de suite. Vous vous porterez mieux dès la première fois que vous l'aurez employé. Employez-le une semaine et vous oublierez que vous avez déjà eu mal aux pieds. Il n'y a rien de comparable au monde. TIZ est fait seulement par Walter Luther Dodge & Co., Chicago, Ill., et est en vente chez tous les pharmaciens à 25c la boîte. National Drug & Chemical Co., distributeurs en gros.

CHRONIQUE OUVRIERE

La protection et l'appui que les membres d'une union ouvrière peuvent recevoir au moment du besoin.

Comme nous le disions, ces jours derniers, l'union locale No 134, des charpentiers-menuisiers a donné récemment au public, un très bel exemple de l'esprit de charité et de fraternité qui existent dans nos syndicats ouvriers, en s'occupant avec tant de sollicitude du cas du malheureux Dubois, un de ses membres mort dernièrement des suites d'un accident de travail et qui se serait trouvé à un moment donné sans asile pour l'abriter et sans parents pour le protéger.

Ayant eu l'heureuse idée, un jour, d'entrer dans les rangs de l'union, il fut, sans le savoir, à partir de ce moment, à l'abri de la misère, et c'est grâce à cet avantage s'il doit de n'avoir pas fini ses jours dans des endroits qui sont une humiliation pour les honnêtes gens.

Le cas de l'infortuné Dubois peut se répéter tous les jours et devrait, il nous semble, faire réfléchir ceux qui restent isolés de leurs camarades de travail, alors qu'on leur offre tous les jours l'occasion d'entrer facilement dans l'union de leur métier.

Il y a donc lieu d'espérer que d'ici à peu de temps, on verra les ouvriers de toutes les catégories entrer par légions dans l'union de leurs métiers respectifs.

Avant de terminer ces remarques, nous nous permettrons de remercier au nom de M. J. E. Vigeant, le sympathique agent d'affaires de l'union No 134, des charpentiers-menuisiers, tous les officiers et membres de ce syndicat, qui lui ont aidé dans le règlement de toutes les procédures concernant la maladie et les funérailles du défunt Dubois.

—o—

On demande des changements dans le mode de convocation et le lieu de réunion de la ligue de croquet.

La lettre suivante vient de nous être adressée :

M. le chroniqueur ouvrier
de la PATRIE,

J'ai lu par hasard, dans la "Presse" d'hier soir, que M. Antoine Courteau convoque une assemblée de la ligue de croquet pour ce soir, à son domicile, alors qu'il avait été convenu, à la dernière réunion de la ligue, que les assemblées se tiendraient à l'avenir dans la salle du club Sainte-Marie ou dans celle du club de la Partie Nord.

Je ne vois pas pourquoi M Courteau persiste à vouloir tenir les assemblées de la ligue dans une maison privée lorsque nous avons deux magnifiques salles à notre disposition.

Je ne comprend pas non plus pourquoi M. Courteau ne prend pas pour habitude de convoquer ces assemblées dans la PATRIE comme dans la "Presse", au moins deux ou trois jours d'avance, afin que tous les intéressés puissent en prendre connaissance.

Comme je vous le disais en commençant, M. le chroniqueur, c'est par accident que j'ai vu l'annonce de l'assemblée de ce soir, car le fait n'était mentionné qu'incidemment dans une autre note et je ne crois pas qu'aucun de nos délégués l'ait vue. Comme je n'ai pas le temps de les prévenir, il est très probable que notre club ne sera pas représenté à cette réunion.

Je suis d'opinion que le président de la ligue de croquet devrait convoquer une autre assemblée pour la semaine prochaine et l'annoncer assez d'avance dans les journaux qui nous sont favorables.

Croyez-moi en attendant,
Votre dévoué serviteur,
ISIDORE TREMBLAY,
Président du club ouvrier
de la Partie Nord.

—:o:—

La soirée de charité organisée par l'union des briqueteurs.

Le concert-boucane que l'union des briqueteurs de Montréal, organise pour le 18 février courant, au bénéfice de deux de ses membres malades promet d'être très intéressant et si l'on en juge par le programme qui vient d'être terminé, la soirée ne manquera pas d'attraits.

A part le beau chant et l'excellente musique qu'on entendra, les personnes présentes auront l'avantage d'assister à une partie de "boxe" entre deux experts dans l'art du pugilat.

Une magnifique truelle (B.B.B.) donnée par M. David Giroux, l'agent d'affaires de l'union sera tirée au sort parmi l'assistance.

Il y aura aussi distribution gratuite de cigares "V. C.", etc. Il n'y a aucun doute qu'il y aura foule vu que le prix d'admission n'est que de 15 cents.

—:o:—

L'union locale No 93, des charpentiers en fer verra aux funérailles d'un de ses membres mort dans l'Ontario.

L'union locale No 93, des charpentiers en fer vient d'apprendre la mort d'un autre de ses anciens membres, M. Louis Alain, qui travaillait à Sudbury, Ont., et qui a succombé aux suites d'un accident de travail.

Bien que l'accident soit arrivé il y a déjà plusieurs semaines, l'union n'a appris la chose qu'hier et elle prendra les mesures pour faire descendre le corps à Montréal, afin de lui donner une sépulture plus en rapport avec nos mœurs.

Ce soir, il y aura une très importante assemblée de l'union No 93, à laquelle on discutera une foule de questions très intéressantes pour tous les gens du métier.

Les non-unionistes comme les unionistes seront les bienvenus.

—o—

De retour de la réunion trimestrielle de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers.

M. Arthur Martel, de Montréal, qui était allé assister à l'assemblée trimestrielle des charpentiers-menuisiers à Indianapolis, est revenu dimanche dernier parmi nous.

Il repartira ces jours-ci pour Boston dans le but de régler un différend qui vient de s'élever entre les adhérents de différentes races appartenant à l'union de l'endroit.

—:o:—

Une pressante invitation à tous les membres de l'union No 144, des plombiers.

L'union locale 144, des plombiers, a tenu hier soir une belle assemblée à laquelle des questions du plus haut intérêt ont été étudiées et qui sont bien de nature à démontrer l'importance qu'il y a pour tous les membres sans exception d'assister plus régulièrement aux réunions.

Il ne suffit pas de faire partie d'une union ouvrière pour être un bon unioniste, il faut aider de ses conseils et de ses opinions, les officiers dans l'exécution de leurs fonctions. C'est en assistant aux assemblées qu'un bon membre d'une union accomplit de la bonne et solide besogne.

—:o:—

Le euchre et bal du club ouvrier St-Jean-Baptiste.

Tous les ouvriers syndiqués ont pris note sans doute du grand euchre et bal du club ouvrier St-Jean-Baptiste, dont nous avons parlé et qui aura lieu le 25 février dans la salle "Etoile du Nord" situéau No 1245 rue Saint-Hubert.

—:o:—

Belle soirée en perspective au club ouvrier de Maisonneuve.

Le club ouvrier de Maisonneuve organise en ce moment un grand euchre et bal à son bénéfice, qui aura lieu à la salle Stanley, le 27 février, courant. Un très beau programme a été préparé et de riches prix seront distribués.

Le prix d'admission est de 50 cts par couple.

—o—

Chez les barbiers ce soir.

L'union locale No 455, des ouvriers barbiers tiendra ce soir à la salle St-Joseph, une assemblée de la plus haute importance et qui nécessite la présence de tous les membres.

Avis aux intéressés.

—:o:—

Réunions ce soir, le mercredi du mois.

Union No 58, des cigariers, Temple du Travail.

—Conseil de District des charpentiers-menuisiers, Temple du Travail.

—Union No 93 des charpentiers en fer, Temple du Travail.

—Union No 292, des ajusteurs de tuyaux, salle St-Joseph.

—Loge Victoria, 111, des machinistes, Temple du Travail.

—Union No 21 des mouleurs en fer, salle Richmond.

—Union No 1 des monteurs en chaussures, de la Fédération Canadienne, salle Dumont.

HENRI BOURDON.

DIX PERSONNES SONT TUEES DANS UNE COLLISION

COURVILLE, France, 15 — Une épouvantable collision s'est produite hier soir, sur l'Ouest-Etat, alors que l'express Paris-Brest est venu en collision avec un convoi de marchandises. Ce dernier a été jeté hors de la voie.

Le feu s'est immédiatement déclaré dans les débris.

Cinq personnes ont perdu la vie, dans l'accident. Jusqu'à présent on a retiré huit blessés mais on craint que leur nombre soit beaucoup plus considérable.

Louville, France, 15 — On a retrouvé quatre nouveaux cadavres et l'un des blessés est mort, ce qui porte à dix le nombre des morts. On croit que d'autres cadavres seront encore découverts.

ON LE CONDUIT A L'ASILE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 15 — La femme Fleury, condamnée il y a une quinzaine de jours à un mois de prison pour chantage, a été déclarée mûre pour l'asile.

Le Dr Bruchu, surintendant du bureau médical, s'est rendu à la prison et après examen, il a déclaré que la prisonnière ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales.

Elle a été conduite à l'asile.

CECI INTERESSE TOUT LE MONDE

Comment le mal de Bright d'Ovila Marcotte fut causé et guéri.

Un rhume en fut la cause et les Pilules de Dodd pour les reins le guérirent. — Il les recommande parce qu'il en a éprouvé l'excellence.

Lafond, Alta, 14 fév. (Spécial).— A cette époque de l'hiver où presque tout le monde a un rhume et le rhume s'attaque au point faible — le mal de dos et les autres symptômes de la maladie rénale sont presque à l'état épidémique.

C'est pour cette raison que les déclarations d'Ovila Marcotte, de cet endroit, intéressent tout le monde. Il contracta un rhume qui se développa en mal de dos, maladie rénale et finalement en terrible mal de Bright. Les Pilules de Dodd pour les reins le guérirent. Voici sa déclaration dans son entier :

"Durant trois ans, par suite d'un rhume j'ai souffert du mal de dos, de la maladie rénale et du mal de Bright. Je fus soigné par un médecin qui ne me fit aucun bien. Quatre boîtes de Pilules de Dodd pour les reins me guérirent. Je recommande les Pilules de Dodd pour les reins à toutes les personnes qui souffrent d'affections rénales".

Le mal de reins négligé cause des souffrances et des maladies qui sont trop souvent fatales. Lorsqu'un rhume vous démontre que vos reins sont faibles ou en désordre, le seul moyen sûr, c'est de le tonifier avec les Pilules de Dodd pour les reins. Elles guérissent toujours toutes les formes de maladie rénale. 993-1.

McCORMICK'S JERSEY CREAM SODA BISCUITS

Qualité Incomparable
Un Aliment Hygiénique
Un Aliment très Nutritif et Economique
Le Rival du pain pour l'Economie

Chez vos épiciers

Pour Grosses Familles— Essayez les boîtes ou les paquets de 25c et 35c.

Pour Petites Familles— Essayez nos sodas de fantaisie en paquets 5c et 10c

SERMONS DANS LES BUVETTES

LOWELL, Mass., 15—Deux évangélistes, de Providence, R.I., Edwin A. Corbett, jr., et Mlle Margaret Conrad, ont accompli une tâche qui sort de l'ordinaire, samedi après-midi et soir,, quand ils entrèrent dans plusieurs débits de boissons pour convertir les habitués. Ils furent reçus respectueusement et écoutés avec attention.

Mlle Conrad, une jeune fille douée d'une riche voix de contralto, a chanté plusieurs hymnes, y compris "Where is My Wandering Boy Tonight?" et pendant ce chant, les clients arrêtèrent de boire pour écouter. Ce chant en impressionna plusieurs au point que l'on vit des larmes perler dans les yeux de quelques-uns.

M. Corbett, monté sur une chaise apportée par le marchand, fit ensuite, un discours, qui était un plaidoyer en faveur de la tempérance.

Après le départ des évangélistes, le commerce reprit de plus bel; mais ces braves philanthropes disent qu'ils n'auront pas perdu leur temps s'ils ont réussi à arracher au vice dégradant de l'ivrognerie un seul individu.

LA JAMAIQUE REDUIRA SON TARIF

KINGSTON, Jamaïque, 15 — A l'ouverture de la session de la législature, hier, Sir Sydney Oliver a fait espérer, pour un avenir rapproché, une révision du tarif et des réductions importantes des droits sur la farine, les biscuits et les autres denrées alimentaires, réductions dues à la condition prospère de l'île. On fera aussi des extensions au chemin de fer et on travaillera au développement intérieur de l'île.

NOUVEAU DIRECTEUR DU GRAND TRONC

On a appris à Montréal l'élection de Sir Félix Shuster, comme directeur de la compagnie du Grand-Tronc du Canada.

Sir Félix Shuster, entre autres charges, occupe la présidence du Bureau de l'Union, de Londres et de la Banque Smith, dans la capitale anglaise. L'été passé, il a fait en Canada un voyage qui lui a procuré la meilleure opinion de notre pays.

Sous-vêtements, lingerie, bas, tablier, étoffes a robes et a costume, toutes ces marchandises valant de 25 a 50 cents seront sacrifiés a 19 cents vendredi et samedi a la maison VIAU, grand magasin a rayons de l'est, 1321 a 1329, Ste-Catherine Est, angle Dufresne.

COURRIER DE LACHINE

(Spécial à la PATRIE)

LACHINE, 15. — Dimanche dernier, M. le chanoine Savaria, curé de notre paroisse, nous a communiqué le bilan annuel des affaires de la fabrique, pour l'année qui vient de s'écouler. Il se lit comme suit :

Bancs	$ 3,900.50
Quêtes	1,869.85
Le casuel	2,197.50
Lots du Cimetière	350.00
Culte	1,124.00
Entretien	2,574.00
Choses et autres	1,323.00
Assurances	133.00
Capital Payé	2,370.00
La dette s'élève à	90,500.00

M. le curé a aussi fait quelques remarques sur l'état financier. Il nous a annoncé que la fabrique vient de commander un nouvel orgue à la maison Casavant, de St-Hyacinthe, au coût de $6,000. Lachine avec cette nouvelle acquisition, possédera une des plus belles églises du diocèse.

—Jeudi prochain, tous les maires des municipalités de l'île de Montréal se réuniront dans notre hôtel de ville, pour y continuer la propagande en faveur de la fondtion de la Fédération des municipalités, sur l'invitation du maire J. B. Deschamps.

M. le maire et l'échevin Chs.-E. Smith, ont été délégués pour représenter la ville à la réunion de la commission des chemin de fer à Ottawa, qui se tiendra mercredi, afin d'appuyer le Park & Island dans son projet de prolonger sa ligne sur la rue Dawes projet qui est combattu par la compagnie du Grand-Tronc.

—Le haut de Lachine va être doté ce printemps d'une résidence princière. M. Robert Lucas, gérant de la "Hudson Bay Knitting Company" de Montréal, en est le propriétaire. Le coût de cette construction s'élèvera à $18,000.

EXTRADE POUR UN VOL DE $16

(Service spécial de la PATRIE)

TORONTO, 15. — Le sergent McNiesse de la Royal Irish Constabulary, est parti hier pour Londres avec son prisonnier, Abraham Wishart, qu'il traquait depuis des mois. Wishart, qui était membre de la "constabulary", dérobe une somme de $16.00. Ce n'est pas pour la valeur de la somme qu'il a été extradé, mais parce qu'il s'agissait d'une question de discipline et que l'ex-constable avait commis un abus de confiance.

DEVANT LE TRIBUNAL DE LA HAYE

LA HAYE, 15 — La cour permanente d'arbitrage s'est assemblée, hier, pour décider de la cause de l'étudiant en droit hindou, Savarkar, cause débattue entre la France et l'Angleterre. Une intéressante question internationale du droit d'asile est en jeu. Après les préliminaires d'ouverture, la cour s'est ajournée à mardi prochain.

Savarkar, sujet hindou de la Grande-Bretagne, a été arrêté, à son arrivée à Londres, le 13 mars 1910, sous l'accusation de sédition et on ordonna son extradition aux Indes pour qu'il y subit son procès. Lorsque le vaisseau qui le portait fit escale à Marseille, Savarkar s'en échappa et atteint la terre ferme à la nage. Il fut arrêté à Marseille par la police française comme il courait dans les rues demandant à être conduit devant un magistrat. Il fut alors remis aux mains des détectives britanniques et conduit à Bombay. Les socialistes français ont soulevé la question de savoir si on avait le droit de remettre l'étudiant aux mains de la police anglaise, après qu'il eut mis le pied sur le sol français.

Les deux gouvernements ont échangé diverses notes et finalement ont accepté de soumettre la chose au tribunal de La Haye.

Les membres du tribunal sont M. Auguste Beernaert, ministre d'Etat belge, président ; Savornin Lohmara, jurisconsulte autrichien ; G. Gram, gouverneur provincial de Norvège ; Louis Renault, expert en loi du bureau des affaires étrangères françaises ; Lord Hamilton Desart, ancien solliciteur du trésor anglais ; prof. André Weiss, écrivain sur les lois internationales.

FONDATION D'UNE ASSOCIATION ATHLETIQUE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 15. — Un comité d'organisation vient de se former dans le but de populariser la fondation d'une association athlétique pour la jeunesse. Ce comité se compose de députés et d'échevins de la ville, des principaux citoyens des paroisses de St-Jean-Baptiste, N.-D. du Chemin, N.-D. de la Haute-Ville et des représentants attitrés de la jeunesse.

M. Eug. Leclerc, M.P.P., en est le président et M. Alph. Turgeon, le secrétaire.

Ce comité s'est mis à l'œuvre pour préparer une grande assemblée publique où l'on démontrera la nécessité d'une telle association dans Québec. Le but de cette association est de contribuer au développement physique et de procurer à la jeunesse des amusements sains.

NAVIRE SAISI

KINGSTON, Jamaïque, 15. — On apprend ici la saisie de la goélette anglaise "Dreadnought", par les autorités de l'île des Pins. Le vaisseau était parti des îles du Caïman, portant à son bord un certain nombre de passagers, et à son arrivée à destination, il a été saisi pour avoir violé les lois de l'immigration. Le capitaine a été mis en prison.

L'esclavage et la mode

L'ESCLAVE DU CONGO, comparé à l'esclave de la mode.

Un Aliment Liquide

Le Porter Dawes (Dawes' Lachine Porter) est un aliment liquide délicieux, riche en éléments nutritifs et facilement assimilable.

Pris avant les repas ou au repas même, il constitue un délicieux breuvage et facilite beaucoup la digestion.

Pris au moment d'aller au lit il procure un sommeil réparateur.

Dawes' Lachine Porter

(LE PORTER DAWES)

Le Porter Dawes entretient l'énergie musculaire, enrichit le sang et produit cette force vitale qui est indispensable pour lutter contre les germes de maladie.

Il fournit à l'organisme, sous une forme agréable, les éléments les plus nécessaires à l'existence.

Insistez pour avoir l'étiquette avec le Cheval Noir.

6

The National Breweries, Limited.

M. LE PROFESSEUR JACQUES ROUMAGEON, qui sera tout probablement engagé comme instructeur au club Canadien. M. Roumageon fut déjà champion du monde aux poids et haltères. Comme gymnaste M. Roumageon n'a pas de supérieur.

Une perte irréparable

TROIS MAGNIFIQUES BULL-DOG MEURENT ASPHYXIES DURANT LA SOIREE A MADISON SQUARE GARDEN. — DES VENTES IMPORTANTES.

A L'EXPOSITION CANINE.—MORT DE TROIS SUPERBES SPECIMENS.

NEW-YORK, 15. — Trois superbes "bull dogs" y compris Buckingham, propriété de M. Richard Croker, évalué à $1,000 sont morts à l'exposition de chiens de Madison Square Garden, hier. En premier lieu, on crut que les trois chiens avaient été empoisonnés, mais après enquête, on découvrit que Buckingham s'est étranglé en cherchant à se défaire de sa chaîne. Les autres ont été asphyxiés dans leurs boîte, dans le sous-sol. Les deux derniers étaient les bull-dogs français évalués à $500 chacun, et propriété de M. Arthur Webb.

Foster et Crosby, de Toronto Est ont obtenu deux seconds prix dans les classes Pommerian. Pom Patch et Lady Bluey, appartenant à Mme F. W. Vanderbilt, ont obtenu les premiers prix.

Champion Charlemagne, un bull-dog français importé d'Angleterre par M. et Mme Pelham Clinton, après avoir obtenu les premiers prix dans toutes ses entrées, a été vendu $2,000 tandis que Frank McGann, un Boston Terrier a obtenu $1,000.

Chez les joueurs de Hockey

PROFESSIONNELS & AMATEURS

Il n'y a eu hier soir à Montréal qu'une seule partie de hockey. Elle fut jouée à l'Arena, par les Victoria et les Westmount. Ceux-ci succombèrent par 2 points à 4.

Les professionnels joueront ce soir. Les Canadien iront rencontrer les Québec samedi prochain, les Renfrew viendront jouer contre les Wanderer à l'Aréna.

Les réclamations des automobilistes

ILS DEMANDENT A CE QUE L'AMENDE POUR EXCES DE VITESSE APPARTIENNENT EN ENTIER AU GOUVERNEMENT.—LA ROUTE DE ROUSE'S POINT A MONTREAL.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 15 — Le bill concernant les véhicules-moteurs ne saurait passer devant la Chambre, sans que les fervents de l'auto n'aient leur mot à dire. Aussi une délégation composée du président et des directeurs du "Montreal Automobile Club" est-elle allée interviewer hier le premier ministre et ses collègues.

Ces messieurs s'opposent surtout à la clause qui dit que l'amende imposée pour infractions aux lois de l'automobile ira moitié au gouvernement et moitié à la municipalité où aura eu lieu l'infraction. Ils veulent que le gouvernement reçoive toute l'amende, prétendant que, si l'on donne une partie de l'amende aux municipalités, cela aura pour effet de leur donner trop de zèle dans la poursuite des automobilistes trop rapides. Ils sont bien prêts à accepter cette clause, pourvu que la limite de la vitesse soit portée de 15 à 20 milles à l'heure.

La délégation a été assurée que ses demandes seraient prises en sérieuse considération par le gouvernement.

On a aussi laissé entendre, bien qu'il n'y ait là-dessus rien d'officiel, que la route pour automobiles, à partir de Montréal jusqu'à Rouse's Point, pour connecter avec le chemin principal allant à New-York, serait bientôt construite.

De fait, un membre du gouvernement a assuré que ce serait l'un des premiers chemins qui seraient améliorés en vertu du nouveau programme du gouvernement.

UN "WATERLOO" DANS L'OUEST

Les futurs champions de la Ligue de Montréal subissent hier soir, leur première défaite en trois mois

Au Club St-Denis, les honneurs

Ce n'est pas un triomphe ordinaire que le club St-Denis a remporté, hier soir, en sortant victorieux du tournoi de billard à la M.A.A.A.

Nous nous faisons un plaisir de le proclamer hautement pour deux raisons : d'abord, parce que c'est la première fois, cette année, que les M.A.A.A., futurs champions de la Ligue de Montréal, sont défaits, et sur leurs propres tables, s'il vous plaît ; ensuite, parce que la victoire des St-Denis a été presque générale, chose encore plus extraordinaire.

Que la blessure doit être cuisante pour nos bons amis de l'Ouest, eux qui étaient sans cesse passés à travers l'ennemi sans jamais fléchir le moindrement.

Il appartenait donc aux vaillants joueurs du club St-Denis, MM. Archambault, Guertin, Viau et Ouimet, de descendre, pour quelque temps du moins, le drapeau que les champions arborèrent à une hauteur quasi inaccessible.

Il appartenait à ces héros, (ils le sont en réalité), de venger leurs frères, qui souffrirent et moururent, pour le bien de la cause.

Les St-Denis arrivèrent sur le terrain des hostilités dès les petites heures de la veillée, bien décidés à vaincre ou à être... vaincus.

Jouant avec une grande confiance et maniant la queue avec cette dextérité et cette sûreté qui en font des artistes, ils y allèrent avec un entrain si persistant que les gens de la M.A.A.A., et notamment les joueurs, en furent tous ébahis.

Des heures durant, les joutes furent extrêmement contestées, et jusqu'à la fin, la victoire fut plus ou moins douteuse.

Les quelques centaines de spectateurs qui en étaient témoins suivaient avec une attention soutenue les moindres mouvements des concurrents.

La joute Viau-Shaw fut indiscutablement l'une des meilleures de la saison.

Va sans dire qu'elle fut gagnée par Viau, qui dut cependant jouer en maître pour vaincre par seulement 15 points son jeune mais valeureux adversaire. Viau fut chaleureusement félicité sur son succès brillant. Il le méritait.

Nos excellents amis, MM. Guertin et Ouimet, firent également mordre la poussière à l'ennemi. Seul M. Sanctuary vainquit son adversaire, qui par malheur n'était pas disposé à jouer hier soir.

Mais, peu importe, les St-Denis ont triomphé des M.A.A.A., et nous les en félicitons sincèrement.

Résultats complets :

CLUB ST-DENIS

Viau, 200. Moyenne, 5.26. Séries, 38, 27, 15.
Guertin, 200. Moyenne, 2.66. Séries, 12, 9, 8.
Ouimet, 200. Moyenne, 2.37. Séries, 20, 12, 11.
Archambault, 155. Moyenne. Séries, 10, 8, 8.
Total, 755.
Majorité, 16 points.

M.A.A.A.

Shaw, 185. Moyenne.—Séries, 24, 12, 12.
De Buriet, 165. Moyenne.—Séries, 13, 12, 11.
Cornell, 189. Moyenne.—Séries, 19, 15, 11.
Sanctuary, 200. Moyenne, 3.51. Séries, 13, 12, 11.
Total, 739.

Quelques nouvelles sur le National

Le président de l'Association Le National nous a appris ce matin, que le club jouera avec Tecumseh deux parties d'exhibition. La première à Toronto, le 6 mai, et la seconde à Montréal, le 13 mai.

—:o:—

M. Cattarinich commencera dès aujourd'hui le recrutement.

—:o:—

On nous informe que les billets de saison seront mis en vente le 20 février. M. Provost, 334 Lafontaine, Maisonneuve, en aura pour tout le monde.

—:o:—

Un club de joueurs de dames, portant le nom de National a été accepté comme membre de la Ligue de Montréal.

—:o:—

Gauthier, le fameux centre, qui depuis plusieurs années fait partie du National, fera tout probablement route vers Vancouver.

Le Laval en route pour le championnat

LA VAILLANTE EQUIPE DE HOCKEY DE L'UNIVERSITE CONTINUERA PROBABLEMENT VENDREDI LA SERIE DE SES SUCCES. — LAVAL vs OTTAWA.

Le club de hockey Laval est en route pour le championnat. Jamais, depuis qu'il existe une équipe de hockey à l'Université, on n'a vu ce jeu si populaire.

Vendredi soir, le 17 février, nos vaillants joueurs de l'Université vont livrer une bataille qui restera mémorable au club de hockey de l'Université d'Ottawa. Ce sera une des plus belles parties de la saison, car l'équipe est en excellente condition et il y a encore, ce soir, à sept heures, au Jubilée, une pratique en préparation de la lutte de vendredi.

Les Laval ont soulevé un enthousiasme considérable cette année partout où ils sont allés. A Ottawa, on a vanté leurs qualités sportives et les journalistes de la capitale les ont comparés, avec beaucoup de raison, à la vaillante équipe qui porte les couleurs les Canadiens-français.

Le Laval sera champion de la ligue de l'Est, la chose ne fait aucun doute. Nous aurons donc l'avantage de le voir jouer dans quelque temps contre le club de l'université de Toronto, le "Varsity", et alors ce sera une partie aussi intéressante que celles de la ligue senior.

L'équipe qui jouera après-demain soir, au Victoria, contre le club d'Ottawa, sera ainsi formée : Buts, Levesque ; point, Delisle ; couvert, Brais ; rover, Lachapelle ; centre, Galarneau, (capitaine) ; aile droite, Laliberté ; aile gauche, Comeau ou Rocheleau.

Si le monde du hockey s'est enrichi d'une équipe de bons sportsmen parmi lesquels on compte des étoiles de demain dans la ligue senior, il faut en savoir gré au dévoué président du club de hockey Laval, M. Geo. Berthelet, de la faculté de médecine, dont le dévouement pour son équipe est inlassable.

Quelques nouvelles sur le Canadien

C'est le 22 du présent mois, que dix joueurs du Canadien partiront pour Halifax où ils joueront deux parties. Ils iront aussi à Moncton. MM. Kendall et Dorval les accompagneront.

—:o:—

Il est possible que M. Jacques Roumageon, le célèbre professeur de culture physique, soit engagé comme instructeur au Club Athlétique Canadien.

—:o:—

L'ouverture officielle du gymnase du club Canadien ne se fera pas avant la semaine prochaine et peut-être plus tard.

—:o:—

Bien que l'ouverture du gymnase soit retardée de quelques jours, il y aura cependant demain soir, une grande joute de quilles entre le M. A. A. A. et les National. Deux allées seront mises à la disposition des joueurs.

A Jacksonville hier

UNE FOULE ENORME ASSISTE AUX COURSES DE LA JOURNEE D'HIER. — LES FAVORIS ONT PLUS DE CHANCE.

JACKSONVILLE, 15. — La foule la plus considérable qu'on ait encore vue au Parc Moncrief, assistait aux courses d'hier après-midi. La température était idéale.

Il y eut des courses entre des chèvres et des mules.

Meliasande captura le handicap de 6 furlongs, la principale épreuve de la journée.

1ère course, bourse $400, 2 ans, 4 furlongs — 1. New Haven, 115, McTaggart, 8 à 1, 2 à 1, 8 à 5 ; 2. Gold Mine, 109, Bell, 7 à 5, 7 à 10, 1 à 3 ; 3. Arany, 112, Gross, 6 à 1, 2 à 1, égal. Temps, .49. Maxentius, Electric, Alden, Clear Water, Little Marion, Manager Mack et Margerum ont aussi couru.

2ème course, bourse $400, 3 ans, 5 1-2 furlongs — 1. Red Bob, 112, Hufnagle, 4 à 1, 7 à 5, 7 à 10 ; 2. Definite, 109, Goldstein, 7 à 1, 2 à 1, égal ; 3. Golden Rubie, 101, Obert, 20 à 1, 8 à 1, 4 à 1. Temps, 2.08. Tippy, I'm There, Outcast et Startler ont aussi couru.

3ème course, Spectacle pour Mules, 1 mille — 1. Simon Slick, (O'Connor) ; 2. Bad Bill, (Gans) ; 3. Steamboat Bill, (H. Selby). Temps, 2.15. Beck, Old Mouse, Kate, Maud, Red Hill, Olla, Black Gal, ont aussi couru.

4ème course, bourse $400, 3 ans et plus, 6 furlongs — 1. Oakhurst, 104, Byrne, 5 à 2, 4 à 5, 2 à 5 ; 2. John A. Munro, 112, McTaggart, 13 à 5, 6 à 5, 3 à 5 ; 3. Mapleton, 109, Walsh, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1. Temps, 1.13 3-5. Havre, Catroke, Pedigree, Outpost, Austin Sturtevant, Peep Over, Lord Nelson, Andrews, Henry Crosscaddin ont aussi couru.

5ème course, spéciale pour chèvre, 1 furlong — 1. Chartree ; 2. Felix, 3. Rallibitt. Temps, 46 3-5. Brownie, Bob, Charlie, Dixie, Lemon, Jol, ont aussi couru.

6ème course, bourse $600, 6 furlongs — 1. Melisanne, 121, McTaggart, 4 à 5, 2 à 5 ; 2. Governor Gray, 104, Welsh, 5 à 2, 3 à 2, 7 à 10 ; 3. Hal Bridge, 121, Warren, 30 à 1, 10 à 1, 5 à 1. Temps, 1.12 3-5. Monte Fox, U. Zeit, Alfred The Great, Lilly Vanderveer, Mexoana ont aussi couru.

7ème course, bourse $400, 4 ans et plus, 1 mille et 10 verges—1. Voltaire, 103, McTaggart, 1 à 5, égal, 1 à 2 ; 2. Rio Grande, 109, L. Burns, 5 à 1, égal, 1 à 2 ; 3. Cherry Valley, 102, Gould, 15 à 1, 6 à 1, 5 à 1. Temps, 1.45 3-5. Kempton, Park, Simonette, J. B. Robinson, Joe Rose, Ida May, ont aussi couru.

8ème course, bourse $400, 4 ans et plus, à réclamer, 1 mille et 70 verges—1. Radium Star, 102, McCahey, 5 à 2, 6 à 5, 3 à 5 ; 2. Canopian, 103, Gouin, 7 à 1, 2 à 1, 4 à 5 ; 3. Gladore, 103, Gross, 9 à 2, 8 à 5, 4 à 5. Temps, 1.45 4-5. My Henry, Maslissa, Warden, Foreguard et Sigo étaient au nombre des partantes.

La Raquette

SORTIE DU MONTAGNARD

Ce soir, les membres du club Montagnard feront une grande sortie avec dames et iront pendre la crémaillère à leur chalet de Bordeaux. Le départ se fera du No 149 Berri à 7.45 heures précises. On prendra le tramway jusqu'à Ahuntsic d'où l'on se rendra en raquettes. Dimanche le club fera un voyage à Saint-Jean.

LE CANADIEN A ST-HENRI

Il n'y aura pas de glissades ce soir, tel qu'annoncé. Au lieu de cela les Canadiens feront une sortie en raquettes et seront accompagnés de leur épouse.

Vendredi, il y aura de grandes courses pour les membres du club.

NOS RAQUETTEURS A LA CAMPAGNE.

Dimanche, quelques membres du club de raquettes " Le Montagnard " ont visité l'intéressante petite ville de Rigaud, dans le comté de Vaudreuil. Durant leur court séjour en cet endroit, ils ont été les hôtes du député du comté, M. Gustave Boyer. Ce dernier a profité de leur passage pour faire une invitation générale à tous les membres du Montagnard. Il leur a promis, s'ils venaient à Rigaud, une réception des plus cordiale et des plus enthousiaste. L'on sait que M. Boyer est homme à tenir sa parole. Il est à désirer que cette invitation soit acceptée d'emblée par nos fervents raquetteurs.

Ligue de Baseball de la Cité

CEDULE OFFICIELLE DES PARTIES QUI SERONT JOUEES DANS LE COURS DE L'ETE AU PARC DELORIMIER.— L'ASSEMBLEE D'HIER.

La Vieille Ligue de Baseball de la Cité a tenu une assemblée des plus enthousiastes, hier soir, chez Victor Lemay, 89 rue Saint-Jacques, à laquelle on remarquait MM. Joe Page, président ; F. Duquette, secrétaire, et les Messieurs suivants qui représentaient les différents clubs de la ligue. Thompson et Lortie, W. Vaudette, Lafortune et Charbonneau, P. Kennedy, Nantel et Langlois, A. Lapointe, et P. Reed.

Le Parc Delorimier a été retenu par la Ligue, le Montreal Driving Club ayant accepté les offres des différents clubs, M. G. Bruneau a été élu secrétaire du Président.

La cédule suivante préparée par le président a été acceptée :

16 Avril—Shamrock vs Royal et St-Denis vs Mont. Res.
23 Avril—Cherrier vs Voltigeur et All Montreal vs Delorimier.
30 Avril—Shamrock vs St-Denis et Royal vs Mont. Res.
7 Mai—Cherrier vs All Montreal et Voltigeur vs Delorimier.
14 Mai—Shamrock vs Mont. Reserve et Royal vs St-Denis.
21 Mai—Cherrier vs Delorimier et Voltigeur vs Mont. Reserve.
28 Mai—St-Denis vs Voltigeur et Mont Res. vs Cherrier.
4 Juin—Shamrock vs Delorimier et Royal vs All Montreal.
11 Juin—Mont. Res. vs Voltigeur et St-Denis vs Cherrier.
18 Juin—Shamrock vs All Montreal et Royal vs Delorimier.
25 Juin—Shamrock vs Voltigeur et Royal vs Cherrier.
2 Juillet—St-Denis vs All Montreal et Mont. Res. vs Delorimier.
9 Juillet—Royal vs Voltigeur et Shamrock vs Cherrier.
16 Juillet—Mont. Res. vs All Montreal et St-Denis vs Delorimier.
23 Juillet—Royal vs Shamrock et Mtl. Res. vs St-Denis.
30 Juillet—Voltigeur vs Cherrier et Delorimier vs All Montreal.
6 Août—St-Denis vs Shamrock et Mtl. Res. vs Royal.
13 Août—Delorimier vs Voltigeur et All Montreal vs Cherrier.
20 Août—St-Denis vs Royal et Mont. Res. vs Shamrock.
27 Août—All Montreal vs Voltigeur et Delorimier vs Cherrier.
3—Septembre—Cherrier vs Mont. Res. et Voltigeur vs St-Denis.
10 Septembre—All Montreal vs Royal et Delorimier vs Shamrock.
17 Septembre—Cherrier vs St-Denis et Voltigeur vs Mont. Res.
24 Septembre—All Montreal vs Shamrock et Delorimier vs Royal.
1 Octobre—Voltigeur vs Shamrock et Cherrier vs Royal.
8 Septembre—All Montreal vs St-Denis et Delorimier vs Mont. Rés.
15 Septembre—Cherrier vs Shamrock et Voltigeur vs Royal.
22 Septembre—Mont. Res. vs All Montreal et St-Denis vs Delorimier.

Les Joueurs de Quilles

RESULTAT DES PARTIES JOUEES HIER SOIR DANS LES LIGUES M.B.A. ET CANADIENNE. — DE BEAUX SCORES.

M.B.A.

Quatre parties de quilles ont été jouées hier soir avec les résultats suivants :

SUR LES ALLEES PALACE

Crescent

Duffy	165	146	156
Dupre	130	137	158
Stronach	148	162	162
Morrison	171	202	180
Brown	163	187	150
Total	786	834	806

Moyenne, 485 1-5.

Colonials

O'Hara	181	167	159
J. Tanenbaum	151	147	138
R. B. Scott	145	192	120
J. Heffernan	163	168	148
A. Bean	120	118	151
Total	760	792	716

Moyenne, 453 3-5.

AUX ALLEES PALACE

St-Louis

F. Castonguay	161	201	196
M. Vachon	191	170	202
A. Peladeau	178	129	182
R. Guérard	134	176	119
S. Beauchamp	137	169	188
Total	801	845	887

Moyenne, 506 3-5.

Beaver No 1

J. Gibson	145	147	156
J. Wilkinson	125	162	166
H. Baker	159	186	138
E. Bogert	156	161	188
A. J. Candlin	179	164	140
Total	764	820	788

Moyenne, 478 2-5.

Westmount

H. M. Campbell	165	195	170
A. Schneider	105	154	155
N. Jordan	138	141	146
H. Cook	144	157	129
A. A. Andrews	139	139	19[illegible]
Total	691	786	730

Moyenne, 453 2-5.

R.R.Y.M.C.A.

D. Laing	183	154	127
W. Colbeck	160	190	113
J. Storey	131	151	137
S. Claygon	182	170	136
W. Birtles	166	142	182
Total	822	807	695

Moyenne, 464 4-5.

Caledonians

Macauley	167	168	[illegible]
Johnston	156	127	159
Nevin	169	150	157
Ferguson	146	132	136
Currie	133	144	123
Total	771	721	714

Moyenne 441 1-5.

Beavers No 2

Crocker	142	146	143
Clarabut	121	132	124
Nagle	163	107	169
Boyer	154	165	143
Mahoney	157	141	140
Total	737	691	719

Moyenne, 429 2-5.

LIGUE CANADIENNE

La position des clubs n'est guère changée en dépit des victoires et défaites d'hier soir. Les National et les Royal sont toujours sur un pied d'égalité pour la première place.

St-Jacques

				Total
Paulet	154	121	179	454
Lacas	161	146	145	454
Blais	157	166	152	475
Dubé	144	146	137	427
Paré	191	169	159	519
Bolduc	117	130	165	412
Total				2741

Ste-Catherine

				Total
Côté	177	160	163	500
Marquette	125	162	140	727
Morel	144	157	138	439
Morin	148	186	155	489
Mercier	167	162	174	503
Raymond	152	190	156	498
Total				2856

Majorité, 115.

MASCOTTE vs. RICHMOND

MASCOTTE

	1.	2.	3	Total
Dr Porcheron	99	127	132	358
Nelson	103	82	96	280
Emond	114	125	121	360
Germain	112	175	132	419
Girard	123	122	159	404
Beauchamp	133	156	185	474
Total				2295

RICHMOND

	1.	2.	3	Total
Bélanger	150	167	121	438
Boulé	148	146	136	430
McLeod	147	140	136	476
Gaumond	125	146	138	409
Charron	149	145	122	416
Collin	147	143	167	457
Total				2626

Majorité, 331.

ROYAL CANADIEN

	Séries			Total
Madgin	171	166	175	512
Brunet	166	160	138	464
Byer	166	154	177	497
Brunet	153	129	170	452
Malette	158	181	189	528
Bonhomme	158	179	209	546
Total				3006

RAMBLERS

	Séries			Total
Brown	198	181	185	564
Moss	158	180	146	484
Ouimet	203	155	158	516
McIntyre	111	176	178	465
Buxey	188	172	138	508
Desjean	163	133	159	455
Total				2974

Majorité pour Royal Canadien 32.

M. GEORGE BERTHELET, E.E.M., le président du club de hockey Laval.—(Cliché d'Albert Dumas, photographe, 249 rue Ste-Catherine Est.)

ALBANY, 15. — Kid Henry de Troy a défait Jeff Smith, dans un assaut de 10 rondes, hier, à New-York.

LE MATCH CABANA-ST-JEAN

Les deux hommes sont certains de triompher

EN FORME PARFAITE

QUI TRIOMPHERA

Une quinzaine de jours à peine nous séparent du grand concours de tours de force qui aura lieu à Maisonneuve le 3 mars prochain.

Cabana et St-Jean, les deux concurrents pratiquent sans cesse avec leurs grosses haltères et accomplissent des prodiges de valeur qui surprennent même leurs partisans.

Les paris se font nombreux à Maisonneuve et dans le nord de la ville, où les deux hommes ont établi leurs quartiers d'entraînement.

Il y a tout lieu de croire que ce tournoi futur obtiendra un succès sur toute la ligne si on se base sur le nombre de billets déjà vendus.

Nous le souhaitons de tout cœur, car nos deux amis ont un réel mérite.

Collège St-Laurent

Une Mascarade

Notes diverses

ST-LAURENT, 15 — De tout temps, l'homme a senti qu'il lui faut se délasser. C'est chez lui un besoin inné, aussi nécessaire que l'air qu'il respire. Il l'a exprimé de différentes façons, suivant les temps et les lieux, et le vieux proverbe : "L'arc ne peut pas être toujours tendu", est dans toutes les bouches.

Mais qui, plus que l'écolier, a besoin de distractions ? C'est surtout pour lui cet adage. La corde de son intelligence a souvent besoin d'être relâchée, et quoique le règlement y ait prévu pour le train-train monotone de la vie quotidienne, en établissant les congés, il se présente des temps où il faut une somme plus forte de délassements.

C'est ce qui avec le temps devait amener l'originale invention des mascarades.

Depuis le retour des vacances du jour de l'an les élèves du collège de St-Laurent s'étaient jetés à corps perdu, qui, dans l'étude de l'histoire, qui, affectionnant les Racines grecques, le cauchemar de certaines gens, ne voyaient rien au-delà ; les uns soutenaient que la grammaire grecque est au-dessus de tout ; les autres voulaient que l'algèbre ou la Géométrie méritât tous les suffrages, tandis que leurs aînés réclamaient en faveur de la Chimie et de la Physique. Bref, tous avaient à tâche de fournir la plus grande somme de travail possible, et rien n'était venu faire diversion aux efforts de chacun.

Une telle ardeur demandait un relâchement quelconque. La mascarade de dimanche dernier fut la récompense bien méritée de tant de travaux. Depuis un mois que les jeunes en parlaient et anticipaient le jour fixé, les uns, avec le désir impatient de se mêler à ceux qui se déguiseraient ; les autres avec une sorte de crainte vague de ce que pouvaient bien être leurs camarades une fois masqués, devenaient-ils dangereux, ou bien sous leurs déguisements, restaient-ils toujours les mêmes ? Enfin le jour marqué arriva.

Quand le temps de distribuer les costumes fut arrivé, ce fut une poussée générale vers la porte de fer, où il se produisit une certaine confusion, chacun réclamait un costume. Moé ! Moé ! Moé !......

Enfin, le temps de sortir arriva et le Roi accompagné du Prince de Galles du duc de Providence et suivis de deux charmants pages soutenant le manteau royal, entre processionnellement sur la patinoire, escorté par six fiers soldats à l'allure martiale, commandés par le capitaine Arnois. Précédaient le Roi : les princes de L. Pépin, et de Chs. Lajoie. Les lords, revêtus de Dalmatiques précieuses venaient ensuite précédés de plusieurs comtes et d'une bande énorme de "Carabins" aux costumes variés et intéressants. Enfin 80 en tout.

La patinoire éclairée par 75 lanternes chinoises et décorée de plus de 100 drapeaux offrait un coup d'œil qu'il ne nous est pas donné souvent de voir. Le feu d'artifice bien nourri émerveilla tout le monde. Et comme le temps est à la conquête de l'air, on lança 3 gros ballons, le dernier surtout, le ballon Hyacinthe, provoqua des cris et des applaudissements sans fin. Ce fut le clou de la fête.

Mais tout ici bas à des bornes, même les mascarades. La cloche nous avertit qu'il nous fallait aller nous coucher. L'on obéit tout en se demandant pourquoi la récréation finissait si brusquement, et l'on monta au dortoir songeant déjà au costume que l'on endosserait l'an prochain en pareille circonstance. Quelques-uns même furent fixés ; mais, jusqu'à ce que l'occasion se présente, il y a place pour beaucoup d'autres scènes d'ailleurs : L'homme propose et... les autres disposent.

Bref, au dire des amateurs cette mascarade fut des mieux réussie et les jeunes en parleront longtemps. Aussi, le comité d'organisation n'avait rien épargné pour faire de la fête de dimanche soir un succès sans précédent. Le président actif, M. Adrien Brunet et les deux vice-présidents M. Ernest Lenoir et Edouard Rousseau se sont multipliés pour assurer le succès de la fête. Ils se sont montrés en cela dignes du poste de confiance que nous leur avions donné et nous les en félicitons.

Parmi les costumes qui méritent mention, relevons ceux-ci. Le costume de M. Jos. Beaudry, du Roi ; Edouard Rousseau, du Prince de Galles ; René Germain, du duc de Providence ; William Kiley ; des deux pages, Wilfrid Allard et Normand Fortier ; des princes Léo Pépin et Chs Lajoie ; Lionel Desjardins, Emery Lauzon, Lomer Gagnon, Jos. Brunet, etc.

Nous invitons les élèves de la petite division à nous procurer encore d'aussi innocentes joies en nous faisant passer à la plus agréable récréation.

Merci, à tous ceux, qui de loin ou de près ont concouru au succès de la fête. "A l'an prochain".

AVIS — Le club de raquette de la petite division "L'Emérillon" ira jeudi à Cartierville. On est prié d'avoir son costume.

Par ordre,
L.-Chs. LAJOIE,
Secrétaire

Les Canadiens qui prendront part aux tournois a Buffalo

Les entrées suivantes ont été transmises à Buffalo, pour le grand tournoi de quilles de l'Association Nationale, qui doit avoir lieu sous peu :— Albert Blondeau, J. B. Pelletier, E. Pelletier, P. Bouliane, N. Labelle, R. Stanford, E. Gagnon, R. C. Bache, E. E. Gardner, A. G. R. Darling.

Les équipes de deux hommes, suivantes ont aussi été inscrites : Gagnon et Bouliane ; Pelletier et Pelletier ; Blondeau et Labelle ; Stanford et Nelson et Gardner et Darling. Ces joueurs ont aussi été inscrits comme concurrents individuels.

Le samedi soir 4 mars a été indiqué comme étant le soir des canadiens au tournoi ; ce soir-là, seuls les clubs canadiens au nombre de 35 environ, se disputeront les chances, entre eux.

M. O. Tétrault, président du Club Champêtre ainsi qu'un grand nombre de sportsmen accompagneront les joueurs qui partiront pour Buffalo le 3 mars.

LES COURSES INTERNATIONALES

BUFFALO, 15. — Répondant à la demande d'un grand nombre d'amateurs, l'administration de la "National Bowling Association" a décidé de ne pas fermer la liste des entrées pour le grand concours annuel, qui doit commencer le 25 février, avant jeudi, le 16 courant. Les entrées déjà reçues indiquent que le tournoi sera un succès sans précédent. Plus de 200 hommes se sont inscrits dans un seul concours.

LA PARTIE DE CE SOIR

Les amateurs de hockey qui résident dans l'est de la rue Ste-Catherine et que leurs occupations empêchent de se rendre sur le terrain ; pourront cependant, suivre toutes les phases de la lutte chez M. Thouin, près de la gare du Grand Nord ; où les résultats seront reçus par fil spécial.

LE HOCKEY A LONGUEUIL

A deux heures de l'après-midi, dimanche prochain, il y aura, au splendide patinoir de Longueuil, situé à l'angle des rues St-Charles et Labonté, une très intéressante partie de hockey entre le club Baillargeon Express et le club Longueuil. La partie promet d'être excelelnte.

AU COLLEGE ST-JOSEPH

BERTHIERVILLE, 14 — Une foule nombreuse assistait, dimanche dernier le douze février courant, à la joute de hockey qui se donnait sur la patinoire du collège, entre les membres de l'"A.A.A.B" et ceux du club du collège St-Joseph.

Les capitaines étaient MM. Albert Denis pour l'"A.A.A.B" et Chs. Ed-Bellerose pour les St-Joseph.

La lutte fut d'abord très vive, car c'est la deuxième fois que ces clubs se rencontrent, mais la victoire tourna finalement à l'avantage du club du collège St-Joseph par un score de 2 à 0.

C'est la deuxième défaite de l'"A.A.A.B.".

La partie dura une heure.

Les noms des gagnants sont : Sha. Ed. Bellerose, Maxime Olivier, Albert Tellier, Eugène Mathieu, Ls. Joseph Lavallée, Antoine Paquette.

Le Turf

LONDRES, 15. — Tom Loates décédé récemment a laissé une fortune de $371,710. Loates était de son vivant jockey professionnel.

Le Billard

AU TOURNOI INTERNATIONAL

NEW-YORK, 15. — Paggensburg est maintenant en tête de ses concurrents dans le tournoi de billard au club Liederkranz. Il a défait hier Conklin par quelques points seulement. Gardner le champion a aussi gagné sa partie contre le Dr Mial.

La Lutte

GOTCH EN TOMBE DEUX

JACKSON, Mich., 15. — Frank Gotch a lutté hier contre Frank Eberly de Chicago et contre Witzer de la même ville. Il se débarrassa du premier en 10.45 et coucha le second en 11.11.

Les CHEMISES de TOOKE

DONNENT TOUJOURS

SATISFACTION

R. J. TOOKE Limited

177, rue Saint-Jacques
493, rue Sainte-Catherine Ouest
473, rue Sainte-Catherine Est

ESCLAVE DE LA

SYPHILIS

RELEVEZ-VOUS

Ne restez pas sous le joug affreux de cette terrible maladie qui vous ronge, qui affaiblit votre système et mine votre santé. Pendant qu'il est encore temps, réagissez, éliminez de votre sang ce germe que le traitement mercuriel ne fait qu'amoindrir sans l'extirper complètement. Ne soyez plus les esclaves de ce mal redoutable qui empoisonne votre vie et menace le bien-être de toute votre famille. Le Prof. Erlich, de Francfort, a découvert dans le fameux "606" la vraie médication que les savants recherchent depuis des siècles : un remède qui guérit radicalement la SYPHILIS. Nous l'avons ici, à votre portée, et nous ne demandons pas mieux que de vous faire bénéficier de ses bienfaisants effets. Depuis que nous avons obtenu la représentation exclusive de ce précieux remède, c'est-à-dire depuis le 7 janvier dernier, près de 300 patients ont été traités avec succès à notre institut. Dans la majorité des cas une seule injection a été suffisante. Nos spécialistes sont à votre disposition et vous pouvez les consulter gratuitement tous les jours de 9 a.m. à 9 p.m.

Dominion Medical Institute

206 Rue St-Laurent

Tél. Bell Est 4582. MONTREAL

CONSULTATIONS STRICTEMENT PRIVEES — S'adresser tous les jours, entre midi et 2 heures, chez le médecin en chef, 857 rue St-Denis.

O'Keefe's PILSENER LAGER

Naturellement, la "Pilsener" O'Keefe est pure, mousseuse et hygiénique. Mais vous buvez la lager autant par plaisir que pour votre santé, aussi nous faisons la "Pilsener" O'Keefe extraordinairement délicieuse ainsi qu'extraordinairement bonne. Insistez pour avoir de la O'Keefe.

"La bière qui a de la Renommée"

Aux hôtels, cafés et chez les marchands en général.

Agent à Montréal: JAMES MORLEY,

34 rue St-Benoit, Tél. Main 932.

UN JUGEMENT DONT L'ENJEU EST DE $400,000

M. le juge Greenshields a rendu jugement, hier après-midi, dans une cause où des intérêts très élevés sont en jeu.

Le demandeur, M. James B. Klock, demandait l'annulation d'une vente de 225 milles carrés de limites à bois situées dans le comté de Pontiac, qu'il avait vendues à feu M. Robert Hurdman, pour le prix de $385,000. Il demandait aussi à rentrer en possession de ces limites, que la banque Molson détient actuellement, les ayant reçues comme gages de Hurdman, dont elle avait soutenu la transaction.

Klock a eu gain de cause contre la succession Hurdman, mais il n'a que partiellement réussi dans sa demande contre la banque Molson. M. le juge Greenshields a diminué de $156,000 le montant de la créance que les limites garantissent à la banque, mais il n'a cependant pas voulu condamner cette dernière à les rendre, estimant qu'elle n'était pas encore complètement remboursée.

Le jugement n'est pas aussi simple que notre compte-rendu pourrait le faire croire. Il couvre 43 pages clavigraphiées très serrées, et le juge n'a pas pris moins d'une heure à le rendre.

L'EAU TIEDE COMME ANESTHESIQUE LOCAL

BALTIMORE, 15.— D'après une déclaration faite, hier, par un chirurgien de réputation nationale, attaché à l'hôpital John Hopkins, dans cette institution, on se servirait d'eau tiède comme anesthésique, dans les opérations pour l'appendicite.

"Dans une opération d'appendicite," aurait déclaré le chirurgien en question, "tout ce qui est nécessaire, est une injection d'eau tiède en quantité suffisante, en-dessous de la peau autour de la partie à opérer."

Pendant l'opération, le patient, dit-on, ne ressent aucune douleur. Cette manière de procéder a été confiée à peu de chirurgiens qui ont appris la manière de faire ces injections afin d'obtenir des résultats satisfaisants.

Championnat de Hockey

Collège d'Ottawa vs Laval

AU PATINOIR VICTORIA

RUE DRUMMOND

Vendredi prochain

25c, 50c, 75c.

2/8-3

SANTAL MIDY

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.

183-mer-jne

JEUNES GENS

Pour Gonorrhée et Ecoulements prenez le spécifique Okay de Pabst. Le seul remède qui guérit toujours quelle que soit la durée ou la gravité du cas. Les résultats obtenus par son emploi vous étonneront. Absolument sans danger, empêche les rétrécissements et peut se prendre sans aucun inconvénient ni suspension de vos occupations. PRIX . . $3.00

Agents, LECOURS & LANCTOT, Montréal

8-a—jne

J. A. ROUSSE

Maréchal Ferrant

Chevaux tondus par l'électricité.

Travail rapide et garanti parfait.

24 Rue BERTHELET

236—mer-v-jne

A FOND DE CALE

ST-JEAN, N.B., 15.—James Norris, un matelot du steamer Kanawha, de la ligne Furness, a été sérieusement blessé, hier après-midi, en tombant dans la cale. Norris est âgé de trente-cinq ans, et demeure à Londres.

POUR PREVENIR LA GRIPPE

Le LAXATIVE BROMO QUININE enraye la cause. Il n'y a qu'un seul BROMO QUININE. Voyez la signature de E. W. GROVE, 25c.

299-mer-jne

L'EVENEMENT DE CE SOIR AU PARC SOHMER

C'est ce soir qu'aura lieu la grande lutte à bras-le-corps entre les deux prétendants au titre de champion du monde, Geo. Hackenschmidt et Alphonse Steurs. La lutte se fera au genre libre, deux dans trois à finir. Ceux qui auront la bonne fortune d'assister à la séance de ce soir, verront l'une des plus belles batailles scientifiques qui se soient livrées à Montréal depuis longtemps et que nous ne verrons de sitôt à Montréal, attendu que le Lion Russe nous quittera peut-être pour toujours et que le colosse Belge le suivra à courte échéance. L'antagonisme qui existe entre ces deux hommes devrait déjà suffire pour nous assurer qu'ils ne perdront pas leur temps à se caresser ce soir, mais il y a plus. Le titre de champion du monde est en jeu et le vainqueur de ce soir aura seul des chances de le disputer au champion actuel. C'est donc pour les deux adversaires une question de vie ou de mort au point de vue athlétique et tous deux feront des efforts insensés pour s'assurer le droit de vie dans le monde des athlètes.

Outre cette lutte qui promet des émotions sans précédents, l'on verra le champion des hommes forts d'Amérique, Hector Décarie, dans une tentative pour établir un nouveau record mondial pour le lever des poids. Il tentera de développer au bout du bras une haltère de 275 livres. Comme nous l'avons dit déjà, les deux grands lutteurs étrangers seront appelés à accomplir le même exploit et, s'ils échouent, Décarie aura le droit de se proclamer champion du monde.

Comme préliminaire à ce programme intéressant, Armand St-Louis et l'italien Frisco se rencontreront dans un match de lutte libre, deux dans trois à finir, pour un enjeu de $25.00.

Comme on le voit, le Club Athlétique Canadien n'a rien épargné pour nous préparer une séance intéressante et nous sommes convaincus qu'il y aura foule ce soir au Parc Sohmer.

PARLEMENT FEDERAL

Continuation du débat sur la réciprocité.—Discours de l'hon. Geo. E. Foster, du docteur Neely et de M. Burrell.—Un discours de plus de quatre heures.

(Correspondance spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 15 — L'honorable Geo. E. Foster, ancien ministre conservateur, a fait un discours de plusieurs heures sur la réciprocité, mesure qu'il censure comme étant antinationale destinée à mettre le Canada sous le joug des trusts et monopoles américains. Le capital canadien ne pourra jamais faire concurrence à l'argent des Etats-Unis et le pays s'américanisera sans s'en apercevoir. Il condamne également la réciprocité au point de vue national anglais et y voit un grave danger pour la préférence britannique. Dans une tirade patriotique fort applaudie de la gauche, M. Foster rappelle ce que le commerce doit à la préférence britannique, faveur qui ne devrait jamais être diminuée comme signe de reconnaissance envers l'Angleterre.

Le Dr Neely a été le premier député de l'Ouest à parler sur cette question et contrairement à M. Foster, il appuie la réciprocité de toutes ses forces. Il ne veut plus de retard, mais l'application immédiate du nouveau tarif avec les Etats-Unis. Le Dr Neely ajoute que le gouvernement a eu raison de refuser la demande de M. Monk, à l'effet de remettre le projet à plus tard, car le gouvernement et le Parlement ont parfaitement le droit de décider de cette question.

La discussion sur la réciprocité se continuera maintenant tous les jours excepté les lundis et les vendredis, jusqu'à l'épuisement du sujet.

ECHO DE DEUX DELEGATIONS

Sur demande de M. Monk, le rapport officiel de la délégation de vendredi dernier sera imprimé. Cette délégation est celle des maraîchers et horticulteurs de Québec et d'Ontario, demandant au gouvernement de ne pas accepter la réciprocité avec les Etats-Unis.

M. Blain fait semblable demande au sujet de la délégation des propriétaires de salaisons.

Sir Wilfrid Laurier donne une réponse satisfaisante aux deux demandes.

LA RECIPROCITE

L'honorable Geo. E. Foster, reprend la discussion sur la réciprocité abandonnée jeudi dernier. Il fait une revue de la production canadienne et ses relations avec le commerce interprovincial du Canada. Il croit que le but véritable en faveur de la réciprocité aux Etats-Unis, est de faire cesser le transfert d'industries américaines au Canada. Jusqu'à ce jour on trouve dans les industries du pays plus de $226,000,000 du capital américain, mais avec la réciprocité, ce capital retournera aux Etats-Unis.

Personne ne peut nier, dit M. Foster, que les Américains cherchent par tous les moyens possibles à s'accaparer des ressources naturelles du Canada. Si l'entente commerciale proposée par le gouvernement est acceptée, les trusts américains seront maîtres des ressources naturelles du pays avant cinq ans. Actuellement on serait surpris de savoir les intérêts américains en Canada, mais ceci n'est rien à comparer à ce qui nous attend avec le nouveau traité.

M. Foster est aussi d'opinion que

LE CADADA PERDRA SON INFLUENCE EN ANGLETERRE

avec ses nouvelles relations américaines. Il ne faut pas oublier que le capital anglais a fourni $800,000,000 pour la construction et les améliorations de nos chemins de fer de l'Est à l'Ouest du pays. Le gouvernement avec sa politique compromet le succès que pourraient obtenir ces voies de transportation, en dirigeant le commerce vers le sud.

Le résultat probable du changement sera de remplacer le capital anglais dans les entreprises canadiennes par de l'argent américain, de favoriser le libre-échange et de ruiner les industries nationales.

M. Foster dit que tout le monde sait aujourd'hui que

LE REVE DU GOUVERNEMENT AMERICAIN

est d'établir une zone de libre-échange à partir des mers polaires jusqu'à Rio Grande et ensuite de mettre en vigueur un tarif de prohibition contre le commerce du monde entier. Avec sa nouvelle manière d'agir, le Canada a perdu la liberté obtenue sous sa politique fiscale et ne peut que devenir l'esclave de l'américain. La preuve en a été donnée ces jours derniers, lorsque Sir Wilfrid Laurier a répondu aux délégations se plaignant de la réciprocité, qu'il ne pouvait rien faire, que leur sort était entre les mains des autorités de Washington. Pourquoi le gouvernement s'est-il engagé à un tel point avec des étrangers, sans consulter le peuple canadien ? M. Foster dit qu'il n'a jamais aimé faire des tirades patriotiques dans ses discours politiques, mais il doit avouer que dans les circonstances la mère-patrie est sacrifié au bénéfice des Etats-Unis.

Dans l'Ouest et ailleurs Sir Wilfrid Laurier a promis qu'aucune revision du tarif ne sera faite sans une étude générale par une commission du tarif. Cette promesse fut violée car quelques semaines plus tard on propose une politique fiscale qui ne peut causer que des perturbations graves dans le commerce.

LA PREFERENCE ANGLAISE EN DANGER

M. Foster accuse le gouvernement de diminuer la préférence anglaise et dit que les exportateurs et importateurs perdront plusieurs millions de dollars par année. La réciprocité avec les Etats-Unis est la mort de la préférence anglaise qui avait déjà reçu un rude coup avec l'entente commerciale conclue avec la France. Le gouvernement ne s'occupe plus des faveurs obtenues dans le passé, mais ne voit que le marché voisin qui représente une population de 93 millions d'âmes. Ce marché toutefois sera la ruine du Canada.

M. Foster cite une longue liste d'articles sur la liste préférentielle qui entrent maintenant en franchise aux Etats-Unis. Ce commerce par conséquent est perdu pour l'Angleterre. La réciprocité ne devrait s'appliquer qu'à des produits qu'on ne trouve pas dans le pays et dans le cas actuel c'est le contraire qui arrive. A l'exception du fromage et du poisson, les Etats-Unis et le Canada possèdent un surplus des mêmes produits et ce sont exactement ces produits qui forment la large part de la réciprocité. Dans les circonstances il ne peut que survenir de graves difficultés commerciales.

LA RECIPROCITE DANS QUEBEC

M. Foster voit surtout la ruine des moulins à farine, qui ne pourront pas soutenir la concurrence américaine; semblable crainte pour l'élevage des porcs et des bêtes à cornes. Dans ce dernier cas, ce sont les cultivateurs de Québec et d'Ontario qui en souffriront le plus.

M. Foster s'objecte à ce que deux hommes seulement, approuvés par quatorze confrères, les honorables MM. Fielding et Paterson et les membres du cabinet) fassent un pacte avec un pays étranger, sans consulter le Parlement. Rien n'aurait dû être signé sans le consentement du peuple. Le traité a été passé à la hâte, sans songer aux conséquences, et ce sont les industries, le commerce du Canada qui en subiront les conséquences graves.

M. Foster avertit le gouvernement qu'une fois, qu'il aura perdu la préférence anglaise, jamais il ne pourra la reprendre.

M. Foster reprend son siège aux applaudissements de ses partisans.—Son discours sur la réciprocité a duré quatre heures et demie.

Le Dr Neely, député libéral de Humboldt, Sask., donne la réplique à M. Foster. Il dit que l'opinion que ce député a émise sur la réciprocité est la plus extraordinaire entendue depuis la Confédération. La réciprocité avec les Etats-Unis figure au programme du parti au pouvoir depuis de nombreuses années, et c'est à tort que l'on dit que le gouvernement n'a pas eu de mandat du peuple pour régler cette question.

Le Dr Neely déclare au début de ses remarques, qu'un télégramme vient d'arriver, annonçant que le congrès a adopté la réciprocité. Cette nouvelle est accueillie par des applaudissements du côté ministériel.

Le député de Humboldt fait l'historique des différentes tentatives de réciprocité depuis 1879 et loue le gouvernement actuel pour avoir réussi là où tous ses prédecesseurs ont échoué.

Dans le cas actuel ce n'est pas le Canada qui a fait les premières démarches, mais le gouvernement américain. C'est à la suite d'une invitation officielle, nullement sollicitée que les ministres canadiens se sont rendus à Washington.

LE DEVOIR DU GOUVERNEMENT

dit M. Neely, est d'améliorer le marché du pays, d'augmenter le commerce avec l'étranger. Le gouvernement aurait failli à son devoir en ne profitant pas de l'occasion. Les produits naturels du Canada auront un débouché magnifique aux Etats-Unis et les Canadiens en retireront de grands bénéfices.

Au point de vue du cultivateur, la réciprocité sera avantageuse. Le cultivateur cherche à vendre sa récolte vite possible et au plus haut prix. Il obtiendra ce résultat avec le marché américain. Quant à l'exploitation dangereuse des ressources naturelles du pays par le capital étranger, le Dr Neely n'y voit aucune objection. Les gouvernements fédéral et provinciaux sont les vigilants gardiens de ces ressources et ils dirigeront toujours l'exploitation de manière avantageuse pour le pays, que ce soit avec du capital canadien, anglais ou américain.

Le pays est parfaitement justifiable de chercher des marchés moins éloignés que les marchés européens.

L'EXPORTATION DU GRAIN

La réciprocité aura un grand avantage dans l'exportation du grain. Aujourd'hui les meuniers de l'Ouest et d'Ontario fixent eux-mêmes les prix du grain et naturellement le vendeur (le cultivateur) ne reçoit pas pleine valeur. Avec la réciprocité ces meuniers subiront la concurrence de leurs confrères américains et le producteur recevra un meilleur prix. Semblable avantage existera pour l'avoine, l'orge, le sarrasin et le seigle. Ontario profitera autant que l'Ouest du changement de tarif.

Les cultivateurs du Canada sont raisonnables, ils ne veulent pas tout révolutionner et le tarif tel que remanié leur donne entière satisfaction.

Le député de Humboldt fait ensuite une revue des nombreux progrès du Canada et dit que ce résultat qui est l'œuvre de Sir Wilfrid Laurier, est une garantie que le gouvernement actuel ne fera jamais rien de nature à nuire au pays. Le développement rapide, qu'avant longtemps il faudra demander la construction d'un autre chemin de fer transcontinental de l'Atlantique au Pacifique.

Le Dr Neely cite des extraits de la presse anglaise, ne s'opposant pas à la réciprocité, mais déclarant que le Canada doit chercher les marchés les plus faciles d'accès.

ABOLITION DE LA PROTECTION

Parlant de la protection que les conservateurs voudraient maintenir, le député de Humboldt croit que le temps est venu de s'en débarrasser, l'Ouest n'en veut pas. Le changement peut se faire graduellement sans que les manufacturiers en souffrent. La population d'un pays comme le Canada, doit avoir la liberté de faire du commerce avec qui elle veut, sans entrave même sous la forme de protection.

Ceux qui s'opposent à la réciprocité avec les Etats-Unis commettent une erreur grave, dont l'électorat leur demandera compte, dit le Dr Neeley en terminant ses remarques.

UNE VOIX DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Burrell, conservateur de la Colombie-Britannique, demande l'appel au peuple sur la réciprocité avant de prendre une décision finale. Il croit que la constitution est violée dans la manière d'agir du gouvernement qui n'a pas le droit de lier tout un pays à un engagement qu'il signe pour son bon plaisir.

M. Burrell s'objecte surtout à la réciprocité sur les fruits, qui affecte particulièrement sa province.

COURTE SEANCE AU SENAT

Au Sénat, le bill concernant la compagnie du chemin de fer Brockville, Westport and Northwestern a subi sa troisième et dernière lecture.

Le projet ministériel concernant le grain subira sa deuxième lecture jeudi, alors que Sir Richard Cartwright devra donner des explications apportées dans la loi projetée. Les intéressés seront mis au courant afin d'étudier le projet.

La Sénat s'ajourne.

Encore une Vente à 19c Vendredi et Samedi chez VIAU, le magasin à rayons de l'est 1321-1329 Ste-Catherine Est, coin Dufresne. Marchandises valant 25, 35 et 50 cents, sacrifiées à 19 cents. Occasions à tous les comptoirs. Rendez-vous de bonne heure.

L'APOPLEXIE
LE FOUDROIE

Ovila Gagnon, entrepreneur, demeurant au No 477 rue Clarke, est mort subitement, hier soir, à l'âge de cinquante-cinq ans, à l'hôtel Dominion, 2090 rue St-Laurent. La mort est due à une attaque d'apoplexie, le coroner, prévenu des circonstances a permis que les restes du défunt soient transportés à sa résidence.

No 808

Fait en 98 différents styles.

Faites votre choix entre les 98 modèles différents de lits "Ideal." Quelque soit le prix que vous vous décidiez de payer, depuis $3.00 et au-dessus, vous trouverez un dessin qui suscitera votre admiration et qui la mérite.

Les prix des lits métalliques "Ideal" varient suivant leur style, mais non suivant leur qualité. Cette qualité est la même pour tous, car il n'y en a qu'une seule **la meilleure.** C'est pourquoi nous sommes fiers de mettre notre étiquette de garantie sur la traverse de nos lits.

Vous serez affranchi de toute incertitude si vous constatez la présence de cette marque. Demandez-nous de vous envoyer **"La Philosophie du Sommeil"**; c'est une brochure qui vous fera plaisir à lire et nous vous dirons le nom du marchand de votre localité chez qui vous trouverez les lits "Ideal." Demandez la brochure No 153.

IDEAL BEDDING Co.
MONTREAL — TORONTO — WINNIPEG

TRADE MARK
THE IDEAL GUARANTEED LINE
REGISTERED

Tous les Médecins Connaissent

les puissantes propriétés toniques et reconstituantes du fameux élixir médicinal

LE VIN G. CHEVRIER

à l'Extrait de Foie de Morue

(Formule approuvée par l'Academie de Médecine de Paris)

Votre Médecin vous dira que c'est le meilleur tonique, le plus actif et le plus puissant reconstituant.

Le VIN CHEVRIER est prescrit avec succès aux sujets épuisés par le surmenage, la consomption, les maladies de langueur, les Fièvres.

Le VIN CHEVRIER rend les plus grands services aux adolescents, à l'époque de la croissance, aux jeunes filles à l'époque de la formation.

Le VIN CHEVRIER répare les pertes que subissent continuellement nos organes—l'usure du système ; il soutient les forces et rend l'énergie aux personnes débilitées.

Le VIN CHEVRIER est recommandé aux personnes atteintes de rhumatisme et privées d'appétit ; à celles atteintes de goutte et qui ne digèrent plus.

Le VIN CHEVRIER grâce à ses puissantes propriétés reconstituantes, est administré aux consomptifs, aux scrofuleux, aux rachitiques.

Le VIN CHEVRIER est le vin des faibles, des anémiques : c'est le vin des convalescents qui désirent activer leur guérison.

Voilà quelques-unes des raisons qui ont fait du VIN CHEVRIER le précieux collaborateur du Médecin dans sa lutte intelligente contre la maladie.

Demandez le VIN CHEVRIER à votre fournisseur : s'il ne l'a pas, il pourra vous le procurer facilement.

LARUE & CLOUTIER LTEE, Vins, Liqueurs, Epiceries en Gros

Dépositaires en Gros, Montréal.

METAL SHINGLE & SIDING CO. LIMITED
Sheet Metal Manufacturers and Contractors
Delorimier and St. Catherine Phone East 5517

Lucarnes (skylights) dans tous les modèles désirés, en cuivre ou en acier galvanisé. Les mieux construits et les plus durables que vous puissiez acheter, complètement à l'épreuve du feu et des tempêtes. Avant de donner votre commande, demandez nos estimés. Nous vous épargnerons de l'argent sur vos contrats.

KIRK CAMERON, gérant. Tél. Privé, Westm. 2531.

NOUVELLES DE LA CAPITALE

AMELIORATIONS A L'IMPRIMERIE NATIONALE.—MYSTERIEUSE DISPARITION. — TRANSACTIONS IMMOBILIERES. — ASSEMBLEE DU BOARD OF TRADE. — LA REDUCTION SUR LES TAUX DES WAGONS-LITS, ETC.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 15.—M. Boardman, le nouveau surintendant de l'Imprimerie Nationale, fera installer sous peu une dizaine d'horloges automatiques, destinées à enregistrer l'arrivée et le départ des employés comme cela se pratique dans tous les grands établissements. De cette manière il sera facile de savoir quels sont ceux qui sont en retard pour leur travail.

—Joseph Guilbault est disparu depuis samedi soir et ce jeune homme devait se marier lundi matin à l'église Ste-Anne et les parents sont dans une grande inquiétude à son sujet. Le disparu est un homme âgé de 24 ans, pesant environ 140 livres, jouissant d'une excellente réputation. Il exploitait une épicerie en société avec un de ses frères. Sa fiancée croit qu'il lui est arrivé un malheur, opinion qui semble partagée par les deux familles.

—La banque d'Ottawa vient d'acheter deux terrains avec cinq magasins sur la rue Sparks, au prix de $265,000. Le gérant général de la banque refuse de dire ce que l'on fera avec cette importante acquisition.

—La compagnie McA'Nulty, agents d'immeubles, a acheté 65 acres de terrain à Rockliffe, au prix de $350,000.

—Le Board of Trade a convoqué une assemblée pour ce soir, dans le but de discuter la situation sanitaire à Ottawa.

—M. le curé J. Ethier, de St-Pierre de Wakefield, vient d'être transféré à St-Pascal de Baylon et M. le curé C. Paré, de Pointe au Chêne, prend charge de la paroisse de St-Pierre de Wakefield.

—M. Langford, bijoutier rue Lisgar, est atteint de la petite vérole et a été transporté à l'hôpital de l'Ile Porter. C'est le cinquième cas que l'on découvre en quelques jours.

—Les nouveaux taux (prix réduits) sur les chars dortoirs entre Ottawa et Toronto, Ottawa et New York, commencent aujourd'hui.

—Sir Richard McBride, premier ministre de la Colombie Britannique, est à Ottawa et a suivi hier la discussion aux Communes sur la réciprocité. Il occupait un siège dans la galerie des sénateurs.

3950

3950—Costume de fillette, 4 grandeurs 8, 10, 12, 14 ans. Matériaux, 6 verges 1-4 en 24 pour 10 ans.

COUPON

Patron No. 3950

Nom .....
No. .....
Ville .....
Rue .....
Province ou Etat .....
Mesure de buste .....
De Taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

LE RIFLE ECZEMA Mal de barbe, plaies, démangeaisons et autres maladies de la peau guéris en peu de temps par la **Pommade Antiseptique Rameau.** Ce remède infaillible, préparé d'après la méthode du célèbre Pasteur, est absolument inoffensif et réussit toujours. Nous avons de nombreux certificats constatant l'efficacité de la **Pommade Antiseptique Rameau.** Entr'autres un cas d'eczéma de plusieurs années, guéri en huit jours, et une foule d'autres. Dans toutes les pharmacies. Par poste 50c et $1.00.

Cie Pharmaceutique Rameau, Limitée, 310 rue Ste-Catherine Est, Montréal. Etats-Unis : Geo. Mortimer Co, 212 Milk St, Boston.

LE FROID AFFECTE LES REINS

Et le Poison de l'Acide Urique Cause des Douleurs dans le Dos et les Membres.

Les Pilules pour les Reins et le Foie du Dr. Chase

Vous ressentez des douleurs dans le dos, vous découvrez que votre urine est chargée et colorée, vous avez des indigestions, vos intestins sont irréguliers et vous ressentez les morsures du rhumatisme, vous vous demandez qu'est-ce qu'il y a de mal, et vous vous rappelez avoir été exposé à un changement subit de température, vous êtes assis dans un courant d'air, ou avoir passé d'une chambre très chaude pour être transi dehors.

Les reins sont très affectés par le froid, et un abaissement subit de température augmente leur travail en fermant les pores de la peau, qui ordinairement aide beaucoup les reins à enlever les poisons du sang.

Le danger provient de ce que l'on ne comprend pas bien la signification du premier paragraphe. Une fois que vous savez que les reins demandent de l'aide, vous pouvez les assister promptement en prenant les Pilules du Dr Chase, pour les Reins et le Foie.

Chaque jour de retard dans le traitement vous expose davantage à prendre la maladie de Bright, l'hydropisie ou le rhumatisme. Par suite de l'inaction des reins fatigués, votre système devient chargé d'impuretés et de poison, et cela signifie douleurs et souffrances.

Procurez-vous les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie. Une Pilule à la dose, 25c la boîte. Chez tous les marchands, ou de Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER

1-mer-v—jno

Avez-vous Besoin de Chemises ?

Nous confectionnons dans notre maison, toutes les chemises que nous vendons, après avoir acheté les étoffes des tisserands d'Ecosse. Cela nous permet de vendre nos chemises à des prix satisfaisants.

Bonnes chemises de flanelle, avec collets souples, assortis ; chemises anglaises, d'Oxford, genre à manchette double ; zéphirs, madras et percales, avec plastron dur ou mou. Prix **$1.00** et au-dessus.

Cravates nouvelles, gilets avec dessins nouveaux, sous-vêtements.

Gants Perrin, **$1.00** la paire

OUVERT LE SOIR

MARKS

LE MERCIER

148 RUE PEEL

L'HON. ROBLIN
PARLE CONTRE LA RECIPROCITE

WINNIPEG, 15 — Le premier-ministre Roblin a donné hier une indication de l'attitude que prendra le gouvernement du Manitoba, au sujet de la réciprocité, quand la question viendra devant la chambre jeudi.

Dans un discours en réponse au discours du trône, le premier ministre a fait une prudente allusion au projet. Parlant de la prospérité du Canada et du Manitoba, l'honorable Roblin a ajouté "Je n'hésite pas à dire qu'un nuage s'est montré à l'horizon, mais j'ai confiance qu'il se dissipera avant d'assombrir le soleil de notre prospérité, avant d'éteindre l'ardeur de notre jeunesse nationale, avant d'avoir engagé le peuple canadien dans une direction que tout sujet britannique devrait regretter.

Je ne crois pas que le peuple canadien souhaite un changement dans des conditions qui n'assurent pas au moins autant de prospérité et de succès que nous avons actuellement. Il est donc à espérer que ce qui cause actuellement du malaise et de l'inquiétude dans notre vie nationale, commerciale, industrielle et agricole se dissipera et que le Manitoba et le Canada, chacun dans sa sphère respective continuera sa route vers le progrès qui nous a fait apparaître plus grand aux yeux du monde, qu'aucune autre nation."

FROID INTENSE
EN CRIMEE

ST-PETERSBOURG, 15.—Un froid intense sévit en Crimée, et un grand nombre de villages sont isolés par les neiges. Une dépêche de Odessa dit que les glaces de la mer s'étendent sur une longueur de cent milles du côté de Constantinople.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE pour TORONTO

Avantages de voyager par

LE TRAIN DE 10.45 P.M.

Les gens partent de Montréal plus tard et arrivent chez eux, à Toronto, plus tôt que par tout autre train entre les deux cités.

Les trains pour la gare Union, Toronto, partent à 8.45 a.m., et 10.00 p.m.

MONTREAL-OTTAWA

DEPART DE LA GARE WINDSOR
c8.35 a.m. b8.55 a.m.
c4.00 p.m. a9.50 p.m. a10.30 p.m.

Le train de 8.35 a.m. arrêtera à Westmount, sur signal, prendre les passagers pour Ottawa ou l'Ouest.

DEPART DE LA GARE VIGER
c8.30 a.m. c5.45 p.m.

a) tous les jours.
b) dimanche seulement.
c) tous les jours excepté le dimanche.

WAGON-LIT POUR OTTAWA

Quitte chaque jour la gare Windsor, à 9.50 p.m.

Les passagers pourront rester à bord jusqu'à 8.00 a.m. Prix du lit $1.50.

SERVICE DE WAGON-CAFE

entre Montréal et Québec, sur les trains du matin et de l'après-midi.

MONTREAL—SHERBROOKE —LENNOXVILLE

Laissant b8.25 a.m., b4.30 p.m. a7.25 p.m. —a tous les jours. b Tous les jours excepté le dimanche.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE

218 rue St-Jacques. Téléphones Main 3732-3733, ou aux gares Windsor et Viger.

NAVIGATION

CANADIAN PACIFIC EMPRESSES AND OTHER STEAMSHIPS

St-Jean N. B. et Liverpool

EMPRESS OF BRITAIN . . 24 Fév.
EMPRESS OF IRELAND . . 10 Mars
LAKE CHAMPLAIN . . . 16 Mars
EMPRESS OF BRITAIN . . . 24 Mars

Prix: vapeur genre "Empress", première classe, $82.50 et au-dessus. Seconde classe $51.25, et au-dessus.

Prix: vapeurs genre "Lake" classe unique. Seconde classe $47.50, et au-dessus.

Pour billets et autres informations s'adresser à tout agent ou à

W. G. ANNABLE,
Agent général des passagers.
WM. WEBBER
Agent des passagers.
3 et 5 édifice Board of Trade.
276-l-m-et-v-jno

ALLEZ AUX BERMUDES

VOYAGE ALLER ET RETOUR $20 EN MONTANT

Le vapeur rapide Bermudian à double hélice, 5,530 tonnes partira de New-York à 10 a.m., tous les mercredis. Quille double, éventails électriques, télégraphie sans fil. Le vapeur le plus rapide, le plus neuf et le seul débarquant des passagers aux Bermudes.

ANTILLES

Le nouveau SS. "Guiana", 3,700 tonnes le SS. "Parima", 3,000 tonnes, le SS. "Korona", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux samedis à 2 hrs p.m., pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passages et renseignements complets, s'adresser à Quebec Steamship Co., Québec, ou W. H. Henry, 286 rue St-Jacques, W. H. Clancy, 130 rue St-Jacques, Thos. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest, L. L. Rivet, 13 Boulv. St-Laurent ou J. G. Brock & Co., 211 rue des Commissaires, Montréal, A. E. Outerbridge & Co., 29 Broadway, New-York; Quebec Steamship Co., Québec.

245-l-n-o

Holland America Line

Paris—Londres—Rotterdam

Double hélice, départs, les mardis, à 10 A.M.

*Potsdam . . . . . 21 fév.
*Noordam . . . . . 7 mars
Ryndam . . . . . 21 mars
*Potsdam . . . . . 28 mars

*VIA BOULOGNE s/M
PLYMOUTH et BOULOGNE

Bureau, 25 B'way, N.Y.—W. H. Henry, 252 rue St-Jacques, Montréal.

276-jno

LA CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Départ tous les jeudis, à 10 A.M.
De New-York au Havre-Paris, France

LA PROVENCE . . . . . 16 fév.
LA GASCOGNE (Supplémentaire) 18 fév.
ESPAGNE . . . . . 23 fév
LA BRETAGNE . . . . . 2 Mars
NIAGARA (Supplémentaire) . . . . 4 Mars
CHICAGO (supp.) . . . . . 4 Mars

Pour informations s'adresser à Genia, Trudeau & Cie, agents généraux, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal.

BOULANGERS

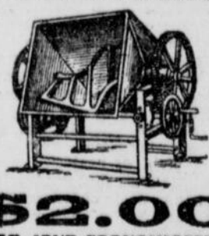

$2.00

PAR JOUR ECONOMISEES

Le pain plus beau et plus hygiénique. La pâte faite 5 et 10 minutes sans fatigue. Pétrin tout à fait nouveau, garanti.

Pour plus d'informations, veuillez détacher et envoyer le coupon ci-dessous à

La Cie C. H. LEPAGE, Limitée

QUEBEC, P. Q.

Messieurs :

Veuillez s.v.p. nous envoyer vos circulaires donnant toutes les explications au sujet de votre pétrin mécanique. Votre tout dévoué

....
....

"La Patrie"

275—l-me-s-jno

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Voyagez sur la seule Double Voie Ferrée

ENTRE MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT ET CHICAGO

Voie double sur tout le parcours.
La plus belle voie et le meilleur équipement
Rails d'acier, 100 lbs. à la verge.
Employés polis et attentifs.

7½ HEURES A TORONTO

"International Limited"

(Le train le plus rapide du Canada)

Laisse Montréal à 9 a.m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest

4 TRAINS EXPRESS PAR JOUR ENTRE MONTREAL ET TORONTO

9.00 a.m. 7.30 p.m.
9.45 a.m. 10.50 p.m.

Service d'élégants wagons buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour et nouveaux wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.

MONTREAL-OTTAWA — Quitte à a8.30 a.m., b3.55 p.m., a8.00 p.m.

MONTREAL - SHERBROOKE-LENNOXVILLE — Quittent à a8.00 a.m., b4.18 p.m., a8.15 p.m.,

MONTREAL-NEW-YORK via D. & H. Co. Laisse a8.50 a.m., b3.26 p.m. a7.40 p.m.

MONTREAL—SPRINGFIELD ET MONTREAL—BOSTON via C. V. R. Laisse a8.21 a.m., a8.20 p.m.

(a) tous les jours.
(b) tous les jours excepté le dimanche.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

7.40 a.m. Dimanche Excepté — St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Stations intermédiaires. Connections pour Riv. du Loup et stations intermédiaires.

Express Maritime

Midi Tous les Jours — Saint-Hyacinthe, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie

Midi Samedi Excep — Pour les endroits mentionnés ci-dessus ainsi que Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Connections directes pour l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve.

N.B.—Connections pour Sydney, en laissant Montréal, le lundi, mercredi et vendredi.

4.00 p.m. Dimanc. Ex. — EXPRESS, pour St-Hyacinthe, Nicolet et stations intermédiaires.

BUREAUX des BILLETS de la VILLE 130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. Pass. GEO. STRUBBE, Agt des Billets de la ville.

Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la sœur le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $2.00 l'acre. Devoirs:—Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—ce compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $2.50 l'acre.

Devoirs:—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon:—Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut s'acheter plus de 2,560 acres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur la charbon miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 284-n

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

JEUDI, LE DEUXIEME JOUR DE MARS PROCHAIN,

A dix heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

L. J. LEMIEUX,
Shérif.

Bureau du shérif,
Montréal, 10 février 1911.

297-16

AVIS est par les présentes donné que William G. Idler, Edith Idler, Ernestine Idler, Sophie May Idler et W. George Idler, Harold J. Idler et Muriel F. Idler, de Montréal, et Ernest Idler, de Franklin, Manitoba, s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa présente session, dans le but d'obtenir une loi autorisant la vente des propriétés affectées par le testament de Ernest Idler, passé devant Me J. E. O. Labadie, N.P., le 19 juin 1877, et ses codiciles, nonbstant les clauses de ce testament et pour autres fins.

Montréal, le 23 janvier 1911.

THIBAUDEAU RINFRET,
Procureur des requérants.

288-23

Tél. Bell E. 1746 Résidence. Est 4547
Tél. March. 1370

JULIEN THERRIEN

MARCHAND DE BOIS DE CONSTRUCTION
EN GROS ET DETAIL
Bureau et Cies : 941 DeMONTIGNY EST
Coin Ave. Papineau.
1-mr-v-s—jno.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résident au No 716 rue St-Hubert.

MAITRESSE D'ECOLE DISTINGUEE

Guérie de faiblesse nerveuse par Peruna

Mme R. C. MOORE

Mme R. C. Moore, 1515, Nouv. Ave., Braunfels, San-Antonio, Texas, maîtresse d'école bien connue, écrit la lettre suivante à la Peruna Co., Columbus Ohio: "Je rends avec plaisir témoignage aux **mérites de Peruna.** J'ai souffert **d'affaiblissement général,** de prostration nerveuse et **d'un gros rhume.** Peruna m'a guérie".

DESORDRES DU FOIE ET DE L'ESTOMAC

Mme M. P. Curry, Boîte de P. 615, Petersburg, Ill, écrit :

"J'ai été affectée du catarrhe depuis mon enfance, et je fus obligée de garder le lit pendant trois mois. J'avais mal partout. Quand je pus me lever, j'étais si faible et amaigrie que je pouvais à peine marcher. Je ne pouvais garder ma nourriture : j'avais des **maux d'estomac et du foie** et mes pieds et mes jambes étaient si enflés que je pouvais à peine me traîner.

"J'ai pris du **Peruna et le résultat fut merveilleux.** Ma guérison a étonné mes amis, car ils ne comptaient plus me revoir en santé. Je n'ai pris que **deux bouteilles de Peruna,** après avoir été droguée pendant cinq mois, allant de mal en pis, tout le temps.

DAVID COTE

"J'ai toujours été très satisfaite des effets du Sirop du Dr Coderre que j'ai donné à chacun de mes enfants. Il n'y a rien de tel pour les soulager dans les douleurs d'intestins et celles de la dentition. Aussi reposent-ils tranquillement."

Mme ED. COTE,

5 Tilden Court, Lowell, Mass.

Mères, quand vous souffrez vous-mêmes, vous êtes toujours heureuses d'avoir du soulagement. Ainsi si votre enfant passe des nuits sans dormir et à pleurer, c'est qu'il est malade. Ne le laissez pas souffrir inutilement; donnez-lui du Sirop du Dr Coderre. Il n'y en a pas de meilleur; il n'y en a pas d'aussi bon, mais il y a des imitations.

Mères, défiez-vous. Demandez, insistez, exigez que la signature, en rouge, du Dr J. Emery Coderre, soit sur toutes les bouteilles

En vente chez tous les marchands de remèdes.

GRATIS
Brochure traitant des
MALADIES des FEMMES
Périodes douloureuses, Retards, etc.,
Traitement LOBEL, 508, rue St-André
MONTREAL, CANADA.
L-Mer-S.

Quand vous achèterez votre piano, insistez pour avoir un piano au mécanisme
"OTTO HIGEL"
mer-jno

CHAMBRE DE COMMERCE

Il y aura réunion du conseil de la Chambre de Commerce, aujourd'hui, à 4.30 hrs. p.m., au No 76 rue St-Gabriel.

ST-THEODORE D'ACTON.

M. Dosithée Bouthillette a été réélu maire par acclamation.

—M. J. O. Picard, voiturier du village, est actuellement en promenade aux Etats-Unis où il visitera les villes de Holyoke, Mass., New-Bedford, Waterbury, North Adams, etc., Nous lui souhaitons un heureux voyage.

CONTRECOEUR

Cette semaine, nous avons à enrégistrer deux décès :

Celui de M. Pierre Daignault, ancien citoyen de cette paroisse et résidant depuis plusieurs années aux Etats-Unis. Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 10.

Et celui de Mlle Lemonde, fille de M. E. Lemonde, dont le service funèbre a été chanté samedi, le 11.

—Les travaux au quai du gouvernement se poursuivent activement. Nous aurons, paraît-il, un quai superbe. Contrecœur comptera ainsi un agrément de plus pour la prochaine saison de villégiature.

MATANE.

M. l'inspecteur des écoles, pour le district de Rimouski, M. Chabot, fait l'inspection des écoles du village. Ce monsieur est très satisfait des institutrices et des élèves ; il ne manque plus, dit-il, qu'une école convenable pour remplacer celle incendiée le 14 décembre 1910.

M. le curé Soucy est à Québec, s'occupant de l'affaire, aucun doute que ses démarches seront couronnées de succès.

—MM. Lyons et Dupont, du chemin de fer de Matane, sont au village, pour régler certaines affaires bien importantes au sujet du chemin de fer.

JULIEN.

Mme George Paquette et sa jeune fille, Reine, sont parties pour Montréal, où elles passeront une huitaine ; et de là, elles s'embarqueront pour Winnipeg, faire visite à sa fille Mme A. E. Moisan, journaliste. Nos meilleurs souhaits de bon voyage et d'un heureux retour.

—On annonce aussi pour le 14 courant, le mariage de Mlle Armandine Paquette, avec M. Oscar Dussault, de Saint Marc des Carrières.

GRENVILLE.

Le nouveau conseil de Grenville a eu son assemblée le 6 février, à la salle publique. M. Dansereau a été réélu maire, M. Laurin, pro-maire. Les autres conseillers sont : MM. Louis Hamond, Dr Favier, N. Burys, W. Morrow, William Bradshaw.

Après l'assemblée, M. le maire invita les gens à une veillée. Plusieurs discours ont été prononcés.

SAINT-SULPICE.

Jeudi dernier avait lieu à l'église paroissiale, les Quarante-Heures. M. l'abbé J.-H. Marsolais, curé de l'Assomption, chanta la grand-messe à l'ouverture et M. J.-A. Lmarche, professeur au collège, chanta la messe et fit la procession du très Saint-Sacrement. M. l'abbé Boisseau, curé de cette paroisse, a donné cinq cents soixante-quatorze communions.

Maigré les mauvais chemins, tous les gens se sont fait un devoir d'assister aux offices. Nous avons eu un temps idéal. Nos jeunes demoiselles du village ont fait au reposoir de magnifiques décorations avec de jolis bouquets naturels.

—Nous avons remarqué au choeur Messieurs les abbés F. S. Baillargé, curé de Verchères, J.-H. Marsola's, curé de L'Assomption, Jos. Bruyère, curé de Lavaltrie, Ulric Geoffrion, curé de St-Girard Majella; J. A. Lamarche, Horm. Lachapelle, Olivier Beilliveau, S.-E. Forget, Euc'ide Duludc, vicaire à Verchères, Albert Boisseau, curé de St-Sulpice.

ROXTON FALLS

A la session du conseil qui a eu lieu le 11 février courant, M. Wilfrid H. Massé, marchand, a été élu maire de notre municipalité. Quoique âgé seulement de trente-quatre ans, M. Massé est conseiller depuis neuf ans et maire depuis deux ans. Nos sincères félicitations à M. Massé.

D'après le rapport de M. Amédée Tanguay, auditeur, le bilan des affaires de la municipalité de Roxton Falls, du 14 janvier 1910 au 14 janvier 1911, est le suivant:

Recettes...	$9,381.93
Dépenses...	5,552.78
Surplus...	3,829.15

A déduire de ce montant de $3,829.15, la somme de $425.73 pour arrérages de taxes municipales. Le surplus net est donc de $3,403.42. M. L. Tranchemontagne a été réengagé comme secrétaire-trésorier.

M. Joseph H. Prévost, voyageur de commerce a été élu conseiller en remplacement de M. R. I. Leroux, démissionnaire.

—Depuis quelque temps, les jeunes gens de notre village semblent vouloir mettre à profit le vieux proverbe: "Il faut que jeunesse se passe." Suivant l'heureuse idée de Mlle B. Wood, ils se réunissent pour fêter les anniversaires.

Ce fut d'abord le tour de Mlle A. Tanguay à qui on offrit deux corbeilles à bonbons; ensuite celui de Mlle B. Wood, qui reçut une jolie chaînette en or; à M. Janvier Mainville, on présenta un joli service à barbe. Enfin, dimanche, le 5 janvier, on se rendit chez Mlle F. Désorcy qui reçut un joli support à manteau et deux magnifiques épingles à collet. Inutile de dire que partout nos jeunes gens sont bien accueillis et reçus à bras ouverts.

—Dimanche, le 12 janvier, Mlle A. Tanguay a donné une charmante partie de whist qui réunit toute l'élite de la jeunesse Roxtonnaise.

Remarqué parmi les invités: Mlles F. A. Désorcy, L. Messier, B. Larocque, A. Larocque, B. Wood, A. Mainville, B. Brais, Yvonne Nadeau, Ella Légaré, Mmes H. Poirier, N. Beauchemin, MM. H. Poirier, N. Beauchemin, C. Troie, de Granby, D. Nadeau, de Danville, P. Désorcy, J. O. Poirier, H. E. Valois, J. O. Mainville, G. Messier, L. Labonté, d'Acton Vale. Les heureux gagnants furent Mme A. Tanguay, un joli support à manteau; Mlle A. Tanguay, une paire de statuettes; M. C. Troie, une cravate; M. N. Beauchemin, une paire de boutons pour manchettes.

Il y eut du chant et de la musique, puis Mlle A. Tanguay servit un superbe réveillon; la veillée se termina par une sauterie.

LA MINERVE

Mercredi, le 8 février, s'est éteint dans la paix du Seigneur, après une douloureuse maladie, M. Saül Talbot, maître de poste au Lac Desert. Le défunt a succombé à un cancer après au moins un an de souffrance, malgré les soins dévoués de sa famille et de son médecin.

Le service fut chanté par notre dévoué curé, le R. P. A. Dalloz.

A l'orgue, tenu par M. F. Robitaille, organiste, il y eut chant bien rendu par MM. Jos. Robitaille et A. B. Desmarteau.

M. Talbot était âgé de 66 ans, et laisse pour pleurer sa perte, son épouse ainsi que quatre fils, Henri, de La Minerve; Edgar, de Montréal; Jules, des Etats-Unis; Alexandre, aussi de La Minerve.

A la famille en deuil nous offrons l'expression de nos plus vives sympathies.

ALFRED, Ont.

Samedi soir avait lieu sur la patinoire de notre village, sous la gérance de notre ami, Jules Chevalier, une mascarade qui avait attiré dans notre village une foule d'étrangers des environs. La glace était dans un bon état et les costumes étaient beaux et comiques à un degré supérieur à toutes les mascarades de nos campagnes. Une cinquantaine de jeunes gens s'étaient affublés de costumes recherchés et d'une comédie extrême.

Alfred Lacombe et Nester Brisebois étaient les juges de l'art et de la comédie des costumes qui figuraient sur le rond. Les prix furent gagnés par MM. Romuald Rouleau, de Plantagenet, Duffy Larocque, d'Alfred, James Laroceque, d'Alfred, et un Monsieur de Caledonia Spring.

Un fort contingent de sports du grand hôtel de Caledonia Springs, s'étaient rendus à notre fête en costumes des plus bizarres.

Après la mascarade une fête champêtre aux fèves eut lieu chez M. Chevalier, le gérant de la patinoire, à laquelle tous firent honneur. Vendredi prochain aura lieu encore ici une partie de hockey entre les équipes d'Alfred et Plantagenet. On nous promet une partie chaudement contestée par nos athlètes des deux villages voisins.

—Dimanche dernier, à l'issue de la messe, une grande assemblée de propagande pour l'association Canadienne française d'Ontario eut lieu à l'Hôtel de Ville et la salle était littéralement remplie. M. Gustave Evanturel qui vient d'être choisi par le comité exécutif de cette Association d'éducation, dont le siège local est dans la capitale, nous entretenait avec un vif intérêt de la cause si chère à tous ceux qui s'intéressent à la race française dispersée à travers la province d'Ontario. Notre jeune compatriote dont la voix éloquente nous est bien connue, a été chaleureusement et fréquemment applaudi par ses concitoyens.

M. Evanturel part jeudi pour sa nouvelle mission au nom de l'Association d'Education, dans les comtés de Kent et de Essex. Nous lui souhaitons plein succès.

—Samedi dernier avait lieu ici une assemblée du Conseil Municipal. La dernière tempête de neige a mis en réclusion la plupart de nos cultivateurs un peu éloignés du village.

METATICK

Mardi dernier, plusieurs de nos citoyens de la Vallée prenaient le Maritime Express pour aller en délégation obtenir auprès des autorités un nouveau bureau d'enrégistrement pour Amquiville.

—Après avoir eu plusieurs jours d'un froid intense la température se fait maintenant très agréable, un chaud et radieux soleil jette partout avec ses bienfaisants rayons, la gaieté et l'espérance.

Demandez toujours, Sirop du Dr Fred Demers, pour les enfants car c'est une vraie bénédiction pour le sommeil, la dentition; contre les coliques et la diarrhée.
mer—jno.

LES ARTISANS CANADIENS FRANCAIS SUCC. 41

A la dernière assemblée, tenue à la salle Leduc, quartier Laurier, les officiers ont été installés par MM. le directeur J. A. Rouleau, M. Henri Roy, sec.-très. général, et M. Nap. Deschamps, commissaire-ordonnateur en chef de la société, comme suit : M. l'abbé Chs. Pilon, chapelain ; M. Gustave Leduc, représentant du Bureau Exécutif ; président, Joseph Brouillet ; 1er vice-président, A. O. Boismenu ; 2e vice-président, P. Doré ; censeurs, 1er J. A. Bélanger ; 2e D. Brouillet ; 3e O. Allard ; 1er commissaire-ordonnateur, M. Wm. Godon ; 2e commissaire-ordonnateur, Z. Bourgeois ; médecin examinateur, Dr J. A. Rouleau ; et L. Bisson, secrétaire-trésorier.

PROMENADE MILITAIRE EN TRAINEAU

La compagnie No 6 du 65me régiment organise pour le lundi, 20 février prochain, une grande sortie militaire en traîneau.

On peut se procurer les billets à l'arsenal.

Les recettes de cette promenade qui ne peut manquer d'être fort intéressante, seront consacrées à l'ameublement du quartier de la compagnie.

EUCHRE ANNUEL

La succursale J. A. Brault, No 290 de la Société des Artisans Canadiens-Français donnera, jeudi soir à l'Arsenal du 65me régiment, son 4e grand euchre annuel, dont le but est de créer un fonds devant être employé au recrutement de nouveaux membres.

RENDENT LA DENTITION NON DOULOUREUSE

L'époque de la dentition est toujours une époque d'anxiété pour les mères Le bébé devient alors revêche, agité et nerveux. Ses gencives lui font mal; il est affligé de constipation ou diarrhée, de spasmes, coliques ou convulsions. Sa frêle existence est en danger si on ne lui donne pas un remède pour tenir son estomac sain et pur, et ses intestins réguliers. Ce remède, ce sont les Tablettes Baby's Own. Rien ne leur est comparable pour la dentition. Elles ont diminué les craintes de milliers de mères. L'une d'elles, Mme W. A. Yeadon, Halifax, N.E., écrit ce qui suit: "Je n'ai pas donné d'autre chose à mon bébé que les Tablettes Baby's Own et je ne voudrais pas m'en passer. L'été dernier, sa dentition le fit beaucoup souffrir jusqu'à ce que je lui donnai des Tablettes. Elles lui ont fait du bien et aujourd'hui, c'est un gros enfant plein de santé."

Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes, ou à 25c la boîte, par The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. 299-P-H.

OPINIONS SUR LE BILL DE MONTREAL

LES DISCOURS AU BANQUET OFFERT HIER SOIR AU CHATEAU FRONTENAC, PAR LE MAIRE GUERIN A LA DELEGATION CIVIQUE ET AUX REPRESENTANTS DE LA CHAMBRE HAUTE, DE LA CHAMBRE BASSE ET DE LA PRESSE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 15. — Son Honneur le maire Guérin, de Montréal, a donné, hier soir, au Château Frontenac, un dîner à la délégation civique, ainsi qu'à certains représentants de la chambre haute, de la chambre basse et de la presse.

Il y avait une quarantaine de convives, et le dîner a été charmant. Bien qu'il eût été convenu qu'il n'y aurait pas de discours, il y en a eu une vingtaine. Nous renonçons à les relater tous ici. Signalons quelques paroles qui peuvent donner une idée de ce que l'on pense du bill de Montréal.

LE MAIRE GUERIN

semble prendre les choses en philosophe, et n'est aucunement découragé. Il espère qu'après avoir franchi toutes les étapes, il restera de ce bill assez de choses pour faire le bien de Montréal.

L'HON. M. PERODEAU

suggère aux Montréalais de mûrir un peu plus la législation qu'ils présentent tous les ans à la législature et il défend le conseil législatif qui, dit-il, a rendu de grands services à la cité de Montréal. Le Dr Lanctôt, conseiller législatif, se prononce vigoureusement pour l'autonomie municipale.

L'HON. D. ROLLAND.

formule l'espoir de voir une bonne fois refondre entièrement la charte de la cité de Montréal, afin qu'elle n'ait pas à revenir tous les ans devant la législature.

LE CONTROLEUR WANKLYN

qui parle en français, admet qu'il était prématuré de demander encore aujourd'hui de changer un système d'administration que le peuple n'a pas encore eu le temps de juger. Pour lui, la clause la plus importante du bill de Montréal est celle relative à la taxation des propriétaires riverains pour les améliorations locales, mesure absolument nécessaire au progrès de Montréal. Pas encore eu le temps de juger.

L'ECHEVIN L. A. LAROINTE,

qui est aussi de cet avis, voudrait pour Montréal, une charte plus large, qui donnerait à la cité tous les pouvoirs, sauf certaines exceptions, ce qui, selon lui, éviterait de l'amender aussi souvent. Il rend aussi hommage au conseil législatif qui, dit-il, a souvent sauvé Montréal. Il ajoute que les échevins se trouvent très bien des contrôleurs.

M. ETHIER,

aviseur légal en chef de la cité de Montréal, témoigne que, depuis 28 ans qu'il vient devant la législature avec des gros bill's et qu'il en part avec des petits, il n'a qu'à se louer de nos législateurs. Il rend surtout hommage au conseil législatif qui, selon lui, est le rempart des libertés de Montréal. Quant à la charte préconisée par M. Lapointe, il croit que c'est une utopie.

L'échevin Tétreau se prononce contre la clause du paiement du pavage permanent pour les propriétaires riverains.

L'échevin Larivière est content de la bonne leçon d'autonomie qui vient d'être donnée à la cité de Montréal.

LE CONTROLEUR AINEY

remercie le conseil législatif de n'avoir pas exigé la qualification foncière pour les contrôleurs. Mais ce n'est pas assez. Il veut la même chose pour les échevins.

Voici un bien bref résumé de ce qui s'est dit, hier soir, au dîner Guerin, qui pourrait bien avoir des résultats plus efficaces que bien des cabales.

HURTEAU, WILLIAMS & CO. Limited, Pianos et Phonographes, 316 Ste-Catherine Est, Montréal.

FORTIFIEZ-VOUS, MESDAMES!

Le grand tonique, le remède qu'il vous faut ce sont les

PILULES ROUGES

Une autre déclaration assermentée:

S'il est un mal que toute femme doit surtout éviter, c'est la faiblesse.

De prime abord on fait peu de cas des premières attaques que l'on considère plutôt comme de la fatigue pure et simple. Et, de fait, la faiblesse, ce n'est rien autre chose que de la fatigue, soit pour certains organes ou pour le système en général. Mais cette fatigue n'est pas ordinaire, car elle est portée à un degré tel que c'est souvent plutôt de l'épuisement.

Le surmenage, soit intellectuel ou physique, autrement dit, un usage exagéré des forces ou des facultés, comme aussi certains abus ou le prolongement de maladies quelconques, cela concourt à miner puissamment les meilleures santés.

Dès qu'une femme constate chez elle qu'il y a diminution dans ses facultés ou ses pouvoirs d'action, sitôt qu'elle éprouve de trop fréquentes lassitudes et, qu'à propos de tout et de rien, elle a des étourdissements et comme des châleurs passagères, elle devrait se dire immédiatement qu'elle est sur une mauvaise pente et aussitôt il lui faut songer sérieusement à se dégager d'une telle position qui l'expose toujours à de graves dangers.

C'est qu'on ne vit pas avec la faiblesse féminine ! Toutes les pires maladies commencent par là.

De la faiblesse à l'anémie il n'y a qu'un pas, et l'anémie est toujours de bien mauvais augure.

Sans doute une personne qui tombe dans un tel état, ne peut que rechercher les moyens à prendre pour se rétablir le plus promptement possible. Aussi voit-on, tous les jours, de pauvres femmes épuisées, s'acheter, à grands frais, toutes sortes de médecines et se faire, en même temps, des comptes fabuleux chez leur médecin. Ceci est tout naturel, c'est vrai, dans neuf cas sur dix, c'est pure perte.

Pour combattre avec avantage la faiblesse féminine ou anémie, il faut nécessairement commencer par enrichir le sang, qui est toujours la cause première des maladies de la femme. Or, rien autre chose que les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ne saurait obtenir le résultat voulu. Ce remède est bien réellement exclusif. Il se recommande indifféremment à toutes les personnes du sexe.

C'est une préparation dont les vertus tonifiantes et curatives répondent, en tous points, aux exigences de la constitution féminine. Aussi les Pilules Rouges sont-elles infaillibles autant que souveraines. Leur efficacité n'a pas besoin d'autre preuve que leur popularité universelle. Voilà plus d'un quart de siècle que, dans tous les pays, la vogue des Pilules Rouges va sans cesse grandissant, et de partout de nouvelles louanges s'élèvent des coeurs généreux en faveur de ce grand restaurateur de la santé des filles, des épouses et des mères.

Il y a une raison à cela.

Maintenant, l'on va plus loin que jamais, lorsqu'il s'agit de témoigner des bienfaits des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. C'est ainsi que plusieurs notaires ont été appelés à recevoir des déclarations officielles touchant les bons effets produits par ces pilules. Et en voici une:

Province de Québec,
District de Montréal.

L'anémie, voilà la seule cause de tout le mal que j'ai enduré pendant trois ans;
Mais j'en souffrais à un degré extrême;
Je dus même assez longtemps, garder le lit;
De vives douleurs d'estomac et des maux de tête terribles m'étreignaient la plupart du temps;
J'étais absolument incapable de faire le moindre travail;
Je n'avais plus ni goût ni aucun souci;
J'aurais autant aimé à en finir avec la vie, tellement j'étais découragée;
Pendant ces trois années de souffrances de toutes sortes, j'essayai bien des choses pour tâcher d'améliorer mon sort;
Tout fut inutile et mon état devenait même de plus en plus critique;
Sur les conseils d'une amie, j'essayai finalement les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine;
Je vis aussitôt que c'était le seul remède qui pouvait me faire du bien;
Le résultat fut si prompt que j'en fus moi-même surprise;
En peu de jours j'étais sur pieds;
Toutes mes douleurs avaient disparues;
Mes forces croissaient rapidement;
J'avais à peine pris huit boîtes de Pilules Rouges que déjà je me sentais tout à fait guérie;
Depuis ce temps je n'ai jamais perdu une heure de travail et n'éprouve plus le moindre malaise;
Je suis forte et en pleine santé.

(Signé) AURORE TRUDEAU,
450 rue Champlain, Montréal.

Déclaré devant moi, à Montréal, ce vingt-neuf (29) novembre, mil neuf cent dix (1910).

P. A. LAMOUREUX, N. P.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

POUR EMBELLIR LA PEAU ET LE TEINT

Sans fard ou poudre de toilette ni aucun remède interne.

UNE BOUTEILLE D'ESSAI GRATIS

A tous ceux qui en font la demande, pour prouver que la plus vilaine peau peut reprendre et conserver toute sa blancheur, sa douceur et sa fraîcheur de jeunesse et que le teint le plus basané peut redevenir et rester clair, velouté et couleur de rose. Qui que vous soyez, si votre visage est enlaidi, et si vous êtes ennuyé et affligé par des boutons, des taches jaunâtres, du masque, des rousseurs, des pustules, points noirs, rides, la peau farineuse ou huileuse, acceptez donc notre offre. Aujourd'hui même, envoyez-nous vos noms et adresse, avec 10c pour frais de distribution, et nous vous l'enverrons n'importe où, sans autre frais, une bouteille de ce célèbre embellisseur qui se nomme **LAIT DES DAMES ROMAINES**, surnommé "Nourriture de la peau". Adresse: **COOPER AND CO., Dépt. 64, Montréal.** Le lait des Dames Romaines se vend partout à 50c la bouteille, qui peut durer 4 mois.

Y AURA-T-IL UNE GUERRE DE TARIF?

LIVERPOOL, 15. — Les complications qui avaient retardé la signature du renouvellement de la conférence de l'Atlantique à propos des taux de passage des voyageurs sur les transatlantiques sont devenues si sérieuses qu'on s'attend à une guerre de tarif entre les différentes lignes de navigation, si les compagnies n'en arrivent pas à un compromis avant le 28 février. Le différend s'est élevé à propos de la proportion d'immigrants allouée à chaque ligne. Les lignes anglaises et coloniales soutiennent leurs prétentions à la part à laquelle elles pensent avoir droit.

NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PECHE

SEATTLE, 15 — Le bateau de pêche "W 1833" a sombré au cours de la tempête. Trois hommes et une femme étaient à bord et ont péri.

BLACK KNIGHT STOVE POLISH

Le poli à poêles "Black Knight"

épargne du travail et de l'ennui à la ménagère. C'est une pâte commode dans une grande boîte. Un léger frottement avec une brosse ou un linge amène un beau brillant comme celui d'un miroir, qui ne s'affecte pas par la chaleur. Pour poêles, tuyaux, grilles et ouvrages en fer.

Si votre marchand n'a pas en stock le Poli à Poêles "Black Knight", envoyez-nous son nom et 10c, et nous vous en expédierons une boîte ordinaire par le retour de la malle.

THE F. F. DALLEY CO., LIMITED
HAMILTON, ONT. 30F
Fabricants du fameux cirage à chaussures "3 dans 1"

Feuilleton de la PATRIE

LES DRAMES DE LA FRONTIERE

Par JULES MARY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

28 (Suite)

Quand elle parut si touchante, si belle et si triste, toutes l'acclamèrent.

Line entendit que c'était Josette qui arrivait.

Elle se rapprocha d'elle dans la foule. Et quand elle sut qu'elle était auprès, elle patienta pour profiter du moment où elle lui parlerait sans témoins.

Josette devina peut-être son intention.

—Line, gentille Line, vous êtes la plus jolie de toutes.

L'aveugle rougit de plaisir. Il fallait donc que ce fût vrai pour que Josette, elle-même, s'en aperçût et le lui dît ?... Et Josette ne devait point mentir jamais.

Line murmura à voix basse :

—Josette, nous n'avons plus personne près de nous ?

—Personne...

—Personne qui puisse nous écouter ?

—Personne... mais hâtez-vous, Line, si vous avez quelque chose à me dire.

—Renaud m'avait confié une lettre pour vous... que je devais vous apporter avant dix heures, ce matin...

—Cette lettre ?... Pourquoi n'êtes-vous pas venue ? Qu'en avez-vous fait ?

—Elle m'a été volée...

—Par qui ?

—Par Elise Fischer !...

Josette balbutia :

—Taisez-vous, Line, ne dites rien de tout cela...

L'aveugle ne répliqua rien, mais parut effrayée. Dans sa nuit éternelle, elle se heurtait, partout, à des sensations qui lui faisaient deviner un drame... où elle avait joué un rôle inconscient... et qui s'était déroulé autour de cette lettre.

Elle tâtonna, les mains autour d'elle, pour retrouver Josette et lui parler encore, mais elle ne rencontra que le vide, ou bien des indifférents qui, en passant, répétaient, en riant :

—Oh ! Line, que vous êtes jolie !

Ce fut ainsi que s'écoula l'après-midi.

Le bruit lointain des hoch ! allemands arriva jusqu'à la Faloise.... C'était l'heure où le souverain entrait à Haute-Goulaine.

Et de toutes ces poitrines, de tous ces cœurs de femmes, un cri vibrant s'éleva qui franchit l'espace et qu'on dût entendre, de l'autre côté de la frontière :

—Vive la Lorraine !

Les musiques de Haute-Goulaine envoyaient leurs accents jusqu'à la Faloise.

Et tout à coup l'on perçut le chant national :

La "Garde du Rhin !"...

Mais la Faloise répondit par la "Marseillaise."...

C'était un défi, et comme une sorte de duel entre les deux domaines... mais cela dépassait la portée d'un défi entre les deux hommes, cela atteignait l'intensité d'un duel entre deux opinions, entre deux âmes, entre deux régions... entre deux peuples.

Jusqu'à la fin de cette cruelle journée, Josette resta au poste que lui assignait son père. Et Clément Sauvageot, en la voyant si triste malgré elle, faisait peser sur la pauvre fille un regard douloureux tout plein de questions.

Quand elle le surprenait, ce regard, elle se redressait.

Le soir, de la Faloise, on aperçut, par dessus les arbres du bois des Moines, les fusées d'artifice, aux couleurs de Prusse d'abord, puis aux couleurs allemandes.

C'était un dernier hommage rendu par Sauvageot le Dur à son hôte disparu.

Mais, au même instant, de Haute-Goulaine, on put apercevoir par dessus le faîte des mêmes arbres, les fusées d'attifice qui partaient de la plaine de la Faloise, devant l'avenue des cerisiers.

Et qui éparpillaient dans la nuit, sous les étoiles du ciel, des milliers d'étoiles aux couleurs françaises.

Bleues, blanches et rouges !

Ainsi entre les deux frères, la lutte se poursuivait !...

VI

UNE NUIT D'EPOUVANTES

Laissons la Faloise, où l'on dansera tout à l'heure comme on dansera à Haute-Goulaine et revenons chez Sauvageot le Dur. La vie des deux châteaux est si intimement liée, à la veille des événements dramatiques qui se préparent, qu'on ne peut quitter longtemps l'un ou l'autre sans qu'il y ait bientôt une lacune dans le récit. Et du reste, si ces deux familles sont séparées par la haine des frères, que d'Ames, de chaque côté, tentent de se rapprocher et vont faire des efforts pour se réunir.

Après le départ de Guillaume, Sauvageot s'est arraché aux félicitations qu'il recevait de toutes parts et il a rejoint Lilienthal. Il est inquiet du sort qui attend son fils. Et ce sort dépend de l'officier. Lilienthal le voit venir à lui, mais sa pensée est ailleurs, sa pensée est lointaine. On dirait qu'il a perdu le souvenir de ce qui s'est passé entre lui et Renaud, de l'outrage, de la violence subie devant témoins et du projet de désertion.

Il faut que ce soit Sauvageot lui-même qui le lui rappelle !

Lilienthal paraît s'éveiller d'un lourd sommeil.

—Que comptez-vous faire de mon fils ?... Permettez-moi d'implorer votre indulgence en faveur de ce jeune homme, presque un enfant.... Vous êtes le maître de sa liberté, je le reconnais et vous n'auriez qu'un mot à dire, une plainte à formuler contre lui, pour qu'il soit conduit à Metz, jugé, et condamné. ..Le ferez-vous ? .. Vous n'êtes pas homme à vous contenter des excuses qu'il consentirait à vous faire. Du reste, je le connais, ne lui demandez pas d'excuses. . Ne l'obligez pas à aggraver son cas et à redoubler sa violence. Ayez égard à sa jeunesse... et gardez le silence sur cette aventure, si vous ne voulez pas troubler, pour moi, la grande joie de cette inoubliable journée.

L'âme de l'officier paraît absente.

Sauvageot tremble et insiste. . ..

Alors, Lilienthal s'éveille tout à fait...

Qu'est-ce que cet homme ? Que lui veut-il et que demande-t-il ? Ah oui, il s'agit de Renaud, sans doute ?.....Il baisse les épaules et il laisse échapper une sorte de glousement, qui est un petit rire sec, de mépris et d'orgueil. . Que peut contre lui, vainqueur et maître du pays, cette vermine rampante de vaincu ?...

—Non, je ne porterai pas plainte. ...Je dédaignerai cet outrage.. .....

Et comme Sauvageot le Dur va se confondre en remerciements, Lilienthal l'arrête d'un geste lent et fatigué de sa main gantée de blanc:

—J'ai mieux que cela à lui offrir..Vous n'ignorez pas que je possède la preuve que Renaud veut déserter cette nuit. . Or, mon devoir est bien simple...Mon devoir m'oblige à ne point favoriser par mon silence ou par la complicité de mon inaction un acte blâmable, que je réprouve..et que je dois empêcher. J'accomplirai donc, simplement, ce qui est mon devoir !..

Il salua, correct et raide, et passa !

VI

UNE NUIT D'EPOUVANTES

Joseph Sauvageot avait à se plaindre de Renaud.

Au lieu de le servir dans ses projets d'ambition, Renaud, avec son amour obstiné pour Josette, avec son dédain de la belle Elise, contrecarrait ces projets. Bien qu'en apparence le jeune homme n'eût paru jouer aucun rôle dans l'étrange ruse qu'Elise avait opposé, à la dernière heure, à la demande en mariage et aux fiançailles si bien arrêtées, Sauvageot devinait que la volonté de son fils, en cette aventure, avait dû être agissante et toute-puissante. Autrement, la volonté imprévue d'Elise eût été inexplicable. Le père gardait donc rancune au fils.

Il restait peu de place, dans la dureté de ce cœur, pour de la pitié paternelle. Cependant, il était de bonne foi en intercédant auprès de Lilienthal.

Et là, encore, sa pitié était d'accord avec son intérêt.

C'eût été chose déplorable à tous égards, pour lui, pour sa maison, pour l'avenir, au lendemain de sa visite impériale, qu'une affaire devant la justice où Renaud eût été condamné, pour insulte à un officier allemand.

Quel scandale !

Du moins, grâce à Lilienthal, ce scandale inouï serait évité.

Quant à l'autre catastrophe — quant à ces deux années passées, malgré lui au service de l'Allemagne, Renaud s'y habituerait, et Sauvageot n'était pas éloigné de s'en féliciter au fond du cœur en se disant que ce temps de dur esclavage et de soumission brutale aplanirait sans doute les côtés anguleux du caractère du jeune soldat. Renaud, ensuite, deviendrait à Haute-Goulaine avec des idées meilleures, plus rassises, plus réfléchies. Il aurait eu tout le loisir d'examiner la situation qui lui était offerte par son mariage avec la jolie fille de Fischer et de la comparer à l'avenir que lui eût créé l'acte de folie d'une désertion. Or, Elise aimait. Elle était patiente. Elle attendrait deux ans.

Et le projet, curayé, se réaliserait enfin !

Ainsi raisonnait Joseph Sauvageot.

Il ne s'effraya donc point des menaçantes paroles de Lilienthal. Renaud, en faisant ses années de service, ressemblerait à tous les jeunes Lorrains, qui se résignent sans abandonner leur foi, leurs espoirs et leurs haines.

Lorsque Joseph rentra au salon, il chercha Lilienthal partout, mais vainement, dans la foule brillante, animée, joyeuse, qui se préparait pour le bal.

Joseph sortit, dans les salons, de nouveau.

L'officier avait secoué ses remords essayait de ne plus se souvenir, et s'occupait de donner des ordres aux alentours du château pour que la frontière fût surveillée étroitement. Sauvageot le vit, en effet, dans le verger, parler avec animation à des gendarmes et à des forestiers qui se dispersèrent aussitôt et s'évanouirent dans l'obscurité.

A plusieurs reprises, son bras tendu indiqua la tour où Renaud se tenait, puis la direction de la frontière. C'était donc bien de Renaud que Lilienthal causait. Et ses instructions paraissaient minutieuses.

Tout de même, à cet instant, Sauvageot le Dur eut une angoisse.

(A suivre.)

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA DE FLETCHER

Comparez le thé vert "Salada" avec le meilleur thé vert que vous ayez jamais goûté. Vous comprendrez pourquoi plus de 23 millions de paquets de "Salada" ont été vendus l'an dernier.

"SALADA" TEA

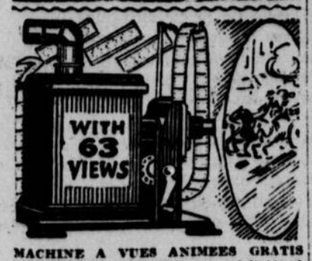

MACHINE A VUES ANIMEES GRATIS

Nous donnons GRATIS cette véritable et merveilleuse machine à vues animées, avec deux belles pellicules et 63 vues, à quiconque vendra seulement 24 articles de bijouterie à 10 cents chacun. C'EST UNE GRANDE OFFRE. Vous pouvez gagner facilement beaucoup d'argent avec ce splendide attirail. Ecrivez aujourd'hui pour avoir la bijouterie. Une fois que vous l'aurez vendue, renvoyez-nous $2.40 et nous vous enverrons cette machine à vues animées et les pellicules avec 63 vues. Friend Soap Co., Dépt. 414, Boston, Mass.

Montre à remontoir et bague GRATIS

Véritable montre américaine, à remontoir et à régulateur. Magnifique boîtier; chronomètre garanti; aussi bague avec pierre éblouissante, les deux gratis à quiconque vendra 24 nouveautés (bijouterie) à 10c chacune. Faites venir la bijouterie. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous $2.40 et nous vous enverrons montre et bague. FRIEND SOAP CO., DEPT. 615, BOSTON, MASS.

Camera et cadre à photographie, GRATIS.

Nous donnons un camera, 2 paquets de plaques, un attirail à développer, des instructions et une jolie épinglette — porte-portrait à quiconque vendra seulement 12 articles de bijouterie à 10c chacun. Vous pouvez gagner de l'argent à faire des épinglettes, porte-portrait avec ceci. Faites venir la bijouterie. Friend Soap Co., Dépt. 616 Boston, Mass.

CES 4 BAGUES GRATIS.

Faites vendre 12 articles de bijouterie à vendre à 10c chacun. Remettez-nous $1.20 quand vous les aurez vendus, et nous vous enverrons gratis ces 4 bagues en véritable or plaqué ces 4 bagues en véritable or plaqué garanties donner satisfaction. FRIEND SOAP CO., Dépt. 617, Boston.
6-8-11-13-15-18-20-22

LES SAISIES DE LA POLICE PROVINCIALE D'ONTARIO

TORONTO, 15 — Depuis le commencement de novembre la police provinciale, sous les ordres du surintendant Rogers, a saisi 5 barils 37 gallons et 3,678 bouteilles de waiskey; 48 bouteilles de genevièvre, 37 gallons d'eau-de-vie, 27 gallons et 61 bouteilles de vin; plus un wagon de bière, saisi par l'inspecteur Caldbick, le 5 de ce mois et une gramde quantité de bière, saisie à Cochrane la semaine dernière.

Ces chiffres ont été publiés par l'hon. W. J. Hanna, et sont une preuve que la police ne néglige pas de faire observer la loi des licences.

L'USAGE DE LA DYNAMITE SERA DEFENDU A NEW-YORK

NEW-YORK, 15 — Il est annoncé que la commission municipale des explosifs, de New-York qui a fait une enquête sur la récente explosion de Communipaw, N. J., et plusieurs autres accidents causés par la dynamite ou autres explosifs dans le voisinage de la ville a l'intention de faire prohiber l'usage de la dynamite dans les limites de la ville.

Non seulement les travaux de mine à la dynamite seraient défendus, mais même le transport des explosifs des gares ou des quais à travers la ville.

IL CRITIQUE L'ETAT DE TORONTO

TORONTO, 15 —Bien que la croissance de Toronto ait été remarquable pendant le dernier demi-siècle, cependant son développement ne s'est fait que d'un côté. C'est l'opinion exprimé par M. Angus McMurchy, C.R., dans son discours sur "la croissance de Toronto" à la Presbyterian Ministerial Association, lundi après-midi. Ses facilités commerciales, ses rues, son système de trafic et l'accommodation qu'elle donne aux voyageurs sont d'un village et non d'une grande ville.

L'orateur a aussi critiqué l'étroitesse des rues et la congestion de certains quartiers, ainsi que l'affluence des étrangers.

Lettre de Québec

Le Bill de Montréal est l'objet de toutes les conversations.—La loi dite des bons chemins est adoptée après une discussion assez vive et le rejet d'amendements et sous-amendements de MM. Tellier, Patenaude, Bernard et Lavergne.—Au Conseil Législatif.

QUEBEC, 15. — Le bill de Montréal est à l'ordre du jour. On en parle partout, à la Chambre et en dehors, plus encore que de la question des chemins qui a occupé l'attention de la chambre durant toute la journée. Et ceux qui ne sont pas très au courant s'apitoyent sur la mutilation que ce bill a subi hier matin. S'il faut en croire la grande majorité des membres de la législation civique chargée de surveiller les intérêts de la cité de Montréal, il n'y a pas lieu de s'apitoyer tant que cela sur cette mutilation.

C'est du moins la note dominante des discours prononcés hier soir au dîner que le maire Guerin a eu la diplomatie d'offrir aux membres de cette délégation, ainsi qu'à plusieurs membres des deux chambres et de la presse. La plupart des intéressés jubilent et ceux-là même qui ont appuyé le projet qui vient d'être rejeté n'en paraissent pas absolument fâchés. Donc Montréal va continuer à vivre avec le système actuel d'administration qu'elle s'est choisie elle-même il n'y a pas deux ans.

C'est aujourd'hdi cependant que doit venir devant le comité des bills privés la partie véritablement la plus importante du bill de Montréal, celle relative au droit de taxer les propriétaires riverains pour les pavages permanents.

On nous informe qu'une entente vient d'être conclue entre la cité de Montréal et la ville de Verdun au sujet d'une clause très contestée, celle par laquelle on demandait l'annexion à Montréal d'un terrain de Verdun acquis par la cité de Montréal pour les fins de son aqueduc.

Comme la cité de Montréal est sur le point de dépenser deux millions de piastres pour y installer son système de filtre, on conçoit que Verdun tient à garder dans son territoire cette alléchante propriété.

Selon l'entente qui a été conclue, le terrain en question continuera à rester dans Verdun, mais son évaluation est fixée à $450,000 pour une période de 25 ans, et la taxe ne pourra dépasser un pour cent, c'est-à-dire $4,500. Mais après 25 ans? dira-t-on. D'ici à 25 ans, si la fin du monde n'est pas arrivée, Verdun et Montréal ne feront qu'un.

Comme toujours, le bill de Montréal semble devoir prendre une bonne part du temps de nos législateurs. On veut cependant procéder plus vite que jamais, et l'on doit proposer aujourd'hui que le comité des bills privés siège le soir pour qu'on en finisse au plus tôt.

La façon plutôt bénigne dont la chambre avait accueilli la nouvelle loi des chemins lors de la première discussion laissait croire que cette loi subirait sans encombre sa dernière lecture.

Il n'en a pas été ainsi. L'opposition s'est soudain vue prise d'une sainte colère, contre cette loi qu'elle juge insuffisante et il a fallu toute la journée pour voir venir la fin du débat soulevé sur cette question.

LA LOI DES ASSURANCES

Au début de la séance, après la présentation de plusieurs bills privés, M. Pilon présente un projet de loi pour amender la loi des assurances de Québec, relativement aux compagnies organisées par les conseils municipaux. Il veut donner aux conseils le droit de fixer un montant maximum pour les polices d'assurance, et de pouvoir assurer un édifice pour un montant moindre que les deux tiers de leur valeur.

La nouvelle

LOI DES CHEMINS

a passé sans trop de difficultés la dernière étape qu'il lui fallait passer à la Chambre, c'est-à-dire sa troisième lecture.

C'est sur les résolutions relatives à cette question que s'était faite la discussion, l'autre jour. Cette fois, le bill a passé sans discussion l'épreuve du comité général.

Et ce n'est que lorsque fut proposé une motion demandant que la Chambre concoure dans ces résolutions que M. Tellier se leva pour faire quelques remarques et quelques suggestions.

M. Tellier croit qu'il manque à cette mesure une idée principale, celle d'un système d'ensemble qui assurerait l'amélioration uniforme de la voirie nationale, dans l'intérêt général de la province.

Tout ce que l'on fait pour cette loi, c'est d'offrir des primes aux municipalités qui dépenseront de l'argent pour améliorer leur voirie. Ces municipalités dépenseront-elles cet argent en vue de l'amélioration générale de la voirie dans la province? On ne le sait pas.

M. Tellier voudrait aussi que les municipalités de village soient traitées sur le même pied que les municipalités rurales.

L'opposition n'espérant pas réussir à gagner le gouvernement à ses idées, M. Tellier ne veut pas laisser passer cette occasion de faire mentionner dans les procès-verbaux de la Chambre quelles sont les vues de l'oppos tion sur cette question.

C'est pourquoi il propose

L'AMENDEMENT SUIVANT:

Avant de concourir dans ces résolutions, cette Chambre invite le gouvernement à solliciter de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur l'autorisation de présenter dès cette session de nouvelles résolutions:

1o. Accordant aux municipalités rurales les primes offertes par les présentes résolutions.

2o. Accordant à toutes les autres municipalités régies par le Code Municipal les mêmes primes que celles offertes aux municipalités rurales par les présentes résolutions.

3o. Offrant aux municipalités de plus fortes primes assurant un appui plus efficace par l'amélioration des chemins principaux et des grandes routes régionales suivant un système déterminé avec un plan d'ensemble propre à amener l'amélioration générale de la voirie rurale de cette province."

M. Patenaude proposa alors le sous-amendement suivant:

"Que l'alinéa suivant soit ajouté à la fin de l'amendement:

"Et cette Chambre est d'avis que le gouvernement doit faire tout en son pouvoir pour assurer l'amélioration des chemins ruraux de cette province dans l'intérêt de l'agriculture, du commerce et de l'industrie."

L'HON. M. CARON

défend une fois de plus la mesure qui lui est chère.

Contrairement à ce que dit M. Tellier, il croit qu'en donnant 40 p. c. aux municipalités de village, tandis qu'il donne 50 p. c. aux municipalités rurales, le gouvernement traite les premières avec justice, attendu que leurs chemins sont moins longs que ceux des autres.

Quant au système d'ensemble, M. Caron dit que le gouvernement ne le dédaigne pas, puisqu'au ministre de l'agriculture est dévolu le choix des chemins à macadamiser.

Il s'étonne d'entendre M. Patenaude de prôner la construction de routes nationales, vu que M. Tellier lui-même a répudié cette idée. Quant à lui, il ne le répudie pas, mais il croit que le temps n'est pas venu de la construction de routes nationales par le gouvernement. Il espère que cela viendra un jour avec le concours des municipalités et avec celui du gouvernement fédéral. Il n'en croit pas moins que cette nouvelle loi est une amélioration notable sur l'ancienne, et pour sa part, il en est satisfait. Paris ne s'est pas fait en un jour.

M. COUSINEAU

rappelle que, lors d'une convention de la fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, on adopta presqu'à l'unanimité une résolution proposée par M. Larivière qui préconisait un système d'amélioration de la voirie rurale qu'il voudrait voir appliqué par le gouvernement.

Le député de Jacques-Cartier n'a aucune confiance dans la politique actuelle du gouvernement sur les chemins, politique qu'il qualifie de petite et qu'il croit inspirée par le souci de se créer de la popularité et de graisser les roues de la machine ministérielle.

Quant à son comté, M. Cousineau prétend que c'est peut-être le seul où l'on puisse se promener en automobile, et cependant il s'est passé des cadeaux du gouvernement.

L'HON. M. ALLARD

prétend que les résolutions qui sont proposées par le gouvernement rencontreent absolument les vues exposées dans le sous-amendement Patenaude.

Le ministre des Terres n'est pas prêt à forcer les municipalités à prendre à leur charge l'entretien de leurs chemins. Il espère en arriver là par un moyen indirect, ce qui sera toujours préférable à la coercition. Il est sûr que la loi proposée aura les résultats satisfaisants qu'il en attend, et il sera heureux de voir ce résultat obtenu sans qu'il ait été besoin d'avoir recours à la coercition.

M. LAVERGNE

ne voit dans la nouvelle loi aucune idée pratique nouvelle. Il n'y voit qu'un moyen nouveau de corrompre l'électorat.

M. O. MOUSSEAU,

député de Soulanges, prétend que l'ancienne loi, bien que rudimentaire, a produit de bons résultats. En effet, en 1907, il n'y avait dans notre province que 1000 milles de chemins entretenus selon le système moderne. Aujourd'hui, il y en a 3,000.

M. Plante, député de Beauharnois, préconise le projet de la construction d'une route nationale depuis Rouse's Point jusqu'à Montréal.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, après que la Chambre eut adopté en définitive le bill de Montréal-ouest et celui relatif à la subdivision d'un certain lot du quartier St-Antoine de Montréal, et eut étudié sans résultat deux autres bills privés, relatifs à des substitutions, M. Cléophas Blouin, député de Lévis, continue le débat sur la question des bons chemins.

M. Blouin prétend que la loi de 1907 a fait naître chez nos cultivateurs une opinion nouvelle au sujet de la nécessité d'améliorer la voirie.

On va prendre le vote. Soudain, l'hon. M. Taschereau soulève un

POINT D'ORDRE.

Il prétend que l'amendement Tellier et le sous-amendement Patenaude sont hors d'ordre. Le premier n'est pas un amendement, dit-il, en s'appuyant sur l'article 132 des règles de la Chambre, car un amendement doit modifier la motion principale en ajoutant ou en retranchant.

Le chef de l'opposition eut beau défendre sa motion, l'orateur la déclara hors d'ordre, décision qui faisait en même temps justice du sous-amendement Patenaude.

M. Tellier en appela de cette décision qui fut maintenue par un vote de 43 à 11.

Mais l'opposition ne se compte pas encore pour battue. Pendant que M. Tellier modifie la rédaction de son amendement pour le rendre conforme à la décision de l'orateur, M. Bernard, député de Shefford, reprend le débat, insistant sur la nécessité

D'UN PLAN D'ENSEMBLE

et d'une surveillance plus étroite des travaux de voirie. Il demande au gouvernement de faire restaurer le chemin macadamisé qui a déjà existé de Montréal à Sherbrooke.

M. Bernard revient à la charge avec un amendement qui n'est ni plus ni moins que l'ancien amendement Tellier, relaté selon les règles de la Chambre telles qu'interprétées par l'orateur, et M. Lavergne arrive à son tour avec un sous-amendement qui n'est autre chose que le sous-amendement Patenaude, un tout petit peu retapé aussi.

Après des discours de MM. Doris, Lafontaine et Lavergne, le vote est pris de nouveau.

Le sous-amendement Lavergne est rejeté par un vote de 43 à 11. L'amendement Bernard est aussi rejeté par le même vote, et la Chambre vote les résolutions des "Bons Chemins." Enfin, le bill lui-même subit sa troisième lecture aux applaudissements enthousiastes de la Chambre.

Voilà donc passé définitivement cette loi qui est sans contredit la plus importante de la session. Un seul autre projet de loi a été abordé, c'est celui de Sir Lomer Gouin, amendant le code municipal relativement à l'annexion de cantons ou de parties de cantons et à l'éclairage. M. Gouin veut appliquer aux annexions de cantons la loi qui existe pour l'annexion des paroisses.

Il veut aussi accorder aux municipalités de paroisses le pouvoir de faire des règlements pour leur éclairage tout comme le font les municipalités de villages.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Le Conseil Législatif a siégé, hier après-midi et a expédié beaucoup d'affaires de routine.

Les bills suivants ont été introduits et on subi leur première lecture:

Loi amendant la loi de la chasse de Québec.

Loi pour favoriser le développement de l'art médical.

Loi amendant le Code municipal relativement à la construction des ponts.

Loi amendant la loi concernant les régistrateurs et l'inspection des bureaux d'enregistrement.

Loi étudiant les dispositions de l'article 2175 du code civil à certaines subdivisions cadastrales.

Loi autorisant la Chambre des notaires de la province de Québec à admettre Charles-Auguste Emond à l'exercice de la profession de notaire, après examen.

On a voté la seconde lecture des bills privés suivants qui ont tous été référés au comité des bills privés du Conseil.

Montreal Curling Club.
Bay View.
N. J. Marion.
Cedar Park.
Canton Boyer Ouest.
"The Life Underwriters' association of the province of Quebec."
Trois-Rivières et "The Diamond Whitewear Company, Limited."
Maisonneuve.
Succession John Roberts.
J. Charles Routhier.
Cité de Trois-Rivières.
"The District of Bedford General Hospital."

Le Conseil a ajourné à demain après-midi.

—:o:—

L'attitude prise par M. L. J. A. Langlois, député ouvrier de St-Sauveur sur la question de l'uniformité a reçu une approbation qu'il convient peut-être de signaler.

Voici cette approbation:

"Proposé par M. Gaudiose Hébert, secondé par M. Nazaire Lapointe, que la Fraternité des cordonniers-machinistes de Québec, approuve entièrement l'attitude du député ouvrier de St-Sauveur, à l'Assemblée Législative, relativement à l'uniformité des livres dans les écoles de cette province.

Et que la dite motion soit envoyée aux journaux de Québec pour publication.

Adopté unanimement."

CRITIQUE DES MOEURS DE TORONTO

TORONTO, 15 — La convention de deux jours de l'institut évangélique interdenoomi-national, s'est ouverte lundi après-midi, sous la présidence du Rév.. Dr. Pethic. Il y a 400 délégués qui assistent à la convention. On a discuté les meilleurs moyens à prendre pour recruter des ouvriers évangéliques pour les missions lointaines. Un des orateurs a critiqué les moeurs de Toronto, qui contient des maisons de jeu auprès desquelles les bouges chinois ne sont rien, dit-il.

COMMENT ON REMBOURSERA LES $20,000

La ville de Montréal ayant été forcée par les tribunaux d'assumer la responsabilité du paiement des $20,000 dûs à la Canada Industrial Co., pour l'achat de nouvelles rues à Notre-Dame de Grâce, les avocats de la ville ont été invités à dire si les propriétaires du quartier intéressé peuvent être forcés de solder ce compte.

Les avocats sont d'opinion que oui.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
1-mar-v—15a

Cette Vente Met à Votre Portée des Fourrures de la Meilleure Qualité à Moins que le Prix Coûtant.

Vous ne sauriez estimer trop haut la splendide occasion qu'offre cette vente aux personnes qui ont l'intention d'acheter de la fourrure. Nous sommes disposés à vendre avec pertes durant cette vente. Notre sacrifice est fait—il n'y a plus de profits à escompter cette saison. Si vous avez l'intention de vous acheter des fourrures, vous devriez, dans votre intérêt, ne pas laisser passer cette occasion. Malgré que ce soit une vente spéciale, vous pourrez faire votre choix avec autant de facilité que durant le temps ordinaire, et vous aurez à votre disposition des commis courtois, comme toujours d'ailleurs, et vous savez que nous nous énorgueillissons de la courtoisie avec laquelle notre clientèle est servie. Nous regrettons qu'un grand nombre de personnes n'aient pu recevoir toute l'attention que nous aurions voulu leur donner, et pour éviter ce contre-temps à l'avenir, nous vous demanderions, si possible, de venir le matin.

Venez voir les gros escomptes que nous offrons. Venez voir la qualité, le style et la coupe des vêtements que nous vendons. Nous répondrons à toutes les demandes, sans en excepter une seule, et vous partirez de notre magasin avec la certitude absolue d'avoir fait une véritable bonne affaire.

Pardessus doublés en fourrure, collets en loutre, et en mouton de Perse, doublés en rat musqué naturel, en beau drap beaver, toutes les grandeurs, 50" de long. La meilleure valeur jamais offerte. Régulier $70.00 et $75.00. Spécial **$48.00**

Seulement 6 manteaux en mouton d'Islande, peaux de choix, doublés en tissu blanc croisé, 24" de long. Régulier $30.00. Spécial **$16.00**

Etoles en lynx noir de première qualité, teinture Leipzig, poil bien fourni, plusieurs styles au choix, garnies de têtes et de queues, doublées en satin noir. Régulier $85.00. Spécial **$55.00**

Manteaux d'opéra, en velours crème de la meilleure qualité, magnifiquement garnis de véritable hermine royale, doublés en agneau d'Islande. Régulier $250.00. Spécial **$150.00**

Etoles en renard noir, poil bien fourni de première qualité, joli choix de styles, garnies de têtes et de queues, doublées en satin noir. Régulier $65.00. Spécial **$39.00**

Seulement 10 cravates en chat sauvage, belles peaux naturelles choisies, doublées en satin brun, 56" de long. Régulier $12.00. Spécial **$6.00**

Manchons en chat sauvage, style gros coussin, bourrés en édredon, doublés en satin brun, corde en soie tressée. Régulier $13.50. Spécial **$7.95**

Un manteau seulement en mouton de Perse, peaux choisies de première qualité, teinture de Leipzig, poil reluisant, grand collet-châle et poignets en hermine royale, doublé en soie brochée, boutons de soie au crochet, 38" mesure de buste, 3"6 de long. Régulier $325.00. Spécial **$195.00**

The Sellers-Gough Fur Co., Limited,

LA PLUS GRANDE MAISON EXCLUSIVE DE FOURRURE DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE.

280 Rue Sainte - Catherine Ouest

Marque de Commerce

MONTREAL. TORONTO.

LE QUATUOR DUBOIS A LA SALLE WINDSOR

Le goût de la musique de chambre pénètre lentement mais sûrement parmi notre population encore peu habituée à ce genre d'art véritable d'où le charlatanisme est forcément exclus. Nous en avons eu la preuve, hier soir, au concert très beau, donné par le Quatuor à cordes Dubois, dans la salle Windsor presqu'au trois quarts remplie, ce qui est un progrès considérable sur les auditions précédentes. Nous constatons même avec plaisir que l'élément canadien-français se fait à chaque fois plus nombreux, et prouve par ses applaudissements qu'il apprécie comme il convient cette musique sévère mais si belle. Il ne faut pas oublier que c'est surtout dans la musique de chambre qu'ont brillé les Schumann, les Mendelssbon, les Beethoven et autres grands génies immortels de la musique, et que c'est dans cette forme la plus pure de l'art qu'on éprouve les plus grandes consolations artistiques.

Donc, le concert d'hier soir était un régal musical dans toute la force du mot, tant par le choix admirable du programme que par son interprétation si parfaite. Ce fut d'abord le deuxième Quatuor de Schumann, op. 41, si poétique, si merveilleusement dialogué et rempli de superbes envolées. Il fut parfaitement bien rendu par MM. Chamberland, Dansereau, Schneider et Dubois. Quant au quatuor, opus 17, de Tschaikowsky, d'une facture beaucoup plus moderne que l'autre et contenant des sonorités neuves et un dialogue dans une forme nouvelle, il a semblé plaire davantage, parce que plus intense et plus dramatique, bien que peut être moins poétique. Les interprètes ont bien compris cette page admirable, et l'Andante Cantabile a obtenu un très grand succès. Mais, afin de diversifier le programme, il y avait une soliste et non des moindres.

En effet, Mme François de Martigny chanta de très artistique façon l'admirable composition "Le Nil," de Xavier Leroux, puis "Notre doux nid caché dans la verdure," extrait de Mme Butterfly, de Puccini. Elle chanta avec un tel art et une diction si parfaite et aussi avec un tel sentiment, qu'on la couvrit de fleurs et qu'elle dut revenir chanter autre chose, à la très grande satisfaction de l'assistance. Mme de Martigny est une amateur sérieuse que peuvent envier à bon droit nombre de professionnelles.

Elle était admirablement accompagnée au piano par son professeur, M. Joseph Saucier. Ce fut un fort beau concert, peut-être un peu trop court, dont nous devons féliciter chaleureusement les interprètes ainsi que M. Louis H. Bourdon, l'impresario et le gérant du quatuor.

UNE INJONCTION A PROPOS DES CHAUSSURES

Comme on s'y attendait, une injonction a été prise, hier, contre la cité, au nom de M. West, par Mtres Walsh et Walsh.

Le fournisseur de bottes pour la police, les pompiers et les autres départements de la cité, dont on avait momentanément refusé la soumission, a demandé au tribunal d'ordonner à la ville de lui accorder cette soumission, vu qu'elle est la plus basse.

Mtre Damphousse a comparu pour la cité et il a demandé à M. le juge Guérin qui siégeait en cour de pratique, d'ajourner la cause à demain, vu que toute la difficulté sera peut-être réglé dans l'intervalle.

VIOLENTE TEMPETE A HAMILTON

HAMILTON, Ont., 15 — Une furieuse tempête fait rage ici depuis hier matin.

Le service des tramways et des chemins de fer électriques de la banlieue est paralysé. Les usines électriques de Decew Falls sont arrêtées et toutes les industries qui dépendent de leur courant sont inactives.

HEUREUX DU SUCCES DE LA RECIPROCITE

NEW-YORK, 15. — Le Canadian Club de New-York a donné, hier soir, un banquet, pendant lequel il a été annoncé que la réciprocité venait d'être ratifiée à Washington. La nouvelle a été vigoureusement applaudie, et il y a eu un échange de messages entre le président Taft et Sir Wilfrid Laurier.

MORT DE DEUX CITOYENS EMINENTS

STE-CATHERINE, Ont. 15—Deux citoyens éminents de cette ville sont décédés lundi. Ce sont Michael Bench et Alfred Tenbroeck. Le premier était un voyageur de commerce et possédait de grands terrains dans le canton de Chatham.

Alfred Tenbroeck était le petit-fils du capitaine Jacob Tenbroeck, qui, avec son fils Pierre, combattit sous le drapeau anglais pendant la guerre de 1812. En récompense, le gouvernement lui donna 900 acres de terre dans le canton de Grantham.

FEU GILBERT COTTON

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

GASPE, 15 — Le coroner Joncas s'est rendu à Rivière au Renard et a disposé du corps de Gilbert Cotton, âgé de 59 ans, décédé subitement, le 10 courant.

VICHY
PURETÉ ET QUALITÉ
CELESTINS
(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)
Eau Naturelle Alcaline
Remède par excellence pour prévenir et guérir les maladies du Foie et de l'Estomac.
Consultez votre Médecin
Se méfier des imitations. Pas véritable sans
CELESTINS
BOIVIN, WILSON & CIE, ... AGENTS

La Fameuse Rayo
Est une Lampe d'une Réelle Beauté
parce qu'elle donne la meilleure lumière de toutes les lampes. La Rayo donne une lumière blanche, douce, reposante et diffuse—elle ne fatigue pas les yeux parce qu'elle ne peut vaciller. Vous pouvez vous servir de vos yeux sans effort et aussi longtemps que vous le désirez à la lumière Rayo.

Le prix de la Lampe Rayo est minime, et alors même que vous paieriez $5, $10, ou $20 pour d'autres lampes, vous aurez peut-être plus de décorations dispendieuses, mais vous ne pourrez avoir de meilleure lumière que celle que donne la Rayo. Un porte-abat-jour fort et durable maintient l'abat-jour fixe et droit. Le nouveau brûleur de cette saison lui donne force et belle apparence.

Une fois qu'on s'est servi d'une Rayo, on ne peut s'en passer

Chez tous les marchands. Si le vôtre n'en a pas, faites venir la circulaire descriptive de l'Agence la plus rapprochée de
The Imperial Oil Company Limited.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avance

CLASSE A

Chambres à louer. Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé.

20 mots ou moins 10c, ½c par mot de plus chaque insertion; 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées; 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B

Vendre, à Louer, Situations Vacantes, Chambres demandées. Informations demandées. Personnel, Avis de responsabilité, et toutes les annonces pour rubriques non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins 10c, 1c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

25c par fois ou trois insertions pour 50c, (suivant la formule).

AVIS SPECIAL.

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

AIDE-CUISINIER ayant de l'expérience demande position. S'adresser à 4 rue Claude, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

AIDE CUISINIER, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. S'adresser 782 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

APPRENTI HORLOGER d'un an d'expérience, demande position. S'adresser, à 26 St-Alphonse, Notre-Dame de Grâces, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

ASSISTANT-COMPTABLE ayant 3 ans d'expérience demande position immédiatement. S'adresser à 244 rue Panet, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

ASSISTANT COMPTABLE parlant les deux langues ayant 4 ans d'expérience, connait la clavigraphie demande une position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1484). 297-4

BOUCHER parlant les deux langues, ayant 17 ans d'expérience, demande une position immédiatement. S'adresser 352 Parc Lafontaine ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

CAISSIERE — Une jeune fille de 16 ans, demande position comme caissière. S'adresser à 272 Sanguinet, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

CHARRETIER — Jeune homme âgé de 18 ans, demande position de charretier. S'adresser 11 rue Garnier ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

CHARRETIER — Un jeune homme, âgé de 16 ans, parlant les deux langues demande une position comme charretier dans une épicerie. S'adresser 29 Houle ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

CHAUFFEUR demande une position immédiatement. S'adresser Casselman, Ont., Boite 109 ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

CHAUFFEUR — Un homme demande position comme chauffeur dans une manufacture. S'adresser Joseph Côté, Rose Corner, Ont., ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

CHAUFFEUR mécanicien pour automobile ayant 16 ans d'expérience, demande position. S'adresser à 848A Huntly ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1520). 299-4

CHAUFFEUR parlant les deux langues ayant 6 mois d'expérience, demande une position immédiatement. S'adresser 347 Dufferin ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

CHAUFFEUR — Un jeune homme, âgé de 24 ans parlant les deux langues, demande une position comme chauffeur ou ouvrage général. S'adresser 288A Beaudry ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1480). 297-4

COMMIS VOYAGEUR ayant 15 ans d'expérience demande position. S'adresser à 1789 rue Cadieux ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

COMMIS BOUCHER ou épicier, demande position. S'adresser à 106 rue Wolfe ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-1

COMMIS DE BUREAU. — Une dame demande position comme commis de bureau ou institutrice. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

COMMIS MARCHANDISES sèches et coupeur dans les hardes, demande position. S'adresser à C. E. St-Pierre, St-Pie, Co. Bagot, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

COMMIS EPICIER ou boucher ayant 8 ans d'expérience et de bonnes références demande position. S'adresser à 415 St-André ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1507). 298-4

COMMIS DE BAR — Un homme âgé de 43 ans, demande position de commis de bar ou collecteur—a de bonnes références. S'adresser à 56 rue St-Jérôme, ou au Bureau de Placement de PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1477). 297-4

COMMIS EPICIER parlant les deux langues ayant 3 mois d'expérience dans un magasin général, demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

COMMIS MAGASIN DE TABAC. — Un jeune homme âgé de 22 ans, demande position comme commis dans un magasin de tabac, désire apprendre le commerce. S'adresser à 830 Ontario, Maisonneuve, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

EMPLOIS DEMANDES

COMMIS MARCHANDISE SECHE— ayant 4 ans d'expérience et bonnes références demande une position immédiatement. S'adresser 442 Lagauchetière Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1483). 297-4

COMMIS PHARMACIEN— Un jeune homme, bachelier en arts, demande position comme commis pharmacien. S'adresser à J. Vantour, Acadieville, Co. Kent, N.-B., ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

COMMIS EPICIER — Un homme d'expérience dans le commerce d'épicerie, provisions, vins et liqueurs, demande position dans un magasin de ville ou de campagne, peut fournir les meilleures références. S'adresser à Boite Postale, 93 Frazerville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

COMMIS DE BUREAU — Un jeune homme parlant les deux langues, connaissant la sténographie, la clavigraphie, ayant de l'expérience comme comptable et télégraphiste, demande position. S'adresser à Edouard Grondin, Laprairie, ou au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1485) 297-4

COMMIS OU DEMOISELLE DE COMPAGNIE — Une personne, parlant les deux langues demande position comme commis dans un magasin, ou comme dame de confiance. S'adresser à 460 Notre-Dame Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

COMPTABLE — Ayant 8 ans d'expérience, connaissant la clavigraphie, demande position. S'adresser à 312 St-Timothée ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28. 296-4

COMPTABLE, ayant plusieurs années d'expérience, parlant les deux langues, ayant de bonnes références, demande position. S'adresser à 273 Visitation ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

CONDUCTEUR D'ASCENSEUR demande position ou comme peintre, a 9 ans d'expérience. S'adresser à 524 Plessis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

COUPLE Canadien, moyen âge, femme bonne cuisinière ; l'homme très habile, demande place dans maison privée, 160 Montgomery, près Ontario, ou au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 — (1518). 299-4

CONTRACTEUR - MENUISIER demande ouvrage par contrat, accepterait aussi contrat à la journée. S'adresser à 702 Huntly, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

COUTURIER OPERATEUR demande ouvrage ou comme presseur d'habits. S'adresser à 1060 Craig Est, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

CUISINIERE — Dame française demande position comme cuisinière dans bonne maison. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1506). 298-4

CUISINIERE FRANÇAISE ayant 8 ans d'expérience demande position, restaurant ou hôtel, à la ville ou à la campagne. S'adresser à 88a Colonial au au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1492). 297-4

ELECTRICIEN parlant les deux langues, ayant 4 ans d'expérience, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 1807 Cadieux ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

EXPEDITEUR dans un magasin de gros ou gardien, demande position S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

EXPEDITEUR — Un homme marié demande position d'expéditeur, ou gardien de nuit. S'adresser à 2137 Ontario Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

EXPEDITEUR — Un homme parlant les deux langues demande une position comme expéditeur ou ouvrage général. S'adresser 588 Lasalle, Maisonneuve, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

FEMME DE JOURNEE demande des bureaux à nettoyer. S'adresser à 641 Visitation ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

FEMME DE MENAGE — Une femme demande ouvrage à la journée, se chargerait de l'entretien de quelques bureaux. S'adresser à 263 rue Beaudry ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

FEMME DE JOURNEE demande des lavages à faire chez elle. S'adresser à 1579 rue St-Dominique ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

FERBLANTIER-COUVREUR ayant 20 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser à 249 rue Ste-Elizabeth du Portugal, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

FILLE DE SALLE, ayant d'excellentes références, demande position. S'adresser à 30 Ste-Catherine Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

GARDE MALADE diplômée parlant les deux langues, pouvant fournir de bonnes références, demande une position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1496). 298-4

GARDIEN DE NUIT, parlant les deux langues et ayant de bonnes références demande position. S'adresser à 2733 Notre-Dame Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

GARDIEN DE NUIT ayant de bonnes références demande une position immédiatement. S'adresser 257A Boyer ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

GARDIEN DE NUIT — Un homme âgé de 44 ans demande une position comme gardien de nuit ou ouvrage général. Bonnes références. S'adresser 544 Rivard ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1502). 298-4

GARDIEN DE NUIT — Un homme marié, âgé de 58 ans, sobre, honnête et travaillant, demande position de gardien et pour ouvrage facile. S'adresser à 115a Désiré ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

HOMME DE COUR. — Un jeune homme demande position comme homme de cour, connaît très bien le soin des chevaux. S'adresser à 1044 rue Dorion ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28. 298-4

JARDINIER FLEURISTE, très compétent, demande position. S'adresser à 113a Ste-Elizabeth, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

JOURNALIER — Un homme âgé de 30 ans demande une position comme journalier ou charretier. Bonnes références. S'adresser 253 Montcalm, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

EMPLOIS DEMANDES

JEUNE HOMME de 21 ans, bien recommandé, sobre, honnête, actif, demande emploi dans bureau quelconque. Connaissant clavigraphie et tenue des livres. Possédant bon cours commercial. De bons certificats. Deux ans d'expérience dans la comptabilité. S'adresser au No 788 rue Craig Est, ou au bureau de placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1481). 297-4

JEUNE HOMME DE 24 ans, ayant une bonne instruction, parlant anglais et français, demande position comme commis dans un bureau ou épicerie. Peut fournir des références de première classe. S'adresser à 279 rue Plessis, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1519). 299-4

JOURNALIER CHARRETIER, demande ouvrage immédiatement. S'adresser à 230 rue Desjardins, Maisonneuve, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

LATTEUR de 3 ans d'expérience demande position. S'adresser à 409 Amherst, ou au Bureau de Placement de La PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

MAÇON ayant 20 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser à 44 Avenue Dominion, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

MENUISIER ou BOUCHER demande une position immédiatement. S'adresser Waterloo, Qué., od au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

MENUISIER CHARPENTIER ayant 20 ans d'expérience demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

OUVRAGE GENERAL DEMANDE par un jeune homme. S'adresser à 604 Maisonneuve, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

OUVRAGE GENERAL dans une manufacture demandé par un jeune homme de 23 ans. S'adresser à 450 rue Demontigny Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1475) 296-4

OUVRAGE GENERAL — Un jeune homme âgé de 17 ans demande ouvrage général. S'adresser 26 Ave. Grand ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

OUVRAGE GENERAL — Un homme demande ouvrage général dans un hôtel ou chauffeur de bouilloire. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

OUVRAGE GENERAL — Un homme demande ouvrage général dans une manufacture de chaussures, ou comme cuisinier. S'adresser J. Brown, Lachine, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

PEINTRE ayant 6 ans d'expérience demande position. S'adresser à 2402 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

PEINTRE ayant 15 ans d'expérience demande position immédiatement. S'adresser à 375 Dorion ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

RELIEUR ayant 6 ans d'expérience, demande position. S'adresser à 174A St-Timothée ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

REMBOUREUR DE MEUBLES, ou menuisier, demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

REPASSEUR DE CHEMISES ayant 1 1-2 ans d'expérience, demande position. S'adresser à 692 rue Panet, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

STENOGRAPHE — Une jeune fille, parlant les deux langues, demande une position comme sténographe. S'adresser 164A Marquette ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

STENOGRAPHE, clavigraphe, ayant 6 mois d'expérience, parlant les deux langues demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1501). 298-4

TAILLEUR DE CUIR ayant 4 ans d'expérience demande position. S'adresser à 469 rue Gilford ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

TAILLEUR DE PIERRE ayant 26 ans d'expérience demande position. S'adresser à 76 Chatham ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

TELEGRAPHISTE de chemin de fer, ayant 2 ans d'expérience, possédant d'excellentes références, demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

TYPOGRAPHE ayant 1 an d'expérience, demande position. S'adresser à 91 rue Rachel Est, ou au Bureau de Placement de "La Patrie", 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

UN COUPLE demande de l'ouvrage immédiatement soit dans un restaurant ou dans une maison privée. S'adresser à 30 St-Ferdinand, St-Henri, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

VENDEUR DE MEUBLES ayant 12 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser à 94 Avenue Sherbrooke, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

VOYAGEUR expérimenté dans les voitures et les machines demande position. S'adresser à 43 Villeneuve, Ouest, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

VOYAGEUR DE COMMERCE ayant 7 ans d'expérience demande position. S'adresser à 29 Avenue Viger ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 298-4

VOYAGEUR ayant de l'expérience dans la ferronnerie et l'épicerie, demande position comme voyageur dans la province de Québec. S'adresser à 106 rue Aird, Viauville ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1497). 298-4

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES. — Contrat avantageux accordé par Cie d'Assurance Modèle contre les accidents et la maladie. S'adresser à The National Weekly Indemnity Co., 360 rue Ste-Catherine Est, Montréal. 115-mo

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — Jeune homme instruit, ayant $1000, désire s'associer à un commerce quelconque ou ses services seront requis. S'adresser, Casier 702 "La Patrie". 299-2

ASSOCIE-GERANT demandé — Désirant un gérant pour surveiller nos intérêts notre manufacture bien établie, décidons d'intéresser associé dans nos profits; prospères, payant bon salaire. Capital requis $1,000 à 6 p.c. sérieusement garanti. Expérience dans trois jours. Ecrire Casier 693 "La Patrie". 295-5

HOMMES - GARÇONS DEMANDES

BARBIER — On demande un apprenti barbier avec un peu d'expérience, 885a Craig. 299-3

BEAUCHEMIN & FILS LTEE, SOREL, P. Q.

Demande des mouleurs de première classe pour le moulage d'Acier. Ouvrage permanent garanti, les meilleurs gages seront payés. Adressez-vous par lettre ou sur les lieux. 295-6

CHAUFFEUR — On demande un chauffeur de première classe pour un marteau de forge à vapeur, faisant de légers et lourds travaux de forge. Bons gages et position permanente. S'adresser, Canada Forge, Co., Welland, Ontario ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1503). 298-4

CHARRETIER — On demande un charretier ayant de bonnes références, pour une épicerie. S'adresser 56 Ontario Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1489). 297-4

COMMIS DE BUREAU — On demande un jeune commis de 16 à 18 ans pour un bureau d'épicerie et liqueurs en gros, avancement garantie, pour un jeune homme actif, intelligent et honnête. S'adresser par lettre au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1474). 296-4

CONFISEUR — On demande un bon confiseur au 538 St-Denis. 297-3

CUISINIER OU CUISINIERE demandée de suite avec références au No 997 Ontario Est. 299-1

ETUDIANT dessinateur demandé, sachant calquer sur la toile, ayant travaillé chez un architecte. S'adresser de suite à 1194 Wellington, Verdun ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

FILEURS (press feeders) demandés, avec expérience de la presse Gordon. S'adresser à L. E. Waters & Son, 40 rue St-Georges. 299-3

FILEUR — On demande un fileur sur presse Platen ; aussi un garçon messager. S'adresser à Regal Litho. & Printing Co., 937 rue Ontario Est, dernier étage. 299-1

GARÇON — On demande un garçon pour travailler dans une épicerie, fort, intelligent et honnête. S'adresser à 896 Demontigny Est. 294-5

GARÇON — On demande un garçon pour apprendre le métier de couturier et se rendre utile. S'adresser 121 Dorchester Est. 297-3

HOMME — On demande un homme sobre ayant expérience pour faire le ramonage des cheminées. S'adresser 813 Wellington. 299-1

HOMME DEMANDE pour ouvrage général; il faut qu'il soit actif, qu'il comprenne parfaitement les travaux de la maison, qu'il sache servir à table et qu'il parle l'anglais. S'adresser 893 rue Ste-Catherine Ouest. 298-2

Essayez LES Petites Annonces DE La Patrie et le succès vous sourira.

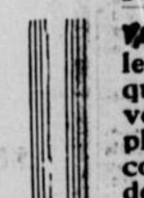

SI VOUS voulez louer votre maison vous pouvez mettre un écriteau à la porte de celle-ci: quelques passants le verront.

Mais 100,000 personnes liront la Petite Annonce que vous ferez publier dans la PATRIE.

☞ **Nous publions les Petites Annonces qui nous sont envoyées par le téléphone (Est 5800).—Le compte est envoyé à domicile.**

CLAVIGRAPHE Densmore en parfait état à vendre très bon marché, 286 rue St-Denis. 299-6

JEUNE HOMME demandé, intelligent et actif, sachant parler et écrire le français et l'anglais correctement, comme commis dans un magasin de gros d'articles de plomberie et pouvant aussi être utile dans le bureau. Devra avoir quelques années d'expérience. Inutile de faire application sans être parfaitement qualifié. Références exigées. S'adresser par lettre à L. No 183 rue St-Patrice, Ottawa. 299-3

MENUISIER — On demande des menuisiers et manoeuvres. S'adresser à Jos. Bourque, pour édifice Labelle, coin Ste-Catherine et Hôtel-de-Ville. 297-3

MESSAGER — On demande un jeune garçon intelligent, instruit parlant les deux langues, pour faire messages important et diverse autres ouvrages. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

PATISSIER — On demande un bon patissier chez Leduc McCallum, 567 Notre-Dame Est, Maisonneuve.

SOLLICITEUR D'ANNONCES. — On demande un solliciteur d'annonces ayant de l'expérience et connaissant l'anglais et le français. Références exigées. S'adresser immédiatement au Gérant du Département des Annonces, "La Patrie". 298-2

TAILLEUR — On demande un apprenti tailleur de 3 ans d'expérience pour habits d'hommes chez T. O. Lapointe, 235 Maisonneuve. 299-1

The John Murphy Co. Ltd.

demande des employés d'expérience dans les départements suivants: manteaux, costumes, nouveautés, ajusteuse de costumes. Aussi quatre jeunes filles de 16 à 18 ans, demeurant chez leurs parents, pour celles-ci l'expérience n'est pas nécessaire. S'adresser au bureau des emplois (employment office) entre 8 et 10 heures a.m. 299-3

UNE Banque Anglaise ayant une succursale dans la partie Est de Montréal demande un jeune homme de 17 à 18 ans parlant le français et l'anglais. Ecrire à boite 701 "La Patrie". 298-2

VENDEURS — On demande trois vendeurs âgés de 20 à 30 ans, capables de gagner $100 par semaine, la meilleure proposition sur le marché actuellement. S'adresser à Casier 698, "La Patrie". 297-6

VENDEUR- VOYAGEUR. — Un jeune homme âgé de 21 ans parlant les deux langues, demande position de vendeur dans les modes ou marchandises sèches, ou comme voyageur, a 3 ans d'expérience. S'adresser à 814 rue St-Hubert, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28. 299-4

FEMMES - FILLES DEMANDEES

VOYAGEUR — On demande un voyageur ayant de l'expérience dans l'imprimerie. Références exigées. S'adresser immédiatement au Gérant du Département des Impressions, "La Patrie". 298-2

CLAVIGRAPHISTE — On demande une jeune fille pour la correspondance anglaise. S'adresser à 207 Notre-Dame Est, 3ème étage ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1476) 296-4

COUTURIERES demandées chez un tailleur. S'adresser à 122 Ste-Catherine Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1517). 299-4

DAME OU MONSIEUR demandé avec plusieurs années d'expérience en marchandises sèches et bien recommandé, surtout dans le rayon d'étoffe à costume. Position permanente et immédiate. S'adresser L. H. Desjardins, marchand, Terrebonne. 297-6

FILLE demandée pour travailler dans une manufacture, parlant l'anglais préférée. S'adresser 500 Parthenais. 297-13-15-18

FILLES d'expérience demandées pour coudre dans toutes sortes de vêtements de dames. Bons gages et emploi permanent. S'adresser à 763 St-Laurent 299-6

FILLES — On demande plusieurs filles avec expérience dans les jaquettes d'enfants, bon salaire ; pas d'autres ; s'adresser au No. 873 Boulevard St-Laurent. 295-6

FILLE DE TABLE demandée dans une maison privée, pour travailler avec une cuisinière française; références exigées. S'adresser à 265 rue Bishop. 297-3

JEUNE FILLE de 19 ans, demande à répondre à un central de téléphone indépendant, a deux ans d'expérience. S'adresser à 875c rue Sanguinet ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 297-4

MODISTE d'expérience demande emploi dans famille privée, pouvant fournir de bonnes références. Prix modérés. S'adresser 1056 Berri. 299-1

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

OPERATRICES

On demande des opératrices d'expérience dans les vêtements blancs, les peignoirs, kimonos, robes d'enfants et de demoiselles, jupons, etc., aussi des apprenties. Positions permanentes, bons gages. S'adresser à Mlle Roquepaw, chez John P. Black Co., Ltd., 123 rue Vitré, Ouest. 296-7

STENOGRAPHE

ON DEMANDE un sténographe, en français et en anglais, dans un bureau de chemin de fer. Il faut écrire le français et l'anglais correctement. S'adresser 699, au bureau de "La Patrie". 298-2

RELIEUSES demandées. S'adresser à B. Plow & Company, Limited, 5-7 rue Récollet. 298-5

STENOGRAPHE demandée. Salaire, $8 par semaine pour commencer. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1486). 298-4

SERVANTES DEMANDEES

BONNE D'ENFANTS — On demande une bonne d'enfants bien recommandée au No 70 Ste-Famille. 299-3

BONNE D'ENFANTS DEMANDEE— S'adresser à 2158 Mance, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1494). 298-4

BONNE D'ENFANTS demandée immédiatement. S'adresser à 607 Mentana ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1515). 299-4

BONNE D'ENFANTS — On demande une bonne d'enfants pour prendre soin de deux bébés de deux ans (Jumeaux), S'adresser à 576 Victoria Ave, Tél. Westmt. 3935, prendre char Beaver Hall, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1487) 298-4

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière avec références au No 404 St-Denis. 297-3

CUISINIERE, jeune, hautement recommandée, demandée pour la mi-février. Wilson, Beloeil Station, P. Q. 297-3

CUISINIERE demandée pour une maison de pension de campagne, bons gages payés. S'adresser à Boite 12, La Tuque, Co. Champlain, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1482) 297-4

FEMME DE CHAMBRE, connaissant le service de table, demandée immédiatement. S'adresser à 140 Crescent, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1512). 299-4

FILLE — On demande immédiatement une jeune fille pour léger ménage, famille de deux personnes, petit flat, devra parler l'anglais. S'adresser à 283 Avenue Fairmount, Tél. St-Louis 63 ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1513). 299-4

JEUNE FILLE demandée — Une famille Canadienne-française désirant adopter une jeune fille de 14 ou 18 ans. Pour informations, s'adresser à 61 rue St-Charles, Longueuil. 298-3

JEUNE FILLE demandée pour aider au ménage, travail léger, et prendre soin d'un enfant. Il faut parler l'anglais, et retourner coucher chez soi. Références exigées. S'adresser chambre 34, Appartements Salaberry, rue Sherbrooke Est. Tél. Est 1704. 297-2

ON DEMANDE une servante générale parlant le français et l'anglais, pour une petite famille. S'adresser avec références à Madame Galt, 4114 Avenue Western, Westmount. Téléphone West. 6. 299-3

SERVANTES DEMANDEES

JEUNE FILLE demandée pour aider au ménage. S'adresser à 1072 rue Dorion, Tél. St-Louis 2072 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1479). 296-4

SERVANTE GENERALE demandée s'adresser 331 rue Richmond. 297-6

SERVANTE — On demande une servante pour petite famille au No 175 Place Georges-Etienne-Cartier, St-Henri. 295-6

SERVANTE — On demande servante générale, famille de trois personnes, flat. S'adresser de suite au No 29 Est rue Sherbrooke. 298-2

SERVANTE — On demande une servante générale, famille de trois personnes à $12.00. S'adresser 1453 St-Laurent, Mme Hubsher. 298-3

SERVANTE GENERALE demandée pas de lavage. S'adresser à Mme W. H. Alworth, 584 avenue Lansdowne Tél. Westmount 1237. 299-2

SERVANTE GENERALE demandée pour un petite famille. S'adresser à 31 Sherbrooke Est, Tél. E. 782 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1478). 296-4

SERVANTE — On demande une bonne servante avec bonnes références, bon salaire, pas de lavage ni repassage. S'adresser au No 33 Lasalle, Parc Lafontaine. 293-6

SERVANTE demandée, pas de cuisine ni lavage. S'adresser à 291 rue Fullum ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1516). 299-4

SERVANTE GENERALE sachant faire la cuisine, famille de 3 personnes. Pas de lavages. S'adresser 1430 rue Cadieux, coin Marie-Anne. 298-2

SERVANTE GENERALE demandée. S'adresser à 189a Guy ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1490). 297-4

SERVANTE GENERALE demandée. S'adresser à 330 St-Denis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1504). 298-4

SERVANTE GENERALE demandée pour une petite famille. S'adresser 4223 Dorchester, Westmount, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 299-4

SERVANTE — On demande une servante générale. Pas de lavage ni repassage, famille de 4 personnes. Bons gages, s'adresser à 542 rue St Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1491). 297-4

SERVANTE — Jeune fille demandée pour l'ouvrage de la maison et aider aux soins du bébé. S'adresser à 4278 avenue Western ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1495). 298-4

SERVANTE GENERALE demandée pour une famille de cinq personnes, pas de lavage ni repassage. S'adresser à 1821 St-Hubert, Tél. Main 2457, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1488). 297-4

SERVANTE GENERALE demandée pour une famille de trois personnes, pas de lavage ni repassage. S'adresser à 1581 rue Mance, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1498) 298-6

SERVANTES GENERALES—On demande deux domestiques, pour un pensionnat. S'adresser à Madame H. E. Benoit, 121 rue Chatham ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1508). 298-4

SERVANTE GENERALE demandée pour une famille de trois personnes, pas de lavage ni repassage. S'adresser à 95 Dorchester Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1514). 299-4

SERVANTE GENERALE âgée de 25 à 30 ans, demandée pour une famille de 2 personnes. Pas de lavages. Références exigées. S'adresser à 101 St-Hubert, tél. Est 1141, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 22. (1505). 298-4

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale avec bonnes références, devra aller coucher chez elle, famille de 4 personnes, sans enfants. S'adresser à 709 St-Urbain, appartement No 1 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28 (1522). 299-4

A LOUER

A LOUER — Etal de boucher, 1150 Ave. Van Horne, coin ave de l'Epée, fixtures complètes, possession immédiate pour jeune homme qui désire se lancer dans le commerce de boucher S'adresser à 1158 Ave Van Horne, en arrière, 297-6

BOUTIQUE de voiturier, outillée, à louer, 538 Avenue Décarie, Notre-Dame-de-Grâce. 295-6

BUREAUX A LOUER No 76 St-Gabriel, chauffés, éclairés et entretenus. Possession immédiate. S'adresser à la Chambre de Commerce. Bell Main 145. 298-6

CAVE A LOUER pour le 1er mai, dimension 75 pds. x 35, très sèche. S'adresser à Geo. Bélanger, 41 rue Bonsecours. Phone Main 2265. 295-6

CHAMBRES A LOUER

AVE. VIGER, 27 — Deux belles chambres pour un couple ou garçon. S'adresser 27 Ave. Viger. 296-6

BERRI, 179 — Chambres doubles et simples, richement meublées, étage du bain. Eau chaude. Pension si désiré. Famille privée. 296-7

DORCHESTER EST 371. Grande chambre à louer, très confortable, étage du bain, près St-Hubert. 297-6

NOTRE-DAME OUEST, 548—Grande chambre garnie à louer, dans famille privée. 296-6

ONTARIO EST, 192— Jolie chambre avec lavabo et garde-robe et lumière Auer, dans famille privée; pour messieurs seulement. 298-6

SALON ET CHAMBRE sur le devant meublés ou non, usage cuisine, eau chaude, bain sur même étage, pas d'enfant, visité l'après-midi et le soir 819 St-Denis. 298-3

ST-DENIS, 238 et 286 — Grande chambre sur le devant, sur étage d'entrée, calorifère, gazolier et lumière Auer, cheminée, garde-robe dans la chambre, famille privée, pas d'enfant, maison tranquille, prix modéré. 297-6

CHAMBRE ET PENSION

ST-DENIS, 986, près Rachel —Deux jolies grandes chambres, dont l'une sur le devant avec pension et usage du téléphone, St-Louis 1692. 298-6

MAISONS A LOUER

A LOUER, un logement de 6 pièces, réparé tout en neuf, avec 2 places d'écurie au désir, 416 rue St-Hubert. 298-6

A LOUER, un logement de 4 chambres, w.c., chauffage compris, No 1410 rue St-Denis, $15.00, W. Renaud ; 324 Rachel Est. 299-6

A LOUER, logements de 3 et 6 appartements, 2 magasins, un pour shop de boucher, l'autre pour épicerie, place d'avenir. S'adresser 1956 Dufferin, St-Louis 1606. [illegible]

MAISONS A LOUER

A LOUER, près du centre, plain-pied bas, 195 Drolet, prix $13. S'adresser J. Lamoureux, 311 St-Hubert. Tél. Bell Est 1629. 294-6

A LOUER un logement de 4 chambres, w. c., chauffées à l'eau chaude No 1410 rue St-Denis, $15.00, W. Renaud; 324 Rachel Est. 298-6

A LOUER — Plain-pied, 678 St-André près Cherrier, bas, 8 chambres, électricité et gaz, fournaise, bain, w.c., séparé, bien éclairé, $20 par mois. S'adresser 401 St-Denis. 297-6

A LOUER — Bordeaux, près Mont-Royal, 1354-1354A, deux hauts, 3 pièces avec passage, gaz, $7.00 par mois. S'adresser J. A. Provost, 218 Maisonneuve. 299-6

A LOUER — St-Charles-Borromée, 3 logements, 2 hauts, 5 et 7 chambres, 1 bas dans la cour, 4 chambres. S'adresser J. Dechaux, 376 sur les lieux. 296-6

AVENUE VIGER, 28 — Plain-pieds à louer, 10 grandes pièces, système eau chaude, cave, électricité, gaz, usage d'électroliers, très moderne,loyer raisonnable. S'adresser 709 Craig Est, Tel. Est 811. 295-6

A LOUER 589 à 593A rue St-Timothée, beau plain-pieds moderne, 5 pièces, bain émaillé, gaz, loyer $13, $14 et $15. S'adresser Alfred Cadieux, 1646 rue Mance. Tél. Bell St-Louis 1496. 296-6

A LOUER — 193-195 Sanguinet, 192 et 196 St-Hubert, 668-670 Wolfe; 554 Visitation, 8 chambres, autres logements de 4 et 5 chambres, avec passage; autres petits logements de 3 et 4 chambres. S'adresser 190 Saint-Hubert. 299-6

A LOUER — Logement de dix appartements, 286 Avenue Duluth, près St-Denis, occupé comme maison de pension depuis quinze ans, très bonne place, loyer modéré. La locataire actuelle abandonnant les affaires, vendrait partie de son mobilier à bon marché. S'adresser 281 rue Drolet. 299-2

BELLE MAISON D'ETE, 10 chambres, près rivière, bureau de poste, 8 minutes des chars ; plus d'informations écrire à Madame J. O. Belisle, Belisle's Mill. 295-6

COTTAGE A LOUER, belle localité pour homme de profession, 10 pièces, électricité, gaz, toutes améliorations modernes, cave cimentée et écurie, cour, le tout en parfait état, 167 Rachel Est. 298-6

DUFFERIN 47. — Maison à louer, haut de maison de 6 pièces, $15 par mois. S'adresser Mme Moreau, 372 des Seigneurs. 296-40

FLAT A LOUER — 2071 rue Mance, huit chambres, lumière électrique gaz, bain, fournaise à eau chaude,cave cimentée avec poêle pour laver, charbon et bois pour l'hiver à bonnes conditions. 264-jno

JOLI LOGEMENT NEUF à louer — 4 et 5 appartements, bain, gaz, électricité, possession immédiate, à très bonne condition d'ici au mois de mai. S'adresser 650 Bourbonnière Tél. E. 7122. 278-26

JOLI LOGEMENT A LOUER, bien décoré, en haut, six chambres ; éclairé sur trois côtés. Loyer $15.00 seulement, 1345 rue Sanguinet. S'adresser à Omer Oakley, 107 rue St-Jacques, Tél. Main 1198. 299-6

LOGEMENT en bas à louer, de 5 pièces, bain, w. c., près du Parc Lafontaine, $13.00 par mois. S'adresser 38 Lasalle Nord. 295-6

LOGEMENT A LOUER—A louer un logement (flat) 4 chambres, bain, w.c., $10 ; 326 Rachel Est, près St-Denis. S'adresser à W. Renaud, 324 Rachel Est. 297-4

MAISON A LOUER—1016-1022-1024 Berri, près Rachel. 6 chambres, gaz, bain, etc. Adresse, Dr A. Gadbois, 315 Av. Laval. 298-6

MAGNIFIQUE logement à louer, No 1664 Notre-Dame Est, Hochelaga, contenant 10 chambres, bain, etc., vue splendide sur le fleuve, loyer modéré. L. Bédard, notaire, 267 Ontario Est. 294-6

MAISON A LOUER, 3 logements, 1 de 7 appartements, 1 de 6 et 1 de 5 ; aussi une petite écurie. S'adresser au propriétaire, 225 St-Elizabeth. 296-6

MAISON MEUBLEE à louer, 12 appartements. S'adresser à 232a Parc Lafontaine ou à T. Girard 360 Ste-Catherine Est, Tel. Est 4219, ou 4260. 296-6

MAISON A LOUER — Magnifique plain-pied, 9 chambres chauffées, appareil à électricité et gaz. Bon site pour homme de profession ou maison de pension. S'adresser 1395 Ste-Catherine Est, coin Iberville. 296-6

PLAIN-PIEDS chauffés, à louer, rue du Parc près St-Viateur, 6 et 7 chambres. Etages moyens et hauts. De $30 à $35. Garnitures électriques ; poêles à gaz. S'adresser à Rilance Realty, 2193 Ave. Esplanade, Tél. St-Louis, 3402. 295-6

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer, dans le centre de la ville, remis à neuf, $5 à $20 ; aussi ménage à vendre. S'adresser 50 Saint-Norbert. Tél. Est 1508. 276-26

RICHMOND — A louer, vis-à-vis l'église St-Joseph, pleins-pieds neufs de six et dix appartements, gaz, électricité, chambre de bain, système de chauffage. S'adresser à A. J. Trottier 327a Richmond. 296-6

RUE CAZELAIS — Plain-pieds, 6 et 7 pièces, avec améliorations modernes, ménages faits, à 10 minutes des usines du Grand Tronc et Pacifique. S'adresser à A. Lacroix, 22 Cazelais. Tél. W. M., 2449. 298-12

RUE ST-HUBERT — En face du Jardins des Rvds. Pères du St-Sacrément, magnifique logement, 8 appartements, partie meublée, fournaise à eau chaude, poêle à gaz, électricité, manteau de cheminée, pas de ménage à faire, grande cour et boutique ; le tout pour $30 par mois. Mme L. N. Denis, 1425 St-Hubert, ou O. Massicotte & Côté, Edifice "La Patrie", Téléphone Est 3804. 298-6

SANGUINET — 297 — A louer, logements, 3 plain-pieds, 6 pièces, chambre de bain, passage, gaz, loyer $18.00 et $19.00. 293-6

SAINT-NORBERT — Magnifique logement à louer, 9 chambres, 112 rue St-Norbert, 2 portes du boulevard St-Laurent. $20.00. S'adresser J. Vanier, 180 Mance. 298-6

ST-ANDRE, 823A. — Logements à louer, 3 appartements en haut, 4 en bas ,bain, chambre de toilette, eau chaude, chauffés par le propriétaire. $15.00 par mois. S'adresser à 943 St-André. 296-3

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

A VAUDREUIL — Beau cottage sur le bord du lac, 11 chambres, appareils à gaz et de chauffage à eau chaude. Bonne grange, bon poulailler. Terrain 170 x 54, à 1 mille de la gare. S'adresser 40 St-Denis. Tél. Bell Est 5417. 298-12

MAGASINS A LOUER

A LOUER — Magasin de 24 x 36, avec grande cave, logement privé, écurie, très bonne place d'affaires. S'adresser 498 Wolfe coin Robin. 295-6

A VENDRE

COFFRES-FORTS — Les coffres-forts de la Dominion Safe & Vault Co., vous protégeront contre les voleurs et le feu. Ils ont prouvé qu'ils sont complètement à l'épreuve du feu. The Canadian Fairbanks Co., Limited, Montréal. [illegible]

A VENDRE

Amiante, Chaux, Sable, Briques, Ciment, Plâtre de Paris, Plâtre à enduits, Poil, etc., 126 ave Laurier Est, Téléphone St-Louis 1987. Le soir St-Louis 2469. 299-6

A VENDRE fixtures, comptoir et bureau d'épicerie à vendre de 1ère classe, bon marché. S'adresser 2498 ou 2447 St-Hubert. 296-6

A VENDRE — Fixtures d'épicerie, comptoir, glacière, 2 vitraux, une armoire vitrée, 2 grands canistres à l'huile, au No 639 rue Montcalm. 296-12

A VENDRE — Chance très rare, maison richement meublée, 8 pièces, privilège du bail, $11.00 par mois, vendra à sacrifice, 5 à 9 heures le soir., 713 Ontario Est. 299-1

A VENDRE — Une magnifique vitrine mesurant 6 pieds de hauteur, 6 pieds de largeur et 2 1-2 pieds de profondeur. S'adresser au No 40 rue St-Charles, à Longueuil. 298-3

A VENDRE — Stock de merceries à vendre, le tout ou en partie, L. J. O. Benoit, 282 Ste-Catherine Est. Tél. Main 357, le soir E. 4224. 299-6

A VENDRE — Une beurrerie moderne, située à St-Cyr, Qué., avec bois et glace, à 500 pieds de la gare, du magasin, du bureau de poste, de l'école, et à un mille du fameux district minier d'Asbestos. S'adresser à L. L. Gale, St-Cyr, Qué. 296-6

BIBLIOTHEQUE en noyer noir à vendre, aussi un manteau de seal pour dame genre militaire. S'adresser 1835 ave du Parc. 298-6

BOUTIQUE de barbier à vendre, établie depuis 30 ans, vendra ensemble ou séparément. S'adresser 631 Demontigny Est. 295-6

COFFRES-FORTS neufs et de seconde main toujours en stock. Bon marché. Les coffres-forts de la Dominion Safe & Vault Co. vous donnent une protection absolue contre le feu et les voleurs. The Canadian Fairbanks Co., Limited, Montréal. 3-9-15-21-27

ENGIN à vendre de 35 forces, automatique, un dynamo, capacité 250 lumières, courants directs 110 volts et 2 lampes à arc, le tout en parfait ordre et garanti. Robin & Frères, 138 Carrières. Tél. St-Louis 1609. 288-12

FROMAGERIE ET BEURRERIE à vendre dans le rang St-Edouard, à 3 milles de St-Liboire. S'adresser à Amédée Mathieu, St-Judes. 279-26

RADIATEURS, CALORIFERES. — Nous avons des radiateurs et calorifères de toutes grandeurs, à vendre, aussi des tuyaux, poulies, arbres de couche, courroies, chaînes, poutres en acier, rails en acier, etc.; toutes grandeurs, le tout à bon marché. Imperial Waste & Metal Coy, 7 rue Queen. Tél. Main 4959-6587. 241—lan

VENTE de ménage au complet, cause de mortalité. S'adresser tous les jours à 158A Christophe-Colomb près Mont-Royal. 296-6

AUTOMOBILES A VENDRE

AGENCES 1911 — Hupmobile, 20 H.P., Cole 30 H.P., Dominion, 35 H.P., Glide, 7 places, 45 H.P., Westcott, 7 places, 50 H.P., Speedwell, 7 places, 50 H.P., Marmon, 40 H.P., Nous défions toutes compétitions. Venez les voir au Garage Gadbois, 316 Hôtel de Ville. Tél. Est 2171. 299-26

CHEVAUX, HARNAIS, VOITURES

A VENDRE 4 attelages, boghei, cheval et Ste-Catherine. S'adresser 1956 Dufferin. Tél. St-Louis 1606. 295-6

BONNE JUMENT pleine à vendre, à des termes avantageux. S'adresser à 1408 Papineau. 297-3

CHEVAUX — A vendre des chevaux à bon marché, bon pour ouvrage général. S'adresser 941 St-André. Ecurie Jubilee. 298-6

CHEVAUX à l'encan, les lundi et jeudi, à 2.30 heures p. m. Toutes personnes ayant des chevaux à vendre feront bien de nous les consigner car nous avons des acheteurs de l'ouest pour toutes les sortes et payant de bons prix. S'il n'y a pas de vente, aucun frais. Notre garantie vous protège. P. Vandelac, encanteur général, 32 Place Jacques-Cartier. Main 6389. 275-24

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE — Epicerie moderne à vendre à St-Hyacinthe. Bien située, magasin 30 x 70 pieds, avec caves. Belle installation. Loyer $200.00 par année. Chiffre d'affaires annuelles $15,000 à $18,000. Conditions faciles. Vend pour cause de santé. Albert Brodeur, 232 rue Cascades, St-Hyacinthe, Qué. 246-6

EPICERIE à vendre, avec logement de 4 pièces, loyer $12.00 par mois, faisant de bonnes affaires au comptant. Abandonne pour se reposer. S'adresser 565 Mentana. 299-6

ETAL DE BOUCHER

A VENDRE — Etal de boucher à vendre à bonnes conditions. S'adresser 337 Bld. St-Joseph. Bell Tél. St-Louis 2824 ; vendra pour cause de vieillesse avec outillage complet. 294-6

FERME A VENDRE

FERME A VENDRE, 200 acres dans le village de Bear Brook, Canton de Cumberland, comté de Russell, belle maison en brique, fournaise, belles dépendances, bonne eau, joli ruisseau traversant la ferme. Vendra à conditions faciles. John Stang, Bear Brook, Ont. 297-6

FOURRURES A VENDRE

CAPOT — Un joli capot chat sauvage neuf, à vendre à bon marché, S'adresser 122 Ste-Elisabeth, près Ste-Catherine. 298-5

HOTEL A VENDRE

HOTEL A VENDRE à St-Jérôme, de 19 pièces, avec licence, $4,000, conditions faciles. S'adresser Boite postale 145 St-Jérôme, comté de Terrebonne. 298-6

MAGASINS A VENDRE

BOULEVARD ST-LAURENT, 321, près Ste Catherine, magasin avec comptoirs et tablettes. S'adresser 431 rue St-Hubert. Tél. Bell Est 960. 298-6

TERRE A VENDRE

TERRES POUR FERMES DANS LE NORD-OUEST — Un demi-million d'acres des meilleures terres dans le Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Excursion spéciale pour inspection le printemps prochain. Ecrivez maintenant à Stewart & Mathews Co. Ltd., Galt, Ont. On demande des agents. 283-jno

TERRE A VENDRE — La plus attractive et mieux bâtie du comté de Chambly sans exception. Sur la rivière Richelieu, 1 1-2 mille de la Station du Grand-Tronc, banque et magasins. Terre de 90 arpents, 130 pommiers, l'eau à la maison et grange avec moulin à vent, bâtisses clapboardées et peinturées. Maison en brique, intérieur fini en bois dur naturel. S'adresser à C. H. Bernard, Beloeil Station, Qué. 299-26

(SUITE A LA 11ème PAGE)

OCCASIONS d'AFFAIRES et IMMEUBLES

OCCASIONS D'AFFAIRES

Jean Castelli & Cie
117 Ste-Catherine Est

Désirez-vous vendre, acheter ou échanger, hôtels, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, restaurants, clos de bois, charbon, magasins de cigares, bonbons, etc., etc. Adressez-vous à Jean Castelli & Cie., 117 Ste-Catherine Est. En face "La Patrie". Tél. Est 4563. 295-6

Johnson & Dagenais
58 St-Jacques. Tel. Main 1104

RESTAURANT LICENCIE, coin, recettes $225 par semaine, acceptera $2,000, balance facile.

A ECHANGER CONTRE PROPRIETE DE VILLE, restaurant licencié, coin, recettes $250 par semaine.

HOTEL DE CAMPAGNE, propriété, près du dépôt, $2,500—$1,800 comptant.

HOTEL PRES ST-HYACINTHE, seule licence dans la place, près du dépôt, $5,000, échangera contre propriété ou commerce quelconque.

LICENCE TRANSFERABLE, prix, $6,000.

EPICERIES, rue Roy, coin, $1,200; rue Notre-Dame, $950, $150 de recettes par semaine.

MAGASIN GENERAL, dans une ville commerciale, stock environ $5,500; chance exceptionnelle.

MAGASIN DE FER, rue Mont-Royal, stock neuf, vendra moitié prix à prompt acquéreur.

CINQ THEATRES DE VUES ANIMEES, rues Ste-Catherine et St-Laurent, prix $2,000 et $3,000.

MOULIN A SCIE, moulin à farine, etc., pouvoir d'eau, 3 maisons et dépendances, beaucoup de bois. Le tout a coûté $46,000; vendra $18,000. Bargain pour personne du commerce.

COMMERCE DE FLEUR ET GRAIN, stock d'épicerie, propriété, bon centre, près de Montréal, $40,000 d'affaires par année.

BRICADE PRES DE MONTREAL, pouvoir électrique, cour contenant 300,000 briques, faisant 2,000,000 de briques par année.

SI VOUS DESIREZ VENDRE OU ECHANGER votre propriété, terre, terrains, épicerie ou commerce quelconque, consultez JOHNSON & DAGENAIS. 298-5

L'Association d'Immeubles Canadienne
11 rue St-Jacques, Bell Tél. Main 6629.

PROPRIETES à vendre ou à échanger contre lots à bâtir.

AUSSI règlements et administrations de successions, collection de loyers.

ACHATS et vente de stocks, bons, débentures, etc.

TERRES à culture, limites à bois, pouvoirs d'eau, etc.

PRETS SUR HYPOTHEQUES

MAGNIFIQUES lots à bâtir dans la place la plus propice de Montréal, avec conditions avantageuses.

L'ASSOCIATION d'Immeubles Canadienne, 11 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6629. 11-15-17

PIANOS ET ORGUES

A VENDRE, un piano droit en noyer noir, vendra bon marché; cause de maladie. S'adresser à 1292 Berri. 298-6

BON PIANO COTTAGE à vendre, $65, tapis et tabouret compris, fournaise tortue et poêle à gaz. Bon marché. 79 rue du Convent, St-Henri. 295-6

PIANO THALBERY droit, belle caisse en noyer, cordes croisées, cadre en métal, beau son, en bonne condition. Prix réduit à $175. Payable $10 comptant et $6 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, (coin rue Stanley). 297-13-15

BOUTONS SUR COMMANDE

AUX MODISTES — Boutons faits avec votre drap à la douzaine ou à la grosse, styles élégants. Dominion Button Works, 728 Visitation, près Sherbrooke. 290-26

CHEVAUX CLIPPES

ALLEZ faire clipper vos chevaux à l'électricité en 30 minutes chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 186-182

COMBUSTIBLE

CHAUFFAGE IDEAL—20 sacs de retailles de formes en érable sèche, pour $3.00, peut faire rougir le poêle en 3 minutes, très durable et économique. Robin Frères, 135 Carrières. Tél. Bell St-Louis 1609. 274-26

COMBUSTIBLE — Bois du C.P.R., vendu $1 le voyage en le prenant aux chars ou $1.50 à $2.00, livré. Téléphonez votre ordre ou écrivez carte postale 1384 Iberville, Tél. Est 6278. 281-26

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A vendre matériaux provenant de la bâtisse du Herald, carré Victoria, aussi 6 maison rue Marlborough. S'adresser sur les lieux ou à notre clos, 688 Notre-Dame Est, Tél. Est 3265. 288-12

A VENDRE — Matériaux de seconde main: châssis, brique et beau bois de charpente. M. Archambault, Hôpital Notre-Dame. 297-6

MATERIAUX de construction à vendre — Tous les matériaux de la bâtisse, 580 Sherbrooke, coin de la rue Drummond sont à vendre à sacrifice. S'adresser sur les lieux. 299-8

REPARATIONS

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00; plume désinfectée. Charles Turcot, 435 Visitation, Tél. Bell Est 2075. 284-26

TEINTURERIE - NETTOYAGE

TEINTURERIE NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co"., 86 Saint-Philippe, St-Henri. Pas responsable pour les marchandises. 296-156

ARGENT A PRETER

$80,000 à prêter sur propriétés à Montréal, n'importe quel montant. Aucun déboursé à faire avant d'avoir l'argent. Gilbert Martin et Cie, 38 Notre-Dame Est, Montréal. 299-26

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU A ECHANGER terre de 150 arpents, maison neuve en briques solides, 10 appartements, lumière électrique, système de chauffage, bain, w.c., grande neuve, poulailler de 80 pieds de long au centre de la ville d'Acton Vale. S'adresser 1956 Dufferin, Tél. St-Louis 1606. 195-6

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur propriétés en construction ou terminées, 6 p.c. Achat, balance, prix de vente. Voir notaire Meunier, 99 St-Jacques, Edifice Banque Nationale. 129-1an

ARGENT A PRETER sur hypothèque à bonnes conditions, et achats de créances. S'adresser au notaire L. Bélanger, 30 St-Jacques. Tél. Main, 1851. Résidence, 240 Visitation. 269-157

ARGENT A PRETER sur hypothèque à 5 et 6 p.c. H. P. [illegible] 43 St-Gabriel. Tél. Main 5761. Résidence, 11 Drolet. 287-26

PRET SUR HYPOTHEQUE—On demande à emprunter $50,000 par somme de $1,000 à $20,000, sur propriété immobilière, première hypothèque. Intérêt à six pour cent. S'adresser Boîte 662 "La Patrie". 276-26

A VENDRE OU A LOUER

MAISON A VENDRE ou à louer, comprenant un bon magasin et logement privé, rue Bélanger. S'adresser 755 rue Cowan. 295-6

ON DEMANDE A ACHETER

UN MARECHAL-FERRANT désire acquérir boutique de maréchal-ferrant au complet. Envoyez prix et conditions par lettre avec détails, à M. Ledger Gravel, 26 Place-Jacques Cartier, jeudi ou vendredi le 16 et 17 février. 299-1

ON DEMANDE A ECHANGER

A ECHANGER — J'ai des propriétés que j'échangerais pour des terrains ou vieilles maisons près des rues Ste-Catherine ou Craig. S'adresser 1956 Dufferin. Tél. St-Louis 1606. 295-6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

DEMANDE D'EMPRUNT — L'Oeuvre et Fabrique d'une des bonnes paroisses agricoles de la Province désire emprunter environ $30,000 au plus bas taux. Garanties de première classe offertes. Prière d s'adresser à "La Patrie", casier 688. 292-8

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE A LOUER logement de 8 ou 9 appartements dans Maisonneuve ou Viauville, 1394 St-Hubert. Tél. St-Louis 4199. 297-6

ON DEMANDE A LOUER dans l'ouest, près Ste-Catherine, un flat (6 appartements), chambre de bain, électricité, chauffage eau chaude. Renseignements et prix, 764 Sherbrooke Est. Tél. Est 2691. 299-3

PERDU

CHIEN— Perdu samedi un épagneul Cocker noir, répondant au nom de "Castor", mot D. J. Cochrane sur collier. Récompense libérale, 1753 Ave. du Parc, Annexe. 298-3

PERDU — Une couverte de voiture en laine, perdue sur la rue Agnès et St-Jacques, récompense en rapportant au No 1863 Notre-Dame Ouest, Z. S. Blain. 299-1

$25.00 de Recompense

PERDU.—Cahier, grand format, relié en cuir rouge et enveloppé dans un papier brun, oublié dans un tramway de la rue St-Denis, hier soir entre 9 hrs et 11 hrs.

$25. de récompense à celui qui le rapportera à J.-H. Sauvé, 20 rue St-Jacques, chambre 39 entre 9 hrs avant-midi, et 5 hrs p. m., ou en tout temps, à 279 Laval avenue.

DIVERS

AVIS est par le présent donné que je ne serai point responsable d'aucune dette contractée en mon nom à partir du 1er janvier 1911. — Moïse Gauthier, Ste-Madeleine, comté St-Hyacinthe. 295-6

GRATIS — Nous pouvons meubler votre maison, absolument gratis, avec un mobilier des meilleurs modèles et des plus nouveaux. Spécimen de nos petits livres, avec tous les renseignements, envoyé au reçu de dix centins. Columbian Product Co. P. O. Box 439, Fall-River, Mass. U.S.A. 297-26

LES DEUX MESSIEURS qui ont ramassé la dame qui s'est cassé une jambe sur la rue du Parc dimanche dernier, seraient-ils assez bon de téléphoner à L. Tremblay St-L. 484. 299-1

REMERCIEMENTS pour guérison obtenue par St-Joseph. A. B. 299-1

REMERCIEMENTS pour grâce obtenue par l'intercession d'une âme du purgatoire. E. D. 299-1

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE — Une maison, deux étages, deux logements, $1900, dont $400 comptant; aussi différent article pour magasin de modiste. Osw. Chaput & Cie., Edifice La Presse. 295-6

A VENDRE $23,500.00—Rue St-Denis près Rachel, magnifique propriété, 6 logements, terrain 50 x 100, comptant $6,000.00, bon revenu, arrangements faciles, 931 St-Denis. 295-12

A VENDRE — Rue Marquette Nos 491 à 500, près Laurier, 4 logements de 4 chambres et chambre de bain, bon revenu; peu de comptant ou changera pour des lots dans une bonne localité. S'adresser 374 Marquette. 298-2

A VENDRE—A bon marché rue Ste-Catherine Est, un magasin et quatre logements, pour $8,000, comptant $2,000, revenu environ $75.00 par mois, il faut vendre immédiatement. Rose Realty Co., 74 rue St-Jacques. Tél. Main 0078. 298-6

A VENDRE — Une maison à 3 étages, 2 logements, No 16A Carré St-Louis, écurie, garage, grande cour, grande ruelle, en parfait état, possession immédiate si nécessaire. On échangera pour une propriété de revenu. S'adresser 42 Ste-Catherine Est. Tél. Est 1513. 294-6

MAISON A VENDRE, 2 logements rapportant $210 par année; prix $1900; comptant $600, balance facile. S'adresser 421 Gilford. 296-6

MAISON A VENDRE — 544 Frontenac, maison neuve, 3 étages, bois et brique, 6 et 7 pièces, revenus $444.00. Conditions faciles. S'adresser T. Clairmont, 544 Frontenac. 296-6

OUTREMONT, 269, 271, 273 rue Durocher, propriété à vendre, 3 logements, 7 pièces, magnifique vue de la Montagne. Prix $6,600, revenu $672; comptant $1,900. Raison: désire acheter commerce. S'adresser, propriétaire, 145 Ste-Catherine Est. 299-6

PROPRIETE A VENDRE — Maison à vendre, 2 étages, briques, 2 logements de 5 pièces, gaz, loués $12 chacun, écurie, hangar, etc., vendra $3,500, 232 Dufferin. 294-6

PROPRIETE A VENDRE, rue Hutchison, plus haut que Fairmount, à bon marché, deux plain-pieds, maison construite l'été dernier. Une belle chance pour un prompt acheteur. Informations à Rilance Realty, 2193 Esplanade. St-Louis 3402. 299-6

VILLE EMARD

A vendre maisons de un ou 2 logements, petit montant comptant et balance comme un loyer. C'est une bonne chance à prompt acheteur. S'adresser 222 Davidson. 294-10

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR GODIN & RACICOT

Edifice de la Banque d'Epargne, 502 rue Ste-Catherine Est, coin St-Timothée, Téléphone Est 5561.

$900 — Rue brebœuf, près Laurier, 25 x 86 1-2, maison bâtie au fonds du terrain, avec bâtisse sur la façade, non-terminée, comptant $500. Chance exceptionnelle pour un menuisier qui pourrait finir la maison à peu de frais. (77)

$1300 — Rue Clark près Stanley, maison neuve en bois, pas entièrement terminée, deux étages, deux logements, quatre chambres, terrains 50 x 80. Comptant $200 à $300. Balance comme un loyer sans intérêt. Bonne chance pour un ouvrier, qui pourrait la finir à très peu de frais. (65)

$1400 — Rue Rossland, coin de rue, quartier St-Denis, 1 magasin, un logement avec écurie, 2 remises. Comptant $700. (79)

$2200 — Avenue Sherbrooke, quartier St-Denis, deux logements. Comptant $900. (67)

$2200 — Rue Ontario, près Joliette. Terrain 23 1-2 x 110 avec maison bâtie au fonds du terrain, laissant la façade du terrain où on pourrait ériger bonne bâtisse pour magasin, bonne occasion pour un constructeur. (61)

$2300.—Rue St-André, près Comté, maison neuve, brique et bois, deux étages, deux logements, très bon placement. Comptant $500 seulement. (6)

$2600 — Rue Desjardins, deux étages, 2 logements de cinq pièces, neuf. Comptant $500. Echangerait pour terrain. (5)

$3000 — Rue Galt, Verdun, deux logements, bons revenus. (64)

$3000 — Première avenue, près Hadley, quartier St-Paul, maison neuve, deux logements modernes, revenus $300. Comptant $300. (83)

$3000 — Cartierville, rue Bellerive près de la rivière, petite distance des chars, cottage à trois étages, dix pièces, avec tout l'ameublement, tel que piano, set de salon, ameublement de salle à dîner et de quatre chambres à coucher, tapis, prelarts, vaisselle, poêle, etc. Comptant, $1,400, balance payable $200 par année, place exceptionnelle pour résidence d'été. (21)

$3200 — A Dorval près du dépôt C.P.R., terrain, un arpent carré, cottage de 40 x 40, avec toutes les commodités de la campagne. Comptant $1,000. Très belle place d'été. (80)

$3300 — Rue Champlain, près Lafontaine, deux logements et un magasin, revenu $336. Comptant $1,000. (76)

$3300 — Rue Dufferin, près Beaudien, trois logements, bois et brique, façade en pierre, presque neuve, comptant, $1,100. (88)

$3400 — Rue Gertrude, Verdun, maison, 4 logements. Revenu $408. Bon placement. (63)

$3900 — Rue St-Augustin, quartier St-Henri, trois logements, revenu $444, très bon placement. (87)

$3900 — Rue Dufferin, près Parc Lafontaine, deux maisons à deux étages chacune, bois et brique. Terrain 50 x 80. Un magasin et quatre logements. Ce montant représente à peu près le prix du terrain. Comptant $2,000. (29)

$3900 — Rue Duquette, trois logements. Comptant $1,400. Un bon marché. (53)

$4300 — Rue Verdun, maison bois et brique, 50 x 40, quatre logements. Revenu $492. (62)

$4300 — Rue Valois, près Ste-Catherine, trois logements presque neufs, très bon placement. (52)

$4300 — A Lachine, rue Broadway, terrain 75 x 125, cottage 20 x 30 avec extension de 12 x 12, un étage et demie, le tout moderne. Comptant $1,500 pour un prompt acheteur; ce cottage est situé dans le plus bel endroit de Lachine. (81)

$4400 — Avenue Dumont, près Sherbrooke et de Lorimier trois logements, bon revenu. (84)

$5500 — Rue Beaudry près Ste-Catherine, terrain 42 x 100, maison un étage et demie avec écurie de douze places et plus. Comptant $1,500! Etant près de la rue Ste-Catherine, il y aura forte augmentation en valeur avant longtemps. (85)

$5500 — Rue Beaudry près Ste-Catherine, terrain 43 1-2 x 78, deux maisons, quatre logements, cette propriété augmentera de beaucoup en valeur, vu sa proximité de la rue Ste-Catherine. (72)

$5800 — Rue Orléans, près Ontario, maison 48 x 40, extension 10 x 12, quatre logements, bon revenu. Comptant $2,000. (86)

$6000 — Rue Frontenac près Ontario, huit logements revenu $612, excellent placement (69)

$6300 — Rue Desjardins, près Ste Catherine, cinq logements, très bon placement. (55)

$6500 — Rue Cuvillier, près Ste-Catherine, coin de ruelle, cinq logements, écurie, comptant $1800 (70)

$7300 — St-Christophe, près Ste-Catherine, maison, 3 flats, six pièces, pierre et brique solide, système de chauffage. Comptant $3,500, balance facile, très bon placement d'avenir. (4)

$7400 — Verdun, rue Church près Claude, maison à trois étages, bois et brique, façade, brique pressée, huit logements de quatre et cinq pièces. Revenu $864. Comptant $3,000 ou $4,000. Très bon placement, rapportant 11 1-2 p. c. (30)

$7500 — Rue St-Urbain, près Duluth, maison brique et bois, trois étages, trois logements, six et huit pièces, système de chauffage. Comptant de $2,000 à $3,000 (35).

$9000 — Avenue Valois, près de l'église catholique anglaise six logements, modernes. (54)

$9000 — Rue St-Hubert près Cherrier, maison pierre et brique solide, trois logements, endroit très recherché. (82)

$9500 — Avenue Valois, près Ste-Catherine, huit logements rapportant $960. Peu de comptant. (60)

$9500 — Rue Aylwin près Ontario, huit logements. Bons revenus. Comptant, $3,000. (59)

$9500 — Rue St-Christophe près Dorchester, six logements, bon revenu, façade 65 pieds, place très centrale. (75)

$9700 — Rue Adam près de l'église de Maisonneuve, cinq logements, un de neuf pièces et quatre logements de cinq pièces, très bien bâtis, placement exceptionnel. (58)

$10000 — Rue Ontario, près de l'église du Sacré-Cœur, un magasin et deux logements. Comptant $2,500. Etant située dans le grand centre de l'Est, cette propriété augmentera beaucoup en valeur avant longtemps. (68)

PROPRIETES A VENDRE PAR GODIN & RACICOT

Edifice de la Banque d'Epargne, 502 rue Ste-Catherine Est, coin St-Timothée, Téléphone Est 5561

$10000 — Parc Lafontaine, en face de la serre, trois logements, 8 pièces, moderne en tout, bon rapport. (73)

$12000 — Rue Clark, près Villeneuve, six logements, façade en pierre, écurie, comptant $3,000. (66)

$13000 — Rue St-Urbain, près St-Viateur, six logements, très bien fini, bons revenus. (74)

$23500 — A Maisonneuve, rue Notre-Dame, coin Desjardins, maison en briques et bois, terrain de 106 x 85, trois étages, six magasins, et neuf logements, cinq et sept pièces. Revenu $2,790.00. Comptant de 7 à $8,000. Un vrai bargain, échangerait pour plus petite propriété ou pour terrain (51)

$60000 — Rue St-Jacques, près rue des Inspecteurs, deux maisons, l'une rue St-Jacques, trois étages, l'autre rue des Inspecteurs, deux étages, comprenant trois magasins et cinq logements. Comptant $35,000. Cette propriété étant située près des gares de chemin de fer, commandera dans quelque temps, un prix beaucoup plus élevé.

TERRAINS:—Rue Sherbrooke Notre Dame de Grâces, un coin de rue, 25 x 110 à 60c.

RUE ORLEANS, près Ontario, deux terrains 25 x 78, prix $600 chacun, échangerait pour propriétés de ville.

A OUTREMONT rue Mont-Royal et Chemin Ste-Catherine, plusieurs terrains de 50 x 100.

A OUTREMONT Rue Durocher, Hutchison, Van Horne, etc., plusieurs beaux terrains à 40c, 45c, et 65c le pied, chance exceptionnelle pour cottages et plain-pieds.

AVENUE OXFORD, Notre-Dame de Grâces, terrain 25 x 90, $600, échangerait pour propriété.

Nous prions les personnes qui désirent vendre, acheter ou échanger soit propriétés, terrains, terres etc., de venir nous voir et nous pouvons vous promettre une prompte et très avantageuse transaction.

S'adresser à GODIN & RACICOT, Courtiers d'immeubles. Edifice de la succursale de la Banque d'Epargne, 502 rue Ste-Catherine Est, coin St-Timothée. Téléphone Est, 5561. Ouvert le soir de 7 à 8 heures. 296-11-15-18

A VENDRE PAR L. CLEMENT

1290 St-Hubert. Tél. St-Louis 566.

$10000—Rue St-Hubert, 1278 à 1282, près de Rachel, 3 plain-pieds neufs, de 8 et 9 pièces chacun, plomberie ouverte en fonte émaillée, fournaise à eau chaude dans chaque logement. Prix $10,000 dont $2,000 comptant, balance termes très faciles.

$5750—Christophe Colomb, 266 à 270, près de Mont-Royal, une jolie propriété neuve, trois plain-pieds de 6 pièces chacun, plomberie ouverte en fonte émaillée, eau chaude pour bains et éviers. Prix $5,750, dont $1,000 comptant, balance termes faciles.

$14000—Rue Delorimier, 877 à 887, près de Rachel, six plain-pieds de 8 pièces chacun; plomberie ouverte en fonte émaillée, eau chaude pour bains et éviers. Prix: $14,000, dont $3,000 comptant, balance terme facile. L'on peut vendre séparément 3 logements $7,000.

$7500 — Rue Mentana, trois maisons de 3 logements chacune, 243 à 253, près de Napoléon, plain-pieds de 8 pièces, plomberie ouverte, etc. Prix $7,500 par maison, hypothèque $4,000, comptant $1,500, balance terme facile.

S'adresser à L. CLEMENT 1290 St-Hubert. 296-3

PROPRIETE A VENDRE — Lasalle 443-451, 2 belles propriétés, aucune offre raisonnable ne sera refusée, S'adresser 443 Lasalle, Maisonneuve. 293-6

RUE CHAMBORD, 3 logements, revenu $402, prix $4,000. Rue Garnier, coin ruelle, 3 flats. Prix $6,000. S'adresser H. Corbeil, St-Louis 1360. 296-6

$3800 — Deux logements, 5 appartements avec boutique bien éclairée, 35 x 13; condition, $1,000 comptant. S'adresser J. L. H. Larivière, 677 Visitation. 298-12

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — Pour avoir beaucoup de demandes, inscrivez immédiatement chez nous votre propriété. Vous aurez des résultats prompts et satisfaisants. Rilance Realty, 2193 Ave. Esplanade. Tél. St-Louis 3402. 294-6

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

MAISON A VENDRE aux Cèdres, à la campagne. Maison, bâtisse, 3 lots dans le village des Cèdres en face du St-Laurent, près de l'église, pour informations. Adressez-vous boîte 20, Les Cèdres. 297-6

CARTES D'AFFAIRES

Avocat

LAMOTHE & Tessier, avocats, édifice banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal, Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B. 276-156

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3421. C. Grondin, demandeur, vs H. Daoust, défendeur. Le 24ème jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1539 rue St-Hubert, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, etc. Conditions, argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H.C.S.
Montréal, 15 février 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 778. J. Schachter et al. demandeurs vs J. Deslauriers.

Le 24ème jour de février 1911, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, en la Cité de Lachine, district de Montréal, au No. 334 rue St-Joseph, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant.

E. AUMAIS, H.C.S.
Montréal, 15 février 1911.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 732. A. H. Deland, demandeur, vs J. O. Cloutier, défendeur. Le 24ème jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 56 rue Bienville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions, argent comptant.

A. MARCHAND, H.C.S.
Montréal, 15 février 1911.

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR Gilbert Martin & Cie,

38 Notre-Dame Est, Montréal.

$2800 — $800 comptant, rue Dufresne, 3 logements loués $312

$3000 — $500 comptant, rue Lasalle, 2 logements loués $288.

$3000 — $500 comptant, rue Chambord, près Parc Lafontaine, 2 logements rapportant $288.

$3400 — $700 comptant, balance $100 par année, rue Dufresne, 2 logements, 1 magasin, écurie, rapportant $336.

$5500 — $1,000 comptant, rue Cartier, près église, 3 beaux logements.

$7800 — $800 comptant, rue Rivard, 6 logement loués $756.

$8000—$500.00 comptant, 6 logements, rue Delorimier. Offre ouverte pour 3 jours.

$20000 — Terre, 335 arpents, en face rivière Richelieu, bien bâtie. On échangerait contre bonne propriété.

$11000 — Terre, 144 arpents, 18 x 8, bien bâtie, près jolie petite ville, compris ronde de lait donnant $1,000 par année. Compris tout le roulant. On accepterait bonne propriété en échange.

HOTELS à la campagne et à la ville à vendre ou à échanger contre propriétés ou terres. Conditions très avantageuses.

MOULINS A SCIE, très bien outillée, offrant des avantages immenses. Beaucoup de bois. Vendra $4,500, $10,000, $45,000, y compris 100,000 billots. On acceptera bonne propriété en échange.

Si vous désirez vendre, acheter ou échanger, promptement et avantageusement, une terre ou une propriété, adressez-vous à Gilbert Martin, 38 Notre-Dame Est. 11-13-14-15-16-17

PROPRIETE bâtie depuis trois ans, 2ème Avenue, Nos 100 à 104, Ville Emard, 1 magasin et 3 logements très bien finis, pouvant rapporter $700.00, $5,500.00, avec bonnes conditions, ou échangerait pour bon terrain dans la ville. S'adresser 937 Notre-Dame Ouest. 294-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR T. GIRARD

COURTIER

RUE PAPINEAU, No. 269 et 271, 8 logements, 10 places d'écurie. Conditions faciles.

RUE MONT-ROYAL, brique solide, 2 magasins, trois logements, $1000 comptant, balance comme un loyer.

RUE PARC LAFONTAINE, trois logements, $3,000 comptant, balance au gré de l'acheteur.

40,000 pieds de terrains à vendre rue Dumont, site pour manufacture ou maison de rapport, conditions faciles.

50,000 pieds de terrain à vendre au Parc Laval sur le bord de l'eau, condition facile.

PROPRIETE ET TERRAIN à échanger pour automobile.

LOT A VENDRE au Parc Laval, conditions faciles.

ON DEMANDE A ACHETER deux flats, dans le centre pour argent comptant. L

S'adresser à T. GIRARD, 360 Ste-Catherine Est. 296-6

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 3283 — La Compagnie d'Auvents des Marchands Limitée, Demanderesse vs. Edouard Politain alias Poliquin, Défendeur.

Le vingt-quatrième jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 309 Esplanade en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc. Conditions: Argent comptant.

Montréal, ce 14 février 1911.
J. E. COUTU, H.C.S.
299-1

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit No 18886.—G. E. Sager et al. demandeurs vs. Dame V. A. Mounier. Le 24ème jour de février 1911, à dix heures de l'avant midi, au domicile du dit défendeur, au midi, au domicile de la dite défenderesse, à la 1ère Avenue, Chemin de la Côte St-Paul, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant.

A. O'BORNE, H.C.S.
Montréal, 14 février 1911.

Chance Exceptionnelle

$7,000 RUE PLESSIS, près DeMontigny, 2 maisons, brique et bois, terrain 40 x 136, 8 logements. Un placement très avantageux, donnant plus de 12 p.c. par année de revenu. Tous les logements sont loués. Bonne occasion. Prix $7,000.00. Comptant $4,000.00.

$4,000 RUE LAFONTAINE, près Bourbonnière, maison brique et bois, fondation en pierre, terrain 48½ x 30, Coin de ruelle. Rapportant $408.00 par année. 3 plain-pieds. Prix $4,000. Comptant $600.00.

$12.000 RUE CLARK, près St-Viateur, terrain 50 x 90, maison 50 x 45, bois, brique et pierre, rapportant annuellement $1,152.00. Prix $12,000.00. S'arrangera facilement pour le montant comptant.

RESIDENCES D'ETE

$1,600 A STE-ROSE, tout près de la station, terrain 95 x 250. Maison 30 x 35, ayant accès sur la rivière en arrière du terrain. 6 appartements, construction en bois. Prix $1,600. La moitié comptant.

$3,800 A ST-HILAIRE, sur les bords du Richelieu, très beau cottage moderne, dans le village, à quelques pas de la résidence de l'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, terrain 150 x 250, maison 24 x 36 pds., sans compter les galeries couvertes sur trois côtés. Arbres en avant. 5 minutes de la station. Trains à toutes heures du jour. Bains, w.c., et toutes les améliorations modernes. Prix $3,800. Comptant $2,400. L'acheteur assumera l'hypothèque, $1,400.00, à 6 p.c.

TERRES

$5,000 A ST-HILAIRE, à un mille du village, superficie 115 arpents, 500 pommiers, sucrerie plus de 1,000 érables, cabane de 30 pds. de long, installation moderne. Une très bonne maison de 10 appartements avec bâtiments de première classe et un grand poulailler. Hypothèque 3,000.00 à 5 p.c. Prix $5,000.00. Comptant $2,000.00. Une chance exceptionnelle, et un placement d'une garantie absolue.

$4,500 BELLE TERRRE à 7 milles du pont Victoria, 105 arpents en culture, dépendances de première classe, très belle occasion pour laitier, car cette terre se trouve à proximité des chars et il peut écouler ses produits au marché de Montréal. Prix $4,500.00. Comptant $2,000.00. Balance $200.00 par année à 5 p.c. Beaucoup d'autres placements avantageux sur des fermes, propriétés de rapports ou commerciales, lots vacants, etc. Adresser toutes communications à

DAOUST REALTY LIMITED
6 à 10, Edifice "La Presse"
Tél. Main 4918 Tél. Main 5467

A VENDRE

WESTMOUNT (haut niveau)—Plusieurs belles maisons avec terrains. Occupées actuellement par les propriétaires, qui les avaient construites pour leur propre usage.

LOT sur les boulevards Westmount et Mount Pleasant, avenue Montrose, etc.

LAC ST-LOUIS—Plusieurs jolies résidences privées, pouvant être occupées l'été et l'hiver, deux desquelles sont les plus désirables du bord du lac.

PINKERTON & CO.
709 Edifice de la Banque des Cantons de l'Est.
15-15

Bureaux à Louer

Dans l'Edifice LA PATRIE, coin des rues Ste-Catherine et Hotel-de-Ville. Très convenables pour agents d'immeubles, salles d'échantillons, etc. S'adresser au gérant de la PATRIE. 269-1mo.

LE FEU FAIT DES DEGATS SERIEUX A WESTMOUNT

Deux magasins et un logement sont ravagés par les flammes, hier soir.—L'un des occupants est le père du petit Stubena, mort récemment victime du feu.

Un incendie sérieux s'est déclaré, hier soir, dans la ville de Westmount, au coin des rues Ste-Catherine et Elm, et a ravagé le logement habité par M. William Kenwood ainsi que les deux magasins situés en dessous, dont l'un occupé par M. J. Grookman, marchand de chaussures et l'autre par un tailleur, M. Joseph Stubena. Celui-ci est le père du petit garçon qui a mis le feu à ses vêtements en allumant un poêle et est mort de ces brûlures.

La brigade de Westmount fut appelée sur les lieux, un peu après 7 heures 30. Déjà, à l'arrivée du chef Moffitt et de ses seize hommes, le feu faisait rage dans le magasin occupé par M. Grookman, et bientôt il s'était communiqué au magasin voisin et au logement situé au-dessus.

Un des voisins, craignant sans doute une conflagration appela la station No 10 de la rue Ste-Catherine, par téléphone. Tout l'édifice était en flammes à l'arrivée des pompiers de Montréal. Le secours apporté cependant par le capitaine Brunet et ses douze hommes, fut très efficace et en peu de temps, l'incendie était sous contrôle, soit vers 11.30 heures.

Les pertes sont d'environ $4,000 à $5,000 en partie couvertes par les assurances.

Le chef Moffit de la brigade de Westmount, disait hier soir, que sans l'aide efficace du capitaine Brunet et de ses douze hommes, on aurait à enregistrer une sérieuse conflagration. Il a hautement félicité les hommes de la station No 10 de Montréal, pour le beau travail qu'ils ont fait. On ne connaît pas la cause de l'incendie qui a pris naissance dans le magasin de chaussures, occupé par M. Grookman.

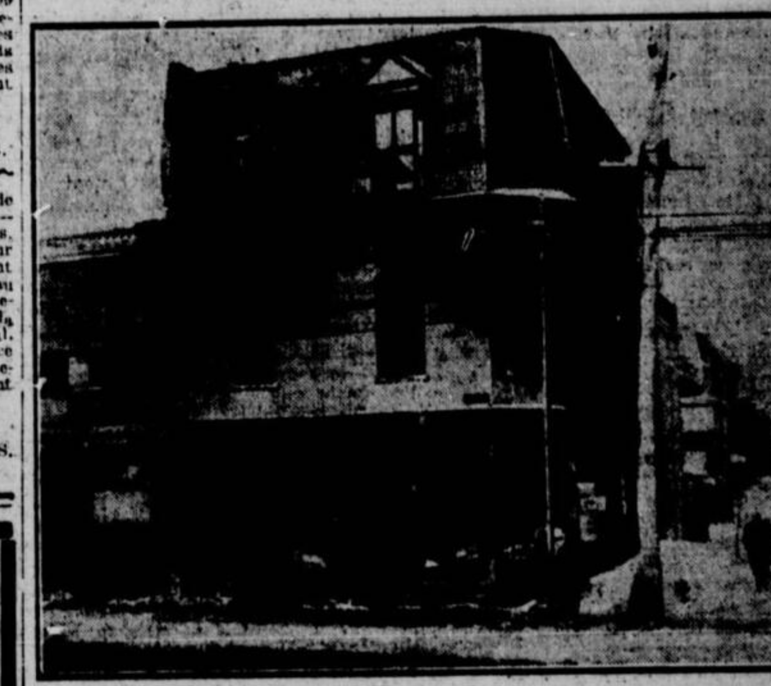

LA MAISON PORTANT LE No 4151 RUE SAINTE-CATHERINE, coin de la rue Elm, à Westmount, qui a été ravagé par un incendie hier soir. (Cliché du photographe de la PATRIE)

LE RETOUR DU DR REAUME

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS D'ONTARIO REPREND SON SIEGE A LA LEGISLATURE ET DECLARE QU'IL RESTE DANS LA POLITIQUE MILITANTE.

TORONTO, 15 — L'hon. Dr Réaume siégeait hier au parlement, pour la première fois de la session. Le

L'HON. Dr REAUME, ministre des travaux publics d'Ontario, de retour d'Europe.

ministre des travaux publics est arrivé hier matin de Londres, où il avait été appelé en rapport avec les contrats de reconstruction des bureaux du gouvernement provincial d'Ontario là-bas. Il s'occupa aussi de la surveillance générale du département pendant la maladie de M. Colcock, agent d'Ontario. Pendant son séjour en Angleterre, le docteur Réaume apprit la rumeur qu'on faisait circuler relativement à sa sortie de la politique. Il s'est empressé de couper formellement les ailes à ce canard, disant qu'il n'était pas juste de publier de telles nouvelles chaque fois qu'ils s'absentait de la province pour quelques semaines. Il ajoute qu'il est faux que son voyage à Londres ait été prémédité pour le tenir éloigné de toute controverse en parlement sur la question de l'éducation bilingue. "Je désire l'enseignement du français, dit-il, mais je ne suis pas prêt à dire dès maintenant quelle sera mon attitude, lorsque la motion de M. G. H. Ferguson, prohibant cet enseignement, viendra devant la Chambre."

Le ministre dit que l'année prochaine, un plus grand nombre de fermiers anglais et de la meilleure classe, viendront s'établir dans l'Ontario.

ECHOS MONDAINS

Mariage prochain

—On annonce pour le 22 du courant, le mariage de Mademoiselle D. Lebire, d'Ormstown, avec M. Joseph Labonté, gérant de la Compagnie Singer, à Valleyfield.

Quatuor Dubois

Le quatrième concert mensuel donné hier soir à la salle Windsor par le Quatuor Dubois a remporté son succès accoutumé.

Un public d'élite a applaudi hier les artistes remarquables qui composent ce quatuor: M. J. B. Dubois, M. Albert Chamberland, M. Alph. Dansereau et M. E. Schneider. Ils ont tenu leur auditoire sous le charme par leur si parfaite interprétation de la musique de Schumann et de Tchaikowsky.

Madame F. de Martigny, dont la belle voix de soprano, si sympathique, ne se fait que trop rarement entendre, a eu sa grosse part du succès, dans "Le Nil" de Leroux, avec accompagnement de piano et violon, par MM. Saucier et Chamberland, et "Notre doux nid caché dans la verdure", de Puccini, qu'elle a chanté de sa voix chaude et disons même, avec toute son âme d'artiste.

L'auditoire l'obligea à revenir une troisième fois et elle chanta encore avec un égal succès.

Bref, ce fut un concert vraiment réussi, et tout à la louange des artistes et de l'organisateur, M. Louis H. Bourdon.

Autre temps, autre costume

LA "BELLE" de 1865 et la "DEBUTANTE" de 1911 rivalent l'une de l'autre.

2 QUESTIONS INOPPORTUNES

LE JUGE LAFONTAINE DECLARE HORS D'ORDRE DEUX POINTS SOULEVES PAR L'EX-ECHEVIN GALLERY, A LA COMMISSION SCOLAIRE.

La commission scolaire des Ecoles catholiques de Montréal s'est réunie hier soir dans son local habituel. Etaient présents les commissaires Lafontaine, Roy, Corbeil, Décarie, Giroux, McLaughlin et Gallery. Le juge Lafontaine, en l'absence de M. le chanoine O'Meara, présida aux délibérations de la Commission.

A part les déclarations des commissaires Lafontaine et Décarie sur la position financière de la Commission dont nous parlons ailleurs, et quelques interpellations de M. Daniel Gallery, les délibérations n'offrent rien de bien intéressant.

A l'article de l'ordre du jour des demandes de renseignements, le commissaire Gallery posa les deux questions suivantes :

1o. — Pourquoi les livres dans les écoles catholiques coûtent-ils aux parents deux fois plus chers que les livres vendus aux enfants fréquentant les écoles de la commission protestante ?

2o. — Combien parmi nos professeurs sont détenteurs de diplômes accordés par l'Ecole Normale, et combien sont détenteurs de diplômes accordés par les Ecoles des Frères, ou le bureau central des Examinateurs ?

M. Gallery donna ainsi la raison de cette seconde interpellation : "Je me suis aperçu que 90 p. c. de nos professeurs sont porteurs de diplômes venant de toutes autres écoles que celle dite Normale. La plus grande majorité de nos professeurs nous viennent d'écoles dirigées par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Or le gouvernement subventionne énormément l'Ecole Normale Jacques-Cartier, dont nous ne retirons pas grand bénéfice, tandis qu'il ne donne rien à ceux qui nous fournissent le gros du contingent de nos professeurs. Je crois que cela est injuste. On devrait demander au gouvernement de changer les choses."

"Cette question, par les tenants et les aboutissants, dit le président touche trop à la politique pour que nous puissions la considérer. Je la déclare hors d'ordre. Quant à la première, il faudra que M. Gallery la modifie s'il veut que nous l'admettions. Il prend pour avéré un fait qui ne l'est en aucune façon. Il ne nous a pas été prouvé que les livres dans les écoles catholiques coûtent deux fois plus chers que dans les écoles protestantes. Il faudrait que M. Gallery commence par demander les prix des livres vendus par chaque commission. Après avoir été mis au courant de ces prix et avoir établi la comparaison entre les différents livres, alors il pourra poser la question dans le sens qu'il l'a fait tout à l'heure."

M. Gallery se rend à cette demande et en profite pour dire ce qui suit : "Il y a une très sérieuse question que je veux amener devant la Commission avant que je la quitte, c'est celle des diplômes. Mais toutefois je ne suis pas préparé à la faire aujourd'hui. J'attendrai à la prochaine séance."

M. le commissaire McLoughlin fait alors les deux propositions qui suivent. La première est retirée, M. McLoughlin décidant de s'en tenir à l'esprit de la charte. La seconde fut adoptée. Voici ces propositions :

Proposition par M. le commissaire McLoughlin pour qu'à l'avenir toute dépense au montant de $100 soit portée à la connaissance du comité des finances.

Proposition par M. le commissaire McLoughlin pour que chaque fois que la Comission aura besoin de marchandises au montant de $100 le prix de ces marchandises soit demandé à deux ou trois fournisseurs.

Une délégation a été nommée pour représenter la Commission devant le Conseil Législatif à Québec, et promouvoir la passation du bill présenté par elle. Elle se composera des commissaires suivants : Lafontaine, Roy, O'Meara, Giroux, Gallery. Le directeur général Perrault et le secrétaire Lafontaine accompagneront la délégation.

L'assemblée fut ensuite dissoute.

LA REVOLTE DES ETUDIANTS RUSSES

ST-PETERSBOURG, 15 — La rébellion contre l'autorité par les étudiants de l'université de St-Pétersbourg est devenue si sérieuse que le professeur David D. Grim, recteur de l'université et le prof. Ivan D. Aldrejev, le protecteur, ont été forcés de démissionner.

Les étudiants ont continué leurs tactiques et, hier matin, une des salles des cours était tellement remplie de fumée et de gaz dangereux, que le professeur qui donnait son cours s'est évanoui.

La querelle entre les élèves de la faculté et leurs supérieurs a commencé au sujet de la soustraction de certains privilèges à la suite des démonstrations hostiles au gouvernement.

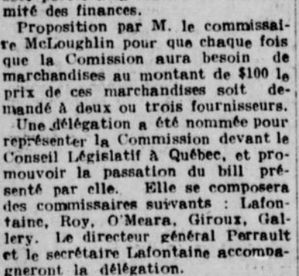

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

PLUS HEUREUX QUE ROBERTS

LES INSPECTEURS O'KEEFE ET GRANDCHAMP FONT UNE RAZZIA DE LIQUEURS, HIER SOIR, A LA SALLE DE DANSE DE LA RUE MONTCALM, SANS ETRE MOLESTES.

La salle nationale, angle des rues Montcalm et Sainte-Catherine, où le secrétaire Roberts, de la Dominion Alliance, reçut de mauvais coups, dimanche matin, pour avoir tenté de saisir des liqueurs alcooliques que l'on vendait au cours du bal Merry Widow, que l'on donnait, a été de nouveau le théâtre d'une descente de police, hier soir.

Cette fois, il s'agissait du bal annuel de l'association des commis de buvettes. Il dépassait à peine minuit, et les couples évoluaient sur le parquet ciré de la salle de danse, quand l'inpecteur O'Keefe, de la police des mœurs, accompagné de l'inspecteur Grandchamp gravirent les escaliers au pas de course et arrivèrent sans crier gare au dernier étage, où l'on avait installé un comptoir temporaire.

Les deux policiers ordonnèrent avec fermeté aux commis qui se trouvaient derrière le comptoir de leur remettre immédiatement toutes les bouteilles qu'ils avaient en leur possession. Personne ne songea à regimber devant l'attitude décidée des policiers. Ils eussent été fort mal reçus du reste, car il y avait dans l'établissement trois ou quatre agents sans uniforme dont l'identité n'était pas connue des personnes présentes.

Ce sont ces policiers qui avaient reçu ordre d'assister à ce bal, du commencement à la fin, afin de se convaincre qu'on y vendait bien des liqueurs enivrantes. Les inspecteurs O'Keefe et Grandchamps avaient attendu leur rappel au poste de police de la rue C[illegible] Est et non à celui de la rue Ontario, où leur présence à ce poste eût pu paraître extraordinaire pour les agents des commis de buvette. En un mot, le coup avait été bien monté. En apprenant la présence de la police, la musique et la danse cessèrent pendant quelques instants et les hommes cherchèrent à monter pour voir ce qui se passait. Ils ne purent y réussir, maintenus en respect par plusieurs policiers. La danse reprit alors de plus belle et dura jusqu'au matin, sous la surveillance de deux ou trois policiers qui se trouvaient mêlés aux invités incognito. Tout se passa dans l'ordre du reste.

Les policiers saisirent 52 bouteilles de bière, cognac, genièvre, sherry, etc, et ne laissèrent que les liqueurs douces aux danseurs ; ils s'assurèrent même que les bouteilles de "ginger ale" contenaient bien du "ginger ale" et non du cognac. Les bouteilles saisies furent transportées par la voiture de patrouille.

Il n'y eut pas d'arrestation sur place, mais les policiers prirent les noms du propriétaire de la salle et des commis qui vendirent les liqueurs. Le propriétaire sera accusé d'avoir permis la vente de l'alcool sans permis, dans son établissement et les commis au comptoir, d'avoir vendu ces liqueurs. Les organisateurs du bal avaient essayé en vain d'obtenir des commissaire des licences, un permis pour vendre des liqueurs enivrantes.

UN PROJET GENEREUX

Si vous n'avez pas écrit à George Marcil et Cie., à propos de leur Projet de ne plus payer loyer, nous vous engageons fortement de le faire aujourd'hui.

Le plan qu'ils proposent et les moyens qu'ils pourvoient sont très pratiques, et celui qui a été, depuis plusieurs années, harassé par son propriétaire, appréciera facilement la manière simple et complète par lesquelles il peut éviter ces ennuis.

Tout en lisant tous les détails et renseignements, ce serait une bonne idée de demander une copie de leur magazine, "Montreal Land." L'exemplaire des valentins qui vient de paraitre. 295—11-15

L'ASSOCIATION ARTISTIQUE DES DAMES CANADIENNES

Le concert mensuel de l'Association Artistique doit avoir lieu, le vendredi, 17 courant, à 8 heures et demie, aux salons Archambault, No 312 rue Ste-Catherine-Est. L'entrée n'est que de vingt-cinq centins. Toutes les personnes désirant venir seront les bienvenues. Voici le programme :

Duo — Mache du Tannhaeuser ... ... F. Beyer
Miles Poitevin, Hébert, Lefebvre et Bédard.

Chant. — (a) Ah si les fleurs avaient des ailes .... J. Massenet
(b) Aimer ... ... Alexis Contant
Mlle Fleurette Contant.

Violon. — (a) Humoresque ... ... Dvorak
(b) L'Abeille ... Schubert
Mlle Renée D'Amour.

Piano — Sous bois ....Duvernoy
Mlle Hébert

Chant — La valse des Libellules... Guy D'Hardelot
Mlle Kirouac

Récitation — Bouquets flétris ... ... P. Ladoué
Adaptation musicale H. Chrétien
Mlle LaRochelle

Chant. — (a) Ballade dans le style ancien ... ... Lavallée Smith
(b) Le Rêve ... ... P. de Lamberti
Mme Lavallée Smith

Piano — Au choix.
Mlle Bélanger.

Accompagnatrices : Mmes Jarry, Bruyère, Miles Lefebvre et Gill.

DOUBLE MEURTRE DANS L'ALBERTA

TABER, Alb., 15 — Jack Erskine, un creuseur de puits, a été trouvé assassiné hier matin, dans une maison de mauvaise réputation. En dehors de la maison, on a trouvé une femme qui habitait cette maison, le corps criblé de balles. On soupçonne un Japonais d'avoir fait le coup.

UNE QUERELLE D'ITALIENS

UN EPICIER DE LA RUE LAMONTAGNE EST ASSAILLI A COUPS DE REVOLVER PAR UN COMPATRIOTE QUI VOULAIT LE FAIRE CHANTER.

La "Main Noire" fait encore des siennes par le temps qui court. Hier soir, un de ses affidés du nom de Italiano, a tenté de tuer avec un revolver dont il a pressé deux fois la détente, un de ses compatriotes, Angelo Lanzo. Ce dernier, paraitrait-il, n'a pas voulu se rendre aux exigences de la sus-dite société. C'est là la raison de l'attentat. Voici les faits.

Il y a quelque temps Lanzo, qui tient à la fois une épicerie et une maison de pension au No 205 de la rue de la Montagne, recevait une lettre à l'effigie de la Main Noire, signée par son agresseur d'hier soir. Dans cette lettre on lui demandait de donner $1.00 pour la sécurité de chacun de ses pensionnaires sans quoi il lui arriverait malheur. Lanzo n'eut cure de ces menaces.

Or, hier soir, il revenait chez lui vers les huit heures. Il était à quelques pas de sa demeure lorsqu'il vit venir à sa rencontre, au pas de course Italiano. Ce dernier sans tambour ni trompette sortit un pistolet de sa poche et fit feu deux fois sur Lanzo. Celui-ci, épeuré, se blottit dans une porte de cour. Les balles heureusement ne l'avaient pas atteint. Italiano aussitôt ses coups de feu tirés, prit la poudre d'escampette. Quelques témoins de l'affaire se lancèrent à sa poursuite, mais il se sauva habilement.

Toutes les recherches faites jusqu'ici pour trouver le coupable n'ont pas donné de résultat. L'auteur de et attentat serait doublé d'un voleur. On continuera à lui faire la basse.

Une Deuxième Vente à 19 cents, aura lieu chez VIAU, Vendredi et Samedi. Grand balayage de marchandises valant 25, 35 et 50 cents au prix ridicule mais populaire de 19 cents. Si vous avez besoin de Lingerie, Sous-Vêtements, Tabliers, Broderies, Articles pour le Cou, etc, etc, ne manquez pas cette occasion unique.

Un véritable bon marché fera faire des milliers de ventes Vendredi et Samedi chez VIAU, Ste-Catherine Est, coin Dufresne. Suivez la foule.

L'AVOCAT DE DE LASSY DEMANDE SON ACQUITTEMENT

SAINT - PETERSBOURG, 15. — L'avocat du comte de Lassy, accusé du meurtre du comte Bouturlin, de concert avec le Dr Pantchenko, a fait, hier, son plaidoyer. Il a dit que le peuple avait demandé, sans merci, un verdict contre le comte de Lassy, et que l'on s'attendait à ce que la cour soit clémente envers Pantchenko, à cause de sa vieillesse et envers Mme Muravieff, à cause de son sexe. Toute la cause, contre Lassy est basée sur ses dettes, mais il faut distinguer les impasses commerciales du meurtre.

Le conseil argumente que seul l'emprisonnement simultané du comte Bourturlin et de son fils aurait été avantageux à Lassy ; autrement le général aurait pu laisser ses biens à la veuve de son fils. Il fait remarquer que son client était en bons te[illegible]s avec le comte Vassilli. C'est alors que Pantchenko est entré en scène, a adressé des lettres de menaces au comte de Lassy et par conséquent il peut avoir empoisonné Bouturlin pour son propre compte et à ses propres risques. Il dit que la preuve et les conclusions des médecins étaient excessivement faibles et que l'on manquait de preuves de controverse. Il termine en demandant l'acquittement de Lassy.

UN RASOIR A LA MAIN, IL MENAÇAIT LES PASSANTS

Le capitaine Bélanger, du poste No 5, était informé, hier soir, qu'un homme en état d'ébriété avancée faisait des siennes dans la côte de la rue St-Laurent. Les constables Bowman et Dagenais furent envoyés sur les lieux pour s'emparer du forcené, qui, armé d'un rasoir, voulaient tuer tous ceux qui approchaient de lui. Quand il vit les constables venir à lui, il s'élança vers Dagenais pour le frapper avec son arme. Le constable ne lui en laissa toutefois pas le temps. Un coup de bâton bien appliqué eut vite fait de faire tomber l'arme sur le trottoir. L'arrestation fut ensuite facile.

Au poste, l'homme a dit se nommer Dexter Wolfe, âgé de 22 ans. Il est d'origine espagnole.

CAPTIFS DANS LE PORT DE SAINT-JEAN

SAINT-JEAN, Terreneuve, 15. — Comme résultat du froid intense que nous avons eu depuis une couple de semaines, cinq navires sont pris dans les glaces, incapables d'entrer dans le port ou d'en sortir. Deux navires, le "Almeriana" et le "Tobasco", le premier, en route pour Halifax, et le second pour Liverpool, n'ont pu laisser le port pour faire leur service habituel, les trois autres, le " Portia " et le " Renwick ", venant du Cap Breton, et le " Heathcote ", de Belle-Island, sont pris dans la glace en dehors, ne pouvant se rendre dans le port. Le navire transportant les malles, " Bruce ", est captif au milieu des glaces du détroit de Cabot, depuis trois jours, et attend maintenant que le vent change afin d'ouvrir un chemin.

La Gaieté

paye et remplace la mauvaise humeur quand l'estomac, le foie, les reins et les intestins sont aidés naturellement dans l'accomplissement de leur tâche par les

Beecham's Pills

En vente partout. En boîtes de 25c.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

ACCIDENT DE CHEMINS DE FER. — LA COMMISSION ROYALE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. — MUTATIONS IMMOBILIERES — EN ROUTE POUR LE PENITENCIER.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 15.—Deux convois de marchandises sont venus en collision, sur le chemin du Pacifique, près de la gare de Sutton, lundi. Les dommages matériels se résument en quelques dégâts peu sérieux soufferts par les deux locomotives tandis que Matthew James, le mécanicien en charge d'un des trains en panne, aurait été assez sérieusement blessé. James, qui demeure à Montréal, a été transporté à l'hôpital Royal Victoria.

—La Commission Royale, récemment nommée par le gouvernement fédéral pour faire un examen minutieux de l'enseignement technique distribué par voie des institutions libres du pays, siège aujourd'hui même à Sherbrooke, aux quartiers du Conseil de Ville et fera une visite officielle aux classes de dessin sous le contrôle de la Société des Arts et Manufactures de la Province.

Un comité spécial a été formé par le Board of Trade pour le représenter devant la Commission Royale, dans une revise complète du mode d'enseignement employé ici et aviser sur les changements à introduire au programme d'éducation technique en usage chez nous.

—Le bureau médical du Sherbrooke Protestant Hospital a fait hier, comme suit, l'élection de ses officiers pour l'année courante :

Président : Dr W.-A. Farwell ; vice-président : Dr George L. Hume ; secrétaire : Dr Malcom McKay ; président du Comité Exécutif, Dr E.-J. Williams.

—Mutations d'immeubles enrégistrées au bureau d'Enrégistrement de Sherbrooke, durant la semaine écoulée :

—Joseph Simard à Moïse Quintal, Lot 97-1451, quartier Sud. Prix : $2250.00.

—Benjamin E. Bush à Noël Lemelin. Lot 454, quartier Est. Prix : $1800.

E.-C. Langmade à Hy. H. Fuller. Parties lots 4 et 5, rang 7, d'Ascot. Prix : $1,050.

—David McManamy à John H. Burns. Partie lot 24 rang 5 d'Ascot. Prix : $300.

—Albert Bergeron, à Jacques Turgeon. Partie lot 8, rang 11, d'Ascot. Prix : $200.

—James Quinlan à William Hale, lot 846, quartier Nord. Prix $100.

—Score : 4 à 3 en faveur des Américains, tel fut le résultat de l'une des plus émouvantes joutes de hockey qui aient été suivies à l'Arena de Boston, et qui eût lieu mardi soir entre les "Boston" et le club de Sherbrooke.

—H. Guay, de St-Malo d'Auckland et Alfred Paré, de Scotstown, condamnés à 5 et 2 ans respectivement, pour vol, sont partis hier sous la conduite du Grand Connétable Moe, de Sherbrooke, en destination de leurs nouveaux quartiers de St-Vincent de Paul.

—Samuel Guillemette, de Lac Weedon, accusé de vol avec effraction au magasin Albert Brière, et de tentative de meurtre contre ce dernier, a comparu hier en enquête préliminaire devant le Magistrat Mulvena. Après une audition assez élaborée des preuves portées contre le prévenu, ce dernier fut condamné à subir son procès au prochain terme des Assises. M. L.-C. Bélanger, C.-R., défend l'accusé.

—Mme Elmina Lemieux, épouse de M. Alphonse Lacroix, de Sherbrooke-Est, est décédée subitement dimanche à l'Hôpital St-Vincent de Paul.

ACCIDENT FATAL A UNE CANADIENNE DES ETATS-UNIS

FALL RIVER, 15 — Un accident tragique a coûté, en quelques instants, la vie à une respectable personne de Maplewood, lundi après-midi. Mlle Marie Couture, âgée de 48 ans, est tombée en bas d'une galerie de la maison qu'elle habitait, au No. 35 rue Nightingale, et s'est rompu le cou, expirant sur-le-champ.

Vers 2 heures 30, lundi après-midi, un des petits neveux de Mlle Couture, un enfant de 4 ans aperçevait par hasard étendu sur la neige de la cour, le corps inerte de sa tante et courait aussitôt à la maison pour avertir ses parents. On transporta la pauvre femme à l'intérieur tandis que quelqu'un faisait venir le Dr J. A. Barré, mais la mort avait dû être instantanée, car les soins de l'art médical ne purent rien faire et le médecin-légiste, mandé à son tour fit une enquête et annonça ensuite qu'une rupture du cou avait amené la mort de la défunte. Mlle Couture était sortie de la maison avec un chaudron rempli d'eau qu'elle voulait vider dans la cour et se penchant sur la galerie couverte de neige, elle a glissé et a fait sa chute mortelle, tombant sur la tête, d'une hauteur de sept pieds.

Mlle Couture était née à St-Raphaël de Bellechasse et demeurait à Fall River depuis vingt-quatre ans, chez sa sœur Mme Omer Thibault, rue Nightingale.

FRACTURE D'UNE JAMBE

Arthur Létourneux, employé de la City Ice Company, travaillait à neuf heures, ce matin, aux entrepôts du Grand-Tronc, rue Sébastopol, quand il fit une chute et se fractura la jambe gauche. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Général. Le tourneux, âgé de trente-neuf ans, demeure au No 330 rue Notre - Dame Ouest.

Achetez des Carpettes en Bruxelles

PENDANT QUE NOUS LES OFFRONS A DES PRIX AUSSI BAS

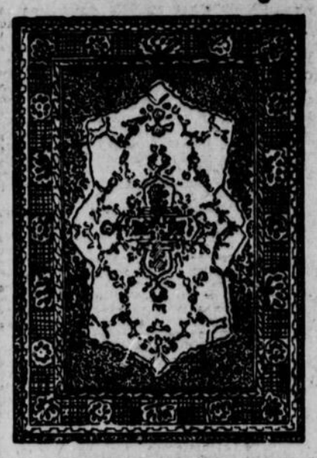

Nous n'avions pas l'intention de figurer nos nouvelles carpettes dans la vente de février, mais comme elles nous sont arrivées trop tôt nous en avons décidé autrement, et cela à votre avantage.

Véritables carpettes en Bruxelles avec belle bordure dans les tons verts et bleus. Grandeur 3 x 2¼ verges. $16.00, réduits à **$11.98.** Nous avons aussi un assortiment magnifique dans les grandeurs 3 x 3 verges, tons bleus, verts, rouges et bruns. Valeur $19.00 pour **$13.98.** Nous avons aussi tous les tons dans les grandeurs de 3 x 3½ avec magnifique bordure. Valeur $22.00 pour **$15.98.** Assortiment superbe dans les grandeurs 3 x 4. Valeur $24.00, réduit à **$17.98.**

Pour les grands appartements nous avons les grandeurs 3¾ x 4. Valeur $32.00 .. .... pour.. .... **$23.98**

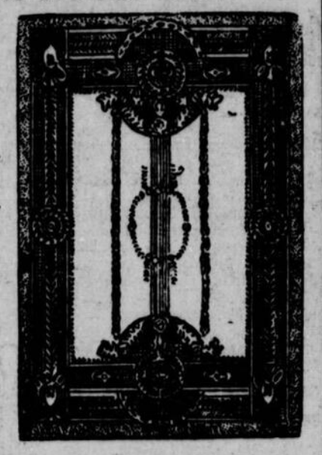

AUBAINES DANS LES AMEUBLEMENTS EN MISSION

Early English

Une aubaine dans les ameublements de salles à dîner, comprenant un buffet, une table ronde ou carrée, un fauteuil et 4 chaises. Valeur régulière $50.00. Offert demain à .. **$39.98**

Fumé

Une autre aubaine, un buffet, une table ronde, quatre chaises et un fauteuil ; le tout fini chêne fumé, et fait dans les dimensions qui conviennent aux appartements de moyenne grandeur. Valeur régulière $75.00. Offert demain, à **$56.00**

QUATRE OFFRES DANS LES LITS EN CUIVRE

Prix $24.98

Tout en cuivre, 2 pouces de poteaux, fini brillant. Une des meilleures valeurs sur le marché canadien. Valeur de $31.00 pour **$24.98**

Prix $24.00

Tout en cuivre. Pieds bombés, 2 pouces de poteaux. Boules de 2½ pouces. Toutes les grandeurs. Valeur de $30.00, pour **$24.00**

Prix $38.00

Un des magnifiques dessins, fini satin, grandeur double. Poteau de 2 pouces. Valeur $49.00. pour **$38.00**

Prix $39.00

Une autre offre magnifique. Très riche d'apparence pour le nombre et l'éclat de ses barreaux. Grandeur double. Fini brillant. Valeur $50.00, pour **$39.00**

N. Z. Valiquette LIMITED

471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

REVUE MONDAINE

Mariages prochains

On annonce pour le 21 février prochain, le mariage de Mlle Clarisse Viau, fille de M. Jos. Viau, de Terrebonne, avec M. Joseph Papineau, de New-Glasgow.

—On annonce pour le 22 courant, le mariage de Mlle D. Lebire, de Ormstown, avec M. Joseph Labonté, gérant du magasin de la Cie Singer, à Valleyfield.

—o—

En voyage.

L'échevin Marcil et Mme Geo. Marcil, ainsi que leur fillette, sont partis pour la Floride.

—Mme Dumont-Laviolette et Mme Forget passent quelques jours à Québec.

—o—

En ville.

Mlle Marie-Louise Leblanc, de St-Jérôme, est à Montréal, chez sa sœur, Mme Louis Masseron, de la rue Brébœuf.

—M. P. M. Bélisle, de Wotton, est en visite chez ses deux neveux, MM. B. A. Lajoie et Pierre Hébert, E. E. M., à Laval.

—M. W. P. LeBarron, de Sherbrooke, était au Queen's hier.

—M. et Mme C. E. Gauthier, de Québec, passent une partie de la semaine à Montréal.

—:o:—

Euchre.

Demain soir, aura lieu à l'Assistance Publique, un joli euchre organisé par les dames patronnesses, et dont le profit est destiné à aider aux frais d'agrandissement de l'édifice de la rue Lagauchetière.

Toutes les personnes désireuses de témoigner leur sympathie en faveur de cette occasion qui leur est offerte et assisteront, en grand nombre à cette partie de cartes qui ne pourra manquer, en même temps, de les intéresser.

UN GLACON LUI FRACTURE LE CRANE

En passant du côté est de la Place d'Armes, hier midi, un employé de M. V. Dawson, âgé de vingt-huit ans, est tombé sans connaissance, renversé par un glaçon qui l'a frappé à la tête, en tombant du toit d'un des édifices. Il a été transporté à l'hôpital Général, et les médecins ont constaté une légère fracture du crâne. On ne désespère pas de son cas.

M. Dyer habite au No 29 des appartements Mount Stephen, Westmount.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA

DE FLETCHER

1-mer-v-ino

FUNERAILLES DE MME S. COUTLEE

Les funérailles de Madame Siméon Coutlée ont eu lieu ce matin. Le service a été chanté en l'église Saint-Jacques, par M. l'abbé Roussin, curé de la Pointe-aux-Trembles, qui fit aussi la levée du corps.

Le deuil était conduit par : M. Honoré Coutlée, fils de la défunte ; MM. Hector et Louis Coutlée, ses petits-fils ; Honoré Renaud, son frère ; le notaire J. L. Coutlée, Cyprien Coutlée, Georges Coutlée, J. P. Coutlée, William Coutlée, Oscar G. Coutlée, Joseph Coutlée, Eugène Coutlée, O.-H. Drouin, T.-C. Lemaire, Clément Drouin, Gustave Comte, Nap. Brisebois, J. Marois, H. Marois, neveux ; Angelo Bienjoanetti, J. Bienjoanetti, Albert Bienjoanetti, cousins. On remarquait aussi parmi les autres parents et amis : MM. J. Dumont, A. Dumont, T. Martin, J. Lemire, etc. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

UNE BRIQUE L'ASSOMME EN TOMBANT

M. Félix Lainey Lebon, employé de Peter Lyall & Son, travaillait, hier après-midi, à la démolition de l'édifice situé en arrière de l'hôtel Queen's, quand une brique lui tomba sur la tête. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Western. Les médecins ont constaté une fracture du crâne, et ont peu d'espoir pour sa vie.

M. Lebon est âgé de cinquante-neuf ans, et demeure au No 9, avenue Guy ; un de ses fils est pompier à la caserne de la rue des Seigneurs.

NOUVEAU NAVIRE POUR LE PACIFIQUE

Un télégramme du vice-président Wm. Whyte, adressé aux officiers locaux du Pacifique Canadien, hier, déclare que le nouveau navire "Princess Mary" de la Compagnie, doit arriver cet après-midi à Victoria. Ce navire fera le service régulier entre Victoria, Vancouver et Seattle. Il mesure 210 pieds de longueur, 40 de largeur sur une profondeur de 16 pieds. C'est un navire à deux hélices pouvant accommoder 200 passagers ; sa vitesse moyenne est de 15 nœuds.

DERAILLEMENT SUR LE MAINE CENTRAL

PLUSIEURS WAGONS QUITTENT LA VOIE, ET QUATRE PERSONNES SONT LEGEREMENT BLESSEES.

(Spécial à La Patrie)

SHERBROOKE, 15. — Un grave accident est survenu vers une heure de l'après-midi, hier, sur le chemin de fer Maine Central, entre les stations de Coaticook et Dudswell Junction, alors que la locomotive d'un train de passagers a quitté la voie entraînant à sa suite les voitures de bagage et de malle et un char fumoir qui roulèrent au bas d'un remblai, où ils furent presque complètement démolis. Quatre personnes dont un M. Côté, de Marbleton, et les commis d'Express et de malle et l'officier promu aux bagages, reçurent des blessures plus ou moins grave. L'on ignore encore les causes de l'accident.

DESTRUCTION D'UN HOTEL CANADIEN A EDMUNDSTON

SAINT-JEAN, N. B., 15. — Un incendie qui s'est déclaré un peu après une heure, hier matin, dans l'hôtel Félix Hébert, à Edmundston, N.-B., a causé pour plus de $10,000 de dommages. L'incendie qui s'est déclaré dans la cuisine s'est bientôt communiqué aux étages supérieurs, et, en quelques minutes, les flammes envahissaient tout l'édifice. Les voyageurs qui se trouvaient alors dans l'édifice, ont pu être avertis en temps par le commis de garde, mais pas un seul meuble n'a pu être sauvé.

La pression de l'eau était très faible et les pompiers ont dû se servir de neige pour combattre l'élément destructeur qui menaçait la petite ville de conflagration. On ne connait pas le montant des assurances.

MORT D'UN SAVANT

TORONTO, 15. — David Boyle, l'archéologue bien connu, est mort, hier, à l'âge de 69 ans. Il vint au Canada vers 1856 et s'occupa toujours d'études sérieuses sur l'archéologie et fut pendant dix ans, principal de l'Ecole Publique Flora. Il écrivit longtemps dans le " Scottish American ", sous le nom de Andrew McSparkle.

Il laisse une veuve et cinq enfants, Mme W. E. Terry, Winnipeg ; J. W. Boyle, Vancouver ; Dr J. E. Boyle, Edmonton ; E. R. Boyle, Winnipeg, et Mme A. F. Hamilton, Minneapolis.

A QUATRE MOIS DE TRAVAUX FORCES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

GASPE, 15 — Edouard Lavigne, accusé de vol avec effraction au hangar Calhoun Lumber Co., a comparu hier devant le juge, a été trouvé coupable et condamné à 4 mois de travaux forcés.

FEU LE COLONEL McGILLIVRAY

TORONTO, 15. — A Guelph, hier matin, est décédé le colonel John A. McGillivray, à l'âge de 59 ans. Pendant plusieurs années, il fut le Secrétaire Suprême de l'Ordre des Forestiers Indépendants, et lorsqu'il fut forcé de remettre son importante charge comme tel, pour cause de santé, il fut remplacé par M. Robert Matheson.

MME PETER GREEN, JR.

DE DESORONTO, ONT.

Dit : Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est le meilleur Sirop pour la toux dont elle a fait usage

Elle écrit : "Le SIROP DE PIN DU NORVEGE du Dr Wood est le meilleur sirop pour la toux dont j'ai fait usage. Mon bébé avait un très mauvais rhume. Je lui donnais des remèdes prescrits par le médecin mais cela ne paraissait pas diminuer sa terrible toux. Jusqu'au moment où je me suis procuré une bouteille de ce fameux sirop, j'en ai actuellement à la maison pour les enfants et je crois que je ne pourrais pas m'en passer. Je désire vous remercier pour tout le bien qu'il a procuré à ma famille."

Le SIROP DE PIN DE NORVEGE du Dr WOOD possède toutes les qualités que donnent aux poumons pour leur bonne respiration, le Pin de Norvège qui combiné avec l'écorce de cérisier sauvage et autres médecines pectorales en font la plus grande préparation connue pour la toux, et toutes les maladies de la gorge et les troubles aux poumons.

Cette préparation enveloppée dans un papier jaune ; la marque de commerce est formée de trois pins ; le prix chez tous les marchands est de 25 cents.

Manufacturé seulement par The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.

Montreal Cotton à 158-Canada Car à 74.

LA MATINEE A LA BOURSE

Le cours de ce matin a été particulièrement remarquable par la force de Montreal Cotton qui, ouvert à 149, a en très peu de temps fait une avance de 9 points, cloturant très ferme à 158. Ce mouvement extraordinaire est provoqué par la rumeur qui veut que les directeurs déclarent prochainement un bonus de 100 pour cent en actions. Nous nous réservons de donner demain tous les détails concernant ce stock et les rumeurs qui l'entourent.

Les achats considérables qui se font en ce moment pour le compte de Londres, provoquent une forte hausse de Canada Car. Ce matin encore cette émission a fait un gain de 3 points en fermant à 74.

Richelieu se maintient en force à 102⅛, de même que Scotia à 96.

Montreal Street s'est élevé un peu à 220, mais il a été absolument calme; il ne s'est fais qu'une seule transaction de 50 actions. Dominion Steel est un peu plus fort qu'hier à 57 mais peu actif. Les autres valeurs se maintiennent à peu près à leur niveau. Soo à 141¾. Lake of the Woods à 140½. Toronto à 126 ½. Ogilvie à 129. Rio à 109¼ et Québec Street Railway à 21.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie., agents de change, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs. p.m.

Montréal, 15 Février 1911.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am. As'tos	14	10½	Laur. Pap.	208	201
" pfd.			" pfd		200
Bell Tél Co		142½	Mack Cm.	94	92
BC Pk. As.	...	87	" pfd	77	74
" B.pfd		.....	Mex.L.&P.	90½	90
B.Lake As.	16	11	" pfd		
" pfd	.....	......	M. & S. P.	141½	141¼
B. Co F. N.	....	......	" pfd		......
" pfd	......	.	M.L.H.&P.	147	146½
Can. Car.	75	74	Mt. Cotton	158	158½
" pfd	.....	105½	Mt.L.&.M.	.....	150
Can. Cem.	21½	21	Mt. St. Ry.	220½	220
" pfd	86	85½	Mt.St'l.Wk	......	155
Ca. Conver	44	43	" pfd	.	.....
Can.C.Rub		99	Mt. T'gh.C	......	144
" pfd	106	103½	Nipissing	....	......
Can. G. El.	......	..	Nor. Ohio.		41½
Can. Pac.	212½	212½	North Star	....	...
" pfd		....	N.S.S.&Cl.	96½	96¼
Crown Res	2.72	2.69	" pfd	125	120
Dét. El Ry.	71½	71½	Ogil.M. Co.	130	128½
Dom. C. Co		.....	" pfd		
" pfd	115	103	Ott.L. & P.	130	127
D.I.&S.Co.	.....	......	Ptn. Mfg C.	75	......
" pfd	103	102	Pen'sLtd.	60	59½
Dom. Park	.....		" pfd.	89	88
Dom. T. C.	68½	68	Porto Rico	55½	55
" pfd	....	101	Québec Ry	61½	60½
D.S.S. & A.		..	R.&O.N.C.	102½	102⅛
" pfd	27	26	Rio Jan. L.	109½	109
Dul. Sup.	83½	81	Sao Paulo.	160	159
H. Elec.Ry	141	143	Sh. W. & P.	111½	111½
Hav. Elec.	.....		St.John Ry	......	106
" pfd	......		Toledo Ry.	8½	7½
Ill.Trac pd	93½	92½	Tor. Ry ...	126½	125¾
In. C. Com	55	45	Tri. City pf		
" pfd		......	Twin City	110½	109½
Mt.C. & C.			W. Indya..	....	...
L.of Wd C	141	140½	Winpg .Ry	190	185
" pfd			Wind H'l.	150	135

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Le tableau nous est fourni par L. G. Beaubien & Cie.

Steel—120 à 57, 25 à 56 7-8.
Halifax—30 à 143.
L. Pulp.—5 à 204.
Soo—150 à 141 3-4.
Québec—225 à 60 1-4.
Cott. Pref.—100 à 76.
Ottawa P.—15 à 130.
R. & O.—125 à 102, 50 à 102 1-8, 125 à 102 1-2, 7 à 103.
Textile—50 à 68.
Scotia—415 à 96.
L. Wood—50 à 140 1-2.
Mex. Bd.—27000 à 87 3-4.
Street—100 à 220.
Iron Prf.—5 à 103.
Royal Bk.—10 à 239 1-4.
Cement Bd.—2000 à 98 1-2.
Toronto—43 à 126 1-2.
Mont. Cotton.—37 à 149, 71 à 150, 14 à 152, 50 à 158, 25 à 157.
Shawinigan—125 à 112.
Mer. Bk.—1 à 185 1-2 comptant.
C. Car Com.—25 à 71, 25 à 72 1-2, 10 à 73, 90 à 73 1-2, 25 à 73 3-4, 100 à 74.
Bk. N. Scotia—1 à 276 3-4.
O'Gilvie—25 à 129.
Illinois—20 à 93, 3 à 93 1-4.
Bk. B. N. A.—5 à 150.
Rio—200 à 109 1-4, 10 à 109 1-2.
Détroit—6 à 71 1-2.
Tex. Prf.—19 à 100 1-2, 25 à 101.
Que. Bd.—10000 à 85 3-4.
Cem. Pf.—10 à 86.
Cement—50 à 21.
E. E. Pulp.—25 à 37.
Mols. Bk.—25 à 207 1-4.
C. Res.—205 à 2.70.

HORS LISTE

Ce rapport nous est fourni à 12.30 p.m. par W. P. O'Brien, agent de change, 57 rue St-François-Xavier.

Dom. Can. Co.	58	59
Do Pref.	92	95
P. Bros. Bds	86 1-4	86 1-2
Lachine 5 p.c. Bds	103	103 1-2
Breweries Pref	92	95
Do Bds	102	102 1-2
Can. Power	51	52
Do Bds	79 1-2	79 3-4
Cereal Com		15
Do Pref	70	74
Hillcrest Com.	48	49
Do Pref	85	90
West Can. Power	56	57
Do Bds	86 1-2	86 3-4

La Rose — 500 à 4.95.
Can. Power — 100 à 51, 3 à 50, 20 à 50 1-2.
Can. Power Bds — 3000 à 79 1-2.
Wyandoh — 10,000 à 4 1-2c.
West Can Power — 5 à 56 1-2.
Hillcrest — 100 à 48 1-2.

TORONTO ELECTRIC LIGHT

L'assemblée annuelle des actionnaires qui devait avoir lieu aujourd'hui, est remise au 15 de mars. Les actionnaires ont été avertis de ne pas se rendre, vu qu'aucune offre n'avait été reçue de la ville.

On espère que d'ici au 15 de mars, une offre sera faite et les actionnaires seront alors appelés à voter.

A NEW-YORK

NEW-YORK, Wall Street, 15 — Missouri Pacifique a été l'attrait principal du marché à l'ouverture ce matin. Sa vogue actuelle est due à la lutte pour le contrôle entre le groupe Hawley et le groupe Gould. La première vente de 600 actions s'est faite à 60 comparé à 59 1-8 en fermeture hier soir et 2000 autres actions se sont vendus à 60 1-2 et 60 1-4. La liste en général a été lourde et irrégulière.

Reading et United States Steel ont baissé d'une bonne fraction. Plus tard, cependant, le marché s'est amélioré et les petites pertes ont été vite refaites. Great Northern privilégié et Northern Pacific ont été très forts.

BOURSE DE NEW-YORK

Ce tableau nous est fourni par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 4 rue de l'Hopital.

Montréal, 15 Février 1911.

Noms des Valeurs	Ouv.	12.30	Noms des Valeurs	Ouv.	12.30
Am Beet S.	44½	45	Kan City	....	....
A L Copper	65½	65	Kan & Tex	36	35½
Am Loc Co	41½	41½	do prf	.....	....
do prf.	......	..	Lou & Nh	146½	146½
A Suz R Co	......	.....	Mis. Pac.	60½	61
Am Smel C	79½	79½	M S P & S.	142	141½
Am Car F.	56	56	do prfd	......	
Am Steel F	......		N Y C & H	113	113
Am Wool.	....		Erie Rail	31½	31½
Anaconda	39½	39½	do I prfd	50½	50½
A T & S F	106½	106½	do II prfd	.....	.....
Beth. Steel			N Y O & W	43½	43½
Balt&Ohio	105	105½	Northrn P	126½	128
do prfd			N & W ..	......	.....
B R T . .	78½	78½	Pacific Mail	......	.....
Cen Leatr	.....	...	Penn R R.	127½	127½
Cast Iron	..	.....	P Steel Co	36	35½
Can Pacific	212½	212½	People Gas	106½	107
Chi. Gt. W.	23½	23½	Phil & ..	159½	159½
Ches & Ohi	85½	85½	RIsland Co	32½	32½
C & Al Co	. ..		Ry Steel S	......	
C & N W..			Rep I & S	34½	35½
C M et St P	127½	128	do prfd	......	
Colorado S			South R Co	28½	28½
C G N Y.	143½	143	" prf	......	
Col F & I.	......		South Paci	119½	119½
Corn Prod.	.....	.....	Slos Shef	... .	
do prfd	..	......	Tex as Pac	29½	29½
D L W....			Toledo	....	..
Del & Hud	171½	171½	Twin City	.	
D & R G Co	34½	34½	U S Com	80½	80½
do prfd	....	.....	" pri	118½	118½
Distil. Sec.	......	......	U S RubCo	41½	42
D S S & Al	...	...	" pri		
do pri			U Pacific C	179½	179½
Great N Pf	129½	130	" prf		
Gen Elec.	154½	154½	Wabash ..	17½	17½
Iowa C. Co	...	.	" pri	38½	38½
Interboro	20	19½	West U Tel	......	......
do prfd	54½	54½	Wis C C..	....	
Illin's Cent	136	136½	H R	......	..
Inter. Pu..	....				

MARCHE DE CHICAGO

Ce rapport nous est fourni à 12.30 hrs. p.m. par M. W. P. O'Brien, agent de change, 57 rue St-François-Xavier.

Mercredi, 15 février 1911.

	Ouv.	Hausse	Baisse	Midi
BLE—				
Mai	92 1-4	92 3-4	92 1-8	92 5-8
Juillet	91	91 1-2	90 7-8	91 1-2
MAIS—				
Mai	49 1-8	49 1-4	48 7-8	49 1-8
Juillet	50	50 1-8	50	50 1-8
AVOINE—				
Mai	31 7-8	32	31 3-4	31 7-8
Juillet	31 5-8	31 7-8	31 5-8	31 3-4
PORC—				
Mai	1772	1775	1770	1770
Juillet	1710	1715	1705	1712
LARD—				
Mai	950	952	945	952
Juillet	942	945	940	945
COTELETTES—				
Mai	950	950	950	950
Juillet	930	932	927	932

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & DesRosiers, agents de change, 91 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs. p.m.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Little Nipissing — 500 à 4 1-4.
Nipissing — 10 à $11.
Wyandoh — 2500 à 2 3-4, 2500 à 2 3-4, 500 à 2 5-8, 500 à 2 5-8, 1500 à 2 1-2, 500 à 2 1-2.
Cobalt Smelters — 500 à 8 1-4, 500 à 8 1-4.
Black Mines — 1000 à 2, 1000 à 2.
Un. Pac. Cob.—1000 à 1 1-2, 500 à 1 1-2, 1000 à 1 5-8.
Beaver — 5000 à 41 3-4, 1000 à 42, 1000 à 43 (30).
Temiskaming — 200 à 88 1-2.
Hollinger — 500 à 5.43, 100 à 5.40.
Butte Central — 10 à 6.25.

RENDEMENT DES VALEURS

Tableau fourni par M. Ernest Pitt, courtier, 82 rue St-François-Xavier.

	Cours	Div.	Rapport P.C.
Bell Telephone	142	8	5.63
Can. Car pref.	103	7	6.79
Canada Cement Pref	86	7	8.13
Can. Pac. Ry.	213 1-2	10	4.68
Crown Res. Mines	2.70	60x	22.22
Dom. Coal Pref	107	7	6.54
Dom. Iron Com.	57	4	7.01
Dom. Iron Pref	104	7	6.72
Dom. Textile com.	69	5	7.24
Dom. Textile Pref.	99	7	7.07
Duluth Superior St Ry.	80	5	6.25
Halifax St. Ry.	143	7	4.89
Illinois Traction Pref.	92	6	6.52
Lake Woods Com.	140	8	5.71
Lake Woods Pref	125	7	5.60
La Rose Mines		8	
Mackay Com.	98	5	5.37
Mackay Pref.	75	4	5.33
Soo Ry.	141	7	4.96
Montreal Power	148	8	5.40
Montreal St. Ry.	220	10	4.54
Nova Scotia Steel Com	96	5	5.20
Nova Scotia Steel Pref.	122	8	6.55
Ogilvies com.	129	8	6.20
Ogilvie Mill. Pref.	124	7	5.64
Penmans Com.	59	4	6.77
Penmans Pr.	87	6	6.59
R. & O. Nav. Co.	102	6	5.88
Shawinigan Power Co.	112	5	4.46
Toronto St. Ry.	126	7	5.55
Twin City	110	6	[illegible]

UNE EMISSION DU N. Y. C.

On annonce que la compagnie du New-York Central a autorisé l'émission de $30,000 de coupons or de trois ans à 4 1-2 pour cent, qui seront probablement lancés sur le marché européen.

LE MERGER EST APPROUVE

La fusion projetée d'une douzaine de compagnies minières de cuivre du Michigan avec la Calumet and Hecla Mining Company, a été approuvée hier, par un comité spécial de la Bourse de Boston.

LES OBLIGATIONS CANADIENNES SUR LE MARCHE DE LONDRES

La facilité avec laquelle les grandes industries peuvent disposer de leurs obligations à Londres vient d'être démontrée par l'achat fait par la Western Canada Trust Company de $3,500,000 d'obligations première hypothèque à 6 pour cent de la Nouvelle Canadian Steel Foundries, Limited, une nouvelle consolidation qui englobera la Montreal Steel Works et la Ontario Steel Company. Il est entendu que tout le bloc sera offert sur le marché de Londres et qu'aucune obligation ne sera offerte en Canada, comme on l'avait cru il y a quelque temps.

LE CURB

Butte, 18 1-2 à 19 1-2; British, 6 1-2 à 3-4; Cobalt, 9 à 1-2; Subway, 3 3-4 à 4; Chino, 22 à 1-8; Davis, 1 3-8 à 1-2; Ely Cent., 7 1-2 à 8 1-2; Ely Cons., 32 à 33; First Natl., 1 5-8 à 7-8; Giroux, 6 5-8 à 11-16; Greene, 6 1-8 à 3-8; Inspn., 8 à 1-8; Int. Con. Rub., 32 à 33; Kerr, 7 à 1-16; Rose, 4 15-16 à 5; McKinley, 1 11-16 à 3-4; Mays Oil, 75 à 80; Miami, 20 1-8 à 1-4; Nip., 10 7-8 à 11; Nev. Utah, 1 1-6 à 1-8; Ohio, 1 5-8 à 3-4; Raw. Coal, 3 à 4; Queen, 5 à 10; Ray Cent., 19-16 à 5-8; Cons, 17 1-4 à 1-2, United Copper, 4 1-8 à 5-8, Yukon, 4 à 1-8.

MARCHE DE TORONTO

TORONTO, 15. — Si l'Angleterre nous prenait nos produits, nos prix seraient plus en état de montrer quelque force. A présent, cependant, le marché souffre d'une profonde dépression et la perspective est plus sombre que jamais. Comme plusieurs autres pays exportateurs offrent de gros surplus d'approvisionnement, les acheteurs anglais ne sont pas pressés de consentir les prix que demandent les exportateurs canadiens. En plus de cela, la demande domestique pour le blé au Manitoba a été moins active et les ventes très faibles.

Blé No 2 d'Ontario, d'hiver, de 84 à 85 au dehors, selon la localité.

Blé No 1, du Manitoba, du nord, $1.00½; No 2 du nord, 98; No 3 du nord, 95½; emmagasinage d'hiver, 1 cent en plus.

Avoine canadienne de l'ouest, No 2, 37½; No 3, 36½ aux ports des lacs et pour livraison immédiate. Ontario No 2, blanche, 32½ à 33, au dehors; No 3 blanche, 31½ à 32, au dehors, 35 sur rail à Toronto.

Mais américain nouveau, No 3 jaune, 51½.

Pois No2, de 78 à 80; Seigle No 2, de 63 à 65; orge, 63 à 65 au dehors pour la drêche et de 50 à 55 comme fourrage. Sarrasin, de 48 à 49.

Farine d'Ontario: d'hiver, $3.50 en chargement. Issues de blé Manitoba: son, $22 la tonne; recoupes $25 la tonne sur rail à Toronto; son d'Ontario, $22, recoupes, $24, sur rail à Toronto.

MARCHE DE LONDRES

LONDRES, Angleterre, 15—Les valeurs américaines ont été tranquilles et fermes au commencement du cours aujourd'hui. Les prix variaient entre 1-4 et 7-8 au-dessus de la fermeture d'hier à New-York.

BOURSE DE BERLIN

BERLIN, Allemagne, 15—Les prix étaient faibles à l'ouverture de la Bourse, ce matin. Plus tard, le marché s'est amélioré et a clôturé ferme. Echanges sur Londres, 20 marks 47 pfennings. Argent 3 pour cent, escompte privé 2 7-8 pour cent.

CALENDRIER FINANCIER

Demain, jeudi, le 16 février, la Canad. Cement Company payera son dividende trimestriel sur ses actions privilégiées.

GEORGE GOULD ET LE MISSOURI PACIFIQUE

NEW-YORK, 15 — La nouvelle disant que des émissaires représentant des intéressés de la Standard Oil et de la Kuhn, Loeb Co. recherchaient des procurations des actionnaires dans le but de chasser George Gould de la présidence du Missouri Pacifique, a été appuyée hier par la sollicitation individuelle parmi les actionnaires de Wall Street. A la suite du rapport en question, les stocks Gould ont pris beaucoup d'activité et plus de 30,000 actions de Missouri Pacifique ont changé de mains. La possibilité de la retraite de George Gould de la direction active des propriétés Gould est en cause depuis plusieurs semaines, mais elle a été promptement niée. Le démenti est considéré comme une déclaration de guerre contre toute tentative de battre George Gould, à moins qu'un prix attrayant ne soit offert pour le stock que détient la famille Gould. Le Missouri Pacifique est une des plus importantes propriétés laissées par Jay Gould à sa famille et il formait un anneau du plan de chemin de fer transcontinental projeté par les Gould.

AUTRE NOUVELLE A SENSATION

On annonce que le syndicat de souscripteurs qui a financé la compagnie Butte Central Copper, a l'intention d'étendre le marché des actions qui ont été inscrites au Curb de Boston et qui ont tant de succès. Un bon nombre de Canadiens distingués font partie du bureau de direction, entre autres, sir Frederick Borden, sir Henry Pellatt, MM. R. Forget et Mark Workman. Les propriétés de la compagnie sont situées à Butte, Montana. La compagnie n'a pas de stock à vendre, elle est entièrement financée, n'a pas de dettes, d'obligations ni de stock privilégié et a suffisamment de capital en mains pour mettre la mine sur des basses très productives.

LE BETAIL AU MANITOBA

WINNIPEG, 14 — Le rapport soumis hier à la législature par le ministre de l'agriculture indique que par les grandes sécheresses de l'été dernier, les marchés locaux ont surabondé de bétail qui aurait dû servir à l'élevage. Ceci affectera sérieusement le commerce du bétail dans l'ouest. L'industrie du porc est florissante. Trente-trois mille chevaux représentant un capital de plus de $6,000,000, ont été importés de l'est et du sud durant l'année. Le rapport prétend que la majorité de ces chevaux aurait dû être élevée au Manitoba.

DECLARATION DE DIVIDENDE

La Bank of British North America a déclaré un dividende de 30 chelins et un bonus de 10 chelins par action, tous deux payables le 1er avril. C'est le même rendement que celui de l'année dernière.

STANDARD BANK OF CANADA

A midi, aujourd'hui, a eu lieu à Toronto l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Standard Bank of Canada, sous la présidence de M. W. F. Cowan, président. Le rapport financier qui a été soumis démontre que les profits nets de la banque pour 1910 ont été de $373,208, soit une augmentation de $31,000 sur 1909. Ces chiffres équivalent à 18.66 pour cent du capital de la banque. Celle-ci a amélioré sa position dans tous ses services.

Les dépots au montants de $26,413,000, se trouvent augmentés de $3,000,000 et la branche des escomptes a aussi augmenté de près de $3,500,000. Son compte est maintenant de $23,025,384.

La Standard Bank of Canada a un capital autorisé de $5,000,000, dont $2,000,000 sont payés. Le fonds de réserve dépasse $2,500,000. La banque paye 12 pour cent de dividende annuellement. Il est probable que tous les directeurs actuels seront réélus.

LETTRE DE L. G. BEAUBIEN & CIE

Montréal, 13 février 1911.

La situation ne s'est guère modifiée au cours de la semaine. Un peu plus calme chaque jour, il semble que le marché ait tendance à s'immobiliser sous la poussée des forces contraires.

La déclaration du dividende du Détroit, la hausse du Pacifique, celle des filatures et du Nova Scotia Steel sont les événements heureux de la semaine, auxquels la tension monétaire toujours aussi grave, l'incertitude sur la question des primes à la fabrication du fer en barre sont venues faire contrepoids.

Les transactions ont été très bien distribuées, mais inférieures, à celles de la semaine précédente.

Le dividende du Détroit United qui avait été d'abord déclaré payable le premier mars a dû être retardé de cinq jours. Cela tient aux délais exigés par la Bourse de New-York entre la déclaration d'un dividende et la fermeture des livres de transfert. Ce retard cependant ne se renouvellera plus. Les prochains seront payables le premier jour du trimestre aux actionnaires inscrits depuis une quinzaine.

Ce dividende a déçu les spéculateurs qui prévoyaient un mouvement de hausse. Malheureusement, nombreux étaient ceux qui ayant acheté à cours de baisse ont vendu à la nouvelle du dividende, aux cours actuels, réalisant de jolis bénéfices.

Il convient aussi de rappeler, à titre de rafraîchissement aux enthousiasmes intempestifs, que le litige n'est pas réglé entre la compagnie et le conseil municipal. Tant que cette question n'aura pas reçu la solution qu'elle comporte en équité, on ne peut espérer que la valeur soit absorbée par l'épargne. Or cette absorption est nécessaire à todt mouvement normal et sain d'une valeur.

Le C.P.R. durant la semaine a été sans conteste la valeur la plus en vue de la liste. Le mouvement de hausse s'est produit à la suite de rumeurs persistantes annonçant une émission nouvelle à forte prime, qui serait prochainement offerte aux actionnaires. Nous faisons état des dires des gens qui se prétendent très bien informés sur cette valeur, que le mouvement de hausse doit reprendre et se poursuivre d'ici la fin de mars.

Le Nova Scotia Steel sur lequel nous attirions l'attention dans notre précédente revue a touché 98 1-2. Une réaction s'est à la vérité produite, mais elle n'est que naturelle après une hausse si rapide et si soutenue.

Un des mouvements qui a le plus attiré l'attention s'est produit sur le Montreal Cotton qui a touché 150 et sur le Canadian Cotton (ancien Canadian Coloured Cotton) dont les actions ordinaires ont été transigées à 24 1-2 et les privilégiées à 79. Ces avances se sont produites sur des rumeurs de fusion des deux compagnies.

Au tableau des Hors-Liste le Western Canada Power accapare de plus en plus l'attention des capitalistes. Après avoir touché 63, il est retombé à 53.

Cette valeur nous semble avantageuse sur toute réaction caractérisée. Nous en conseillons la mise en portefeuille au-dessous de 50. Nous estimons qu'elle offrira de sérieux bénéfices à qui aura la patience de la conserver un certain temps. Nous insistons sur le fait que cette valeur a devant elle le plus brillant avenir.

Le Montreal Power et le Shawinigan surtout, sans être très actifs ont été très fermes.

L'incertitude du monde de la finance et de la spéculation sur l'attitude que prendra le gouvernement sur la question des primes à la fabrication du fer en barre a entraîné à la baisse les cours du Dominion Steel. Dans certains milieux qu'on prétend bien informés on persiste à croire que le gouvernement fera quelque chose en vue d'assurer la prospérité et le développement normal de notre grande aciérie canadienne.

Quoique fermes à leurs cours moyens de la semaine précédente, les autres valeurs de la liste ont été plutôt négligées.

La tension monétaire est toujours excessive et accuse tendance à s'aggraver encore. Elle constitue le seul obstacle sérieux au relèvement général du marché. Il n'est pas à prévoir que la détente se produise bientôt ; tel est l'avis de nos banquiers les mieux autorisés.

Dans ces conditions la reprise d'activité de la Bourse n'est guère probable, du moins tant que les banques persisteront à resserrer l'argent comme elles le font depuis trop longtemps déjà.

LA COTE A TORONTO

TORONTO, 15 — La compagnie Sawyer-Massey a demandé l'inscription de ses stocks privilégié et ordinaire à la Bourse de Toronto. On dit que la même demande sera faite à la Bourse de Montréal, à l'assemblée des directeurs qui aura lieu le mois prochain.

HALIFAX ELECTRIC CO.

HALIFAX, 15 — A l'assemblée des directeurs de la Halifax Electric Company, qui a eu lieu hier matin, on a décidé de porter le dividende de 7 à 8 pour cent par année. M. O. E. Smith a été élu directeur à la place de M. W. Hutchison de Montréal. La compagnie annonce qu'elle réduira le prix de l'électricité en faveur des consommateurs.

CINQUANTE MILLIONS DE SOUTHERN PACIFIC

NEW-YORK, 15 — Les directeurs de la compagnie de chemin de fer Southern Pacific ont autorisé hier l'émission de $50,000,000 d'obligations à 4 pour cent, garanties collatérales payables en France. Il est entendu que des négociations sont entamées pour la vente de ces obligations à des banquiers de Paris.

La plus grosse des transactions hier, a été celle qui a fait changer de propriétaire l'immeuble situé à l'angle nord-ouest des rues Maguire et Casgrain, pour $36,000.

Voici le sommaire de cette vente et de quelques autres:

M. Alexandre Bernard vend à M. l'abbé Hercule Bédard les lots 10-223, 229, 246 et 247 du quartier Laurier, sur lesquels est érigé l'édifice situé à l'angle nord-ouest des rues Maguire et Casgrain. Ce terrain a une étendue de 15,591 pieds carrés. Prix $36,000.

—M. C. A. Barnard a vendu à M. I. A. Piché les lots 868 et 871 et partie du lot 868 du cadastre de Lachine, formant une ferme de 30 arpents. Le prix de vente a été de $25,000. Cette propriété a été immédiatement revendue par M. Piché à M. Geo. Marcil.

—Ralph Alex. Becket et al à The City Ice Co. Ltée., un terrain de 21,808 pieds, rue Lafontaine, partie du lot 1461 quartier Ste-Marie. Prix $14,356.00

—Dame Alexandre Lapierre et al à J. L. Warren, quartier St-Louis, la partie N.-O. du lot No 772, mesurant 24'5 x 86 pieds, rue Ontario. Prix $6,000.

—J. D. Cameron et al. à J. Sutterman et al, un terrain pt. N.-E. des Nos 987 et 988, quartier St-Louis, avec maison, Nos civiques 532, 533, rue St-Dominique. Prix $5,600.

—La succession James McCready à Dame Michael Walsh, un terrain, avec résidence No civique 79 rue Ste-Famille; lot No 82-B, quartier St-Laurent. Prix $5,000.

—James Kerr à Herbert Morris Stanway, un emplacement avec résidence, avenue Belmont, lot No 225-16, pt. 3, Westmount; sup. du terrain. 39 x 112 pieds. Prix $12,718.

—George W. GoodBody à Sydney R. Fraser, un terrain avec maison, No civique 325 Avenue de l'Epée; lot No 33-188, Outremont, sup. 30 x 80. Prix $6,500.

—Levi Kert & E. Chodor, un emplacement lot No 257 quartier St-J.-Bte., avec maison rue St-Dominique. Prix $8,500.

—Joseph Lafrance à "Latour et Guindon", courtiers d'immeubles, un lot de terre, avec bâtisses, rue Droiet, contenant 40 x 73 pieds; lot No 190-22, qurt. St-J.-Bte. Prix $4,400.

—Charles A. Sara, comptable, à Charles A. Barnard, avocat, C.R., une ferme faisant partie du No 868 cadastre de Lachine et situé sur le chemin conduisant à la Pointe-Claire; sup. 31 arpents et au même endroit, le No 871 contenant 13 arpents en superficie; aussi une ferme connue sous le nom de ferme Hughes, et située à Dorval, No cadastral 866, paroisse de Lachine, faisant front au fleuve St-Laurent, avec bâtisses. Prix $10,000.

—La succession James McCready à E. Johnson, un terrain, avec résidence rue Ste-Famille, No civique 77; lot No 82a quartier St-Laurent; sup. 21 x 130. Prix $5,000.

—Gerson Margolis à Max. Wice et al, lot No 893 quartier St-Louis, situé Avenue Hôtel de Ville; terrain, 43 x 91. Prix $8,700.

—James Owens à C. Gurd, partie du lot 1824, quartier St-Antoine, avec résidence No civique 1239 rue University. Prix $8,000.

—O. Constantineau à J. M. Dorion, une lisière de terre faisant partie du lot No 319 cadastre Ste-Anne de Bellevue, contenant 84 x 192; un autre terrain faisant partie du même lot, au même endroit, contenant 15 pieds par 120, avec toutes les bâtisses dessus construites. Prix $6,500.

—J. H. Laing à S. R. Hewton, un terrain avec bâtisses, rue Mance, lot No 12-16-9, quartier Laurier; sup. 25 x 105 pieds. Prix $5,600.

—Adolphe Ct-Germain, barbier, à G. T. Hart, marchand et J. A. Mann, avocat, deux emplacements dans la paroisse de la Pointe-Claire, l'un mesurant 18 x 117 et l'autre 60 x 129 étant partie du No 8 lots Nos 214-100 et 205-101, ville Westmount: sup. 24 x 110 pieds. Prix $7,000.

—Isaac Collins à F. C. Wolever, un immeuble ayant front sur l'avenue Prince-Albert, avec résidence No civique 836; cadastre de la Pointe-Claire. Prix $5,000.

A LA RECHERCHE DE GARS A MARIER DANS L'OUEST

(Service spécial de la PATRIE)

HALIFAX, 15. — Une perquisition minutieuse faite à bord du "Royal Edward", qui est arrivé, hier soir, de Bristol, n'a révélé aucunes traces de Ethel Le Nevé, qui, disait la rumeur, s'était embarquée sur ce navire pour venir en Canada et qu'un mari l'attendait dans l'Ouest.

Cent jeunes filles venant d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande se trouvaient à bord du navire. Elles se rendent dans l'Ouest à la recherche de maris. Elles sont en charge d'une matrone qui les accompagnera jusqu'à Toronto, où elles seront reçues par des représentants qui les accompagneront jusque dans l'Ouest.

BUTTE CENTRAL COPPER COMPANY

(Une valeur particulièrement active sur les Marchés de Boston)

Capital $2,500,000. Valeur au Pair des Actions $10.00.

Réserve pour Capital Actif au 31 Décembre 1910, $163,416.82.

OFFICIERS ET DIRECTEURS

WILLIAM H. NORTH, de l'Oriental Tea Co., Boston — Président.
MARK WORKMAN, Manufacturier Montréal — Vice-président.
WILLARD E. ROBINSON, Prop. Belmont Spring Water Co., Boston — Trésorier.
Hon. Sir FREDERICK W. BORDEN, Ottawa — Président du Bureau de Direction.
WILLIAM G. BURNS, Avocat, Boston — Secrétaire.
Hon. Sir HENRY M. PELLATT, Banquier, Toronto.
RODOLPHE FORGET, M. P., Banquier, Montréal.
W. HARRY THOMPSON, Boston Bank Note Co., Boston.
HARRY W. DAVIS, Delaware Trust Co., Wilmington, Del.
FREEMAN I. DAVISON, Gérant, International Underwriting Co., Boston.
FRANCIS A. CAVE, Trésorier, Clay Product Co., Boston.
JOHN A. CONDY, Lynn, Mass.
WILLIAM R. TILLINGHAST, Avoué, Providence, R. I.

Le Bureau de Direction considère que la compagnie a des fonds suffisants pour le développement nécessaire, lui permettant d'atteindre un degré où elle pourra se supporter d'elle-même et payer des dividendes.

Les rapports des ingénieurs et du gérant montrent qu'une grande quantité de minerai a été produite et le creusement s'effectue rapidement dans le but d'explorer les niveaux inférieurs où des couches de riche minerai ont été découvertes sur les propriétés adjacentes. La Butte Central est déjà une mine productive.

PROPRIETES

Les propriétés de la Butte Central Copper Company sont situées à Butte, Montana, où l'on produit plus de cuivre chaque année que dans tout autre district minier du monde, et dans un district où les faillites sont pratiquement inconnues. Butte donne chaque année plus du quart de tout le cuivre produit dans le monde entier.

DEVELOPPEMENT

De grandes quantités de minerais ont déjà été ouverts, et la propriété est parmi les plus productives. Sur un CLAIM un puits à trois compartiments est creusé à au-delà de 500 pieds, et à peu près de deux milles de coupes de traverse et de galeries ont mis les minerais à jour.

OUTILLAGE

La propriété est outillée d'un engin Corliss à hisser, neuf, de double pression, d'une capacité de 1,500 pieds; une pompe Worthington, neuve, à pression double, capacité, 800 gallons à la minute d'une profondeur de 1000 pieds. Le comprimeur à air est un foret Ingersoll de 5 forces. Aussi tous les outils, chars et autres accessoires pour le travail des mines.

MINERAI EN VUE

L'estimé le plus approximatif donne 100,000 tonnes de mineral dans les niveaux supérieurs, pouvant être expédiées. Il y a déjà une grande quantité de minerai travaillé, plus de 700,000 tonnes, ou suffisamment pour approvisionner un établissement de 1000 tonnes pendant plusieurs années, et suffisamment aussi pour rembourser la capitalisation entière au pair.

VALEURS DES ACTIONS COMME PLACEMENT

La valeur des actions comme placement est assurée par le mineral qui a déjà été découvert dans les couches supérieures. Leur valeur comme spéculation est due à la probabilité de trouver d'immenses dépôts de cuivre de haute qualité, dans le MILLE PIEDS DE PROFONDEUR qui suit, à la jonction de deux grosses veines qui se croisent, telles que celles qui ont rendu Butte fameux.

Il y a déjà un marché régulier pour ces actions sur le Boston Curb, où cette valeur a été admise il y a plusieurs mois. Le prix des actions a subi des fluctuations, mais on remarque une avance de $4.75 à $6.50. On projette maintenant de les faire admettre à la Bourse de Boston, ce qui étendrait considérablement leur marché.

On peut envoyer des ordres d'acheter ou de vendre ces actions par le moyen de tout courtier financier ou de

A. J. ESTES & COMPANY,

Actions et Obligations

EDIFICE COMMERCIAL UNION :: :: MONTREAL.

Les ordres d'achat et de vente sont exécutés aux prix du marché, quand on les exécute. Les pagis étaient cotées hier à $6.00 pour la demande et $6¾ pour l'offre.

NOS CIRCULAIRES SERONT ENVOYEES SUR DEMANDE.

AVIS — DEMANDE a été faite à la CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL pour permission de tenir boutique de menuisier sur le lot numéro cadastral 1024 du quartier Laurier, No 2053 rue St-Laurent.

Montréal, 15 février 1911.

DAOUST & FRERE,
No 260 rue St-George.
299-2

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit No 3137.—Dame Marie Thibaudeau et al, demanderesse vs John Valle, défendeur. Le 24ème jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, au No 761 Ave. Laval en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions : argent comptant.

A. LAVERDURE,
H.C.S.

Montréal, 15 février 1911.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No. 2218, The Laing Packing & Provision Co., Limited, demanderesse vs Joseph Charland, défendeur.

Le 24ème jour de février 1911, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 219 2e avenue, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions : argent comptant.

F. W. THEMENS, H.C.S.

Montréal, 14 février 1911.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2115.—J. E. Côté, demandeur vs J. A. Brunet et all défendeurs. Le 24ème jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 53 Place Sir Georges Etienne Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur J. A. Brunet, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions : argent comptant.

REAL ROBILLARD
H.C.S.

Montréal, 14 février 1911.

ST-TITE DE CHAMPLAIN.

M. Amédée Pothier, cultivateur a été élu maire de la paroisse de St-Tite.

—Les Quarante Heures du couvent de St-Tite ont eu lieu cette semaine.

Avis de Dividende

AVIS est par le présent donné qu'un dividende trimestriel de 1¾ p. c. sur le stock préférentiel cumulatif, et un dividende de 2 p.c. sur le stock ordinaire de la Lake of the Woods Milling Company, Limited, ont été déclarés payables le 1er mars 1911, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires, le 18 février, 1911.

Par ordre du Bureau de Direction,

T. F. McNALLY,
299-4 Assist.-secrétaire.

Assurance Mont-Royal

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, aura lieu aux bureaux de la compagnie, No 74 rue Notre-Dame Ouest, Montréal,

MARDI, 21 FEVRIER 1911 A 3.30 P.M.

pour la transaction des affaires générales de la Compagnie.

J. E. CLEMENT,
294-10 Secrétaire.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 201 — W. Bessette, Demandeur vs. J. Smith, Défendeur.

Le 24ème jour de février 1911, à une heure de l'après-midi, au No 143 rue Bernard en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un orgue etc. Conditions ; Argent comptant.

Montréal, 14 février 1911.

J. B. TRUDEAU,
299-1 H.C.S.

Province de Québec, District de Montréal Cour de Circuit, No 19865.—Antoine Euclide Savoie, demandeur vs Dame Vve Angelina Duplessis et al, défendeurs. Le vingt-quatrième jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs au No 91 Christophe Colomb, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions : argent comptant.

J. E. COUTU,
H.C.S.

Montréal, 14 février 1911.

PAR MARCOTTE ET FRERES

AVIS DE VENTE

Stock d'Epiceries, Vins et Liqueurs, situé au No 868 Boul. St-Laurent, Montréal

En liquidation

Nous avons reçu instructions des parties intéressées de vendre à l'encan public, par inventaire, aux salles d'encan de Marcotte & Frères, No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, jeudi, le 16 février 1911, à 11 heures de l'avant-midi, l'actif cédé en cette affaire :

Fonds de commerce, vins et liqueurs, par inventaire se montant à	$1,620.[illegible]
Epiceries	605.[illegible]
Ameublements et fixtures	423.00
License pour la vente des liqueurs	488.00
Loyer des prémisses à échoir le 1er mai 1911.	60.00
	$3,214.87

Le tout sera vendu pour argent comptant. L'acquéreur devra prendre le stock de vins et liqueurs au montant de $1,620.60, à 90 centins dans la piastre. Un dépôt de 20 pour cent sera requis sur adjudication d'inventaire, en vue au bureau. Richer et Drouin, 26 Notre-Dame Est. Stock visible mercredi, le 15 février 1911.

MAROTTE FRERES,
296-4 Encanteurs.

LAROSE NIPISSING

Nous avons des avantages exceptionnels pour exécuter les commandes sur ces stocks et tous les autres stocks importants de Cobalt. Commandes d'achat et de vente sollicitées.

BRYANT BROTHERS & CO

84-88 rue St-François-Xavier, Tél. Main 4800. Montréal.

282-1-m-v

VILLE D'OUTREMONT

SOUMISSIONS POUR CANAUX D'EGOUTS

Des soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à jeudi, le 28me jour de mars 1911, à midi, pour la construction de canaux d'égoûts en brique (2 x 3) sur l'avenue Bernard, entre la rue Durocher et l'avenue Wiseman, sur une longueur d'environ 489 verges; et sur l'avenue Davvar, entre le chemin Ste-Catherine et l'avenue Van Horne, sur une longueur d'environ 700 verges.

Un dépôt de 10 p.c. devra accompagner la soumission.

Les plans et devis pourront être examinés au bureau de l'Hôtel de Ville.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

J. KRUSE,
Secrétaire-Trésorier.

AVIS

The Montreal Cotton Company

Avis est par le présent donné que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau de la compagnie, chambre 504, Edifice de la Banque des Cantons de l'Est, rue St-Jacques, Montréal, mardi, le 21e jour de février prochain, à midi, pour recevoir le rapport de l'année qui vient de s'écouler, pour faire l'élection des directeurs et pour la transaction des affaires de la compagnie, soit générales, soit spéciales.

JOHN LOWE, jr.,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, 10 février, 1911.
11-15-20

The O'Gilvie Flour Mills Co., Ltd

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de un et trois quarts pour cent (1¾ p.c.) a été déclaré sur le stock préférentiel de The Ogilvie Flour Mills Company, Ltd., et sera payable Jeudi, le 1er Mars 1911, aux actionnaires dûment enregistrés à la clôture des affaires, le 20 courant.

Par ordre du Bureau de Direction,
G. ALFRED MORRIS,
Secrétaire.

Montréal, 13 février 1911.
298-3

Convocation des Creanciers

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure de la Province de Québec, No 36 — Dans la faillite de JEREMIE RHEAUME, marchand de poêles, des cité et district de Montréal

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le vingt-unième jour de février courant (1911), à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, 14 février 1911.

N. Z. CORDEAU,
300-1 Député Protonotaire, C.S.

La succession de Mme Anna Viau, informe le public que ceux qui ont des comptes à réclamer contre cette dite succession devront le faire d'ici à 30 jours.

Signé,
THEOPHILE TOUPIN,
Exécuteur testamentaire,
341 Ste-Catherine, Maisonneuve
297-3

$25,000

Kaministiquia Power Company, Limited

5%

Obligations sur Première Hypothèque

VENANT DUES LE 1er JANVIER [illegible]

Royal Securities Corporation, Limited

164 Rue St-Jacques, Montréal
Toronto Québec Halifax
Londres, Angleterre

La Première Impression est Toujours la Meilleure

VOS CARTES D'AFFAIRES,
VOS EN-TETES DE LETTRES,
VOS PROSPECTUS,

Sont-ils imprimés de façon à créer une bonne impression ?

Le Département d'Impressions de La PATRIE

Vous le dira si vous le consultez à ce sujet.

6-8-11-18

TORONTO, 15.—Vents du nord-est et de l'est, beau et froid, aujourd'hui et demain.

PROBABILITES Victoria, nuageux; Calgary, nuageux; Winnipeg, nuageux; Port-Arthur, nuageux; Owen Sound, nuageux; Toronto, beau; Ottawa beau; Montréal, clair; Québec, clair; Pointe au Père, clair.

Les chiffres de la température nous sont fournis par M. R. de Mesié, gérant de Hearn & Harrison, 19 et 12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui 5
minimum, aujourd'hui, 2 au-dessous.

Maximum l'an dernier 25
Minimum l'an dernier 16

LE TEMPS QU'IL FAIT AU CANADA

La basse pression qui couvrait l'Illinois, hier, a absolument disparu. La haute pression qui couvre la vallée du Saint-Laurent règle la température depuis les Grands Lacs jusqu'aux provinces maritimes. Il est tombé du grésil et de la pluie hier, dans le sud-ouest d'Ontario et une forte tempête de neige s'est abattue près du lac Ontario, mais ne s'est pas étendue jusqu'à Kingston.

CALENDRIER — Demain, 16 février, fête du jour, Saint-Onésime, évêque et martyr.

EPHEMERIDES — Le 15 février 1910, pixes en Allemagne à propos du suffrage universel; arrivée de la bibliothèque Gagnon, à Montréal; démission de l'honorable l'Alberta, ouverture de l'hôpital des tuchshing, ministre des travaux publics de berculeux, à Ottawa.

LE DISCOURS DE CHAMP CLARK

On ne doit pas tout prendre au sérieux les déclarations faites au congrès, hier, par M. Champ-Clark. Les Américains ont cependant une arrière idée, et l'annexion du Canada aux Etats-Unis est un projet qui leur sourirait fort.

Ce qui prouve que le Canada doit agir avec une prudence extrême, car la réalisation de ce projet signifierait la perte rapide de nos droits, de nos privilèges et de notre langue.

PURES FANTAISIES!

Quelques journaux publiaient hier, sur le compte de la PATRIE, des rumeurs dénuées de tout fondement, mais d'une telle gravité néanmoins que je crois devoir y répondre en deux mots.

Prenant prétexte de l'entrée prochaine de M. Thomas Côté à la PATRIE, ces ingénieux confrères annonçaient que notre journal allait abandonner son indépendance et passer corps et âme au ministère.

Ai-je besoin de dire qu'il n'y a pas un mot de tout cela qui repose sur la moindre réalité?

M. Thomas Côté entre à la PATRIE pour y travailler avec nous au succès du journal, au même titre que tous nos autres rédacteurs. Nous avons cru que son expérience du journalisme lui permettrait de nous rendre de précieux services, sans qu'il ait plus à voir dans la direction politique de la PATRIE que le moindre de nos collaborateurs.

Quant à ces histoires: voyage en Europe entrepris en vue de faciliter la transformation du journal, départ du rédacteur en chef actuel, etc., etc., pures fantaisies!

La PATRIE augmente simplement d'une unité son personnel de rédaction. Elle avait bien le droit de le faire, il me semble, sans demander l'avis des voisins.

Voilà la réalité.

Et tout le reste est imagination!

L.-J. TARTE.

BANQUET ANNUEL DES CITOYENS DE SAINT-LOUIS

C'est ce soir, à Cartierville, à l'hôtel Klondyke qu'aura lieu le banquet annuel des citoyens du quartier St-Louis.

Le départ doit s'effectuer à cinq heures précises, cet après-midi, des bureaux de la PATRIE.

OTTAWA, 15. — Le sénateur Josbia Woods, de Sackville, N.-B., a été frappé de paralysie générale, ce matin, en prenant son déjeuner. Il a été transporté à l'hôpital.

Né en 1843, il devint sénateur en 1895. C'était un conservateur.

TORONTO, 15.— La rumeur circule dans les cercles catholiques que Mgr Fallon, de London, succèdera à eu Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie.

Une sérieuse disette d'eau menace Montréal si le froid continue

Montréal est menacé d'une sérieuse disette d'eau!

Pour peu que le froid continue, la disette sera inévitable, car l'eau baisse continuellement dans le fleuve, à raison de dix pouces par jour. "Jamais, dit M. Janin, l'ingénieur en chef de la ville et ex-surintendant de l'aqueduc, l'eau du fleuve n'a été aussi basse à cette saison de l'année, et les sondages pratiqués, hier et aujourd'hui, aux environs de la prise d'eau actuelle indiquent que le fleuve est gelé à une forte profondeur. En maints endroits la glace atteint le lit du fleuve.

Au pied des rapides et dans la baie de Verdun où s'alimente l'aqueduc de la Montreal Water and Power, l'eau fait défaut, et la situation est fort inquiétante, d'après les ingénieurs qui sont à aviser aux moyens de parer aux éventualités que l'on prévoit.

Fort heureusement, l'eau dont est approvisionnée la ville proprement dite est amenée par une conduite couverte à l'abri du froid et de la gelée. Autrement la disette eût été complète avant aujourd'hui, attendu que l'eau de l'ancien canal eût été entièrement gelée. Mais, si l'eau continue de baisser, elle n'atteindra plus bientôt la conduite, et ce sera la disette.

Sir François Langelier ne succèdera pas à Sir Alphonse Pelletier

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 15.— Interviwé au sujet de la rumeur publiée à son sujet, ce matin, par un journal de Montréal, Sir François Langelier, juge en chef de la Cour Supérieure, à Québec, dit que c'est un canard.

On ne lui a pas offert la position de Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, et quand même on la lui offrirait, il ne l'accepterait pas.

Quant à Sir Alphonse Pelletier, nous apprenons qu'il reviendra à Québec le 20 du courant, mais que sa santé n'est pas absolument rétablie.

Il est vrai que Sir Alphonse a envoyé sa démission à Ottawa, mais cette démission n'a pas encore été acceptée.

On va faire une seconde analyse des œufs chinois

La cité a obtenu, ce matin, la permission qu'elle sollicitait de faire faire une nouvelle analyse des oeufs chinois dont elle a arrêté la distribution sur le marché au moyen d'une injonction.

M. le juge Guerin, qui présidait la Cour de Pratique, a ordonné à la compagnie de laisser prendre des échantillons des oeufs et les médecins analystes de la ville se transporteront aux entrepôts cet après-midi, à quatre heures, dans ce but.

$1,200,000 souscrits pour une route internationale

Une lettre adressée au maire Guerin informe la ville de Montréal que l'Etat de New-York est prêt à contribuer $1,200,000, pour construire une route de New-York à Montréal, et le gouverneur Dix, par l'entremise du McDonald Club, d'Albions, demande si la ville de Montréal est prête à souscrire sa part à la réalisation de cette réforme internationale.

Projet de protestation contre Monseigneur Fallon

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 15.— La rumeur circule avec persistance aujourd'hui que vu la présence annoncée de Mgr Fallon et de Mgr Scollard à l'intronisation de Mgr Gauthier, les canadiens-français s'abstiendraient de présenter une adresse de bienvenue au nouvel archevêque.

Deux enfants brulés vifs au cours d'un incendie

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

VILLAGE DES AULNAIES, 15.— Au cours d'un incendie qui a eu lieu ce matin, à St-Cyrille de l'Islet, deux enfants ont été brûlés à mort. Le Dr Gosselin, coroner, va tenir une enquête.

CAMBRIOLAGE CHEZ UN MEDECIN PHARMACIEN

Le docteur Louis Fortin, médecin-pharmacien, dont l'établissement est situé au No 386 de la rue Centre, s'absentait, hier soir, de sa pharmacie, pour aller faire une course chez un de ses voisins, entre 11 hrs et 11.30 hrs. Quand il revint, il trouva la porte enfoncée. Presque tout l'intérieur était bouleversé.

Après un court inventaire, il constata la disparition, pour un montant d'à peu près $100 de divers articles de toilette. Dans la salle où il prépare ses ordonnances, il trouva la caisse du téléphone automatique qui avait été arrachée par les cambrioleurs de l'appareil auquel elle était fixée. Le contenu de la caisse n'avait pas été touché toutefois. On suupose que les bandits ont été dérangés par l'arrivée du docteur qui les a fait décamper "subito presto." La police a été informée.

A OUTREMONT

Demain soir aura lieu à l'école Querbes, avenue Fairmont, un grand euchre au bénéfice de l'église paroissiale d'Outremont. Un orchestre fera de la musique pendant la soirée, et des rafraichissements seront servis après la partie de cartes.

La Qualification foncière pour le Maire et les Echevins de Montréal est abolie

La discussion du Bill de Montréal continue d'être très animée au Comité des Bills Privés. — Le Conseil n'aura pas le droit d'obliger les propriétaires et chauffeurs d'automobiles à se pourvoir d'une licence et d'établir un tarif de louage. — Il pourra forcer les cochers de place à avoir un taximètre, avec un tarif spécial.

M. AMEDEE GEOFFRION, député de Verchères à la Législature de Québec, qui a fait voter, ce matin, au Comité des Bills Privés, l'abolition de la qualification foncière pour le maire et les échevins de Montréal.

On augmente la Taxe sur les Scopes

Cette taxe sera portée à $1,000 pour les salles dont la capacité dépasse mille places.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 15.—Le bill de Montréal attire encore la foule au comité des bills privés, et à 10 h 40, on en reprend l'étude.

L'échevin L.-A. Lapointe arrive avec l'arrangement conclu sur la clause relative à l'annexion de cette partie du territoire de Verdun acquise par Montréal pour les fins de son aqueduc, arrangement dont nous parlons ailleurs et en vertu duquel ce territoire restera dans Verdun, mais ne pourrait pas être taxé à plus de $4,500 d'ici à 25 ans. Cet arrangement est accepté. La clause exemptant le maire, les échevins et les commissaires de Montréal de servir comme jurés est adoptée malgré M. Lavergne, qui demande en vain pourquoi.

DROIT DE VOTE AUX COMPAGNIES A FONDS SOCIAL

La clause donnant le droit de vote aux compagnies à fonds social appuyée par M. H.-T. Meldrum, secrétaire de l'association des manufacturiers du Canada, section de Montréal est adoptée après un vote presqu'unanime, quatre députés seulement se prononçant contre elle.

ABOLITION DE LA QUALIFICATION FONCIERE

A la clause du cens d'éligibilité, M. Geoffrion propose des amendements pour abolir la qualification foncière pour le maire et les échevins.

M. L.-A. Lapointe dit que le conseil lui-même ne demande pas cette mesure pour le moment. Le comité n'a cure de cette obstruction et il adopte sans même prendre le vote, l'abolition de la qualification foncière du maire et des échevins de Montréal.

REFORMES ELECTORALES

Une discussion s'élève sur les clauses relatives à certaines réformes électorales que défend M. Téreau. On adopte celle obligeant l'officier rapporteur à tenir un bureau de renseignement pour les électeurs, dans chaque quartier, et à envoyer à chaque électeur des cartes leur indiquant l'endroit où ils doivent voter.

Quant à la clause prohibant les comités électoraux, on l'amende en réduisant le nombre de ces comités.

M. Falconer fait biffer la clause qui dit que le conseil pourra prendre possession et inscrire dans le registre des rues, comme rue publique, toute rue faisant partie d'un terrain subdivisé en lots et dont la subdivision est enregistrée.

LA CLAUSE DES AUTOMOBILES

A la clause relative aux automobiles, M. Geoffrion propose de biffer la partie qui permet au conseil d'obliger les propriétaires et les chauffeurs d'automobiles dans la cité à se pourvoir d'un permis, licence, et d'établir un tarif de prix pour toutes les compagnies et tous les individus possédant des automobiles pour louage, voitures à taximètre dans la cité ou pour usage privé. Malgré l'opposition de M. Walker, secrétaire de l'association des cochers de Montréal, qui veut faire mettre les chauffeurs sur le même pied que les cochers, l'amendement Geoffrion est adopté.

LES TAXIMETRES SUR LES VOITURES DE PLACE

La clause permettant à Montréal de forcer les propriétaires de voitures de place de pourvoir leurs voitures de taximètres et pour donner à la cité le droit d'établir un tarif pour telles voitures est vivement combattue par les cochers de Montréal, par l'entremise de leur secrétaire M. Walker, qui prétend que la population de Montréal ne désire pas ce changement.

L'échevin Dubeau défend cette clause qui est finalement adoptée par 15 contre 9.

LA QUESTION DES EXCAVATIONS

Une chaude lutte s'élève sur la clause relative aux excavations et par laquelle la cité pourra exiger de toute personne ou compagnie qui fera des excavations, à déposer entre les mains du trésorier de la cité une somme suffisante pour garantir que les choses seront remises dans le même état.

LE RESPECT DES CONTRATS

Au nom de certaines compagnies, MM. Th. Baudeau Rinfret et Carmichael réclament le respect des contrats passés entre ces dernières et la cité. MM. Wanklyn et Lapointe exposent que les compagnies elles-mêmes ne respectent pas leurs contrats car ils laissent des débris dans leurs rues durant plus d'un an. En dépit des efforts des compagnies, la clause est adoptée telle-quelle.

LA VENTE DES ARMES.

La clause réglementant la vente des pistolets, poignards dagues etc est amendée après une vive opposition. On se rend partiellement à la demande des représentants de Montréal qui assurent que cette réglementation est devenue nécessaire pour protéger la vie des citoyens.

Quant à la clause pourvoyant à l'obtention d'un permis du chef de police de Montréal par celui qui achète ces armes, grâce à l'amendement adopté, ce permis pourra être obtenu du maire ou du chef de police ou du chef de sûreté de Montréal ou de l'endroit d'où vient l'acheteur.

LE TAUX DE LA LICENCE DES "SCOPES"

Voici enfin venir la clause des "scopes," autorisant la taxation des salles de vues animées de $500 à $1,000.

De la part des propriétaires de ces salles, M. Séguin propose un amendement que le maximum de $1,000 ne soit ne soit imposé qu'aux salles contenant plus de 1000 sièges et que les autres ne paient que $500. Cet amendement est adopté par un vote de 13 à 4. Après avoir été vaillamment défendu par M. L.-E. Ouimet, propriétaire du Ouimetoscope et délégué des propriétaires de théâtres cinématographiques de Montréal. MM. James Spendakos et R.-C. Bach accompagnaient M. Ouimet.

C'est dire que la taxe de ces salles restera de $500, attendu qu'aucune d'elles n'a plus de mille sièges.

Enfin, après une rude bataille, on biffe la clause donnant au conseil ou à ses officiers le pouvoir de révoquer ou de refuser, dans l'intérêt des bonnes mœurs ou de l'ordre public tout permis qui peut être accordé en vertu de la charte. On a prétendu que cette clause visait le Forum.

Le comité s'est ajourné à demain matin. 6

Un terrible incendie menace de détruire la ville de Farnham

Un édifice tout entier, comprenant plusieurs magasins et bureaux a été entièrement détruit et à l'heure où nous allons sous presse, l'incendie n'est pas encore sous controle—Un pompier blessé

Les pompiers de Saint-Jean ont été appelés en toute hâte et se sont rendus à Farnham par train spécial.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

FARNHAM, 15.—A l'heure où nous allons sous presse, un incendie considérable fait rage à Farnham et l'on craint qu'une conflagration ne vienne dévaster une partie de la ville.

Le feu s'est déclaré ce matin à 8.35 heures dans le magasin de M. Elms, quincailler et épicier, situé dans l'édifice Sauvrette, le plus grand édifice de Farnham. Les flammes se sont rapidement communiquées aux autres magasins et peu de temps après l'édifice en entier était en flammes.

PAS D'EAU

La brigade des pompiers, sous le commandement du chef Fairfield, fut rapidement sur les lieux et déploya tous ses efforts pour contrôler l'incendie. Malheureusement, par suite de la température froide de ces jours derniers, ce n'est qu'avec difficultés que l'on put obtenir de l'eau et l'on dut recourir aux réservoirs du C. P. R.

LES BUREAUX DES CHEVALIERS DE COLOMB

La partie supérieure de l'édifice devint bientôt aussi la proie des flammes. Là se trouvaient les bureaux et les chambres des Chevaliers de Colomb. Une partie du mobilier évalué à $3000. put être sauvée ainsi que les livres.

Les magasins de la "Nursery Berriau" furent également brûlés, mais les livres et une partie du mobilier purent être sauvés.

Les bureaux de M. Jutras, agent d'assurance furent aussi incendiés.

EXPLOSION DE CARTOUCHES

Dans l'un des magasins se trouvaient un certain nombre de cartouches qui firent explosion avec un bruit terrible, brisant tous les carreaux des maisons voisines.

ON SAUVE LA FEMME DU GERANT.

Les bureaux de la Banque d'Hochelaga, situés dans l'édifice, ont été complètement incendiés. Mme Lymander, femme du gérant de la banque, qui se trouvait malade au lit, put être transportée en dehors de sa maison en flammes. Elle avait perdu connaissance.

ON SAUVE LA BANQUE DES CANTONS DE L'EST.

Les bureaux de la banque Eastern Townships, situés à proximité, ont été menacés par les flammes, mais on a pu les protéger et les sauver du désastre.

PHARMACIE MENACEE.

A l'heure où nous parvient cette dépêche, la residence du Dr Demers, ainsi que sa pharmacie, sont sérieusement menacées par l'incendie, malgré les efforts inouis des pompiers pour les préserver.

Un pompier a été légèrement blessé au cours de l'incendie.

ON DEMANDE LES POMPIERS DE ST-JEAN.

A midi, après une lutte acharnée contre l'élément destructeur et voyant l'impossibilité dans laquelle ses hommes étaient de contrôler le feu, le chef des pompiers de Farnham a téléphoné à St-Jean pour avoir du secours, et la brigade entière de St-Jean a quitté cette ville par train spécial vers midi trente à destination de Farnham.

C'est le feu le plus important qu'il y ait eu à Farnham depuis nombre d'années.

LES PERTES.

Il est impossible maintenant d'estimer le montant des pertes qui seront considérables. L'édifice Fauvrette seul était estimé à $20,000.

L'incendie a été causé par une fournaise surchauffée.

M. Fauvrette, dont l'édifice a brûlé, est le propriétaire de l'Eastern Townships Hôtel, rue Craig, à Montréal.

TAFT REPUDIE LES PAROLES DE CHAMP-CLARK

WASHINGTON, 15. —Le président Taft a manifesté son étonnement aujourd'hui de ce que le futur speaker Champ-Clark, ait dit hier au cours du débat sur la réciprocité, que l'annexion du Canada aux Etats-Unis était prochaine. A la Maison-Blanche on regarde les paroles de M. Clark comme très malheureuses, et le président a déclaré qu'il fallait qu'il soit bien compris par tout le monde que son gouvernement n'avait jamais eu d'arrière-pensée d'annexion au cours des négociations sur la réciprocité.

Les autorités de la Voirie estiment qu'il faudra encore trois ou quatre jours pour terminer le travail de l'enlèvement de la neige dans les rues de la ville, en conservant tout le personnel actuellement à l'œuvre, et qui a travaillé sans désenparer depuis le 2 février.

IL DEMANDE LA REFORME DU SENAT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 15. — Les députés dans quelque temps entendront encore parler du Sénat. Cette fois-ci, il ne s'agit pas de son abolition, mais d'une réforme.

M. Sharpe, d'Ontario, proposera la résolution suivante:

"Attendu que la condition actuelle du Sénat n'est en harmonie avec le principe fédéral de notre système de gouvernement et est défectueuse sous d'autres rapports, parce qu'elle rend le sénat indépendant du peuple et de l'opinion publique du pays et qu'elle devrait être modifiée de manière à le mettre d'accord avec les principes du gouvernement populaire, qu'il soit en conséquence résolu qu'un comité de cette chambre soit nommé sans retard avec mission de se rencontrer avec un comité analogue du Sénat du Canada au cours de la présente session ou durant la vacance et de faire rapport sur un projet de réforme du Sénat tel qu'actuellement constitué."

TOUT DANGER DE VARIOLE EST DISPARU

Le Dr Lachapelle, membre du Bureau de Contrôle et président du conseil d'hygiène provincial, a été informé, ce matin, qu'aucune trace de contagion n'avait été découverte en ville, à la suite de la découverte du fameux cas de variole venu de Valleyfield, et qu'il n'y avait plus lieu de s'alarmer de ce côté.

Quant au patient de la rue Moreau, son état est satisfaisant, et son compagnon, l'agent d'assurance, qui fut mis en quarantaine samedi, sera libéré aujourd'hui même.

INCENDIE DANS LA CAVE D'UN PRESBYTERE

La paroisse Saint-Joseph, dont le révérend M. A. Corbeil est le 2curé, a été mise en émoi pendant quelques minutes, hier soir, vers neuf heures, lorsqu'un incendie s'est déclaré dans la cave du presbytère, 206, rue Richmond, à côté de l'église.

Le feu qui avait originé près de la fournaise dans la cave du presbytère, s'était communiqué au plancher, et le bureau de M. Corbeil était rempli du fumée lorsqu'on s'en aperçut. Les pompiers furent mandés en toute hâte et, après quelques minutes de travail, ils avaient éteint les flammes.

Le curé Corbeil était absent du presbytère, occupé à la commission scolaire. On lui téléphona la nouvelle, il accourut, mais lorsqu'il arriva le feu était éteint.

Les dommages ne sont pas très élevés.

L'ENTENTE SUR LA QUESTION DES TRAMWAYS

Parlant de la récente conférence que les contrôleurs ont eue avec les représentants de la compagnie de tramways, le Dr E. P. Lachapelle a déclaré, ce matin, qu'il n'y avait eu, de part et d'autre, qu'un simple échange d'opinions, mais que tout le monde est d'accord sur la nécessité d'en venir à une entente. Cette première conférence sera suivie d'une autre, où l'on espère pouvoir jeter les bases de cette entente.

LE SERVICE ANNIVERSAIRE DE FEU M. CHS. BERGEVIN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 15.—Le service anniversaire de feu Charles Bergevin a eu lieu ce matin à la Basilique. Le service a été chanté par Mgr Faguy, assisté par MM. Larue et Lemay.

On remarquait parmi les personnes présentes: M. Charles Robillard, rédacteur en chef de la PATRIE, et Mme Robillard, sœur du défunt, Mme C. Bergevin, de Montréal, Mme Veuve Fontaine, MM. Jules et Charles Fontaine, Mlle Marcoux, de Montréal; l'Hon. Achille Bergevin, M. Raoul Bergevin, M. L. Blagdon, etc.

LA VILLE NE PERCOIT QUE LE TIERS DES TAXES

D'après un rapport officiel préparé au bureau du trésorier de la ville, la somme totale de la taxe immobilière en 1910, a été de $4,291,092, dont $2,921,309, ont été perçus jusqu'ici, laissant une balance de $1,369,782 à percevoir. Cette somme est garantie par la propriété foncière sur laquelle elle est imposée.

FIN SANGLANTE D'UNE QUERELLE ENTRE ITALIENS

Trois Italiens se sont pris de querelle, hier soir, en face du No 2277 de la rue Saint-Jacques. Comme bien l'on pense, ils ne se contentèrent pas de jouer des poings. Le couteau fut vite mis en œuvre comme argument. Résultat, deux des combattants ont été assez grièvement blessés. Leurs noms sont: Sébastien Graeco et Michaelo Viunnio. Le premier a dû être transporté à l'hôpital Western où il est encore sous traitement.

Trois constables du poste No 17, furent appelés sur les lieux. Ils arrivèrent toutefois trop tard pour mettre la main sur l'assaillant des deux blessés.

La police croit connaître son nom qui serait Machaelo Frigaro, On lui a fourni aussi un bon signalement du fugitif

UN NAVIRE QUI FAIT NAUFRAGE

(Service spécial de la PATRIE)

MELBOURNE, Australie, 15. — Le navire "New Guinea" s'est échoué pendant une tempête sur les rochers de Disaster Bay. L'équipage a pu être sauvé au complet, mais le navire et la cargaison sont des pertes totales. L'épave est rapidement démembrée par les fortes vagues qui vont continuellement se briser sur les récifs.

GENDREAU & GENDREAU
CHIRURGIENS-DENTISTES
117 RUE SAINT-DENIS, coin Dorchester
Tél. Bell E. 2916.
Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau
259-1-mr-v-jno

FRANCHERE DENTISTE 144 ST-DENIS
226—1.m.v—jno.

NAISSANCES

MARTEL — A Montréal, le 4 février 1911, au No 109 Dorchester Ouest, l'épouse de M. Oza Martel, épicier, un garçon, baptisé Joseph-Moïse-Paul.
Parrain et marraine, M. et Mme Moïse Halde, grands-parents de l'enfant.

TRUDEL — A Providence, R. I., E.U.A., au No 165 rue Putnam, l'épouse de M. Albert Trudel, un fils, baptisé Ovide-Rosario.
Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Boivin.

AVIS DE DECES

BOUSQUET — A Joliette, le 11 courant, à l'âge de 74 ans, 5 mois et 11 jours, Dame Veuve Charles Bousquet, née Arménésime Ethier.
Les funérailles ont eu lieu à l'Assomption le 13 courant. 298-2

CHATEL — En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 38 ans, 2 mois et 18 jours, Georges, fils de Damase Chatel.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1234 rue Lafontaine Est, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 298-2

SHEPPARD — A Ottawa, le 13 courant, à l'âge de 18 ans, Lillian, fille cadette de feu C. G. Sheppard, arpenteur fédéral.
Les funérailles ont eu lieu mercredi, à la Basilique, à 8.30 heures.

SERVICE ANNIVERSAIRE

LAPIERRE — Le 16 courant, à 8 heures A.M., à l'église de la Miséricorde, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Marie-Louise Bouchard, épouse de J. A. Lapierre.
Parents et amis sont priés d'y assister. 298-2

MESSE DE REQUIEM

DENIS — Une messe de Requiem sera chantée en l'église des Révérends Pères du St-Sacrement, jeudi, le 16 courant, à 7 heures, pour le repos de l'âme de feu L. N. Denis, ancien marchand de fer, rue St-Laurent. 298-2

DECES A MONTREAL

AUDET, Alfred, 6 mois, enfant de Jos. Audet, menuisier, 2405 rue St-André.
BEZEAU, Marthe Bourbonnais, 46 ans, femme de Joseph Bezeau, ouvrier en ressorts, 170 rue Manufactures.
BLAIN, Emma Lauzon, 24 ans, femme de Jean Blain, 1234 rue Lafontaine.
BOUGIE, Raymond, 1 an, enfant de Azarie Bougie, chapelier, 271 rue Delisle.
CALLAGHAN, Catherine Kiely, 77 ans, femme de Thomas Callaghan, 55 rue McCord.
DUROCHER, Armand, 1 an, enfant de Romulus Durocher, charretier, 492 rue Workman.
GARRETT, Jacques, 7 ans, enfant de Geo. Garrett, barbier, 231 rue Craig Ouest
GUAY, Chs. Emile, 3 jours, enfant de Napoléon Guay, marchand, 146 rue Lasalle.
KENNEDY, Johanna Hennessy, 80 ans, femme de Thomas Kennedy, 547 rue St-Urbain.
LAFORTUNE, Simone, 9 mois, enfant de Jos. Lafortune, imprimeur, Ave. Lebrun, Longue-Pointe.
LAVOIE, Jeanne, 1 an, enfant de J. Ludger Lavoie, menuisier, 2392 rue St-André.
LELIEVRE, Charles, 4 mois, enfant de Adélard Lelièvre, cordonnier, 141 rue Plessis.
MENARD, Roger, 3 ans, enfant d'Adrien Ménard, épicier, 20 rue Prince Arthur Est.
PEPIN, Lucien, 1 an, enfant de Honoré Pepin, menuisier, 462 rue Maisonneuve.
PERRAULT, René, 1 an, enfant de Jos. Perrault, charretier, 2282 Boul. St-Laurent.
RENAUD, Paul, 8 mois, enfant d'Arthur Renaud, collecteur, 295 Ave Laval.

LES COMMIS MALHONNETES n'auront pas la gélatine Lady Charlotte.

GROUPE DE MARCHANDS EN CONGRES

58 MARCHANDS-DETAILLEURS EN CONVENTION A MONTREAL.— (Photographie prise après la première séance de la convention, à midi, par M. E.-L. Giroux, artiste-photographe, 498, Ste-Catherine Est).

Vous pouvez rédiger une bonne annonce

Toute personne capable d'écrire une lettre ou une dépêche de façon à se faire comprendre peut aussi écrire une Petite Annonce.

Elle n'a pour cela qu'une règle à observer : rédiger l'annonce d'une façon concise et explicite, afin que chaque phrase mentionne un fait bien défini et non quelque généralité.

Une annonce bien écrite donne toujours de bons résultats.